

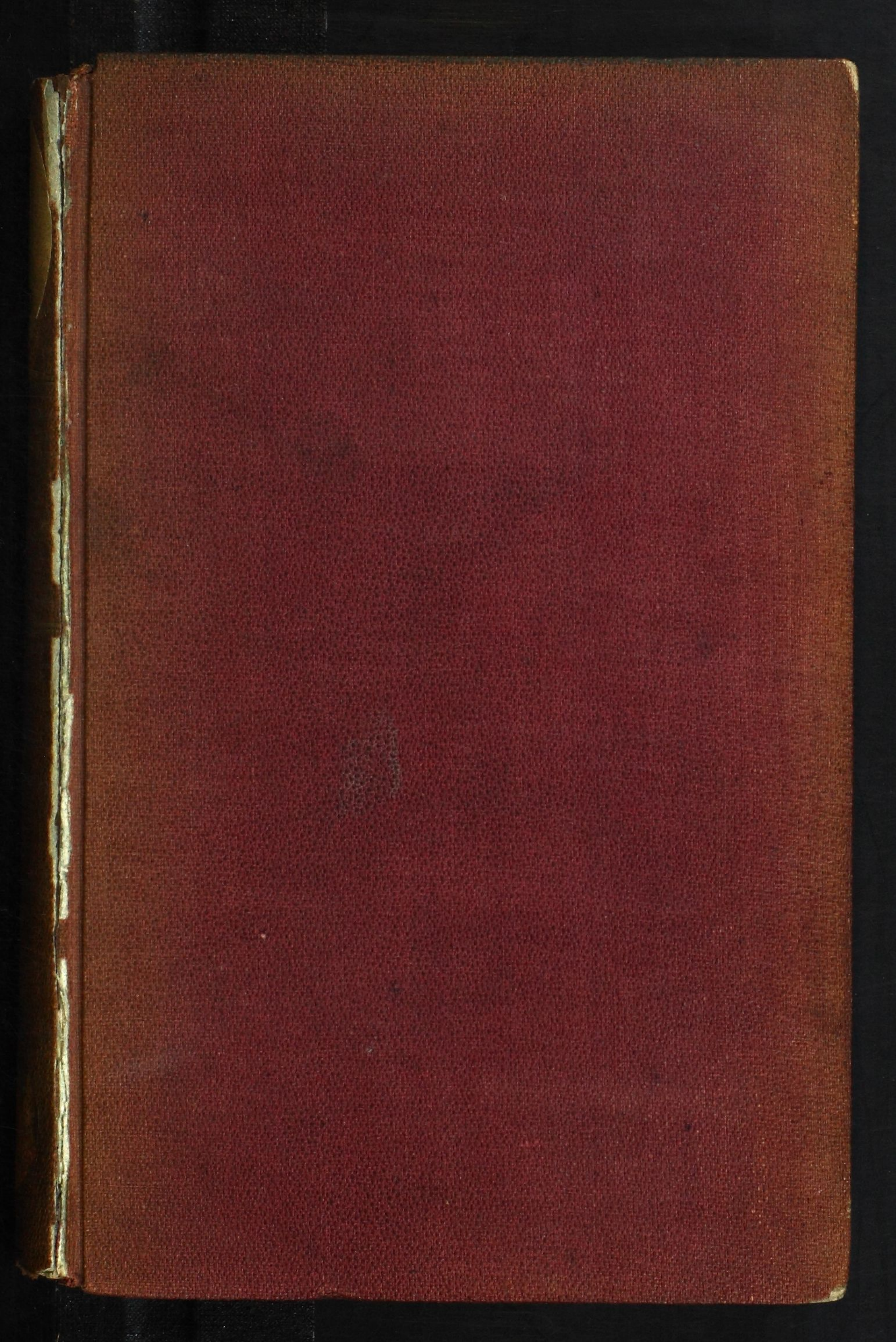
MOTTLEY

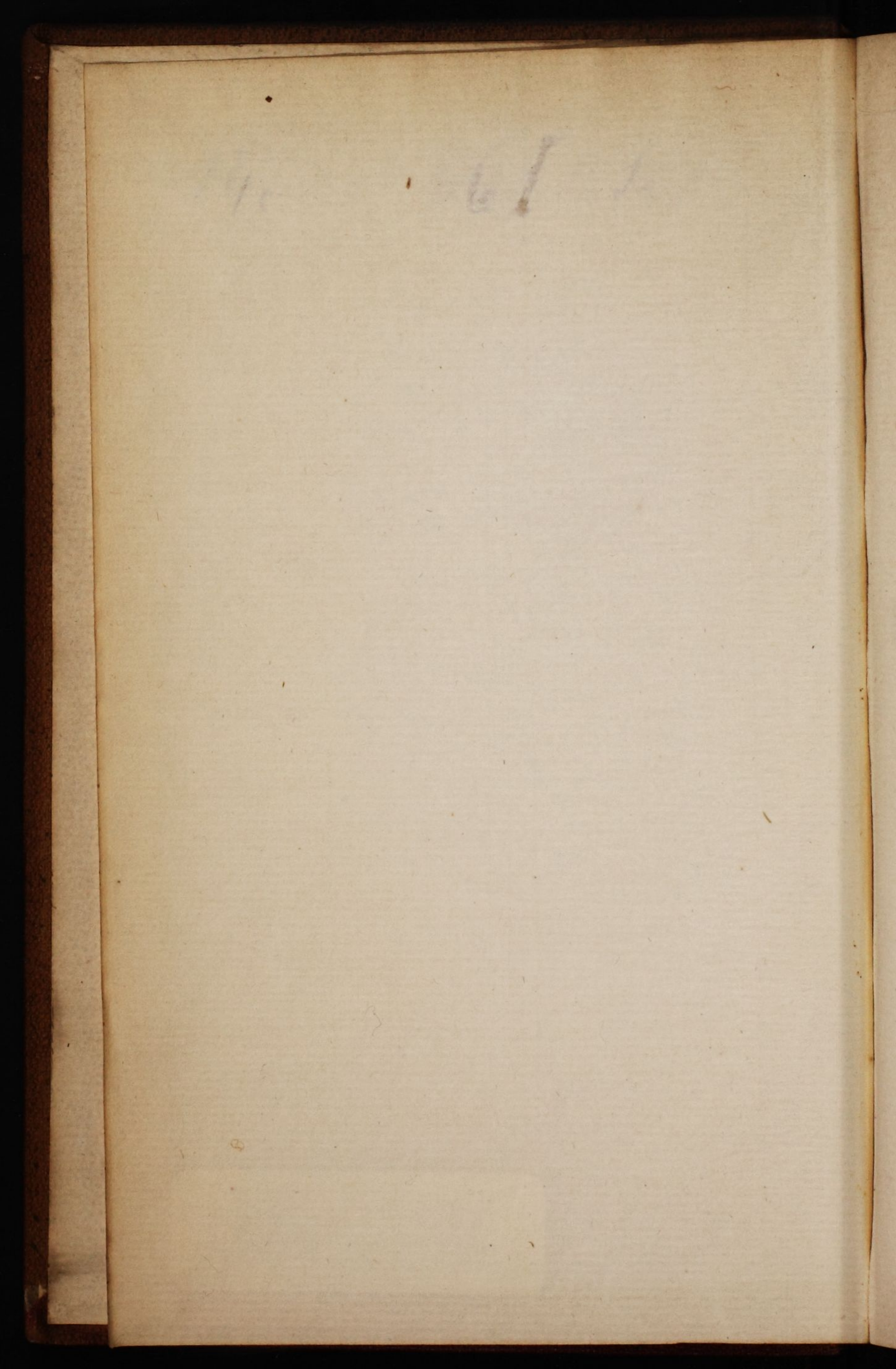
RÉVOLUTION DES PAYS-BAS

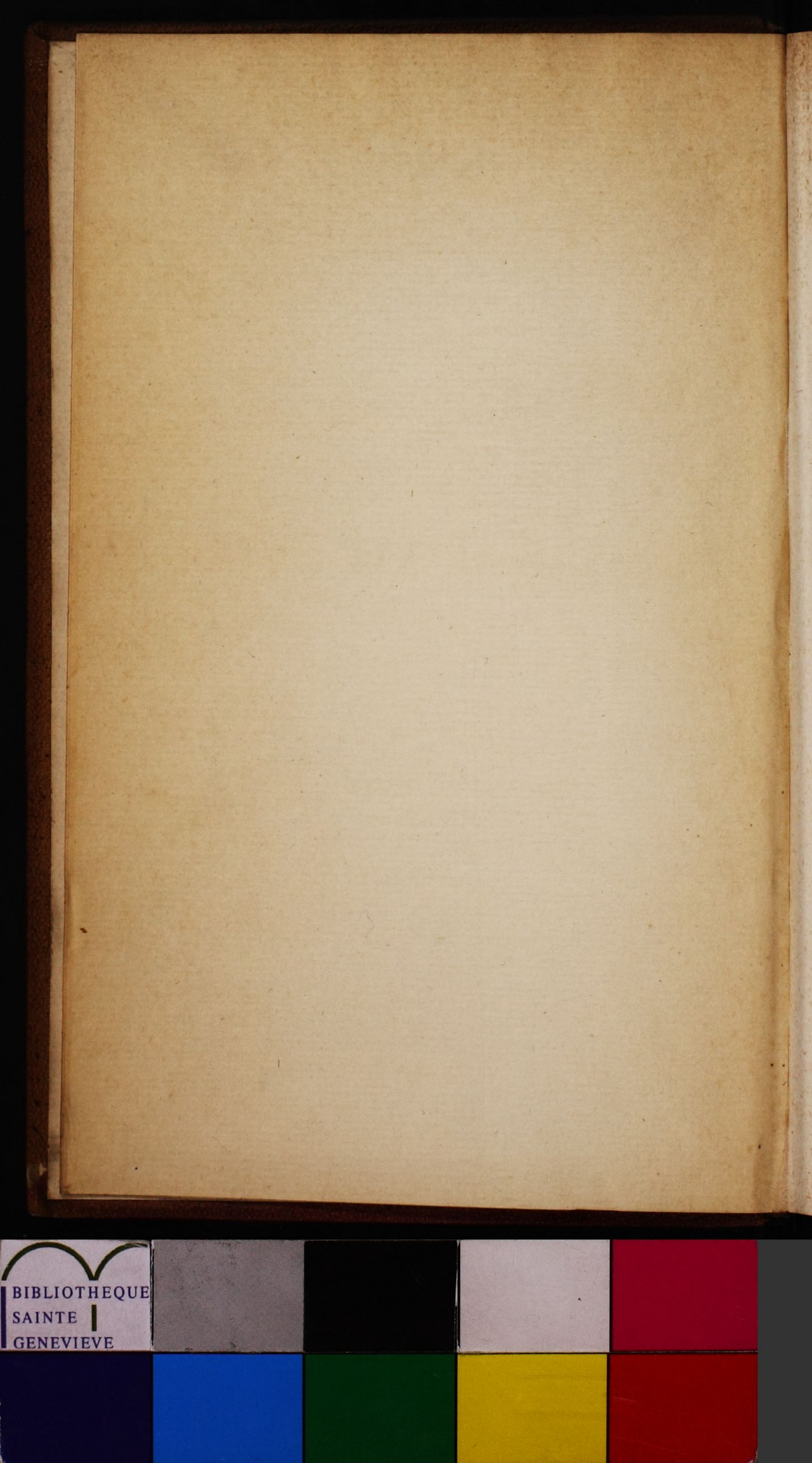
6

PIERSON








BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS AU XVI[e] SIÈCLE

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

LA RÉVOLUTION

DES

PAYS-BAS

AU XVIe SIÈCLE

PAR

JOHN LOTHROP MOTTLEY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR GUSTAVE JOTTRAND ET ALBERT LACROIX

TOME SIXIÈME



PARIS

C. MARPON ET E. FLAMMARION

LIBRAIRES-ÉDITEURS

1 à 9, Galeries de l'Odéon, et rue Racine, 26

CHAPITRE II

LA TRAHISON TRIOMPHE

(1579)

Feinte attaque de Parme contre Anvers. — Il investit Maestricht. — Députation et lettres des États-Généraux de Bruxelles et de Parme aux provinces wallonnes. — Négociations actives de la part d'Orange et de Farnèse. — Envoyés wallons au camp de Parme devant Maestricht. — Fêtes. — Le traité de réconciliation. — Réjouissances du parti royaliste. — Comédie jouée sur les théâtres de Paris. — Tumultes religieux à Anvers, Utrecht et dans d'autres villes. — D'Orange fait observer la paix de religion. — Tentatives infructueuses de Philippe d'Egmont contre Bruxelles. — Siège de Maestricht. — Échec à la porte de Tongres. — Mines et contremines. — Destruction partielle du ravelin de Tongres. — Attaque simultanée contre les portes de Tongres et de Bois-le-Duc. — Les Espagnols repoussés avec grandes pertes. — Progrès graduels des assiégeants. — Luttes sanglantes. — La ville est prise. — Horrible massacre. — Entrée triomphale et solennelle. — Actions de grâces. — Attaques calomnieuses contre d'Orange. — Renouvellement des troubles à Gand. — Hembyze et Dathénus. — On réclame la présence du Prince. — Coup d'état d'Hembyze. — L'ordre est rétabli et Hembyze est expulsé par d'Orange.

Les évènements politiques des deux côtés allaient marcher avec rapidité par suite des opérations militaires de la campagne qui s'ouvrait. Dans la nuit du

2 mars 1579 le prince de Parme fit une démonstration contre Anvers. Un corps de trois mille Écossais et Anglais occupait Borgerhout ; il en fut promptement chassé ; une chaude escarmouche s'ensuivit immédiatement sous les remparts de la ville. Le prince d'Orange se trouvait en ce moment à Anvers avec l'archiduc Mathias ; il resta sur les fortifications, surveillant l'engagement, et Parme fut obligé de se retirer après une heure ou deux d'un combat acharné, et une perte de quatre cents hommes. Cette démonstration pourtant n'était qu'une feinte. Son véritable but était Maestricht ; aussi dix jours plus tard, lorsqu'on s'y attendait le moins, apparut-il devant cette place importante avec des forces considérables.

Bien fortifiée, entourée d'un fossé large et profond, la ville était bâtie sur les deux rives de la Meuse ; cependant la partie située sur la rive droite du fleuve était si peu considérable qu'on l'appelait simplement le village de Wyk. Cette clef de communication des Pays-Bas avec l'Allemagne était malheureusement entre des mains courageuses, mais faibles. La garnison comptait à peine mille hommes de troupes ; la milice bourgeoise ne montait qu'à douze cents hommes au plus ; environ trois à quatre mille campagnards, qui s'étaient réfugiés dans la ville, y rendaient d'excellents services comme sapeurs-mineurs. Parme de son côté s'était montré devant les remparts avec vingt mille soldats et il recevait en outre de continuels renforts. L'évêque de Liège lui avait envoyé en outre quatre mille pionniers — secours très utile ; car c'étaient les mines et les contremines qui devaient décider du sort de Maestricht.

Déjà en janvier les royalistes avaient surpris le château-fort de Carpen, dans le voisinage de la ville ; et à cette occasion, tous les soldats de la garnison avaient été pendus au clair de la lune aux arbres du

verger. Le commandant avait partagé leur sort ; chose curieuse, il avait précisément un an auparavant fait pendre au même endroit le capitaine royaliste, Blomaert, et celui-ci, la corde au cou, avait alors prédit un sort analogue à son bourreau.

Le prince d'Orange, comprenant le danger que courait Maestricht, ne perdit pas de temps pour presser les États de prendre les mesures nécessaires, et les supplia « de ne pas s'endormir à l'ombre des négociations pour la paix ; » en attendant, Parme jetait deux ponts sur la Meuse, au dessus et au dessous de la ville, et investissait si étroitement la place que toute communication avec le dehors était absolument interceptée. Les lettres ne pouvaient passer qu'au risque pour les messagers de perdre la vie, et toute possibilité de secourir la ville dans ce moment s'évanouit.

Pendant que ce siège, gros d'évènements, se poursuivait, les négociations avec les Wallons arrivaient à maturité. Le siège et les conférences marchaient de front. Outre les arrangements, dont nous avons déjà fait mention, pour la séparation des provinces wallonnes, il y avait eu de très sérieuses et très éloquentes remontrances de la part des États-Généraux et d'Orange — de nombreuses et solennelles ambassades et des appels publics. Ainsi que d'ordinaire, la Pacification de Gand servait des deux côtés comme de bouclier suspendu entre les partis pour parer ou justifier les coups que l'un portait à l'autre. On n'a pas de doute quant à l'opinion réelle que le parti royaliste nourrissait relativement à ce fameux traité. « Au moyen de la paix de Gand, disait Saint-Vaast, tous nos ennemis se sont réunis contre nous. » La Motte fit savoir à Parme qu'il était cependant nécessaire de feindre une sorte de respect pour la Pacification, à cause de sa popularité, mais que les chefs du mouvement wallon comprenaient très bien qu'il s'agissait

de restaurer le système de Charles-Quint. Parme signifia son consentement à se servir du traité comme de point de départ « pourvu qu'on l'interprétât toujours sainement et qu'on ne le renversât pas par des chicanes et par des méchantes interpolations, comme cela avait été fait par le prince d'Orange. » Les généraux Malcontents des troupes wallonnes étaient excessivement inquiets de ce que la cause de la religion ne fût compromise ; mais les arguments par lesquels Parme persuada ces militaires casuistes de la compatibilité de la paix de Gand avec la saine doctrine, ont déjà été produits.

Le crédit des seigneurs ralliés était destiné à exercer une fatale influence sur les États d'Artois, de Hainaut et d'une partie de la Flandre française. L'élément gaulois du sang et l'attachement excessif au culte romain, qui distinguaient la population wallonne de leurs frères, les Bataves, furent exploités avec succès par le rusé duc de Parme pour ébrécher l'accord des Pays-Bas révoltés. De plus, le Roi offrait de bonnes conditions. Le monarque, voyant la question religieuse sauvée, se montrait disposé à faire des concessions libérales quant à la question politique. En réalité, le grief capital qui faisait l'objet des plaintes des Wallons, c'était l'insolence des soldats étrangers et leurs intolérables outrages. Cela seul, disaient-ils, les avait indisposés. Évidemment le rôle de Parme était donc de promettre le départ immédiat des troupes. Il pouvait s'y engager d'autant plus aisément qu'il n'avait pas l'intention de garder sa promesse.

Dans l'entretemps les efforts d'Orange et des États-Généraux, où son influence prédominait encore, étaient incessants pour contrecarrer la politique de Parme. Une députation fut chargée par la généralité de visiter les États des provinces wallonnes. Une autre fut envoyée par les autorités de Bruxelles. Le marquis

d'Havré et quelques-uns de ses collègues des États-Généraux allèrent voir le vicomte de Gand, qui les reçut d'une façon excessivement insolente. Lorsqu'ils furent admis en sa présence, il les regarda fixement, sans bouger, « semblable à un cadavre, que l'âme a entièrement abandonné. » Revenu ensuite de son indignation pétrifiante et léthargique, il demanda à voir leurs instructions. Ils s'y refusèrent avec courtoisie, en disant qu'ils étaient accrédités non auprès de lui, mais auprès des États d'Artois. Là dessus, il entra dans une violente colère et les menaça d'un châtiment signalé pour avoir osé venir jusque chez lui avec des desseins aussi perfides. Bref, suivant leurs propres expressions, il les traita « comme s'ils avaient été des coquins et des vagabonds. » Le marquis d'Havré, malgré sa haute naissance, était suffisamment préparé à de tels procédés. L'homme qui avait successivement servi et trahi tous les partis, qui avait été l'ami obséquieux et l'ennemi avoué de don Juan dans la même quinzaine, et qui avait été capable d'avaler et de digérer intérieurement plus d'une insulte de ce fier guerrier, était bien en état d'endurer les insolences de Robert Melun.

Les pièces dont la députation était porteuse furent enfin produites devant les États d'Artois, et ceux-ci firent une réponse aussi cavalière et aussi amère que l'adresse était réfléchie et éloquente. Les Wallons sommés de rester fidèles à la paix de Gand, cette égide de l'unité nationale, répliquèrent que ce n'était pas eux, mais la portion hérétique des États-Généraux qui voulait la fouler aux pieds. Le traité de Gand n'avait jamais eu en vue de porter atteinte à la suprématie de la religion catholique, disaient ces provinces, déjà sur le point de se séparer pour toujours du reste du pays. Le traité de Gand, répondait le parti national, a eu expressément pour but l'abolition

de l'Inquisition et des placards. D'ailleurs la « véritable substance de ce traité, » c'était le départ des soldats étrangers, et cependant ils continuaient encore à infester le pays. Les Wallons répondirent qu'Alexandre avait expressément accordé le renvoi des troupes. « Ne croyez pas aux paroles mielleuses et décevantes d'un ennemi rusé, » ripostaient les patriotes. « Des promesses, on en a fait assez et avec profusion — mais seulement pour vous leurrer et vous perdre. Vos ennemis vous font des concessions pour assouvir votre faim et votre soif par le vain espoir du départ des troupes, mais vous êtes encore dans les fers, bien que vos chaînes soient de similor espagnol, que vous prenez pour de l'or pur. » « Ce n'est pas nous, » s'écriaient les Wallons, « qui voulons nous séparer de la généralité ; c'est la généralité qui se sépare de nous. Nous préférerions mourir plutôt que de ne pas maintenir l'Union. » Dans le même instant cependant ils se vantaient des excellentes conditions que le monarque leur offrait et témoignaient de leur forte inclination à les accepter. « Les Rois, » répliquèrent les patriotes, « quand ils se débattent pour recouvrer leur autorité perdue, promettent toujours des montagnes d'or et toute sorte de miracles ; » mais ce fut en vain qu'ils donnèrent ces avertissements.

Pendant ce temps, la députation de la ville de Bruxelles arriva le 20 mars à Mons, en Hainaut, et elle y fut reçue avec beaucoup de courtoisie par le comte de Lalaing, gouverneur de cette province. L'enthousiasme avec lequel il avait épousé la cause de la reine Marguerite et de son frère d'Anjou s'était refroidi ; cependant le comte reçut les députés bruxellois avec une politesse qui faisait un contraste frappant avec la brutalité de Melun. Il prononça de beaux discours — protestant de son attachement à l'Union,

pour laquelle il était prêt à verser la dernière goutte de son sang — il invita les envoyés à dîner, proposa des toasts à la prospérité des Provinces-Unies, et congédia finalement ses hôtes avec toute sorte de discours fleuris. Cependant après avoir attendu vainement pendant quelques jours une communication des États des provinces wallonnes, les députés des deux catégories reçurent l'avis de partir sur-le-champ comme fauteurs de troubles et rebelles. Ils retournèrent donc à Bruxelles, emportant avec eux la réponse écrite que les États avaient daigné préparer.

Les États-Généraux, sous l'inspiration de Guillaume d'Orange, adressèrent encore un appel solennel aux provinces, leurs sœurs, qui étaient sur le point de rompre à jamais tout lien de fraternité. Il parut bon d'invoquer une dernière fois la Pacification de Gand, et de frapper un coup décisif en faveur de l'interprétation large et digne d'hommes d'État, qui seule pouvait rendre le traité viable. C'est ce que l'on fit avec logique et avec éloquence. On rappela aux Wallons qu'à l'époque de la paix de Gand le nombre des Réformés hors de la Hollande et de la Zélande était présumé peu considérable. Car maintenant la nouvelle religion avait répandu ses racines dans tout le pays et des multitudes innombrables réclamaient la faculté de la pratiquer. Si la Hollande et la Zélande voulaient rétablir le culte catholique dans les limites de leur territoire, elles pourraient évidemment le faire sans violer le traité de Gand. Pourquoi donc ne serait-il pas permis aux autres provinces, avec la même fidélité au traité, d'autoriser l'exercice de la religion réformée dans leurs limites ?

Parme, de son côté, invita publiquement par lettre les États-Généraux à se conformer au traité de Gand, en acceptant les conditions offertes par les Wallons

et en restaurant le système de l'Empereur de très haute mémoire. A cette invitation superflue, les États-Généraux répondirent, le 19 mars, que le système de l'empereur Charles de haute mémoire avait été de maintenir la suprématie du catholicisme et de l'autocratie royale dans les Pays-Bas, en brûlant les habitants — et cette coutume, les États avaient été unanimement d'avis qu'il était à désirer qu'il n'en fût plus question.

D'Orange, les États-Généraux et autres corps firent par écrit divers appels chaleureux aux provinces chancelantes pour les mettre en garde contre la séduction. Ils leur rappelèrent que le prince de Parme se servait de cette petite négociation « comme d'une seconde corde à son arc ; » que rien ne pouvait être plus puéril que de supposer les Espagnols capables de s'être assurés de Maestricht, de renvoyer leurs troupes — et « d'abandonner ainsi la fiancée au beau milieu de la lune de miel. » Ils exprimaient leur étonnement d'être invités à abandonner le grand traité, le traité général, qui avait été fait à la vue du monde entier par l'intervention des principaux princes de la chrétienté, et cela pour entamer sous main des négociations avec les commissaires de Parme, — avec des hommes « qui, on ne pouvait le nier, étaient traîtres et filous. » Ils suppliaient leurs frères de ne pas s'embarquer dans les ténèbres sur les vaisseaux de l'ennemi, parce que, pendant qu'ils seraient occupés à marchander le prix du voyage, ils s'apercevraient que leurs faux pilotes auraient hissé les voiles et se seraient éloignés pendant la nuit. En vain voudraient-ils alors regagner la côte. L'exemple de La Motte et des autres, « pris à la glu par l'or espagnol, » devait être salutaire pour tous ; — ces personnages étaient maintenant poussés en avant à coups de fouet, leurs nouveaux maîtres se moquaient d'eux avec dédain, et les

forçaient à avaler l'amer breuvage de l'humiliation avec le doux poison de la corruption. On les engageait à bien étudier les lettres interceptées de Curiel, afin de découvrir à fond les profonds desseins et le secret mépris de l'ennemi.

Tel ayant été le résultat des négociations entre les États Généraux et les provinces wallonnes, une forte députation partit de ces provinces, vers la fin d'avril, pour obtenir une dernière entrevue avec Parme, alors occupé déjà à investir Maestricht. On alla à la rencontre des députés sur leur route en grande cérémonie, et on les escorta jusqu'en présence de Farnèse avec des tambours, des trompettes et des bannières flottantes. Il les reçut avec une aménité altière, dans une tente magnifiquement décorée, et il les invita nonchalamment à un repas, qu'il appela une collation d'après-midi, mais qui, en réalité, fut un festin très somptueux et splendidement ordonné. Ce « banquet frivole et joyeux » terminé, les députés furent escortés, avec un grand appareil militaire, jusqu'aux logements qui avaient été préparés pour eux dans un village voisin. Pendant la durée de leur visite, tous les principaux officiers de l'armée et les gens de la maison de Parme reçurent l'ordre d'amuser les Wallons par de brillants festivals, des dîners, des soupers, des danses et des carrousels de toute espèce. A l'une des plus somptueuses de ces fêtes — un bal magnifique, auquel on avait invité toutes les dames et les jeunes filles de la contrée environnante — le prince de Parme lui-même fit une apparition sans être attendu. Il réprimanda doucement les ordonnateurs de cette fête de se permettre une hospitalité aussi splendide, sans le laisser au moins y prendre part. Plein d'une charmante affabilité pour les dames rassemblées dans la salle de bal, courtois mais dédaigneux et réservé vis à vis des envoyés wallons, il excita l'admiration de

tous par la convenance et la noblesse de ses manières. Lorsqu'il traversa les salles en modulant ses pas gravement et en cadence conformément à la musique, la dignité et la grâce de son maintien parurent vraiment majestueuses ; mais lorsqu'il se mit à danser une mesure, l'enthousiasme fut à son comble. En vérité, s'écrièrent d'une seule voix les envoyés wallons, il faudrait être des rustres pour ne pas tendre à l'instant une main amie à un prince aussi aimable et aussi plein de condescendance. Cette exclamation parut être la manifestation du sentiment général et présager une conclusion rapide.

Bien peu de temps après, un accord préliminaire fut signé entre le gouvernement du Roi et les provinces wallonnes. Les concessions de la part de Sa Majesté étaient assez libérales. La question religieuse n'offrant pas d'obstacle, il était relativement facile pour Philippe de se montrer bénin. On stipula que les privilèges provinciaux seraient respectés ; qu'un membre de la famille même du Roi, de naissance légitime, serait toujours choisi pour gouverneur-général et que les troupes étrangères seraient immédiatement renvoyées [1]. L'échange officiel des ratifications de ce

(1) L'accord préliminaire fut signé le 17 mai 1579. Une copie en fut envoyée par le prince d'Orange aux États-Unis, le 1er août 1579. — Bor, XIII, 95-98. Tratado de Reconcilacion de las Provincias d'Artois, Haynau, Lille, Douay, y Orchies ; Réc. Prov. Wall., III, f. 289-296, MS. Les clauses du traité n'étaient pas mauvaises. La Pacification de Gand devait être maintenue et les troupes étrangères éloignées. Malheureusement la correspondance secrète des parties contractantes prouve que l'observation fidèle de cette pacification était fort loin de leur pensée ; d'autre part, l'histoire subséquente du pays devait montrer que l'éloignement des troupes n'avait été qu'une comédie, dans laquelle l'acteur principal renonça bientôt au rôle qu'il avait consenti à contre-cœur à remplir.

traité fut retardé jusqu'au 4 septembre suivant [1]; mais la nouvelle que la réconciliation avait été définitivement arrêtée, se répandit bientôt dans tout le pays. Les catholiques en furent ivres d'orgueil et les patriotes épouvantés. D'Orange — le « prince des ténèbres, » comme les Wallons de l'époque se plaisaient à l'appeler — ne voulait pas encore désespérer ; refusant d'accepter ce démembrement qu'il prévoyait devoir être perpétuel, il adressa aux provinces wallonnes et à leurs chefs militaires les adjurations les plus prononcées et les plus solennelles. Il offrit tous ses enfants en otages pour gage de sa bonne foi dans l'observation sacrée de tout arrangement que ses concitoyens catholiques pourraient vouloir conclure avec lui. Ce fut en vain. Le pas était irrévocablement franchi ; le fanatisme religieux, la jalousie des seigneurs, la corruption sous toutes ses formes, avaient séparé pour jamais les Pays-Bas en deux. Les amis de l'ultramontanisme, les ennemis de la liberté politique et religieuse, d'un bout de la chrétienté à l'autre, furent tous fiers de ce résultat. Il fut reconnu que Parme avait en réalité remporté une victoire, qui, sans coûter du sang, était aussi importante pour la cause de l'absolutisme qu'aucune autre victoire que son glaive devait encore accomplir.

(1) Réc. Prov. Wall., III, f. 179, 180, MS. — Il y a quelque chose de presque comique dans le préambule de la ratification. « Certains bons personnages dans nos provinces d'Artois, etc., » dit Philippe, « zélés pour le service de Dieu et désireux d'échapper au danger que couraient leurs propriétés, et voyant qu'on tentait d'établir une tyrannie populaire sur les gens d'église, sur les seigneurs et sur les bons bourgeois, tyrannie qui, par des contributions exorbitantes, devait ronger la nation jusque dans la moelle, ayant à la fin ouvert leurs propres yeux, ont fait de leur mieux pour réveiller leurs voisins, etc. »

La joie du parti catholique à Paris se manifesta de toutes sortes de façons. Au principal théâtre on joua une pantomime grotesque, dans laquelle on faisait intervenir Sa Majesté Catholique sur la scène, menant par un licou une vache bien douce qui représentait les Pays-Bas. La bête, par un effort soudain, brisait la corde et se cabrait d'une manière désordonnée. Alexandre de Parme accourait à la hâte pour rattacher ensemble les fragments de la corde, pendant que divers personnages, représentant les États-Généraux, saisissaient la vache par les cornes, les uns lui sautant sur le cou, les autres appelant les assistants à leur aide pour contenir l'animal rétif. L'Empereur, le Roi de France et la Reine d'Angleterre, — ce dernier personnage était représenté tantôt souriant à l'un des partis, tantôt témoignant une profonde sympathie pour l'autre, — restaient là sans bouger ; mais le duc d'Alençon se précipitait sur la scène et saisissait la vache par la taille. Alors le prince d'Orange et Jean Casimir se montraient, munis d'un seau, et se préparaient à la traire, mais Alexandre saisissait de nouveau le licou. La vache faisait une espèce de plongeon, culbutait le veau, d'un coup de pied renversait Casimir, de l'autre d'Orange, et puis suivait directement Parme qui la ramenait à Philippe. Cela ne semble pas une très « admirable farce, » mais cela était extrêmement goûté des Parisiens polis du XVI[e] siècle, et les historiens classiques ont jugé le fait digne d'être rapporté.

Aux yeux des amis de l'absolutisme, l'accord avec les Wallons parut un prélude heureux aux négociations qui s'étaient ouvertes à Cologne, au mois de mai. Avant de retracer, aussi rapidement que possible, ces conférences célèbres, mais stériles, il est nécessaire, pour mettre de l'unité dans notre récit, de jeter un coup d'œil sur quelques évènements qui se passèrent

à la même époque dans différentes parties des Pays-Bas.

Le succès obtenu par le parti catholique dans les négociations avec les Wallons avait soulevé une animosité en sens contraire dans les cœurs des Réformés de tout le pays. Comme d'ordinaire, l'animosité avait produit l'animosité; l'intolérance engendra l'intolérance. Le 28 mai 1579, comme les catholiques d'Anvers célébraient l'*Ommegang* — la même fête qui avait excité les troubles mémorables de l'année soixante-cinq, — l'irritation de la multitude ne put être contenue. La populace se souleva dans sa fureur pour mettre un terme à ces démonstrations — qui, rapprochées des évènements, semblaient inopportunes et insolentes — d'une religion dont les partisans ne formaient alors qu'une faible minorité des citoyens d'Anvers. Il y eut un grand tumulte. Deux personnes furent tuées. L'archiduc Mathias, qui avait assisté lui-même à la cérémonie dans la cathédrale de Notre-Dame, courut le danger de perdre la vie. Le cri bien connu de *paapen uit* (au dehors les papistes !) retentit dans les rues; les prêtres et les moines s'enfuirent tous de la ville au milieu d'un tonnerre d'imprécations. D'Orange fit son possible pour apaiser la mutinerie, et ses efforts ne furent pas infructueux, car l'émeute, bien que tumultueuse et ignoble, ne fut pas du moins sanguinaire. Le lendemain, le Prince convoqua le magistrat, le Conseil du Lundi, les officiers des Ghildes et tous les fonctionnaires municipaux, et leur exprima son indignation dans des termes très catégoriques. Il déclara formellement que si de semblables désordres, dus à un véritable esprit d'intolérance, chose qu'il déplorait le plus, ne pouvaient être réprimés à l'avenir, il était décidé à résigner ses charges et à ne pas conserver davantage une autorité quelconque dans une ville où l'on se jouait de ses conseils. Les magistrats alarmés

de ses menaces, et prenant part à son mécontentement, le supplièrent de ne pas les abandonner, et déclarèrent à leur tour que s'il résignait ses charges, eux déposeraient immédiatement leurs fonctions. On rédigea donc et l'on proclama immédiatement à l'Hôtel-de-Ville une ordonnance qui permettait aux catholiques de rentrer dans la ville et de jouir du privilège de pratiquer leur culte. En même temps, on annonça qu'un nouveau projet de paix de religion serait soumis sans retard à l'approbation de toutes les villes.

Des désordres analogues, produits par les mêmes motifs, se commirent à Utrecht et aboutirent à un semblable résultat. D'autre part, la ville de Bruxelles fut frappée d'étonnement à la vue d'une faible et infructueuse tentative de trahison, faite par un jeune homme qui portait un nom illustre. Philippe, comte d'Egmont, fils aîné de l'infortuné Lamoral, avait le commandement d'un régiment au service des États. Il avait en outre un petit corps de cavalerie immédiatement attaché à sa personne. Depuis quelque temps il s'était senti porté — comme les Lalaing, les Melun, les La Motte et d'autres — à se réconcilier avec la Couronne, et il pensa, en homme avisé, que les conditions qui lui seraient accordées seraient bien plus avantageuses, s'il pouvait entraîner la capitale du Brabant avec lui pour la présenter en offrande de paix à Sa Majesté. Sa résidence était Bruxelles. Son régiment stationnait hors des portes, mais dans le voisinage immédiat de la ville. Dans la matinée du 4 juin, il envoya les soldats — comme il avait coutume de le faire — dans la campagne pour y marauder. A leur retour, après avoir rassemblé le régiment, lui et ses hommes maîtrisèrent facilement et égorgèrent la garde qui se trouvait à la porte par laquelle ils rentraient, et mirent à sa place des soldats pris dans leurs rangs.

Le régiment d'Egmont s'avança alors en traversant la porte en bon ordre — le comte Philippe en tête — et alla stationner sur la Grand'Place au centre de la ville. Tout cela se passait au point du jour. Les bourgeois, qui voyaient cela, de leurs maisons, s'étonnèrent et concevant de l'inquiétude d'un pareil mouvement à une heure aussi indue, ils coururent en hâte à leurs armes. Egmont envoya un détachement pour prendre possession du palais. C'était trop tard. Le colonel Van der Tympel, commandant de la ville, avait pris les devants sur lui ; il avait fait mettre ses troupes sous les armes, et il se rendit maître du détachement des rebelles. En attendant, l'alarme s'était répandue. Des bourgeois armés sortaient de toutes les maisons, et on éleva à la hâte des barricades en travers des rues étroites qui conduisaient à la place. Toutes les issues furent ainsi fermées. Pas un des partisans d'Egmont — s'il avait en réalité des partisans dans la ville — n'osa se montrer. Le jeune traître et tout son régiment rangé sur la Grand'Place étaient vraiment pris comme dans une trappe. Il ne s'était pas emparé de Bruxelles, mais c'était Bruxelles qui certainement s'était emparé de lui. Tout le long du jour il fut gardé à vue dans la prison et au pilori qu'il avait choisi lui-même, crevant de rage et de honte. Ses soldats, privés de nourriture et de boisson, commencèrent à devenir insolents et mutins, et il était condamné en même temps à entendre les insultes amères et bien méritées des gens du peuple. Mille sarcasmes piquants, suggérés par son nom et par la localité, étaient impitoyablement lancés contre lui. On lui demanda s'il venait jusqu'à la place pour chercher la tête de son père. On lui rappela que le lendemain était l'anniversaire du meurtre de ce même père — à la même place — par ceux avec qui le fils voulait maintenant conclure la paix par une trahison. On

l'invita à n'arracher qu'un petit nombre de pierres du pavé que foulaient ses pieds, afin que le sang du héros pût crier du fond du sol contre lui. Des larmes de dépit et de colère s'échappaient des yeux du jeune homme lorsqu'il entendit ces railleries mordantes, mais la nuit couvrit bientôt la mémorable place, et le Comte était toujours prisonnier. Onze ans auparavant les étoiles de la saison d'été avaient brillé sur un bien plus grand nombre d'hommes armés, rangés dans le même emplacement. Les préparatifs de la solennelle et dramatique exécution, qui, le lendemain, devait épouvanter l'Europe, avaient été faits au sein d'une population réduite au silence et terrifiée ; et maintenant, dans la nuit anniversaire même de celle où l'échafaud avait été dressé, le grand spectre de la victime ne sortirait-il pas du tombeau pour maudire son traître de fils ?

C'est ainsi que, pendant tout un jour et toute une nuit, ce conspirateur déçu fut obligé de rester dans la prison ignominieuse qu'il avait spontanément choisie. Le 5 juin, au matin, par une indulgence quelque peu inexplicable, on lui permit de s'en aller avec ses compagnons. Au point du jour, il sortit des portes de la ville, courbé sous le mépris et abattu, à la tête de son régiment de traîtres, et peu après — pillant et levant des taxes sur sa route -- il alla rejoindre les quartiers de Montigny.

Il pourrait sembler naturel qu'après une telle échauffourée Philippe d'Egmont aurait accepté son rôle de renégat, et avoué son intention de se réconcilier avec les meurtriers de son père. Mais au contraire, il adressa au magistrat de Bruxelles une lettre dans laquelle il repoussa avec véhémence « toute intention de se joindre au parti des pernicieux Espagnols, » protesta chaleureusement de son zèle et de son attachement aux États, et dénonça « les inven-

teurs pervers de ces calomnies contre lui comme les pires ennemis du pauvre pays affligé. » Le magistrat répondit qu'il lui était impossible de comprendre comment le Comte, qui avait souffert de la part des Espagnols des avanies si cruelles qu'il était impossible pour lui de trop les déplorer et de trop vouloir s'en venger, pourrait jamais avoir l'idée de se faire l'esclave de pareils tyrans. Et pourtant, au moment même où cette correspondance avait lieu, Egmont était en négociation secrète avec l'Espagne ; car quinze jours avant la date de sa lettre au sénat de Bruxelles, il avait informé Parme de sa résolution « d'embrasser la cause de Sa Majesté et de l'ancienne religion, » — intention qu'il se vantait d'avoir prouvée « en coupant la gorge à trois compagnies de soldats des États, à Nivelles, à Grammont et à Ninove. » Parme avait déjà écrit au Roi pour lui communiquer ces intelligences et pour lui demander des encouragements pour le Comte. Au mois de septembre, le monarque écrivit à Egmont une lettre pleine de reconnaissance et de promesses, à laquelle le Comte répondit pour exprimer sa vive satisfaction de voir que Sa Majesté agréait ses petits services, pour faire l'aveu de son profond attachement à l'Église et au Roi, et pour lui demander avec instance de l'argent en même temps que le gouvernement d'Alost. Il devint bientôt singulièrement importun sur l'article des récompenses et des promotions, et il réclama entre autres le poste de commandant de la *bande d'ordonnance*, poste qu'avait occupé son père. Parme, dans sa réponse, se montra prodigue de promesses, et rappela au jeune seigneur « qu'il servait un souverain qui savait fort bien comment récompenser les exploits signalés de ses sujets.» Tel fut le langage tenu par Philippe II et son Gouverneur au fils du héros décapité de Saint-Quentin ; et voilà avec quelle obséquiosité rampante Egmont

voulait baiser la main royale qui fumait encore du sang de son père.

Pendant ce temps, le siège de Maestricht avançait avec une précision régulière. Pour les esprits militaires de l'époque — peut-être même pour ceux des temps postérieurs — cet exploit de Parme parut un chef-d'œuvre d'art. La ville dominait la Meuse inférieure et servait de porte du côté de l'Allemagne. Elle renfermait trente-quatre mille habitants. Une armée, composée à peu près d'une même quantité d'âmes, avait été menée contre elle ; et le nombre des morts, grâce auxquels sa prise fut effectuée, égala probablement la moitié de la population. Pour un esprit technique, le siège doit paraître sans doute un magnifique produit de l'intelligence humaine. Pour l'honnête homme qui étudie l'histoire, une telle manifestation de la capacité intellectuelle ne semble qu'une assez triste exhibition. Étant donnés, d'un côté une ville pourvue de forts remparts et de tours solides, avec une garnison faible et une population abandonnée, d'un autre côté, un capitaine consommé, avec une armée de vétérans à sa disposition, sans crainte de voir ses opérations troublées, et ayant devant lui tout le loisir nécessaire pour les mener à bonne fin, il ne paraîtra pas à un esprit non prévenu que ce soit un exploit très digne d'éloge pour des soldats, de s'emparer d'une ville au bout de quatre mois de dur labeur.

L'investissement de Maestricht commença le 12 mars 1579. Il y avait dans la ville, outre sa population, deux mille paysans, tant hommes que femmes, une garnison de mille soldats et une garde bourgeoise disciplinée comptant à peu près douze cents individus. Le commandant militaire s'appelait Melchior. Immédiatement sous ses ordres venait Sébastien Tappin, officier lorrain de beaucoup d'expérience et de bra-

voure ; en réalité c'était lui qui dirigeait principalement les opérations. Il avait été envoyé là par le prince d'Orange pour servir sous les ordres de La Noue, lequel devait avoir le commandement de Maestricht, mais avait été hors d'état d'entrer dans la ville. Comprenant que le siège devait se tranformer en blocus et sachant que de choses devaient dépendre de son issue, Sébastien ne perdit point de temps pour faire les préparatifs nécessaires en vue des évènements futurs. Partout les remparts furent raffermis ; on creusa des puits pour se préparer aux contre-mines qui pourraient bientôt devenir indispensables ; on approfondit et on dégagea les fossés ; on répara complètement les forts situés auprès des portes. De son côté, Alexandre avait entouré la place et avait jeté deux ponts, bien fortifiés, sur le fleuve. Il y avait six portes à la ville, toutes pourvues de ravelins, et on ne savait dans quelle direction se ferait la première attaque. Les avis balançaient entre la porte de Bois-le-Duc, près du fleuve, et celle de Tongres, située au sud ouest ; finalement on se décida à attaquer la porte de Tongres.

On construisit donc sur ce point des plates-formes, et après une lourde canonnade de quarante-six grands canons, continuée pendant plusieurs jours, on crut, le 25 mars, que cela avait produit quelque effet sur la ville. Une partie du rempart en briques était tombée en poussière, mais à travers la brèche on aperçut un terre-plein massif, très bien protégé par un fossé, et qui, après les six mille coups déjà dirigés contre le mur extérieur, restait encore parfaitement debout. On reconnut que la porte de Tongres était, non pas le côté le plus attaquable, mais, au contraire, la partie la plus forte de la défense, et Alexandre prit en conséquence la résolution de dresser ses batteries contre la porte de Bois-le-Duc. En même temps l'attaque contre celle de Tongres devait être modifiée, mais non

abandonnée. Quatre mille mineurs, habitués à passer la moitié de leur vie à fouiller la terre pour retirer le charbon des houillères de cette contrée, avaient été envoyés par l'évêque de Liège, et on chargea alors ces hommes vigoureux de leur besogne souterraine. On creusa une mine à une certaine distance et les assiégeants se frayèrent ainsi tout doucement un chemin vers la porte de Tongres, tandis qu'en même temps on s'occupait d'opérations plus ostensibles dans une direction opposée. Les assiégés avaient aussi leurs mineurs, car on avait utilisé les campagnards réfugiés dans la ville en leur faisant manier le pic et la pioche. Les femmes mêmes s'enrôlaient en compagnies, choisissaient leurs officiers — ou leurs « maîtresses de mines, » comme on les appelait, — et rendaient tous les jours d'excellents services dans les entrailles de la terre. Toute une légion de gnomes était ainsi constamment à l'œuvre, soit pour renverser, soit pour défendre la place assiégée. La mine dirigée contre la porte avançait ; les assiégés creusèrent plus profondément et la coupèrent par une excavation transversale ; les partis opposés se rencontraient journellement et engageaient des luttes mortelles dans ces allées sépulcrales. De part et d'autre on recourait à une foule de stratagèmes. Les habitants de la ville construisirent secrètement une écluse à travers la mine espagnole et inondèrent alors leurs ennemis avec des chaudières d'eau bouillante. Des centaines d'hommes furent ainsi brûlés et périrent. On entassa des branches et des petits fagots dans la mine ennemie, on mit le feu à ces matières inflammables, on souffla des quantités de fumée dans cet étroit passage, en se servant des soufflets d'orgue pris à cet effet dans les églises. Beaucoup de malheureux furent ainsi suffoqués. Les assiégeants découragés abandonnèrent la mine où ils avaient rencontré une contremine

aussi redoutable, et allèrent creuser en secret, à minuit, un autre puits à une grande distance de la porte de Tongres. Cependant, même sur ce point, ils travaillaient dans les ténèbres, et se guidaient, pour arriver à leur destination, au moyen de l'aiguille aimantée, du niveau et du fil à plomb, tout comme le marin pour traverser les chemins sans traces de l'Océan se sert de la boussole et des cartes marines. Ils se frayèrent ainsi leur route sans obstacle, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à leur port souterrain, précisément au-dessous du ravelin condamné. Là ils construisirent une sorte de salle spacieuse, qu'ils soutinrent au moyen de colonnes, et ils déployèrent dans leurs dispositions architecturales autant de précision et d'élégance que s'ils n'avaient eu en vue qu'une œuvre purement artistique. On plaça alors le long du plancher, dans toutes les directions, des coffres remplis de poudre en énorme quantité, on disposa la traînée et on fit savoir à Parme que tout était prêt. Alexandre, après avoir auparavant préparé les corps de troupes destinés à monter à l'assaut, s'approcha en personne de la bouche du puits et donna l'ordre de faire sauter la mine. L'explosion fut épouvantable ; une partie de la tour fut renversée par le choc et le fossé se remplit d'un amas de décombres. Les assaillants se précipitèrent à travers le passage qui leur était ainsi pratiqué, et se rendirent maîtres de la partie ruinée du fort. Cependant ils se rencontrèrent sur la brèche avec les défenseurs opiniâtres de la ville, et après un combat acharné de plusieurs heures, ils furent obligés de battre en retraite, tout en restant maîtres pourtant du fossé et de la portion du fort qui était en ruines. Cela se passa le 3 avril.

Cinq jours plus tard un assaut général fut ordonné. Comme on avait déjà creusé une nouvelle mine aux abords du ravelin de Tongres, et que pendant quinze

jours une canonnade continuelle avait été dirigée contre la porte de Bois-le-Duc, on crut opportun d'attaquer les deux points à la fois. Le 8 avril donc, après avoir fait une prière en commun et entendu un discours d'Alexandre Farnèse, le gros de l'armée espagnole marcha sur la brèche. Le fossé avait été rendu praticable en plusieurs endroits par les tas de décombres dont il était rempli et par les fagots et la terre que les assiégeants y avaient jetés. L'engagement à la porte de Bois-le-Duc fut excessivement chaud. Les vétérans d'élite d'Espagne, d'Italie et de Bourgogne se rencontrèrent face à face avec les bourgeois de Maestricht, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Tous étaient armés jusqu'aux dents et combattirent avec une valeur qui semblait surhumaine. Les femmes, féroces comme des tigresses défendant leurs petits, grimpaient sur les remparts et se battaient aux premiers rangs. Elles versaient des seaux d'eau bouillante sur les assiégeants, elles leur lançaient à la face des tisons ardents, elles leur jetaient autour du cou avec une dextérité merveilleuse, des paniers remplis de poix enflammée. Les paysans, de leur côté, armés de leurs lourds fléaux, travaillaient aussi gaiement à cette sanglante moisson que s'ils avaient battu le blé dans leurs granges. Ils vannaient aussi de bon cœur les rangs des royalistes qui étaient venus pour les massacrer, et les assiégeants tombaient en foule les uns sur les autres ; ils se battaient pourtant bravement, mais ils étaient déconcertés par ces armes d'une nouvelle espèce, dont se servaient les paysans et les femmes pour venir en aide aux glaives, aux piques et aux mousquets des troupes disciplinées. Plus de mille combattants étaient tombés à la porte de Bois-le-Duc, et cependant des troupes fraîches montaient toujours sur la brèche, pour être repoussées, à la vérité, ou pour augmenter le nombre des

morts entassés. Pendant ce temps l'assaut n'avait pas pas produit de meilleurs résultats à la porte de Tongres. On avait envoyé là un héraut en grande hâte pour crier de toute la vigueur de ses poumons : « Santiago ! Santiago ! les Lombards sont maîtres de la porte de Bois-le-Duc ! » on recourait à la fois au même stratagème pour faire croire aux assiégeants, de l'autre côté de la ville, que leurs camarades s'étaient emparés de la porte de Tongres. Excités par cette nouvelle supposée, les soldats se précipitèrent comme des furieux sur le fameux ravelin, qui n'avait été détruit qu'en partie ; mais ils furent accueillis par une décharge des grands canons de la portion encore debout, et par une mousqueterie bruyante tirée des remparts. Ils hésitèrent un peu. Au même instant la nouvelle mine — qui devait faire explosion entre le ravelin et la porte, mais qui avait été secrètement contreminée par les habitants de la ville, — éclata avec un horrible fracas, au moment où les assiégeants s'y attendaient le moins. Cinq cents royalistes sautèrent en l'air ; Ortiz, capitaine du génie espagnol, qui inspirait les travaux souterrains, fut lancé des profondeurs de ces abîmes et enseveli sous la masse retombante de la terre jetée hors de la mine. Quarante-cinq ans après, en bêchant pour établir les fondations d'un nouveau mur, on retrouva son squelette. Revêtu de son armure complète, le heaume et la cuirasse encore entiers, sa chaîne d'or autour de son cou, son hoyau et sa pioche à ses pieds, le guerrier gisait là intact et semblait presque en état de reprendre son rôle dans une guerre analogue qui — même après son sommeil d'un demi-siècle — ravageait encore le pays.

Cinq cents Espagnols périrent par cette explosion, mais aucun des défenseurs de la cité ne fut atteint, car ils avaient été prévenus. Remis de leur panique

momentanée, les assiégeants revinrent à la charge. Le combat redoubla de fureur. Six cent septante officiers, munis de brevets ou sans brevets, étaient déjà tombés ; plus de la moitié étaient mortellement blessés. Quatre mille royalistes, horriblement blessés, gisaient sur le sol. Il était temps que le jour accomplît sa carrière, car Maestricht ne pouvait être emporté cette fois. Les meilleurs et les plus braves des officiers survivants supplièrent Parme de mettre fin au carnage en rappelant les troupes ; mais le cœur de gladiateur du général en chef était échauffé, au lieu d'être adouci par ce spectacle farouche. « Retournez sur la brèche, » s'écria-t-il, « et dites aux soldats qu'Alexandre va venir pour les mener en triomphe dans la ville, ou pour périr avec ses camarades. » Il s'élança en avant avec cette impétuosité qui le distingua, lorsqu'à Lépante il aborda la galère de Mustapha ; mais tous les généraux qui étaient près de lui se jetèrent devant ses pas et le conjurèrent de renoncer à une tentative aussi téméraire et aussi insensée. Leurs supplications seraient probablement restées sans résultat, si son ami intime, Serbelloni, ne s'était interposé avec une autorité presque paternelle, et ne lui avait rappelé les instructions précises contenues dans les lettres récentes de Sa Majesté ; or, d'après celles-ci, le Gouverneur-Général, sur la tête duquel reposait une si grande responsabilité, devait s'abstenir, sous peine de déplaire au monarque, d'exposer sa vie comme un vulgaire soldat.

Alexandre, malgré sa répugnance, donna à la fin le signal du rappel et accepta la défaite. Pour l'avenir, il résolut de compter un peu plus sur les sapeurs et les mineurs, et un peu moins sur la supériorité, en combat réglé, de ses vétérans, sur des bourgeois et des paysans. Persuadé, en dernier résultat, de prendre la ville, en se conformant aux règles et aux préceptes

de l'art militaire, bien résolu à passer tout l'été au pied des remparts, plutôt que d'abandonner son projet, il se mit avec calme à compléter ses circonvallations. Un réseau de onze forts sur la rive gauche, de cinq sur la rive droite de la Meuse, le tout relié par un mur continu, lui donna toute sécurité contre les interruptions et lui permit de continuer le siège à loisir. Sa nombreuse armée était bien logée et amplement pourvue ; il avait construit une forte et populeuse cité pour en détruire une autre. Secourir la place était chose impossible. Un millier d'hommes à peine suffisait actuellement pour défendre la ville improvisée par Farnèse, de sorte que le gros de son armée pouvait marcher sur-le-champ contre tout ennemi qui s'approcherait. Une troupe de sept mille hommes, rassemblés péniblement par le prince d'Orange, manœuvrait aux abords de la place, sous les ordres de Hohenlo et de Jean de Nassau ; mais, frappés d'étonnement à la vue de ce spectacle, les deux chefs reconnurent qu'il n'y avait pas d'espoir d'entreprendre une diversion. Maestricht était entouré d'un second Maestricht.

Les efforts d'Orange se tournèrent nécessairement alors vers l'obtention, si possible, d'une trêve de quelques semaines de la part des négociateurs à Cologne. Mais Parme était trop fin pour permettre à Terranova d'y consentir, et, comme le Duc désavouait tout pouvoir pour trancher directement la question de paix et de guerre, le siège continua. Les portes de Bois-le-Duc et de Tongres ayant trop bien résisté aux forces dirigées contre elles, on changea de point d'attaque et on choisit la porte de Bruxelles. Cette porte, voisine de celle de Tongres, était la plus éloignée du fleuve et faisait face à l'ouest à la plaine campagne. Les assiégés avaient construit en cet endroit un ravelin supplémentaire qu'ils avaient baptisé, par déri-

sion, du nom de *Parme*, et contre lequel les batteries de Parme furent actuellement dirigées. Alexandre éleva une plate-forme d'une grande étendue et très solide, directement en face du nouvel ouvrage ; après une canonnade sérieuse et continue, partie de cette élévation, il y eut un engagement sanglant et le fort de *Parme* fut pris. Un millier au moins de ses défenseurs tombèrent en cette circonstance ; repoussés petit à petit d'un point de défense sur un autre, ils virent successivement s'écrouler sous leurs yeux la triple enceinte de leur bastion. La tour était littéralement anéantie avant qu'ils ne voulussent abandonner les ruines et se retirer dans leurs derniers retranchements. Alexandre étant ainsi maître du fossé et des approches de la porte de Bruxelles, plaça des forces considérables des deux côtés de cette entrée, le long des bords du fossé, et se mit à miner sous terre le mur intérieur de la ville.

Pendant ce temps la garnison avait été réduite à quatre cents combattants, et presque tous encore étaient blessés. Épuisés et poussés au désespoir, ces soldats voulaient traiter. Mais la population repoussait cette proposition avec des cris de rage, et proclamait qu'elle détruirait la garnison de ses propres mains si pareille insinuation était renouvelée. Sébastien Tappin de son côté les encourageait en leur faisant espérer un prompt secours, et leur représentait les conséquences funestes de leur confiance en la miséricorde de leurs ennemis. La garnison reprit courage ; quant à celui des bourgeois et de leurs femmes, il n'avait jamais faibli. Leur principale espérance actuellement reposait sur une fortification qu'ils avaient construite à l'intérieur de la porte de Bruxelles — une demi-lune d'une force considérable. Derrière celle-ci il y avait un parapet en gazon et en maçonnerie, destiné à servir de dernier boulevard pour

le cas où toute autre défense serait forcée. Le tout avait été entouré d'un fossé de trente pieds de profondeur ; lorsque les assiégeants montèrent sur la brèche qu'ils étaient enfin parvenus à ouvrir dans les retranchements extérieurs, près de la porte de Bruxelles, ils aperçurent pour la première fois ce nouveau rempart.

La situation générale des lignes de défense, les dispositions des habitants, Alexandre avait été instruit de tout cela par un déserteur venu de la ville. Alors les suprêmes efforts de l'ennemi furent dirigés contre la fortification érigée en dernier lieu. Alexandre ordonna de jeter un pont sur le fossé de la ville. Comme celui-ci avait soixante pieds de largeur et autant de profondeur, et qu'il était placé directement sous les canons de la nouvelle demi-lune, l'entreprise était passablement hasardeuse. Alexandre fraya le chemin en personne, un maillet dans une main, une bêche dans l'autre. Deux hommes tombèrent morts instantanément frappés l'un de sa main droite, l'autre de sa main gauche, tandis que lui-même, plein de sang-froid, se mettait à jeter les fondations des premières piles du pont. Ses soldats tombaient pour ainsi dire à ses côtés. Le comte de Berlaymont fut frappé à mort, plusieurs officiers de distinction furent tués ou blessés; mais aucun soldat n'osait reculer pendant que leur général combattait au milieu d'une pluie de boulets comme un simple pionnier. Alexandre, préservé comme par miracle, ne quitta pas la place avant que le pont ne fût construit, et que dix grands canons n'y eussent été amenés, puis pointés contre la demi-lune. On ouvrit le feu, on fit sauter une mine creusée à l'avance, une partie du bastion fut lancée en l'air, et les assaillants s'élancèrent sur la brèche. Une lutte furieuse corps-à-corps s'engagea de nouveau ; et de nouveau, après une résistance obstinée, les habitants

de la ville furent forcés de céder. Abandonnant petit à petit le fort ruiné, ils se retirèrent à l'abri du parapet situé en arrière, — leur extrême et dernier point de défense. Ils s'accrochèrent à cette barrière comme on s'accroche à une barre de bois en cas de naufrage, et là ils se tinrent sur la défensive, bien résolus à vendre chèrement leur vie.

Le parapet, étant encore fort, on n'essaya pas de l'attaquer ce jour-là. On rappela les assaillants, et dans l'entretemps Parme envoya un héraut aux défenseurs de la ville, pour applaudir hautement à leur courage, et pour les engager à se rendre à discrétion. Ils répondirent à ce messager par des paroles de hautaine défiance ; et, se précipitant en foule vers le parapet, ils se mirent, à l'aide de la bêche, de la pioche et de la truelle, à le renforcer encore davantage. Tous les hommes valides de la ville campèrent là en permanence ; ils y prirent leurs aliments, leur boisson, et se livrèrent au sommeil à leur poste : leurs femmes et leurs enfants leur apportaient leur nourriture.

Une petite lettre, « tracée d'une écriture belle et nette, » arriva alors mystérieusement dans la ville, pour encourager les habitants au nom de l'Archiduc et du prince d'Orange, et pour leur garantir du secours dans une quinzaine de jours. Une ardeur momentanée fut le résultat de cette communication, en même temps que de leur côté les assiégeants éprouvaient de l'abattement ; car Alexandre était tombé de la fièvre depuis le jour où la demi-lune avait été emportée : de son lit de douleur il tançait sévèrement ses officiers, et s'indignait à l'idée qu'un parapet improvisé et fabriqué à la hâte par des paysans et des bourgeois, au beau milieu d'un siège, pourrait devenir un obstacle insurmontable pour des hommes qui avaient apporté avec eux tous les engins nécessaires. Le lendemain était la fête de saint Pierre et saint Paul, et on trouva

convenable de sanctifier un jour aussi vénéré par une victoire chrétienne et apostolique. Saint Pierre serait là pour ouvrir la porte avec ses clefs, et saint Paul mènerait les assiégeants au combat avec son invincible glaive. On donna donc les ordres nécessaires et l'assaut fut décidé pour le lendemain matin.

En attendant, les postes furent renforcés et on recommanda plus de vigilance que d'ordinaire. Cette recommandation eut un résultat remarquable. Au sein de l'obscurité de la nuit un soldat de garde faisait sa tournée à l'extérieur du parapet, et écouta si par hasard il ne pourrait pas surprendre, comme cela arrivait quelquefois, une partie de la conversation des bourgeois assiégés qui serait tenue entre eux à l'intérieur du rempart. Jetant un regard scrutateur de tous les côtés, il découvrit enfin dans le mur une crevasse, produite probablement par la dernière canonnade et passée inaperçue jusque-là. Il élargit cette fente avec ses doigts et finalement effectua une ouverture assez large pour y introduire sa personne. Il se glissa hardiment à travers et regarda alentour à la clarté des étoiles. Les sentinelles dormaient toutes à leur poste. Il s'avança furtivement dans les rues sombres. Pas un veilleur de nuit ne faisait sa ronde. Soldats, bourgeois, femmes, enfants, épuisés par des fatigues incessantes, tous étaient endormis. On n'entendait pas le moindre bruit de pas ; pas un chuchottement ne rompait le silence ; la ville ressemblait à une cité de morts. Le soldat repassa de nouveau par la crevasse et se hâta d'informer ses chefs de ce qui lui était arrivé.

Alexandre, instruit sur-le-champ de la situation de la ville, ordonna de suite l'assaut et avant le lever de l'aurore le dernier rempart fut soudainement assailli. Les soldats se frayèrent un chemin par la brèche ou sautèrent sur le parapet, et surprirent enfin — au milieu de son sommeil — cette ville qui s'était si long-

temps et si vigoureusement défendue. Les bourgeois, arrachés à leur repos, troublés, surpris, se trouvaient engagés dans une lutte inégale avec des ennemis dispos et farouches. Le combat, comme cela arrivait chaque fois que les villes des Pays-Bas étaient surprises par les soldats de Philippe, dégénéra bientôt en massacre. Les habitants se précipitaient çà et là, mais il n'y avait pas d'évasion possible, il n'y avait pas moyen de résister à un ennemi qui maintenant se répandait dans Maestricht par milliers. Alors eut lieu une boucherie aveugle. Femmes, vieillards, enfants, tous avaient été combattants, et tous, par conséquent, avaient mérité d'encourir la vengeance des vainqueurs. Des cris d'agonie furent poussés et entendus distinctement à près d'une lieue à la ronde. Des mères prenaient leurs enfants dans les bras et se jetaient par centaines dans la Meuse, — et c'était principalement contre les femmes que l'ardeur sanguinaire des assaillants s'exerçait. Des femmes qui avaient combattu journellement dans la tranchée, qui avaient creusé des mines et s'étaient montrées aux créneaux, s'étaient dépouillées de leur sexe aux yeux de ceux dont elles avaient contribué à faire périr les camarades. Peu importait qu'elles eussent surmonté la faiblesse de leur sexe pour défendre tout ce qu'il y avait de cher et sacré pour elles sur la terre. Il suffisait que des mercenaires espagnols, bourguignons ou italiens fussent tombés sous leurs coups. On poursuivait de maison en maison ces malheureuses ; on les précipitait des toits et des fenêtres ; on les poussait dans le fleuve ; on les mettait en pièces dans les rues, lambeau par lambeau. Les hommes et les enfants ne furent pas mieux traités. Le cœur saigne au récit de ces horreurs, qui hélas! se reproduisaient si fréquemment dans les Pays-Bas. Des cruautés trop monstrueuses pour être décrites, exercées sur une trop

vaste échelle pour être crues par des esprits non familiarisés avec les outrages que les soldats espagnols et italiens étaient habitués à exercer sur les hérétiques, leurs semblables. furent alors commises de nouveau dans les rues de Maestricht.

Le premier jour, quatre mille hommes et femmes furent massacrés. Le carnage dura encore deux autres jours ; et on peut soutenir sans exagération que le total des victimes pendant les deux derniers jours fut au moins égal à la moitié de celui du premier [1]. On a prétendu qu'il n'y eut pas quatre cents habitants laissés en vie après la fin du siège [2]. Ceux-ci émigrèrent bientôt et un tas de cantiniers et de vagabonds wallons vinrent prendre leur place. Maestricht fut non seulement pris, mais dépeuplé. Le butin recueilli après le massacre fut excessivement considérable, car cette cité avait été très florissante, et ses manufactures de draps étaient considérables et importantes. Sébastien Tappin, le défenseur héroïque de la place, avait été atteint d'un coup de feu à l'épaule lors de la prise du

(1) Strada évalue le nombre total des habitants de Maestricht, tués pendant les quatre mois de siège, à huit mille, dont dix-sept cents femmes. — P. 127.

(2) Pas plus de trois ou quatre cents, dit Bor, XIII, 65. Pas plus de quatre cents, dit Hooft, XV, 633. Pas trois cents, dit Meteren, IX. Évidemment il doit y avoir là exagération ; car la population comptait trente-quatre mille habitants au commencement du siège. Quoi qu'il en soit, les survivants n'étaient qu'un faible reste et tous émigrèrent. La place, qui tout récemment encore était très prospère et très industrieuse, ne fut plus qu'un désert. Pendant l'hiver suivant la plupart des constructions encore debout furent jetées bas, afin que le bois des charpentes et des ouvrages de menuiserie pût être employé comme combustible par les soldats et les vagabonds, qui de temps à autre venaient séjourner là. — Meteren, Hooft, Bor, ubi sup.

bastion de Parme, et avait encore été blessé sérieusement plus tard à l'assaut de la demi-lune. Lors de la chute de la ville, il fut frappé mortellement et fait prisonnier ; on le transporta au camp ennemi, mais seulement pour y mourir. Le gouverneur Schwarzenberg perdit également la vie.

Alexandre au contraire fut ranimé sur son lit de malade par les joyeuses nouvelles de la victoire, et aussitôt qu'il put être transporté, il fit son apparition dans la ville. Placé sur un magnifique siège de parade, porté sur les épaules de ses vétérans, la tête garantie des rayons du soleil par un baldaquin doré planant au-dessus de lui, accompagné des officiers de son état-major qui d'après ses ordres exprès étaient revêtus de leur équipement le plus magnifique, escorté de ses gardes du corps, suivi de ses « troupes ornées de plumes, » au nombre de vingt mille hommes, environné de tous les vains honneurs de la guerre, c'est ainsi que le héros fit son entrée triomphante dans la cité. Il se fraya un chemin au milieu des rues désertes et des maisons en ruines. Le pavé était rouge de sang. Des corps mutilés, des membres épars, — amas hideux de misère et de corruption, — étaient éparpillés de tous côtés et corrompaient cette atmosphère d'été. Le cortège pompeux traversant la cité florissante qu'Alexandre était parvenu en quatre mois à convertir en un abattoir et en une solitude, se dirigea vers l'église de Saint-Servais. Là, d'humbles actions de grâces furent offertes au Dieu d'amour et à Jésus de Nazareth, pour cette nouvelle victoire. On témoigna particulièrement de la reconnaissance pour les apôtres Paul et Pierre : c'était le jour de leur fête, c'était au glaive de l'un, aux clés de l'autre qu'un fait si merveilleux s'était accompli ; c'était par leur influence spéciale que huit mille hérétiques gisaient actuellement sans sépulture dans les rues. Ces actes

de piété accomplis, le cortège triomphal retourna au camp où, bientôt après, la joyeuse nouvelle de l'entière guérison d'Alexandre Farnèse fut proclamée.

Comme d'ordinaire, on blâma le prince d'Orange à cause de la conclusion tragique de ce long drame. Tout ce qu'il était humainement possible de faire, il l'avait fait pour éveiller l'attention de ses concitoyens sur l'importance du siège. A diverses reprises, il avait solennellement soulevé la question devant l'assemblée et il l'avait implorée, presque à genoux, en faveur de Maestricht. Dominés par la tiédeur et la parcimonie, les États avaient répondu à ses éloquents appels par des adresses pleines de chicanes et des votes insuffisants. Au moyen d'un subside spécial obtenu en avril et en mai, il avait organisé une faible tentative de secours ; c'était tout ce qu'il avait pu effectuer, mais l'évènement prouva que cela ne pouvait pas réussir. Maintenant qu'était accompli le massacre qu'il s'agissait d'empêcher, les mêmes hommes qui avaient gardé le silence et étaient restés inertes lorsqu'il était encore temps de parler et d'agir, se montrèrent bruyants dans leurs reproches. C'était le Prince, disaient-ils, qui avait livré à la boucherie tant de milliers de ses concitoyens. Pour se sauver, ils insinuaient qu'il complotait actuellement l'abandon du pays au pouvoir du traître français, et lui seul, affirmaient-ils, était un obstacle insurmontable à une paix honorable avec l'Espagne.

Une lettre, apportée par un messager inconnu, fut produite à l'assemblée des États, en pleine séance, et déposée sur la table du greffier pour être lue à haute voix. Après la lecture des premières lignes, ce fonctionnaire hésita à continuer. Plusieurs membres lui ordonnèrent formellement de s'arrêter ; car on voyait bien que la lettre n'était qu'un libelle violent et calomnieux contre d'Orange, en même temps qu'elle

contenait un appel pressant en faveur des propositions de paix alors débattues à Cologne. Le Prince, seul de toute l'assemblée, conservant son sang-froid, ordonna qu'on lui apportât la pièce en question, et sur-le-champ la lut lui-même à haute voix, du commencement jusqu'à la fin. Puis il prit occasion de là pour énoncer son opinion au sujet des calomnies incessantes auxquelles il était en butte. Il fit spécialement allusion à l'accusation si souvent répétée qu'il était le seul obstacle à la paix, et il répéta qu'il était prêt en ce moment même à quitter le pays, et à fermer la bouche pour jamais, si, en agissant ainsi, il pouvait être utile à son pays et lui rendre un repos honorable. Les cris d'indignation ainsi que les protestations d'attachement et de confiance qui faisaient explosion à l'instant dans l'assemblée, lui donnaient cependant la conviction que l'affection pour sa personne était profondément enracinée dans le cœur de tous les patriotes néerlandais, et qu'il n'était pas au pouvoir des médisants de lui faire perdre confiance dans cet attachement.

Pendant ce temps, on ne cessait de réclamer son appui pour rétablir l'ordre dans la ville de Gand, ce foyer d'anarchie. Après sa visite pendant l'hiver précédent et le départ, qui en avait été la conséquence, de Jean Casimir pour le Palatinat, les dispositions pacifiques prises par le Prince avaient tenu bon pour quelque temps. Au commencement de mars cependant, Jean de Hembyse, ce fauteur de désordre, avait de nouveau poussé la populace à la sédition. On se mit de nouveau à piller les propriétés des catholiques, clercs ou laïques; on se mit de nouveau à maltraiter les personnes des catholiques de toutes les conditions. Le magistrat, avec le premier sénateur Hembyse à sa tête, encourageait plûtôt qu'il ne cherchait à réprimer les troubles ; mais d'Orange, aussitôt qu'il eut connais-

sance officielle des évènements, se hâta de leur adresser des paroles pleines de sagesse et de sérieuses exhortations. Il avouait que les habitants de la province avaient raison d'être mécontents de la présence et de la soldatesque wallonne. Il convenait que la violence et les menaces des tyrans étrangers rendaient fort difficile à d'honnêtes bourgeois de gagner de quoi vivre. En même temps, il exprimait son étonnement de voir que des hommes raisonnables cherchaient un remède à de tels maux dans des troubles qui nécessairement entraîneraient la ruine totale du pays. « Ce serait imiter à peu près, faisait-il observer, le malade qui, par impatience, arracherait les bandages de ses blessures, ou le maniaque qui, au lieu de permettre qu'on le guérît, se plongerait une dague dans le cœur. »

Ces exhortations exercèrent un effet salutaire pour un moment, mais les choses allèrent bientôt de mal en pis. Hembyse, redoutant l'influence du Prince, se permit bruyamment d'injurier un homme dont il n'avait jamais été capable d'apprécier le caractère. Il l'accusa d'intrigues avec la France à son propre bénéfice, d'être un papiste déguisé, de désirer l'établissement de ce qu'il appelait une «paix de religion,» uniquement pour rétablir l'idolâtrie romaine. Dans toutes ses folles extravagances, le démagogue était très puissamment secondé par l'ex-moine. Les invectives que Pierre Dathénus lançait du haut de la chaire sur la tête de Guillaume le Taciturne étaient incessantes et effrénées. Il le dénonçait — ainsi que souvent il l'avait fait auparavant — comme un athée au fond du cœur ; comme un homme qui changeait de religion aussi aisément que de vêtements ; comme un homme qui ne connaissait pas de Dieu, et qui n'avait de culte que pour la raison d'État, sa seule idole ; comme un politique exclusif qui arracherait sa chemise

de ses reins et la jetterait au feu, s'il pouvait la supposer souillée de religion.

Quelque déraisonnables qu'elles fussent, des dénonciations aussi véhémentes, sorties de la bouche d'un prédicateur qui était à la fois populaire et relativement sincère, ne pouvaient manquer de frapper l'imagination de la partie la plus impressionnable de ses auditeurs. La faction d'Hembyse devint triomphante. Ryhove — ce scélérat dont les mains étaient encore teintes du sang tout récemment versé de Visch et de Hessels — fit plus de tort à la cause de l'ordre qu'il ne lui rendit service. Il s'opposa au démagogue qui bavardait sans cesse de la Grèce, de Rome et de Genève, pendant que son associé clérical dénonçait Guillaume d'Orange, mais il s'opposa en vain. Une tentative faite pour s'emparer de la personne d'Hembyse échoua ; cependant, grâce à l'influence de Ryhove, on envoya un messager à Anvers au nom d'une faction considérable de la population de Gand ; on invoqua une fois de plus les conseils et la présence de l'homme vers lequel se tournaient instinctivement tous les cœurs, de tous les recoins des Pays-Bas, à l'heure de la nécessité.

Le Prince s'adressa de nouveau à eux dans un langage dont personne que lui ne pouvait se servir avec autant d'effet. Il leur dit que sa vie, passée à rendre des services et à faire des sacrifices, témoignait assez de sa fidélité. Pourtant il croyait nécessaire — pour répondre aux calomnies mises en circulation contre lui — de répéter de nouveau que, selon lui, on ne pouvait négocier aucun traité de paix, de guerre ou d'alliance, si ce n'est avec le consentement du peuple. Sa conduite en Hollande et en Zélande avait prouvé, disait-il, sa bonne volonté de toujours consulter les vœux de ses concitoyens. Quant à la question religieuse, il était presque incroyable qu'il y eût quel-

qu'un qui doutât de son zèle à l'endroit de la religion pour laquelle il avait tant souffert. « Je désire, continuait-il vivement, qu'on compare ce qui a été fait par mes accusateurs pendant les dix années écoulées avec ce que j'ai fait moi-même. En ce qui touche le véritable avancement de la religion, je ne le céderais à personne. Ceux *qui m'accusent si hardiment n'ont d'autre liberté de parler* que celle qui leur a été acquise par le sang de mes parents, par mes travaux et mes dépenses excessives. C'est à moi qu'ils doivent d'oser parler à tort et à travers. » Cette lettre (qui était datée du 24 juillet 1579) contenait l'assurance que son auteur se rendrait bientôt à Gand.

Le jour suivant, Hembyse exécuta un *coup d'État*. Ayant à sa disposition une troupe d'environ deux mille soldats, il s'empara inopinément de la personne de tous les magistrats et autres notables peu partisans de sa politique ; après quoi, au mépris de toutes les lois, il intalla un nouveau conseil de huit fonctionnaires irresponsables, d'après une liste préparée par lui-même, tout seul. C'était là sa manière de renforcer la liberté démocratique de la Grèce, de Rome et de Genève, si chère à son cœur. Il fit publier ensuite une proclamation en quatorze articles, pour justifier ce procédé arbitraire. On y déclarait que l'objet de cette mesure quelque peu irrégulière « était de prévenir l'établissement de la paix de religion, qui n'était qu'un moyen de replanter le papisme déraciné et la tyrannie d'Espagne extirpée. » Bien que les arrangements pris ne fussent pas en parfaite harmonie avec les formes et coutumes légales, cependant ils trouvaient leur justification dans le fait qu'il avait été impossible, par d'autres moyens, de conserver les anciennes libertés et la liberté religieuse. Au même moment, un pamphlet, préparé auparavant pour la circonstance par Dathénus, fut répandu à profusion,

3.

Dans cette production, on défendait avec effronterie la révolution arbitraire effectuée par le démagogue, tandis qu'on déversait comme d'ordinaire les injures les plus viles sur le caractère d'Orange. Pour empêcher le traître de venir à Gand et d'y établir ce qu'il appelait sa paix de religion, il avait été urgent et sage de prendre ces mesures irrégulières.

Voilà par quelles menées Jean Hembyse et par quelles calomnies Pierre Dathénus cherchaient à contrecarrer les efforts patriotiques du Prince ; mais ni la conduite démagogique de Jean, ni les libelles de Pierre, ne devaient réussir dans l'occurrence. Guillaume le Taciturne traita les médisances du moine frondeur avec un mépris plein de dignité. « Ayant appris, » dit-il au magistrat de Gand, « que Pierre Dathénus m'a dénoncé comme un homme sans religion et sans foi, et plein d'ambition, et qu'il a ajouté à cela d'autres phrases peu en conformité avec l'habit qu'il porte, je ne crois pas nécessaire de répondre autre chose cette fois, sinon que je m'en rapporte volontiers au jugement de ceux qui me connaissent. »

Le Prince arriva à Gand, d'autant plus puissant que Hembyse et ses partisans avaient mis tout en œuvre pour empêcher son arrivée. Sa présence eut un effet magique. Le démagogue et toute sa bande s'évanouirent comme des oiseaux nocturnes aux premiers rayons du soleil. Hembyse n'osa pas regarder en face le père de son pays. D'Orange réprimanda le peuple dans ce langage vigoureux et indigné dont ses vertus publiques et privées, son énergie et ses hautes vues autorisaient l'emploi de la part d'un pareil chef politique. Il se débarrassa sans retard du conseil des dix-huit, — cette institution gréco-romano-genevoise d'Hembyse, — et resta dans la ville jusqu'à ce que des élections régulières, conformément aux privilèges locaux, eussent eu lieu. Hembyse, qui s'était effacé à

son approche, fut pourtant découvert par ses propres compagnons. Il s'était échappé secrètement pendant la nuit qui avait précédé l'arrivée du Prince, et il fut trouvé blotti dans une cabine de navire, demi-mort de frayeur, par un cabaretier qui avait été un de ses chauds partisans. « Il ne s'agit pas de se cacher, » s'écria l'honnête ami, en saisissant le tribun du peuple par les épaules, « il ne s'agit pas de décamper pendant la nuit. Vous nous avez tous fourrés dans le bourbier, vous devez revenir et en subir les conséquences avec ceux qui vous ont soutenu. »

C'est dans cet état d'affaissement que le boursoufflé démagogue, qui avait rempli la moitié de la Flandre de ses clameurs et de ses colères, fut traîné devant le prince patriote. Il essuya de sérieuses et amères réprimandes, mais il se sentit passablement soulagé lorsqu'on lui permit de s'en aller sain et sauf. Jugeant du sort probable qui lui était réservé, d'après sa pratique ordinaire et d'après celle de ses partisans dans des cas analogues, il ne s'était attendu à rien moins qu'au gibet. Cependant ce châtiment ne devait lui être infligé que plus tard, par d'autres mains, et après qu'il eût joint à la liste de ses crimes la trahison de son pays et une rétractation honteuse de toutes ses professions de foi violentes en faveur de la liberté civile et religieuse. Pour le moment, il fut autorisé à s'en aller librement. En compagnie de son clérical frère, Pierre Dathénus, il se rendit en toute hâte auprès de son excellent ami, Jean Casimir, qui les reçut tous deux à bras ouverts et leur accorda à chacun une pension.

L'ordre étant ainsi de nouveau rétabli à Gand, grâce à l'énergie du Prince, et lorsqu'aucune autre main d'homme n'avait été en état de refouler l'anarchie qui semblait avoir le dessus, Guillaume le Taciturne retourna à Anvers, après avoir accepté le gouvernement de la Flandre, qu'on l'avait engagé avec tant d'instance à ne pas refuser.

CHAPITRE III

CONFÉRENCES STÉRILES, INTRIGUES FÉCONDES.

(1579)

Les conférences de Cologne. — Intentions des parties délibérantes. — Tentative préalable d'acheter le prince d'Orange risquée par le gouvernement. — Propositions et rejet de divers articles par les plénipotentiaires. — Départ des commissaires impériaux. — Comparaison entre l'ultimatum des États et celui du gouvernement du Roi. — Clôture de ces vaines négociations. — Trahison de De Bours, gouverneur de Malines. — Théories sur la forme du gouvernement. — La déchéance de Philippe est imminente. — Abnégation d'Orange. — Attitude de l'Allemagne et de l'Angleterre. — Négociations matrimoniales entre Élisabeth et le duc d'Alençon. — D'Orange pousse à l'élection du duc comme souverain. — Ses adresses et ses discours. — Il lutte contre l'avarice et la jalousie réciproque des Provinces. — Correspondance secrète du comte de Renneberg avec le gouvernement royal. — Sa trahison à Groningue.

Depuis le commencement de mai les négociations de Cologne s'étaient péniblement traînées dans leur lente voie. Peu de gens croyaient à la possibilité de voir quelque chose de bon sortir de ces solennelles et lourdes conférences ; mais tout le monde était si las de la guerre, si désireux d'un terme à l'atrophie dans

laquelle languissait le pays, que bien des regards se tournaient avec anxiété vers la ville où l'auguste assemblée prolongeait ses majestueuses séances. Certes, si c'est dans les têtes mitrées que l'on devait trouver la sagesse, si c'est dans les hauts rangs que devait se rencontrer la puissance de calmer les passions soulevées et d'apaiser le conflit des consciences et de la prérogative royale, les conférences de Cologne eussent dû aplanir tous les obstacles et redresser tous les torts par toute l'étendue de la chrétienté. Là étaient réunis, comme plénipotentiaire de Rome, l'archevêque de Rossano, plus tard pape sous le nom d'Urbain VII ; comme ambassadeur de Sa Majesté Catholique, Charles d'Aragon, duc de Terra Nova, assisté de cinq conseillers ; comme envoyés des États-Généraux : le duc d'Aerschot, l'abbé de Sainte-Gertrude, l'abbé de Marolles, le docteur Bucko Aytta, Gaspard Schetz, seigneur de Grobbendonck, et le savant Frison Aggeus d'Albada avec sept autres hommes de grande sagesse. On y voyait leurs Altesses Sérénissimes les électeurs et archevêques de Cologne et de Trèves avec l'évêque de Wurzbourg. Enfin Sa Majesté Impériale y comptait de nombreux ambassadeurs, à la tête desquels figurait le comte Othon de Schwarzenbourg.

De sainteté, de sérénité, de dignité, de science et de jurisprudence, il n'y avait donc point manque : Un pape *in posse* entouré d'archevêques, de princes, de ducs, de juristes et de canonistes *in esse*, en nombre suffisant pour refaire le monde, si c'était à l'aide de pareils outils que les mondes se refont ; des médecins de quoi fournir en abondance illimitée des protocoles, des répliques, des notes et des apostilles ; si c'était par de pareils moyens que pouvaient se fermer les plaies saignantes d'un pays aux abois. Des rames de papier barbouillées de tous les barbaris-

mes du langage juridique pouvaient-elles étouffer et mettre en terre une querelle qui devait son origine à l'antagonisme de deux éléments fondamentaux de la nature humaine ? Dans ce cas, les envoyés étaient de taille à griffonner sans fatigue jusqu'à ce que les rames empilées prissent des formes pyramidales. Une seule et même idée peut-elle recevoir un supplément de vie en se présentant sans cesse sous de nouveaux aspects ? Les marchands de paroles, habiles à revêtir de mille habits divers une pauvre idée, étaient en abondance. Au fond, les envoyés venus d'Espagne, de Rome et de Vienne, n'apportaient avec eux que deux idées. N'était-ce pas un chef-d'œuvre d'habileté diplomatique que de parvenir à tirer de ce maigre sol sept longs et mortels mois de négociations ? Deux idées : l'intégrité de la prérogative de Sa Majesté et l'exercice exclusif de la religion catholique romaine, tel était l'alpha et l'oméga de leur mandat.

C'est de ces deux cordes qu'ils allaient exclusivement jouer au moins jusqu'à ce que les murs de Maestricht fussent tombés. Les envoyés accomplirent parfaitement leur mission : ils étaient venus pour remplir leurs rôles dans une solennelle comédie, et ils en parcoururent majestueusement toutes les phases. Non pas que le Roi désirât la guerre ; au contraire il en était foncièrement las. La prérogative était lasse, le romanisme était las, la conscience était lasse, l'esprit de liberté était las, mais le prince d'Orange n'était pas las, lui ! A l'exception de ce calme et placide esprit tout commençait à fléchir ; tout le sang et les trésors avaient coulé à flots pressés pendant douze brûlantes années.

Chacun cependant des deux partis avait autant de répugnance à faire des concessions que peu d'ardeur à combattre. Ce n'était certes pas le parti du Roi qui eût voulu céder. Le monarque s'était montré facile

avec les Wallons, parce que sur le point de la religion, le plus important de tous, ils n'étaient pas en dissidence, et que sur tous les autres il n'avait nullement l'intention de tenir sa parole. Quant aux négociations qui nous occupent ici, elles n'avaient d'autre but que de gagner du temps. En tirant adroitement parti des discordes religieuses du moment, on espérait comme chose très probable amener entre les provinces naguère liées par une commune union une scission définitive. « Pour les diviser, » écrivait Tassis dans une lettre toute confidentielle, « il n'y a pas de meilleur moyen que de les amuser par ces prétendues négociations de paix. Quelques-unes sont disposées à traiter par désir de repos, d'autres par crainte de la guerre, d'autres encore à cause des différends qui les séparent et qu'il importe surtout d'entretenir. » Mais ce qu'il fallait avant tout, c'était éviter que les discordes religieuses ne s'apaisassent avant la chute de Maestricht. Le siège de cette ville était le nœud de la situation. Si l'on parvenait à conclure tout tranquillement dans un coin un accord séparé avec les Wallons, tandis que Parme battait la forteresse des bords de la Meuse et que les pompeuses négociations des bords du Rhin continuaient leur cours majestueux, on espérait avoir fort avancé avant la fin de l'année l'œuvre de désorganisation si désirable.

« Quant à une suspension d'armes, » écrivait Alexandre à Terra Nova, sous la date du 21 mai, « plus elle tardera, mieux ce sera. Quant à Maestricht, c'est de là que dépend tout ce que nous possédons ou désirons posséder. Évidemment si le prince d'Orange peut secourir cette ville, il le fera. S'il le fait, jamais notre expédition actuelle ni aucune autre dans l'avenir ne sera menée à bonne fin. Aussitôt que les gens verront nos affaires aller mal, ils rentreront de nouveau dans l'union parfaite et se joindront les uns aux

autres pour arriver à réaliser toutes leurs fanfaronnades. » Avec de semblables vues, il était naturel que les rouages de Cologne marchassent avec lenteur et ne fussent pas près d'achever leur tâche.

Trop remuer la savante cendre de ces protocoles, après trois siècles de repos, ne servirait point à grand'chose. Une rapide esquisse de la marche suivie, avec l'indication sommaire de l'esprit qui animait les parties en présence, suffira à toutes les nécessités. Elles arrivèrent et s'en retournèrent avec leurs mêmes desseins diamétralement contradictoires. « Les désirs de Terra Nova et ceux des États, » dit le royaliste Tassis, « étaient en opposition radicale. Le Roi désirait que l'exercice de la religion catholique romaine fût seul autorisé et sa prérogative de monarque absolu conservée dans son intégrité. » D'autre part, les Provinces voulaient leurs chartes et une paix religieuse. C'est suivant ces deux lignes que les négociations marchèrent depuis leur début jusqu'à leur clôture, et ces deux courbes sans fin, véritables asymptotes, eussent pu leur servir d'orbite pendant des siècles, sans qu'elles vinssent jamais à se trouver en un point de coïncidence. Aucune des deux parties n'était encore vaincue. Les Provinces qui venaient de s'unir n'étaient pas plus disposées qu'auparavant à accepter le Saint-Office comme une de leurs institutions nationales .La faction despotique n'était pas encore prête à renoncer à l'établir. Repoussée mais non découragée, l'Inquisition, assise sur le seuil des Provinces comme une vieille hideuse, menaçait de sa rage impuissante ce sol d'où elle était chassée pour jamais ; et pendant ce temps les trois inexorables : l'Espagne, l'Empire et Rome, assises à Cologne comme trois Parques industrieuses, quenouille en main, filaient et coupaient, sombres et soucieuses, le fil des destinées humaines.

La première démarche dans la voie des négociations

avait été secrète. S'il y avait un moyen quelconque de détacher le prince d'Orange du parti qu'il avait embrassé, s'il était à vendre à quelque chiffre que pût monter le prix, et si par là on pouvait l'amener à abandonner une cause chancelante et à quitter le pays qui l'avait vu naître, il n'avait qu'à parler, qu'à fixer lui-même ses conditions ; c'est ce qu'on lui fit savoir indirectement, mais de la façon la plus nette. Nous avons vu ce qu'avaient amené les propositions du même genre faites naguère par Don Juan d'Autriche. Il n'y avait probablement personne au monde qui se souciât d'adresser directement au père de sa patrie des propositions aussi déshonnêtes. Les d'Aerschot, les Melun, les Lalaing et une nuée d'autres nobles avaient leur prix, et se passaient aisément de main en main, mais auprès de Guillaume d'Orange une démarche directe n'était pas chose aussi facile. On savait, comme lui-même le déclara peu de temps après dans sa fameuse Apologie, que « ni pour les biens ni pour la vie, ni pour femme ni pour enfant, il ne vouldrait mêler en son breuvage une seule goutte du venin de trahison. » Néanmoins on parvînt à lui faire clairement entendre « qu'il n'y avait de ce qu'il pouvait demander pour lui personnellement, qu'on ne fût prêt à lui accorder. » Restitution de tous ses biens confisqués, mise en liberté de son fils captif, parfaite indépendance pour lui-même sous le rapport du culte, payement de toutes ses dettes, remboursement de toutes ses anciennes avances, sans compter les autres désirs qu'il pourrait encore former, tout lui était offert ; s'il préférait se retirer en pays étranger, son fils serait mis en possession de toutes ses villes, terres et dignités, et lui-même recevrait une indemnité en Allemagne, et en outre, comme gratification, un million en argent comptant. L'envoyé de l'Empereur, le comte de Schwartzenbourg, engageait son honneur et sa

réputation personnels en garantie du fidèle accomplissement de toutes les promesses faites au Prince.

Rien n'y fit. Tout ce que purent insinuer les commissaires impériaux aux serviteurs et aux proches parents du Prince échoua complètement. Il n'était pas homme à se laisser induire à négocier pour lui seul pour son propre profit. Si les États étaient satisfaits, il l'était aussi. Il n'avait d'autres conditions à poser que les leurs ; « et qu'il n'entendoit ni directement ni indirectement se séparer de la cause commune de laquelle il jugeoit dépendre son mal ou sa félicité. » Il savait que le but de l'ennemi était uniquement d'enlever au pays la tête qui le dirigeait, et il ne voulait point tremper dans ce complot. Cependant, il ne voulait pas que sa personne fût un obstacle à la conclusion d'une paix honorable. Il était prêt à résigner les charges dont il n'était investi qu'à la demande du pays tout entier, si cette démission pouvait donner plus de chances de succès aux négociations. « Le Prince de Parme et les Provinces *désunies*, » disait-il aux États-Généraux, « affectent de ne regarder cette guerre que comme dirigée contre mon nom et ma personne seuls, comme si la question était exclusivement celle du nom et de la personne du général. S'il en est ainsi, considérez d'abord, je vous prie, si cela ne provient pas de ma fidélité constante à la patrie. Néanmoins, si je suis un obstacle, je suis prêt à disparaître. Par conséquent, si dans le but d'enlever à l'ennemi tout motif de reproche, vous croyez devoir choisir un autre chef et conducteur de vos affaires, *je vous promets de le servir et de lui obéir de tout mon cœur.* De cette façon nous ne laisserons à l'ennemi aucun moyen de fomenter les dissensions parmi nous. » Tel fut le langage qu'il tint à ses ennemis et à ses amis ; l'histoire a au moins cette fois à enregistrer un homme que les rois n'étaient pas assez riches pour acheter.

Le 18 mai, les envoyés des États à Cologne produisirent quatorze articles, demandant la liberté de religion et le maintien des anciennes chartes. La Religion, disaient-ils, était l'affaire de Dieu, non des hommes ; à Dieu, le Roi était soumis aussi bien que le peuple. Le Roi et le peuple, *et par peuple on entendait tous les individus du pays, sans exception,* » — étaient également tenus à servir Dieu suivant leur conscience.

Les envoyés impériaux trouvèrent ce langage extrêmement répréhensible, et refusèrent, en leur qualité d'arbitres, d'admettre à la discussion les quatorze articles. D'autres points formulés par Terra Nova et ses collègues, comme expression des exigences du parti du Roi et de Rome, furent alors présentés à leur tour et éprouvèrent le même sort. Les arbitres impériaux se mirent enfin en avant et produisirent deux faisceaux de propositions, approuvées au préalable par les plénipotentiaires de l'Espagne. Dans le faisceau politique on insistait sur l'obéissance due au Roi « comme au temps de l'empereur Charles. » Dans le faisceau religieux on déclarait que « la religion romaine — *à l'exclusion de toutes autres* — serait à l'avenir pratiquée dans toutes les provinces. » Les envoyés des États trouvèrent ces deux chapitres moins acceptables encore que les conditions de Terra Nova, et exprimèrent leur étonnement « de la mention que l'on osait faire des édits impériaux — comme si l'on n'avait pas versé déjà trop de sang à cause de la religion. »

Les plénipotentiaires des Pays-Bas donnèrent, en outre, clairement à entendre aux commissaires impériaux que si la paix tardait à se conclure « les États déclareraient incontinent le Roi déchu de sa souveraineté ; » dégageraient à toujours le peuple de ses serments d'allégeance et appelleraient probablement le duc d'Anjou en sa place. Les États-Généraux, aux-

quels on avait envoyé les propositions impériales, rejetèrent à leur tour les articles en s'appuyant d'arguments logiques et historiques d'une accablante prolixité.

L'appel ainsi fait par les plénipotentiaires de l'Empire et de l'Espagne aux États-Généraux, directement et même à la population des diverses provinces, avait été tenu caché aux plénipotentiaires des Pays-Bas ; aussi souleva-t-il leur colère. Ils se plaignirent vivement de ce mépris de l'étiquette diplomatique, et leur indignation se donna plus libre cours encore, dès qu'ils se virent soutenus par la réponse des États-Généraux entièrement conforme aux leurs propres.

Le 13 novembre 1579, les envoyés des États furent introduits dans la chambre du conseil des commissaires impériaux pour y entendre les derniers lieux communs officiels de ces députés. Pendant sept mois, déclarèrent ceux-ci, ils avaient en vain attendu l'adhésion des envoyés des Pays-Bas à leurs demandes si modérées. Leur patience était à bout. De plus, leurs intentions conciliatrices n'avaient cessé d'être dans toutes les Provinces le sujet de satires amères, les autorités de plusieurs villes avaient été jusqu'à déclarer publiquement que les citoyens préféraient mille morts à l'acceptation de pareilles conditions. En conséquence, les pacificateurs déclaraient en se louant infiniment de leur propre intégrité, de leur sagesse et de leur bienveillance, qu'ils remettaient tout « entre les mains de Dieu et des parties intéressées. »

A ce long adieu, la réponse fut brève et quelque peu acerbe ; « s'ils avaient su, » dirent les députés des États, « que leurs Altesses Sérénissimes n'avaient que ces intentions et le duc de Terra Nova que ces pouvoirs restreints, toute l'affaire, bien loin de durer six mois, n'eût pas duré six jours. » Ainsi finirent les conférences. Les commissaires impériaux s'en retour-

nèrent, sauf Schwartzenbourg, qui prolongea de quelques jours son séjour à Cologne en même temps que cinq des députés des États, désireux de faire personnellement leur paix avec le Roi. Est-il besoin de faire remarquer qu'à la tête de ces pécheurs repentants figurait le duc d'Aerschot? En partant la députation des Pays-Bas remit à Schwartzenbourg l'ultimatum des États-Généraux; il suffit d'en comparer les conditions avec celles que les médiateurs impériaux offraient comme le point extrême de ce que l'on pouvait obtenir de l'Espagne, pour se convaincre que jamais ces faux semblants de négociations ne pouvaient aboutir. L'éloignement des troupes étrangères ; la restitution de tous les biens confisqués ; la ratification formelle et sans équivoque de la pacification de Gand et de l'Édit perpétuel ; l'admission des nationaux seuls aux emplois publics ; une formule de serment promettant fidélité au Roi et aux États-Généraux ; le libre exercice de la religion réformée et de la confession d'Augsbourg dans tous les lieux où elles étaient actuellement pratiquées en public, telles étaient, en somme, les demandes du parti patriote.

Dans les instructions secrètes remises aux députés des États, on leur recommandait surtout de bien faire sentir à Sa Majesté l'absolue nécessité, si elle voulait conserver les Provinces, de tolérer la pratique de la croyance de Calvin et de celle de Luther. « La nouvelle religion a jeté des racines trop profondes, » disait-on, « pour qu'on les puisse arracher sans détruire le pays tout entier. »

Ainsi, après sept longs mois de négociation, après des milliers de pages de protocoles et de mémoires, les augustes diplomates en étaient revenus chacun au point d'où il était parti. D'un côté la prérogative sans limites et le catholicisme sans concurrent, de l'autre la liberté constitutionnelle avec une égale liberté de

conscience pour les catholiques et pour les protestants, telles étaient les prétentions respectivement formulées dès l'origine des conférences, par les partis en présence, telles étaient celles auxquelles, à la clôture de ces dernières, ils s'accrochaient avec une égale ténacité.

Le Congrès avait coûté gros. Tout en faisant fort peu pour le progrès politique ou religieux de l'humanité, on avait pendant sept mois amplement fêté à Cologne la bouteille et la table. L'Évêque de Würtzbourg avait consommé : « Quatre-vingts aimes de vin du Rhin et vingt grandes tonnes de bière. » Les députés des États avaient dépensé 24,000 florins. L'Archevêque de Cologne, 40,000 thalers. En définitive, les délibérations firent beaucoup de tort à la cause des Provinces, et « un grand personnage » écrivit aux États-Généraux que le Roi n'avait eu d'autre but que de créer des dissensions. C'était là une exagération, car Sa Majesté n'eût pas demandé mieux que de recevoir tout le pays à composition aux conditions que les Wallons avaient acceptées. Quoi qu'il en soit, les provinces méridionales ayant conclu leur traité séparé, les Pays-Bas furent pour jamais scindés en deux. Maestricht tomba. La discorde et la défiance prirent possession du pays.

Pendant le cours de l'année, d'autres dures épreuves étaient venues encore accabler les États. La trahison faisait chaque jour de hideuses apparitions dans les rangs mêmes de ceux qui jadis avaient activement travaillé à la cause de la liberté. Non seulement les grands chefs du parti wallon des Malcontents, et avec eux le vénal d'Aerschot et l'hésitant d'Havré avaient conclu avec Parme leur réconciliation privée, mais l'épidémie de trahison gagna des soldats tels que le seigneur De Bours, celui-la même auquel était dû l'inappréciable service d'avoir sauvé la citadelle d'An-

vers. Il était gouverneur de Malines pendant que le comte de Renneberg était gouverneur de la Frise. Tous les deux ils possédaient la confiance entière d'Orange et des États, tous les deux ils étaient sur le point de la payer par la plus basse des défections.

On savait déjà que Parme avait été en rapport avec De Bours ; mais Renneberg était encore vierge de tout soupçon. « Le Prince, » écrivait le comte Jean, « est abandonné par toute la noblesse, sauf par le Stathouder de Frise et par moi, et hors de là il n'a personne à qui il puisse se fier. » Les deux frères allaient se sentir rudement secoués de leur sécurité en ce qui regarde Renneberg, mais auparavant la trahison d'un officier de moindre importance devait causer au parti national un dommage grave, quoique de moins longue durée.

Dans Malines vivait un frère, de l'ordre des Carmes, d'un caractère audacieux et d'une grande éloquence ; un homme qui, « grâce à la langue perfide et venimeuse, parvenait à faire du peuple tout ce qu'il voulait. » Ce moine redoutable, Pierre Lupus ou Wolf, comme on l'appelait, avait formé le dessein de faire rentrer Malines sous l'autorité du prince de Parme, et d'obtenir comme récompense l'évêché de Namur. C'est dans ce but qu'il avait su se rendre maître de l'esprit de De Bours, homme courageux, mais sans principes. Une correspondance ne tarda pas à s'ouvrir entre Parme et ce gouverneur, et bientôt des troupes espagnoles furent admises dans la ville. En vain, au nom de l'Archiduc et des États, le prince d'Orange s'efforça-t-il de ramener à ses devoirs cet officier aveuglé. En vain le conjura-t-il par des lettres répétées de ne point ternir la gloire qu'il avait si noblement conquise au service de la bonne cause. Un vieil ami de De Bours, catholique comme lui, intervint aussi. Ce gentilhomme, nommé De Fromont, lui écri-

vit à plusieurs reprises ; mais De Bours, en réponse, lui exprima sa surprise de ce que lui, Fromont, qu'il avait toujours regardé comme un bon catholique et un gentilhomme de vertu, tentât de le maintenir en rapport avec le prince d'Orange et ses suppôts hérétiques. Il déclara que sa résolution était bien prise, et qu'il avait reçu de Parme la garantie de son maintien dans le poste qu'il occupait, et même d'une promotion dès que la chose serait possible.

De Fromont le fit à son tour ressouvenir des fréquents retours de la fortune, et lui exprima ses craintes de voir cette promotion dont il se vantait n'être au fond qu'une honteuse dégradation. Il reprocha ironiquement au nouveau fanatique de romanisme ses efforts antérieurs si puissants pour établir le calvinisme. Il lui rappela qu'il avait fondu les statues d'argent de la cathédrale de Malines, y compris la fameuse châsse de saint Rombaut que le prince d'Orange avait toujours épargnée. « Je ne dis pas combien vous retirâtes pour votre part de cet indigne pillage, » poursuivait Fromont indigné, « car les enfants mêmes vous le crient aux oreilles quand vous passez par les rues ; on sait bien que si Dieu lui-même eût été changé en or vous l'eussiez mis en poche. »

Ce langage était un peu crû, mais non moins vrai pour cela. La fameuse châsse de saint Rombaut, trésor de vermeil enrichi de pierres précieuses et que l'on évaluait à 70,000 florins, avait été successivement respectée et par les fanatiques iconoclastes et par les Espagnols cupides qui s'étaient disputé la ville. Elle venait d'être fondue et prise par Pierre Lupus, le frère carme, et De Bours, le fervent catholique dont les lèvres ne s'ouvraient que pour des protestations de dévouement à l'ancienne Église et d'horreur pour l'hérésie.

Les efforts d'Orange et des États restèrent vains. De

Bours livra la ville et courut vers Parme qui le reçut avec grande amitié et lui donna, outre un régiment d'infanterie, la somme de cinq mille florins, prix convenu de sa trahison ; il lui exprima en même temps son étonnement de ce qu'il eût atteint son camp vivant.

La carrière ultérieure de De Bours fut courte ; il trouva la mort deux ans plus tard dans la tranchée devant Tournai. Malines, la ville archiépiscopale, était donc passée aux mains des royalistes, mais le brave Van der Tympel, gouverneur de Bruxelles, la reprit par surprise moins de six mois après l'évènement et y rétablit le pouvoir des États. Pierre Lupus le carme, armé jusqu'aux dents et combattant bravement à la tête des partisans du Roi, fut tué dans les rues, et de cette façon perdit ses chances à la mitre namuroise.

Pendant que les négociations de Cologne se traînaient lentement, le Prince n'était pas resté inactif, et il avait obtenu des Provinces que pour le cas où le majestueux congrès ne réussirait pas à rétablir la paix, le Roi serait déclaré déchu du trône. De cette façon elles n'auraient plus de chef. Cependant personne ne songeait à la forme républicaine. Le conflit n'avait point pour objet des théories mais des faits ; car la guerre ne tendait pas à révolutionner mais à conserver, pour autant du moins qu'il s'agît de droits politiques. Quant à la religion, les Provinces, de pas en pas en étaient arrivées à réclamer la liberté de conscience pour tout le monde. La religion, disaient-elles, est chose divine et non humaine, et dans laquelle roi ni peuple ne peuvent rien l'un sur l'autre, et sont tous deux sujets de Dieu seul. En politique il en était tout autrement. Le droit de souveraineté héréditaire continuait à être reconnu comme une réalité. Toutefois l'esprit de liberté commençait à parler son véritable langage. Il réclamait déjà hautement le droit naturel des hommes à être gouvernés suivant les lois de la raison, de la jus-

tice divine. Si le prince était un pasteur, au moins devait-il être légal de lui enlever sa houlette quand il égorgeait le troupeau qu'il était appelé à protéger.

« Pour quelles raisons, » disaient les États-Généraux, « les Provinces devraient-elles supporter les continuelles persécutions de leur souverain, avec leur accompagnement de vols, d'incendies, de meurtres et d'égorgements? Pourquoi, étant ainsi opprimées, continueraient-elles à donner à leur souverain, précisément *comme s'il agissait de façon parfaite*, l'honneur et le titre de seigneur du pays? » Du reste si l'hérédité du pouvoir était un fait reconnu, il en était de même des anciennes chartes. Maintenir et non pas renverser le contrat politique, voilà ce que voulaient les États. « *Je maintiendrai* » était la devise du blason d'Orange. Qu'il y eût contrat entre le Prince et son peuple, et que le souverain n'occupât son office qu'à la condition d'y faire son devoir, c'est ce qu'on se déclarait non tout bas et en se le murmurant à l'oreille, mais tout haut et sur la place publique. « Il est bien connu de tout le monde, » disait deux ans plus tard la fameuse déclaration d'indépendance, « que si Dieu commet un prince au gouvernement d'un pays, c'est pour le protéger contre tout mal, comme un berger protège ses brebis. Les sujets ne sont point commis par Dieu pour le profit du prince, mais bien le prince pour celui des sujets, sans lesquels il n'y a point de prince. Que si le prince viole les lois, le plus mince de ses sujets peut le renier et refuser de le reconnaître plus longtemps comme prince. »

Guillaume d'Orange ne méconnut jamais ces vérités, mais son plan de gouvernement comportait un chef permanent, et comme il devenait évident que le souverain espagnol ne tarderait pas à être frappé de déchéance, il était nécessaire de se fixer sur le choix d'un remplaçant. « Quant à gouverner ces provinces

en forme de république, » disait-il, parlant au nom des États-Généraux, « ceux qui connaissent la condition des privilèges et les ordonnances du pays, peuvent aisément comprendre qu'il est pour ainsi dire impossible de se passer d'une tête ou surintendance unique. » Mais en même temps, il donnait clairement à entendre, que cette « tête ou surintendance » ne devait pas être celle d'un monarque, seul maître, mais uniquement celle du premier magistrat héréditaire d'une libre communauté politique.

Où trouverait-on ce chef magistrat héréditaire ? Le Prince écarta complètement ses propres titres. Cette charge était à sa portée, et sans difficultés il se fût fait élever à la souveraineté de tous les Pays-Bas. Peut-être même eût-il à cette époque bien fait de faire valoir ses droits et d'accepter la souveraineté dont Philippe s'était déchu lui-même. Comme il ne croyait pas à la possibilité d'une république, il eût pu honnêtement prendre en ses propres mains le sceptre qu'il regardait comme indispensable. Mais son abnégation personnelle fut absolue. Non seulement il déclina la souveraineté, mais à diverses reprises il se déclara prêt à résigner toutes ses charges, si l'on croyait pouvoir lui donner avantageusement un successeur. « Que personne ne pense, » disait-il dans un remarquable discours aux États-Généraux, « que mon bon vouloir soit en quoi que ce soit changé ou diminué. Je consens à obéir, aussi bien que le moindre des seigneurs ou gentilshommes du pays, à celui qu'il vous plairait de choisir. Vous n'avez qu'à requérir mes services partout où vous en aurez le plus besoin ; pour garder une province comme pour une simple ville, ou en quelque autre qualité que vous puissiez me croire utile. Je promets de faire mon devoir, de toute ma force et habileté, comme Dieu et ma conscience me sont témoins que je l'ai fait jusqu'à ce jour. »

Les négociations conduisant à une prompte déchéance de Philippe ; la République n'étant dans l'esprit de personne ; le prince d'Orange ne voulant point étendre la main vers le sceptre ; qui donc allait recevoir ce signe d'une souveraineté bientôt disponible ? On avait essayé d'un prince allemand ; placé à la vérité dans une position assez anormale, il ne s'était guère montré capable de fournir un soutien aux Provinces. Pouvait-on trouver rien de plus insignifiant que Mathias ? Du reste, son frère Rodolphe n'était rien moins que favorablement disposé. C'était toutefois une raison pour le ménager ; car traiter l'Archiduc avec dédain, maintenant qu'il était à demi établi dans les Provinces, c'était encourir la colère de l'Empereur. D'autre part ce n'était point s'attirer sa bienveillance que de donner un plus haut rang à son frère ; car, Rodolphe adversaire de la prérogative et du pape, c'était chose absolument impossible. Il n'y avait pas non plus trop à espérer de la part des princes protestants d'Allemagne. Il était passé le temps de leurs généreuses sympathies pour ceux qui continuaient la grande lutte commencée par Martin Luther. La génération actuelle des protestants allemands était plus disposée à écraser chez elle le schisme calviniste qu'à le défendre au dehors contre ses oppresseurs. Les hommes préféraient se battre sur l'os maigre des disputes théologiques, qu'à courir aider leur père sur le champ de bataille. « Je ne sais ,» disait Gualtherus, « ce qui est le plus déplorable, des calamités des Pays-Bas, ou de la bestiale stupidité des Allemands. Grâce aux folles querelles sur des abstractions dogmatiques, ils sont pour la plupart tout prêts à verser le sang et à se ruer sur leurs frères. La haine des Luthériens en est à un tel point qu'ils souffriraient plutôt les papistes que nous. »

En Angleterre, les Provinces inspiraient la plus

grande sympathie, et, quoique la forme du gouvernement y fût encore arbitraire, il était difficile d'y réprimer l'instinct de la liberté civile et religieuse qui toujours a caractérisé la race anglo-saxonne. Sur plus d'un des champs de bataille de la liberté dans les Pays-Bas on avait vu combattre pour le droit des soldats nés des flancs d'une Anglaise. Le sang et les trésors des hommes d'Angleterre avaient coulé à profusion pour la cause de ceux que la communauté de race et de religion leur rendait chers ; mais c'étaient là des efforts individuels. Jusqu'ici la Reine n'avait fourni qu'une faible assistance ; et au contraire elle avait presque affolé les Provinces par sa politique inconsistante tant envers elles qu'envers d'Anjou. La rivalité d'influence existante entre ce prince et la Reine dans les Pays-Bas, venait pour le moment de faire place à ces mémorables amours dont on attendait d'importants résultats, et on regardait comme certain qu'Élisabeth verrait avec satisfaction toute dignité conférée à son amant. D'Orange avait lieu d'entretenir pour sa part cette croyance. Néanmoins, comme on le sait, les principaux conseillers d'Élisabeth, quoique tous disposés à assister les Provinces, ne regardaient que d'assez mauvais œil l'union avec d'Anjou. « Le Duc, » écrivait Davidson à Walsingham (en juillet 1579), « sous le prétexte d'un mariage avec Sa Majesté, cherche évidemment à épouser les Pays-Bas ; c'est là le but et l'objet principal de sa prétendue passion, quelque bien qu'il les déguise. » Cet envoyé regardait Élisabeth et les Provinces comme en grand danger de se donner un bien mauvais maître. « Y a-t-il moyen plus sûr, » ajoutait-il, « de ruiner notre État dans ses fondements et d'empêcher et de rompre le cou à tous les bons projets que pourraient successivement nous inspirer les nécessités du temps ? »

Les provinces de Hollande et de Zélande, malgré

l'affection qu'elles portaient à Guillaume d'Orange, ne se laissèrent jamais amener par ses arguments à soutenir d'Anjou. Au fond, c'était plutôt leur affection même pour le Prince, affection qu'ils étaient décidés à ne porter qu'à leur souverain, qui leur faisait repousser toutes les prédications en faveur du rival de Guillaume, même sortant de la bouche de celui-ci. Les États-Généraux, dans un mémoire aux États de Hollande, rédigé sur les instructions du Prince, produisirent en faveur du duc français, pour le cas de la déchéance du Roi, tous les arguments ordinaires. Ils rappelèrent le traité avec d'Anjou (du 13 août 1578), les grandes dépenses que s'était déjà imposées celui-ci pour leur venir en aide, le danger de l'offenser, la possibilité de le voir dans ce cas s'allier à l'Espagne, la perspective d'avoir alors trois ennemis à combattre en campagne ouverte : les Wallons, les Espagnols et les Français, dont toutes les forces pourraient peut-être accabler alors la Hollande et la Zélande isolées. D'autre part, continuait-on, l'élection d'Anjou rendrait certaine l'amitié de la France, et cette alliance ferait trembler l'Empereur et le monarque espagnol, car ils ne sauraient envisager sans jalousie la possibilité seule d'une incorporation des Provinces dans le royaume français. D'ailleurs la position géographique de la France rendait son alliance immensément désirable. En conséquence, les États de Hollande et de Zélande étaient vivement invités à envoyer des députés à une assemblée des États-Généraux, afin d'y décider les mesures à prendre pour déclarer l'indépendance du pays contre le Roi et élire en sa place le duc d'Anjou.

Les communications officielles du prince d'Orange, soit par discours, soit par lettres aux diverses assemblées et corporations, avaient pris à cette époque une énorme extension. Souvent sa colère était excitée par

la parcimonie et la jalousie mutuelle des Provinces, la lourdeur de conception des États, et il donnait fréquemment carrière à son indignation en termes peu mesurés. Il brusquait sans crainte les corps publics. Son éloquence se distinguait par un souffle de hardiesse, de franchise et de rondeur, se préoccupant peu de blesser ou de ménager l'auditoire. Dans ses paroles il malmenait plus souvent ses auditeurs qu'il ne les caressait, car il trouvait impossible de consulter toujours en même temps et l'humeur et les hauts intérêts du peuple, et, gardien de la liberté populaire, il n'hésitait point à flétrir les vices populaires qui la mettaient en danger.

Il se plaignait de ce que les deux grands partis notaient avec soin toutes ses fautes et passaient sous silence tout ce qu'il avait fait de bien. Il protestait solennellement du sincère désir qu'il nourrissait au fond du cœur de voir s'étendre la religion qu'il professait et, avec la grâce de Dieu, espérait professer jusqu'à la fin de ses jours. Mais en même temps, rappelait-il aux États-Généraux, il n'en avait pas moins juré en devenant lieutenant-général, « de tenir sous une égale protection tous les sujets du pays, » et ce serment, il l'avait tenu. Il flétrissait la parcimonie qui mettait dans une condition misérable et humiliante le chef élu des Provinces. « L'Archiduc a été forcé, disait-il au mois d'août aux États-Généraux, « de congédier toute sa maison, faute de ressources. Quelle honte et quel déshonneur pour le pays s'il allait être contraint, par le besoin, à quitter le pays ! Il offrait de résigner tous les pouvoirs qui lui étaient délégués, mais réclamait avec insistance, si l'on voulait qu'il les conservât, une augmentation de ressources. « Il m'est impossible, » disait-il, « de servir plus longtemps sur le même pied ; me trouvant sans pouvoir ni autorité, sans moyens, sans argent, sans obéis-

sance. » Il rappelait aux États-Généraux que les ennemis, sous prétexte de traiter de la paix, ne cessaient de faire circuler le bruit calomnieux que lui seul de sa personne formait obstacle à cette paix. Que le but réel de ces vaines conférences était de semer la discorde dans le pays et de soulever les uns contre les autres les bourgeois et les familles nobles. Ainsi qu'en Italie les Guelfes et les Gibelins, qu'à Florence les Neri et les Bianchi, qu'en Hollande les Hoeks et les Kabbeljaws, avaient, par leurs malheureuses querelles, armé les citoyens contre leurs concitoyens, les frères contre leurs frères, de même les différences de religion, avec une puissance sans pareille, poussaient l'ami contre l'ami, le père contre le fils, l'époux contre l'épouse.

Il mettait les États en garde contre les propositions de paix de l'ennemi. L'Espagne n'avait, disait-il, aucun penchant aux concessions ; ce qu'elle voulait, c'était l'extirpation. Quant à lui personnellement, il n'avait qu'à perdre à la prolongation de la guerre. Ses magnifiques domaines étaient sous séquestre et, ajoutait-il simplement, il n'est personne qui ne désire jouir de son bien. Mais son fils délivré de sa lointaine captivité, était, de plus, après la gloire de Dieu et le salut de la patrie, la plus chère des préoccupations de son cœur. Enfin il approchait du déclin de la vie. Douze années s'étaient passées dans des anxiétés et des labeurs sans trève au profit de la cause. Quand la vieillesse arrive, on n'a que trop de raisons pour désirer le repos. Malgré tout cela, quand il songeait à la multitude qui se reposait en lui, il se sentait incapable de recommander sans rougir, au profit de ses intérêts privés, une paix qu'il ne croyait pas suffisamment sûre. Il pouvait, quant à lui, se mettre aisément à l'abri de tout danger, mais il en était autrement du peuple. L'existence de la religion que, grâce

à Dieu, il professait serait sacrifiée, et d'innombrables multitudes d'innocents jetés, par sa faute, sans défense aux mains des sanguinaires inquisiteurs, qui jadis avaient égorgé tant de gens et désolé si affreusement tout le pays. Quant aux incessantes insinuations que les gens se permettaient à son adresse, « à table ou dans les rues, » il faisait philosophiquement remarquer que « l'humanité avait pour la calomnie un penchant naturel, et que sa vie était la meilleure réponse à présenter à ces infamies. Écrasé de dettes comme il l'était, il ferait certes mieux, à son point de vue personnel, *d'accepter les excellentes et profitables offres* qui, tous les jours, lui parvenaient de la part de l'ennemi. » Et pour justifier pareille conduite, il n'aurait qu'à alléguer l'exemple de tant d'autres qui l'avaient abandonné après avoir trahi leur foi. Cependant, il avait refusé et refuserait toujours de prêter l'oreille aux propositions qui ne garantissaient que ses intérêts propres. Il défendrait toujours le pays, et avait fait dans ce but tout ce que lui permettait la faiblesse des ressources mises à sa disposition. Les États des provinces de la petite Union le pressaient de conserver le poste de lieutenant-général. Il y voulait bien consentir, mais à la condition, — sans laquelle il ne resterait pas un instant de plus en fonction, — d'obtenir le droit de forcer les villes à recevoir des garnisons, de forcer les provinces à payer les subsides nécessaires, et de faire en général tout ce qu'il jugeait nécessaire au salut de la patrie.

Trois conseils furent alors établis, dont l'un devait être attaché à l'Archiduc et au prince d'Orange, et les deux autres résider respectivement dans les Flandres et à Utrecht. Ils devaient être composés par Mathias et par la Province d'après une liste double de candidats présentée par les États des Provinces-Unies. Toutes les décisions devaient y être prises à la majo-

rité des voix, sans pouvoir être arrêtées par aucun conseil ou cabinet intime caché derrière le rideau. Il s'écoula néanmoins beaucoup de temps avant que ces conseils ne fussent en possession de toute leur activité. La fatale jalousie des autorités provinciales entre elles, la mesquine ambition des magistratures locales, venaient chaque jour mettre un nouvel obstacle aux progrès de la généralité. Jamais la jalousie ne fut plus funeste, jamais la défense plus inopportune. Ni le pays, ni la crise contemporaine ne prêtaient à une centralisation dangereuse. Le gouvernement local des municipalités était en réalité la seule force encore debout. Pouvait-elle disparaître, engloutie par une autorité centrale qui n'avait point d'existence ? Le pays n'avait point de centre. Y avait-il chance d'apoplexie alors qu'il n'y avait point de tête ? Le péril était plutôt dans les mutuelles répulsions de ces atomes de souveraineté, dans les tendances centrifuges qui menaient rapidement au chaos une nation à l'état de nébuleuse. La désunion et la discorde ne pouvaient manquer d'amener la plus fatale des centralisations, celle de la commune absorption par un despote lointain.

Vers la fin de novembre 1579, d'Orange tint aux États-Généraux réunis à Anvers un second discours non moins remarquable. Il traita les matières accoutumées avec sa vigueur ordinaire et avec ce charme et cette chaleur d'élocution qui rendait sa parole si persuasive et si émouvante. Il parla des nombreuses calomnies répandues sur son compte, de la hargneuse avarice des Provinces, du peu d'effet de ses fréquentes plaintes. Il leur dit franchement la grande cause de tous leurs embarras. C'était l'absence de larges sentiments patriotiques : c'était le peu de pouvoirs laissés avec défiance plutôt que conférés aux membres des États-Généraux. Ils n'étaient vraiment que des

chargés d'affaire, enchaînés par leurs instructions. Ils ne pouvaient agir qu'après en avoir longuement référé à la volonté de leurs maîtres, les autorités provinciales. Les députés de l'Union ne venaient à l'assemblée, disait-il, qu'en qualité d'avocats de leurs provinces ou de leurs villes, et non comme conseillers d'une même nation, de telle façon qu'ils ne cherchaient qu'à favoriser d'étroits intérêts au risque même de perdre les autres provinces, leurs sœurs. Les impôts, poursuivait-il, étaient inégalement assis et dépensés avec égoïsme. En cette occasion comme en toutes les autres, il déclarait soumettre son administration à l'enquête la plus sévère, et appeler sur lui-même les châtiments les plus rigoureux si l'on y pouvait découvrir la moindre malversation ; et il répétait, en outre, son ardent désir d'être déchargé de ses fonctions si l'on ne voulait lui fournir les moyens de les remplir convenablement.

Le 12 décembre 1579, il parla de nouveau avec force devant les États-Généraux. Le 9 janvier 1580, il leur adressa un long mémoire sur l'état du pays, exposant la nécessité de lever immédiatement une armée forte et aguerrie. Il fixait le nombre de soldats absolument indispensable à 12,000 fantassins, 4,000 cavaliers et au moins 1,200 mineurs. « Pesez bien, » disait-il en terminant, « tout ce que je viens d'exposer ; c'est de la plus extrême nécessité. Les gens dans leur extrême misère, accourent journellement me demander assistance, *comme si j'avais en main la toute puissance.* » En même temps, il se plaignait de ce que la lenteur des États l'empêchait de soulager les malheurs dont il avait le remède sous la main. « Enfin, mes maîtres, » continuait-il, « je vous prie de croire que ce présent mémoire n'est point un simple discours. C'est le fidèle tableau de choses qui, si l'on ne les réforme, entraîneront rapidement la ruine com-

plète du pays. Quoi qu'il en arrive, du reste, restez bien assurés qu'avec l'aide de Dieu je suis résolu à vivre ou à mourir avec vous [1]. »

Le commencement de l'année 1580 réservait au Prince un amer désappointement et aux Provinces un terrible dommage : la trahison du comte de Renneberg, gouverneur de la Frise. Ce jeune gentilhomme était de l'illustre maison de Lalaing. C'était le frère cadet d'Antoine de Hooghstraeten, le fidèle ami d'Orange. Il avait été élevé dans la famille de son cousin le comte de Lalaing, gouverneur du Hainaut, et avait reçu son titre de Renneberg par héritage d'un oncle dignitaire de l'Église catholique. Depuis plus d'une année on soupçonnait sa fidélité. On se doutait de rapports noués entre lui et le duc de Terra Nova à la première visite de cet ambassadeur dans les Pays-Bas. Néanmoins le prince d'Orange était resté sourd aux bruits qui couraient sourdement sur le comte. Lui-même en butte aux calomnies, et conservant du frère aîné de Renneberg un affectueux souvenir, il persista à conserver sa confiance à celui qui, en réalité, était indigne de son amitié. Georges de Lalaing était donc resté Stathouder de la Frise et de la Drenthe, et en possession de Groningue, la capitale de ces provinces.

Les bruits dont il était l'objet étaient vrais. Dès le

(1) Bor, XIV, 153-156. Les dépenses présumées de l'armée des États pour 1580, à répartir entre toutes les provinces, étaient de 518,000 florins par mois. Cela suffisait pour 225 compagnies d'infanterie, soit 32,162 hommes, à la solde mensuelle de 359,240 florins ; 3,750 cavaliers à 80,590 florins par mois, outre 1,200 reîtres allemands à 40,000 florins par mois ; plus d'autres dépenses accessoires. Un capitaine recevait 90 florins par mois, un lieutenant 45, un sergent 12 florins, un chirurgien 12, etc., etc. — Renom de France, MS., t. IV, c. 37.

mois de novembre 1579 il avait conclu avec Terra Nova un traité formel, aux termes duquel il devait recevcir, comme prix « de la vertueuse résolution qu'il allait prendre, » la somme de 10,000 couronnes comptant, 10,000 autres couronnes dans les trois mois et une pension annuelle de 10,000 florins. En outre, on érigerait en marquisat sa baronnie de Ville et, à la première vacature, on lui confierait l'ordre de la Toison d'Or. Le Roi devait lui conserver toutes les charges qu'il occupait au nom des États. Le contrat de vente par lequel, traitant avec un certain Guislain le Bailly, il consentait à se livrer à l'Espagne, fixait ces conditions avec toute la précision technique d'une affaire commerciale ordinaire. Renneberg se vendait comme l'on vend une paire de bœufs, et ses motifs n'étaient pas plus nobles que ne le faisait pressentir le cynisme du contrat lui-même. « Ne voyez-vous pas, » disait-il en écrivant à l'un de ses amis, « que toute cette affaire est brassée par les Nassaus dans l'intérêt de leur propre grandeur, et que partout ils se sont attribué les meilleurs morceaux ? Ils doivent être Stathouders des principales provinces ; nous devons nous contenter, nous autres, de l'Overyssel et de la Drenthe. Voilà pourquoi j'ai trouvé bon de faire ma paix avec le Roi, dont je tirerai de plus grands profits. »

La jalousie et l'égoïsme, tels étaient donc les motifs de sa « vertueuse résolution. » Peut-être, toutefois, obéissait-il à d'autres incitations plus nobles. Il était amoureux de la comtesse de Meghen, veuve de Lancelot de Berlaymont, et il avait stipulé secrètement que le gouvernement de Sa Majesté mettrait toute son influence en œuvre pour amener cette dame à l'épouser. Mais le traité conclu par Renneberg avec Guislain le Bailly ne devait pas être mis immédiatement à exécution. Il fallut l'intervention de Cornélie de

Lalaing, baronne du Monceau, sœur et mauvais génie du comte. Au commencement de février 1580, elle vint le visiter à Groningue. Elle l'implora de ne point perdre son âme en persécutant la sainte Église. Elle fit appel à son orgueil de caste, en lui représentant qu'un Lalaing ne devrait point se dégrader par la fréquentation de « tisserands et fourreurs sans naissance. » Elle était sans doute d'avis qu'il était moins dégradant de souiller ses mains bien nées en touchant le prix infâme de ses trahisons. Elle fit de nouveau miroiter à ses yeux les milliers de couronnes, le marquisat, le collier de la Toison. Elle lui parla de cette riche veuve, dont la belle main devait couronner sa défection. Sur ce dernier point le comte était destiné à subir un amer désappointement; un sort plus brillant mais plus fatal aussi attendait la comtesse de Meghen. Celui qu'elle devait épouser était de plus haut rang mais aussi de plus haute infamie ; traître comme Renneberg à la cause de la liberté, à laquelle la comtesse était dévouée, il fut même accusé d'avoir attenté aux jours de sa compagne, quand celle-ci eut vieilli, et afin de la remplacer par une plus jeune rivale.

La perfide éloquence de Cornélie de Lalaing atteignit son but, et Renneberg entra en correspondance avec Parme. C'est chose singulière que l'indulgence avec laquelle sa conduite et son caractère furent toujours appréciés, après comme avant sa trahison. Sa personne avait une grande puissance d'attrait. A une époque où la plupart des nobles de l'Allemagne et des Pays-Bas étaient adonnés à l'ivrognerie et à la débauche, et se distinguaient plutôt par la rudesse de leurs manières et la grossièreté de leur intelligence que par la politesse ou l'instruction, le comte de Renneberg était au contraire un parfait gentilhomme plein d'élégance, le Sydney de son pays, sauf pour la loyauté du caractère. Versé dans la littérature clas-

sique, musicien et poète, il était à la fois trouvère gracieux et vaillant chevalier. Il était « doux et affable dans la conversation, » d'une nature généreuse et bonne. Avec tant de dons naturels, il était mille fois regrettable que le don de la sincérité lui manquât. Jamais la trahison ne parut plus aimable, mais ce n'en était pas moins la trahison, et la plus noire. Il trahissait à l'heure du danger extrême la patrie qui s'était confiée en lui. Il trahissait le grand homme qui se reposait encore en sa fidélité, alors qu'il se voyait abandonné de tous les autres. Il trahissait, poussé par les motifs les plus sordides : jalousie envers son ami et désirs d'honneurs et d'écus ; mais ses remords et sa fin prématurée ont couvert d'un voile la noirceur de son crime.

Pendant que Cornélie de Lalaing était à Groningue, d'Orange était en Hollande. Des lettres interceptées lui donnèrent la preuve du complot, et l'on décida que le Prince qui se rendait à Amsterdam inviterait le comte à une entrevue. A l'approche d'Orange, Renneberg ne put contenir son trouble. Il sentait qu'il ne lui serait plus possible de regarder son ami en face. Ses plans cependant n'étaient pas mûrs ; il désirait pouvoir dissimuler pendant une saison encore ; mais comment affronter ce regard tranquille qui « voyait clair au fond des plus obscurs complots ? » Il fallait évidemment que Renneberg agît sans plus tarder, s'il voulait réussir. Le Prince allait venir à Groningue et sa présence briserait tous les fils de cette trame si patiemment ourdie.

Le soir du 3 mars 1580, le comte avait invité à un banquet suivi d'un bal la plupart des familles distinguées de la ville. A la table du souper, Hildebrand, premier bourgmestre de la ville, adressant sans ambages la parole à son hôte, au sujet des bruits calomnieux qui couraient sur son compte, lui déclara qu'il

espérait bien que tout cela n'était que des inventions d'ennemis. Ainsi mis en demeure de s'expliquer, Renneberg pressant les mains d'Hildebrand dans les siennes, s'écria : « Oh, mon père ! vous que j'estime comme mon père, pouvez-vous me soupçonner ainsi ? Je vous en prie, fiez-vous à moi, et ne me craignez point ! »

Par ces paroles, il rendit confiance au bourgmestre et à tous les autres convives. La fête et les danses continuèrent pendant que Renneberg se préparait à l'action. Pendant la nuit les patriotes les plus influents furent saisis dans leurs lits et traînés en prison, en même temps les partisans secrets de Renneberg étaient avertis de se tenir prêts. Avant l'aube, une bande nombreuse de matelots et de vagabonds bien armés envahit la grande place. Ils portaient des chapeaux et des torches et poussaient de grands cris, qui terrifiaient la paisible petite ville. Ils prirent possession en règle de la place, plantèrent des canons devant la façade de l'hôtel de ville de façon à commander les rues principales, et élevèrent des barricades sur divers points importants. Quand le jour parut, Renneberg en personne, en grand harnais de guerre, apparut à cheval sur la place, pâle comme un spectre. Il était suivi de trente hommes armés comme lui de la tête aux pieds. « Soutenez-moi maintenant, » s'écria-t-il à la foule assemblée ; « ne me faites point défaut en ce moment, car c'est la première fois que je suis réellement votre Stathouder. »

Pendant qu'il parlait, quelques citoyens de haut rang fendaient les groupes et s'adressaient d'un ton d'autorité à la populace. C'étaient évidemment des magistrats s'efforçant d'apaiser l'émeute. A peine furent-ils parvenus au milieu de la place qu'un des hommes d'armes de Renneberg déchargea son arquebuse contre celui qui marchait en tête ; ce n'était autre

que le bourgmestre Hildebrand qui vint tomber raide mort aux pieds du Stathouder, de celui qui, il y a quelques heures à peine, lui pressait les mains, l'appelait son père et le suppliait de ne point soupçonner son honneur. La mort de ce personnage engendra une panique, dont Renneberg profita pour exciter ses partisans à racheter désormais par leur zèle pour le service du Roi, leurs fautes antérieures. Quelques jours plus tard il fit proclamer que la ville rentrait sous l'autorité royale, mais ses mesures avaient été prises avec tant de précipitation qu'il ne put parvenir à entraîner la province comme il l'avait espéré. Au contraire, il avait gagné la ville, mais la ville seule, et il ne tarda pas à s'y voir assiégé par les troupes des États sous les ordres de Barthold Entes, de Hohenlohe et de Philippe Louis de Nassau. Il se hâta d'envoyer supplier Parme de le secourir sans retard.

Le prince d'Orange sous le poids de l'amer désappointement causé par la trahison de son ami, et de l'échec qu'il avait éprouvé dans sa tentative pour en arrêter les effets, continua sa route vers Amsterdam. Un immense enthousiasme l'y accueillit.

CHAPITRE IV

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

(1580-1581)

Captivité de La Noue. — Cruelles propositions de Philippe. — Siège de Groningue. — Mort de Barthold Entes. — Son caractère. — Hohenlohe chargé du commandement dans le nord. — Son incapacité. — Il est défait dans la bruyère d'Hardenberg. — Opérations sans importance. — Isolement d'Orange. — Mécontentement et départ du comte Jean. — Remontrance de l'archiduc Mathias. — Ambassade d'Anjou. — La Hollande et la Zélande offrent la souveraineté à d'Orange. — Conquête du Portugal. — Granvelle propose le ban contre le Prince. — Il est publié. — Analyse de ce document. — Analyse et caractère de l'Apologie d'Orange. — Siège de Steenwyk par Renneberg. — Lettres supposées. — Le siège est levé. — Mort de Renneberg. — Établissement du *Conseil national* (*Land-Raed*). — La duchesse de Parme est envoyée dans les Pays-Bas. — Irritation d'Alexandre. — Défense d'exercer le culte catholique à Anvers, à Utrecht et ailleurs. — Déclaration d'indépendance faite par les Provinces-Unies. — Négociations avec d'Anjou. — D'Orange accepte provisoirement la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Division des Pays-Bas en trois parties. — Définition des pouvoirs du Prince. — Esquisse du pacte gouvernemental. — Acquiescement du peuple aux actes posés par les États. — Départ de l'archiduc Mathias.

La guerre continuait dans les différentes parties du pays, mais sans ensemble ni vigueur. Dans un engagement près d'Ingelmunster, l'excellent et brave de la Noue fut fait prisonnier. Perte sérieuse pour les États, coup cruel pour d'Orange, car c'était non seulement un guerrier des plus expérimentés, mais en outre un des écrivains les plus parfaits de son temps. Sa plume était aussi célèbre que son glaive. En vain les États offrirent-ils en échange de l'illustre Français le comte d'Egmont, qui avait été fait prisonnier quelques semaines auparavant, et De Salles, qui fut pris peu de temps après. Parme répondit dédaigneusement qu'il ne donnait pas un lion pour deux moutons. On offrit alors d'ajouter encore Champagny, mais ce fut inutilement. Immédiatement après la capture, Parme avait écrit à Philippe, que si ce n'était à cause d'Egmont, de Salles et des autres gentilshommes alors au pouvoir d'Orange, il ordonnerait l'exécution de La Noue. Dans la situation des choses cependant, il avait demandé quel était le bon plaisir de Sa Majesté, et en attendant avait envoyé le prisonnier au château de Limbourg sous la garde de de Billy. Comme de coutume Sa Majesté ne fit point connaître ses intentions, et le célèbre guerrier resta cinq ans enfermé dans un affreux cachot plus convenable pour un malfaiteur que pour un prisonnier de guerre. C'était dans le donjon du château, où la lumière n'entrait que par une ouverture du toit et où, par conséquent, le prisonnier était exposé à la pluie et à toutes les inclémences du temps ; les rats, les crapauds et toute espèce de vermine avaient élu domicile dans ce fangeux local. C'est là que cet homme d'élite, ce Français, Bras de Fer, que tous les Français, catholiques ou huguenots, admiraient pour son génie, pour sa bravoure, pour la pureté de son caractère, passa cinq années de la réclusion la plus étroite.

Le gouvernement espagnol lui eût volontiers arraché la vie, mais la captivité d'Egmont et d'autres personnages empêcha de satisfaire cet ardent désir. Pendant ce long espace de temps, la femme et les nombreux amis de La Noue ne cessèrent d'unir leurs efforts pour obtenir son rachat ou son échange, mais aucun des prisonniers au pouvoir des patriotes n'était regardé comme un équivalent suffisant. Philippe II alla même jusqu'à faire à La Noue l'affreuse proposition de lui accorder la liberté sous la condition préalable de *permettre qu'on lui crevât les yeux*. Le fait est attesté dans différentes lettres écrites par La Noue à sa femme. Le prisonnier était épuisé, sa santé affaiblie ; il soupirait après l'air et la liberté ; aussi était-il disposé à accepter cette offre honteuse, il la désirait même, et il discutait philosophiquement la question dans ses lettres. Mais sa femme, frappée d'horreur, le supplia de repousser cette extrémité, ce à quoi il consentit enfin. Au mois de juin 1585, il finit par être échangé, à des conditions excessivement rigoureuses, contre d'Egmont. Ce fut pendant sa captivité dans ce hideux séjour qu'il composa non seulement ses fameux discours politiques et militaires, mais plusieurs autres ouvrages, et entre autres, des annotations sur Plutarque et sur les Histoires de Guichardin.

Le siège de Groningue avançait, et Parme ordonna à Martin Schenck de marcher au secours de cette place avec les forces placées sous ses ordres. D'autre part les faibles troupes des États, commandées par Sonnoy, Hohenlohe, Entes et Guillaume-Louis, le jeune fils du comte Jean de Nassau, n'avaient pas encore produit grand effet sur la ville.

La faiblesse numérique de l'armée assiégeante n'était guère compensée par l'habileté militaire, la valeur brutale seule ne lui faisait pas défaut. Barthold Entes, homme d'aventures hardies, se montrait im-

patient de la lenteur des opérations. Après être tombé dans la disgrâce des États, en même temps que le comte De la Marck, son ami et patron, il était parvenu tout récemment à remplacer dans le commandement d'un régiment le colonnel Ysselstein, « démissionné pour un ou deux meurtres. » Le 17 mai, il était allé dîner à Rolda, en compagnie de Hohenlohe et du jeune comte de Nassau. Revenu dans la tranchée, ivre à n'y plus voir, il accosta un groupe d'officiers supérieurs, en leur disant qu'ils n'étaient que des enfants, et qu'il voulait leur montrer la manière de s'emparer en un instant du faubourg de Groningue. On lui répondit que le faubourg, défendu comme il l'était par des fossés et des remparts, ne pouvait être pris que par escalade ou après avoir été battu en brèche. Éclatant de rire, il s'élança sur la contrescarpe, en agitant son épée et en brandissant du bras gauche le couvercle d'un pot à beurre qu'il avait pris en guise de bouclier. A peine avait-il fait un pas, qu'une balle partie du faubourg lui cassa la tête, et qu'il tomba mort sans prononcer un mot.

Ainsi périt un de ces farouches fondateurs de la république batave, un de ces aventuriers sans scrupules qui composaient la petite bande à laquelle était due la prise de La Brielle en 1572, et par là, le premier fondement d'une grande république, destinée à dicter des lois à l'empire de Charles-Quint. Entes était en quelque sorte un type : la personnification de la mauvaise face du mouvement. D'une audace folle, sans foi ni loi, féroce, — brigand sur terre, pirate sur mer, — il avait rendu de grands services à la cause patriotique, tout en lui faisant aussi beaucoup de mal. Grâce aux méfaits d'hommes de son espèce, la face pure de la liberté avait été souillée dès qu'elle s'était montrée. Issu d'une famille honorable, il s'était signalé, alors qu'il habitait, comme étudiant, cette même ville

de Groningue où il venait de trouver son tombeau, pour le dérèglement de ses mœurs. Après avoir dissipé son patrimoine, il avait choisi la mer pour théâtre de ses exploits, la piraterie légale, issue de la guerre à mort avec l'Espagne, offrant une ressource propice à des dissipateurs comme lui. De même qu'un grand nombre de nobles bannis, de vieille souche mais de fortune perdue, l'étudiant tapageur devint un corsaire heureux, et il est probable que dans ses prises il ne respectait pas plus les amis que les ennemis de son pays. En peu de temps il amassa une centaine de mille couronnes, fortune qui n'était pas à dédaigner à cette époque. Il assistait La Marck lors de la mémorable attaque de La Brielle, mais il se comporta mal et prit la fuite lorsque Mondragon fit sa fameuse expédition pour secourir Tergoes. Plus tard il avait été arrêté avec La Marck pour insubordination, et, pendant sa captivité, une partie considérable de ses richesses s'était engloutie dans de folles dissipations. En 1576, après la violation du traité de Gand, il avait recommencé ses courses de pirate ; ayant réussi de nouveau aussi rapidement que lors de ses premiers exploits, il s était empressé d'échanger sa vie errante sur l'océan contre une existence plus honorable à terre. La fin tragique, avec une nuance de burlesque, dont nous venons de faire le récit, clôtura cette carrière accidentée ; Entes laissa une belle fortune, produit de ses nombreux actes de piraterie, ou, comme on dit d'ordinaire par euphémisme, de ses prises. Souvent il exprimait son regret du grand nombre de marchands qu'il avait jetés à la mer ; il se plaignait surtout d'une de ces victimes qui, jetée par dessus bord, n'avait jamais voulu s'enfoncer ; pendant de longues années elle avait flotté constamment dans son sillage, et chaque fois qu'il regardait au dessus du bastingage de son navire, elle le regardait fixément en face. Joueur,

débauché, bandit, il avait cependant rendu service à la cause de la liberté, et son nom — souillant les noms plus purs et plus nobles des autres fondateurs de la république — « figure aux tables du Capitole. »

Le comte Philippe de Hohenlohe, sur la tête duquel reposait maintenant la responsabilité entière du siège de Groningue et des opérations militaires en Frise, n'était que fort peu supérieur à ce corsaire du nord. Noble de haute naissance, proche parent de la famille de Nassau, issu du meilleur sang d'Allemagne, grand et beau de figure et de manières, ce n'était au fond qu'un débauché et un ivrogne. Du courage personnel, telle était sa principale qualité comme général ; et cette vertu, grand nombre de ses soldats les plus infimes la partageaient avec lui. Il n'avait jamais étudié l'art de la guerre, et jamais n'avait ressenti la moindre ambition de l'acquérir. Livré à ses plaisirs, il dépravait ceux qui étaient placés sous ses ordres, et déshonorait la cause pour laquelle il combattait. Sous un tel guide les véritables patriotes ne devaient s'attendre qu'à des défaites et des disgrâces.« On ne peut compter sur la bénédiction de Dieu, » écrivait Albada, « avec un pareil capitaine qui, par ses mœurs et ses manières, est plus propre à garder des pourceaux qu'à conduire des hommes pieux et honorables. »

L'évènement confirma la prophétie. Après quelques opérations sans importance devant Groningue, Hohenlohe fut appelé dans le voisinage de Coevorden, par le bruit de l'arrivée de Martin Schenck, à la tête de forces considérables. Le 15 juin, le comte marcha toute la nuit et une partie de la matinée suivante, à la recherche de l'ennemi. Il le rencontra dans la bruyère de Hardenberg ; c'était l'après-midi d'une chaude journée d'été. Ses hommes étaient épuisés par une marche forcée, accablés par la chaleur, tourmentés par la soif et hors d'état de se procurer même une

goutte d'eau. Les royalistes étaient dispos, de sorte que l'issue de l'engagement était facile à prévoir. En une heure de temps, l'armée de Hohenlohe fut anéantie, toute la population de Coevorden prit la fuite, le siège de Groningue fut levé. Renneberg eut la latitude de reprendre ses opérations sur une plus vaste échelle, et le sort de toutes les provinces du nord-est fut encore remis en question. Les paysans de Drenthe et de Frise se soulevèrent de nouveau. Ils avaient déjà reparu, en troupes considérables, dans les campagnes au commencement de l'année. S'appelant eux-mêmes *les désespérés*, et portant sur leur drapeau une coquille d'œuf, d'où s'écoulait le jaune, — pour montrer qu'ayant perdu le contenu, il ne leur restait plus à combattre que pour l'écaille, — ils s'étaient répandus dans les campagnes, pillant et brûlant tout sur leur passage. Hohenlohe les avait mis en déroute dans deux rencontres, il avait détruit une grande partie de leurs forces et les avait forcés à rentrer dans le repos pour quelque temps. Sa défaite récente leur permit de se mettre de nouveau en campagne. Renneberg, toujours porté à s'enorgueillir dans la prospérité, autant qu'il se montrait abattu dans l'adversité, prit aussitôt des airs de conquérant. A peine avait-il huit mille hommes sous ses ordres, mais sa force consistait dans la faiblesse de ses adversaires. Une petite guerre s'ouvrit donc avec de petits généraux, de petites armées, de petites campagnes, de petits sièges. Pour le moment, le prince d'Orange fut même obligé de se contenter d'un général comme Hohenlohe. Comme d'ordinaire, il était presque seul. « *Donec eris felix*, » disait-il avec douleur,

« Multos numerabis amicos,
Tempora cum erunt nubila, nullus erit. »

et cet été-là même il allait devoir subir une perte bien

plus pénible par le départ définitif de son frère Jean, quittant les Pays-Bas.

Le comte avait été obsédé de petites misères. Son stathoudérat de Gueldre l'avait surchargé d'ennuis, car dans toutes les provinces du nord-est, il n'y avait ni ensemble ni subordination. Le gouvernement ne pouvait exercer d'autorité ni sur une armée qu'il ne payait pas, ni sur une population qu'il ne protégeait pas. C'était des contestations sans fin entre les divers conseils chargés de l'administration provinciale et municipale et surtout à propos des contributions et des dépenses [1]. Pendant tous ces tiraillements, le pays

(1) Si l'on tient compte de la générosité extraordinaire du Comte lui-même et des sacrifices, tout à fait sans exemple, du Prince, on peut bien supposer que la patience des deux frères devait être péniblement mise à l'épreuve par la parcimonie des États. Il résulte d'un document produit devant les États-Généraux pendant l'hiver de 1580-1581, que le Comte avait avancé à d'Orange 570,000 florins de ses deniers pour la cause nationale. Le total de l'argent dépensé par le Prince lui-même, dans l'intérêt de la liberté des Pays-Bas, était de 2,200,000 fl. Ces sommes énormes avaient été levées de différentes façons et provenaient de diverses personnes. Ses biens étaient si fortement hypothéqués, et ses créanciers si importuns, que, d'après ses propres paroles, il était hors d'état de s'occuper convenablement des affaires publiques, tellement les demandes de payement qu'on lui adressait étaient fréquentes et menaçantes. Tous les jours il sentait le presser de plus près la nécessité de se mettre en personne entre les mains de ses créanciers et d'abandonner ses biens à leur merci, jusqu'à ce que le dernier sou leur fût payé. Dans ses deux campagnes contre d'Albe (1568 et 1572) il avait dépensé 1,056,000 florins. Il devait à l'Électeur palatin 150,000 florins, au Landgrave, 60,000, au comte Jean, 570,000 et encore différentes sommes à d'autres personnes. — Staat ende kort begrip van het geen M. E. Heere den P. van Orange betalt mag hebben mitsgaders het geene syne V. G. schuldig is gebleeven, etc. Ordin.

était exposé aux forces de Parme, aux exploits privés des Malcontents, à la soldatesque mal payée des États, aux paysans armés et soulevés. On ne faisait guère attention aux conseils du comte Jean, qui était d'un caractère beaucoup plus vif que le calme prince d'Orange. Le stathouder éclatait en transports de colère en présence des mesquineries et de l'arrogance qu'il rencontrait sans cesse devant lui. Il avouait volontiers son tort et se reconnaissait incapable d'accommoder son irascibilité à l'humeur des habitants. La plupart du temps, ses emportements n'étaient que trop justifiés. Jamais gouverneur de province n'avait eu liste civile plus misérable. « Le boulanger a fait savoir, » écrivait le comte Jean, au mois de novembre, « qu'il ne fournira plus de pain après-demain, s'il n'est pas payé. » Les États ne voulaient point fournir les fonds pour solder la facture. Il en était de même pour le boucher. « Le cuisinier n'a parfois pas de viande à rôtir, » disait le comte dans la même lettre, « de sorte que souvent nous sommes obligés d'aller nous coucher sans avoir soupé. » Son habitation était une caserne à moitié couverte, à moitié achevée, à moitié meublée, où le stathouder passait ses journées d'hiver et ses soirées dans une petite chambre, obscure, froide, souvent sans bois à mettre au foyer. Une telle situation n'était certainement pas de nature à exciter l'envie. Si maintenant l'on ajoute à cette misérable parcimonie des États de la province, leurs querelles continuelles entre eux et avec le comte, on pardonnera aisément à ce dernier de s'être enfin complètement lassé de cette existence. Grâce à ses perpétuels embarras, il était devenu « gris et grison ; » on l'avait abreuvé d'ennuis, et pour répéter ses propres pa-

Depeschen Boek, A°, 1580, 1581, f. 245 v°, sqq., MS., Archives de La Haye.

roles : « Il en avait avalé à pleine cuiller. » Grevé d'une dette de six cent mille florins, qu'il avait dépensés au service des États, et ayant supporté longtemps avec courage les milliers de coups d'épingle dont on l'avait torturé, il ne peut être blâmé bien sévèrement d'avoir abandonné son poste. Les affaires de son comté étaient dans un grand désordre. Ses enfants — filles et garçons — étaient nombreux et avaient besoin de la direction paternelle ; l'aîné, Guillaume-Louis, fidèle aux instincts de sa race, était déjà sous les armes au service des Pays-Bas. Distingué pour sa bravoure et sa témérité, qui lui avaient valu les réprimandes de son père et les applaudissements de ses camarades, il avait débuté dans sa longue et glorieuse carrière par recevoir, à Coevorden, une grave blessure qui le rendit boîteux pour le reste de ses jours. Laissant derrière lui un si digne représentant, le comte était encore plus excusable de partir.

Sa femme, d'aileurs, était morte pendant son absence, et ses affaires domestiques le réclamaient impérieusement. Il faut avouer cependant que si le souvenir de sa défunte épouse le poursuivait fort, le choix d'une personne destinée à la remplacer tenait le premier rang dans ses préoccupations. Le digne gentilhomme avait reçu sur ce second choix des lumières surnaturelles, avant même que cela ne semblât nécessaire ; en effet, avant que la nouvelle de la mort de sa femme ne lui fût parvenue, le comte rêva qu'il s'unissait en secondes noces à la belle Cunégonde, fille du défunt Électeur Palatin, et cette vision le poursuivit toute la nuit. Le lendemain il apprit, à son grand étonnement, qu'il était veuf, et il ne mit pas en doute qu'il ne fût destiné providentiellement à épouser la princesse, qu'il avait vue dans son sommeil, mais qu'il n'avait jamais vue en réalité. Ses amis le poussaient à épouser l'Électrice douairière, plutôt

que la fille de celle-ci, qui était de moitié plus pauvre que lui. Le brave comte cependant, « après mûre réflexion, » préféra décidément la jeune fille à la veuve. « J'avoue, » dit-il avec beaucoup de gravité, « que le mariage avec la vieille Électrice, eu égard à sa disposition à craindre le Seigneur, à sa piété, à sa vertu, et cætera, serait bien plus raisonnable. D'ailleurs, comme elle a porté sa croix et qu'elle sait comment on doit s'y prendre avec les hommes, cela n'en vaudrait que mieux pour moi. Pourtant, comme elle a déjà eu deux maris, qu'elle est d'un âge assez mûr, et qu'elle est *de plus haute stature que moi-même*, je sens moins d'inclination pour elle que pour sa fille. »

Mû par toutes ces considérations, le comte Jean, en dépit des représentations de son frère, déposa définitivement ses fonctions de Gouverneur de la Gueldre, et quitta les Pays-Bas vers le milieu de l'été. On n'avait pas assez fait, dans l'opinion du Prince, aussi longtemps qu'il restait quelque chose à faire, et il ne pouvait souffrir que son frère abandonnât le pays à l'heure des ténèbres, ou qu'il doutât du Tout-Puissant, parce que la main de celui-ci se voilait de nuages. « On doit faire de son mieux, » disait-il, « et croire, lorsque de semblables malheurs arrivent, que Dieu veut nous éprouver. S'il s'aperçoit que nous ne perdons pas courage, il nous portera aide assurément. Si nous avions pensé autrement, nous n'eussions jamais percé les digues dans une circonstance mémorable ; car c'était là une ressource bien incertaine, et une grande calamité pour le pauvre peuple ; cependant Dieu a béni cette entreprise. Il nous bénira encore, car son bras ne s'est pas raccourci. »

Le 22 juillet 1580, l'archiduc Mathias, voyant la tournure que prenaient les affaires, convoqua une réunion des États-Généraux à Anvers. Il ne parut pas à l'assemblée, mais il demanda qu'une députation

vint le trouver en ses quartiers, et exposa ses griefs à ce comité. Il exprima son ferme espoir que les États n'iraient point — en violation de toutes les lois humaines — se jeter dans les bras d'un prince étranger. Il leur rappela leurs obligations envers la sainte religion catholique et envers l'illustre maison d'Autriche, et en même temps les pria avec instances de prêter leur attention à sa propre position financière, leur déclarant qu'il fallait au moins le mettre à même de payer les arriérés de gage dûs aux gens de sa maison.

Les États-Généraux répondirent avec courtoisie aux réclamations personnelles de l'Archiduc. Pour le reste, ils le prirent sur un ton plus haut, et la prochaine déclaration d'indépendance perçait déjà à travers la convenance étudiée de leur langage. Ils justifièrent leurs négociations avec d'Anjou, en invoquant la nécessité et en rappelant que le roi d'Espagne était resté sourd à toutes les intercessions, et que maintenant, grâce aux intrigues de leurs ennemis les plus acharnés, ils étaient complètement abandonnés par l'Empire.

Bientôt après partit pour la France une ambassade spéciale, conduite par Sainte-Aldegonde, pour se concerter avec le duc d'Anjou. Ils tombèrent d'accord le 29 septembre 1580, par la conclusion de la convention de Plessis-les-Tours, ratifiée définitivement plus tard par la convention de Bordeaux, signée le 23 janvier suivant.

Les États de Hollande et de Zélande restèrent toutefois complètement en dehors de cette transaction ; dès l'origine ils s'étaient opposés au choix d'Anjou. Depuis le premier jour jusqu'au dernier, ils ne voulurent jamais avoir d'autre maître que d'Orange ; aussi cette année-là même lui offrirent-ils formellement la souveraineté de leurs provinces ; mais cette offre fut faite en vain.

La conquête du Portugal avait fait diversion aux affaires des Pays-Bas. Mais ce n'était qu'une diversion passagère. Bientôt les Provinces virent se changer en terreurs les espérances favorables que leur avait fait concevoir la nécessité où se trouvait l'Espagne de déployer de grandes ressources dans la péninsule. Les succès rapides d'Albe en Portugal fournirent en effet à son maître de nouveaux moyens d'opprimer les hérétiques du nord. Henri, le Cardinal-Roi, était mort en 1580, après avoir remplacé don Sébastien, ce jeune aventurier, tué dans son expédition chevaleresque d'Afrique (le 4 août 1578). La lutte pour la succession, ouverte par la mort du vieux monarque, fut courte ; au bout de cinquante-huit jours, le bâtard Antonio, le seul concurrent sérieux de Philippe, était totalement défait et rejeté, traqué comme une bête fauve, dans d'âpres montagnes dont les cavernes lui donnaient refuge. Sa tête était mise à prix ; cent mille couronnes étaient promises à qui le livrerait. Pendant le courant de l'année suivante, on rendit hommage, à Lisbonne, à Philippe, comme roi de Portugal. A dater de cette conquête, il fut plus disposé et mieux en état que jamais de tourner sa colère contre les Pays-Bas et contre l'homme qu'il regardait comme l'incarnation de leur révolte.

Le cardinal Granvelle n'avait cessé de murmurer à l'oreille du Roi combien il serait expédient de se débarrasser du Prince par l'assassinat. On a déjà vu avec quel soin subtil ce prêtre distillait, avec quelle patience il amassait son venin contre ses ennemis, jusqu'à ce que le moment fût venu où il pouvait leur administrer le poison à coup sûr. Sa haine pour d'Orange était extrême et d'ancienne date. Il pensait, d'ailleurs, qu'il était possible d'éloigner par la terreur le Prince du poste du devoir, même si le bras d'un assassin ne parvenait pas à le frapper au cœur. Il était

donc favorable au projet de mettre publiquement sa tête à prix, croyant que si l'on attirait ainsi l'attention de tous les meurtriers du monde sur l'illustre victime, le Prince tremblerait à l'idée des dangers qui l'environneraient. « Une somme d'argent serait très bien employée pour atteindre ce but, » disait le Cardinal, « et comme le Prince *est lâche et couard*, la peur seule lui fera perdre la tête. » Quelques mois plus tard, revenant à la charge, il faisait cette observation : « Il serait bon d'offrir une récompense de trente ou quarante mille couronnes à qui nous livrerait le Prince mort ou vivant ; comme il est pusillanime, il serait fort possible *qu'il mourût de la peur seule de cette résolution.* »

C'était insulter même à la faible intelligence de Philippe, que d'insinuer que le Prince reculerait devant le danger, ou mourrait de peur. Si d'Orange avait jamais été porté à la forfanterie, il aurait pu répondre aux calomnies de l'homme d'église, comme César aux avertissements du devin :

« ——————. Le danger sait fort bien
Que César est plus dangereux que lui. — »

Et en réalité c'était Philippe qui avait longtemps tremblé sur son trône devant le génie de l'homme qui avait mis aux abois les généraux les plus hardis et les hommes d'État les plus rusés de l'Espagne. Le Roi, approuvant l'avis du prêtre, résolut de fulminer un ban contre le Prince, et de mettre sa tête à prix. « Il sera bon, » écrivait Philippe à Parme, « d'offrir trente mille couronnes ou environ cette somme à quiconque nous le livrera mort ou vivant. De cette façon, la contrée pourra être débarrassée d'un homme aussi dangereux ; ou du moins on le tiendra dans une crainte perpétuelle, et, par conséquent, on lui rendra impossible d'exécuter à loisir ses desseins. »

Ce fut en suite de ces suggestions et de ces espérances, que l'on rédigea le fameux ban daté du 15 mars 1580. Cependant, il ne fut pas publié officiellement dans les Pays-Bas avant le mois de juin de cette même année.

Cet édit restera comme la pièce la plus accablante à la charge de la mémoire du cardinal Granvelle. On la lira quand ses autres papiers d'état et lettres — tout méritants qu'ils sont incontestablement — seront tombés dans l'oubli. Il n'est pas d'ami qui, par des excuses, pas d'ennemi qui, par un généreux oubli, puisse arracher de dessus sa tombe ce roc d'infamie. C'est par le cardinal Granvelle et par Philippe que la tête de l'homme le plus éminent de son époque fut mise à prix, comme si c'eût été une bête féroce, et l'admission dans les rangs de la haute noblesse d'Espagne fut offerte comme appât supplémentaire à l'avidité des assassins.

Le ban comprenait un exposé préliminaire des faits destinés à justifier le châtiment auquel il concluait. Il rappelait les faveurs accordées par Philippe et par son père au Prince, et stigmatisait son ingratitude et sa dissimulation. Il l'accusait d'avoir été cause de la Requête, de l'Iconoclastie, et des prêches publics. Il lui reprochait son mariage avec une abbesse pendant la vie même de sa femme ; il parlait de ses campagnes contre d'Albe, de sa rébellion en Hollande et des horribles massacres commis par les Espagnols dans cette province, comme des conséquences nécessaires de sa félonie. Il l'accusait d'avoir introduit la liberté de conscience, de s'être fait nommer lui-même Ruward, d'avoir violé le traité de Gand, d'avoir fait échouer les efforts de Don Juan, d'avoir rendu vaines par sa défiance constante les réunions des commissaires à Cologne. Il lui imputait à grief d'avoir organisé une nouvelle conspiration par l'établissement de

l'Union d'Utrecht ; puis, comme conséquence de cette série de méfaits, déroulée lentement, prudemment, avec des circonlocutions semblables aux spirales du serpent, tandis que le début, la tête de l'édit frappait d'un coup mortel et direct, comme conséquence l'édit proclamait le châtiment dû au « misérable hypocrite, » auteur de tant de crimes.

« Pour ces causes, » disait le ban en terminant, « le déclarons traître et méchant, ennemi de nous et du pays. Et comme tel l'avons proscrit et proscrivons perpétuellement hors de nosdits pays, et tous autres nos États, Royaumes et Seigneuries, interdisant et défendant à tous nos sujets, de quelque état, condition ou qualité qu'ils soient, de hanter, vivre, converser, parler, ni communiquer avec lui, en apprest, ou couvert, ni le recevoir ou loger en leurs maisons, ni lui administrer vivres, boire, feu, ni autres nécessités en aucune manière... Ainsi permettons à tous... de l'offenser tant en ses biens qu'en sa personne et vie, exposant le dit Guillaume de Nassau, comme ennemi du genre humain, donnant à chacun tous ses biens..., qui les pourra prendre et occuper, ou conquérir... Promettons en parole de Roi et comme ministre de Dieu, que s'il se trouve quelqu'un soit de nos sujets ou étrangers, si généreux de cœur.... qui sache moyen... de se faire quitte de cette dite peste, le nous délivrant vif ou mort, ou bien lui ôtant la vie, nous lui fesons donner et fournir pour lui et ses hoirs en fonds de terres ou deniers comptants à son choix, incontinent après la chose effectuée, la somme de vingt-cinq mille écus d'or. *Et s'il a commis quelque délit ou forfait, quelque grief qu'il soit, nous lui promettons pardonner, et dès maintenant lui pardonnons ; même s'il ne fût noble, l'anoblissons pour sa valeur.* »

Tel était le fameux ban contre le prince d'Orange. Avant la fin de l'année, il recevait réponse par le

moyen de la célèbre « Apologie du prince d'Orange, » un des documents les plus saisissants que nous offre l'histoire. Jamais défi ne fut lancé d'une voix plus terrible à la face d'un despote. Il était devenu évident pour le parti royaliste, que le Prince ne pouvait être acheté ni par les *millions*, ni par les faveurs, quelque considérables qu'elles fussent, et qu'il était impossible de le gagner par les flatteries ou l'offre d'illustres amitiés. On avait donc résolu de le forcer à la retraite par la terreur, ou de se défaire de lui par le meurtre. Le gouvernement s'était convaincu que le seul moyen d'en finir avec la révolte était « d'en finir avec d'Orange, » suivant le vieux conseil d'Antonio Perez. Le masque était jeté. Il allait être défendu de fournir au Prince le pain, l'eau, le feu, l'asile ; ses biens allaient être livrés au fisc, son cœur aux assassins, son âme, on l'espérait, au Père du Mal. La rupture étant ainsi complète, il était de droit que le *vil hypocrite* lançât un ban contre ban, et répandit des flots de mépris sur la dénonciation du Roi. Il avait mal mérité, disait-il, l'épithète d'hypocrite. A l'époque où il était ami du gouvernement, il ne s'était point fait faute de lui dire que, par ses persécutions incessantes et de toutes sortes, il travaillait à sa propre ruine. Était-ce là de l'hypocrisie ? Étant depuis devenu son ennemi, on n'avait guère eu à constater plus d'hypocrisie de sa part, à moins que ce ne fût hypocrisie, la guerre ouverte faite au gouvernement, la prise de ses villes, l'expulsion de ses troupes hors du pays.

Le rebelle proscrit s'élevant au point de vue moral et même social au-dessus de l'homme qui prétendait être son maître par droit divin, tombait de ses hauteurs sur son adversaire et le foudroyait. Il rejetait toute idée d'une royauté dans les Pays-Bas. Ce mot pouvait être exact en Castille, à Naples ou dans les Indes ; quant aux Provinces, elles ne connaissaient

pas ce titre. Philippe n'avait hérité dans ces contrées que des pouvoirs d'un duc ou d'un comte, pouvoirs strictement limités par des constitutions plus anciennes que son droit de naissance. D'Orange n'était donc pas un rebelle, ni Philippe un monarque légitime. Même si le Prince était un rebelle, il ne l'était pas plus que l'ancêtre de Philippe, Albert d'Autriche, ne l'avait été vis-à-vis de son propre souverain, l'empereur Adolphe de Nassau, ancêtre de Guillaume. Les liens d'allégeance et d'autorité contractuelles une fois rompus, il devenait oiseux chez le Roi d'affecter une sorte de supériorité de lignage sur l'homme dont la famille occupait déjà des positions illustres, quand les Hapsbourgs n'étaient encore que d'obscurs seigneurs de Suisse, et avait dominé comme souveraine dans les Pays-Bas, avant qu'on n'y prononçât même le nom de ces envahisseurs.

Mais quels que fussent enfin les droits héréditaires de Philippe sur le pays, il y avait forfait par la violation de ses serments, par ses infractions tyranniques aux chartes du pays ; tandis qu'en même temps il avait perdu, par ses crimes personnels, tout droit à siéger comme juge de ses semblables. Un peuple n'était-il pas justifié dans sa révolte, lorsque toutes ses lois avaient été foulées aux pieds, « non pas seulement une fois, mais un million de fois? » Et Guillaume d'Orange, époux légitime de la vertueuse Charlotte de Bourbon, pouvait-il être justement accusé, par un roi débauché, incestueux, adultère et meurtrier, d'avoir péché contre la morale ? Il étalait alors avec une précision terrible, sous les yeux du monarque, tous les crimes dont il le croyait coupable, et, après avoir ainsi dit en face à Philippe : « Voilà ce que tu as fait, » il flétrissait sans retour le prêtre qui se cachait derrière le Roi. « Qu'on me réponde, » s'écriait-il, « par le commandement de qui

le cardinal de Granvelle a empoisonné l'Empereur Maximilien dernier, estant encore Roi des Romains? Je scai ce qu'il m'en a dict, et quelle a été depuis sa crainte du Roi et des Espagnols? »

Il ridiculisait l'effronterie de Philippe et de Granvelle, osant lui reprocher « ses défiances, » tandis que la défiance était « l'atmosphère même de leur propre existence. » Il déclarait que ce sentiment était le seul moyen de salut pour le pays. Il rappelait à Philippe ces paroles adressées à son homonyme de Macédoine — un écolier en fait de tyrannie, comparé à lui — et sorties des lèvres de Démosthènes : « La forteresse la plus solide d'un peuple libre contre un tyran était la *défiance.* » Cette opinion, digne d'être tenue en éternelle mémoire, le Prince déclarait qu'il l'avait tirée des « divines philippiques, » pour la graver au cœur de la nation, et il priait Dieu de faire en sorte que ses paroles fussent mieux écoutées de ses compatriotes, que ne l'avaient été celles du grand orateur grec.

Il traitait avec dédain la mise à prix de sa tête ; il se raillait de ce moyen de lui inspirer de la terreur, comme manquant de nouveauté, et il demandait au monarque s'il croyait donc qu'on ignorât les nombreux marchés conclus antérieurement par lui avec des coupe-jarrets et des empoisonneurs pour enlever la vie à ce d'Orange exécré.

« Je suis dans la main de Dieu, » disait-il ; « mes biens et ma vie sont depuis longtemps dédiés à son service. Il en fera ce qu'il lui plaira pour sa gloire et pour mon salut. »

Si cependant on pouvait démontrer, ou même espérer, que son départ pût être profitable à la cause de son pays, il se déclarait prêt à se rendre en exil. « Plût à Dieu, » disait-il en terminant, « ou que mon exil perpétuel, ou même ma mort vous pût apporter une

vraie délivrance de tant de maux et de calamités !..... Oh ! que ce bannissement me serait doux, que cette mort me serait agréable ! Car pourquoi est-ce que j'ai exposé tous mes biens ? est-ce pour m'enrichir ? Pourquoi ai-je perdu mes propres frères que j'aimais plus que ma vie ? est-ce pour en trouver d'autres ? Pourquoi ai-je laissé mon fils si longtemps prisonnier ? m'en pouvez-vous donner un autre ? Pourquoi ai-je mis ma vie si souvent en danger ? Quel prix, quel loyer puis-je attendre, autre que mes longs travaux qui sont parvenus pour votre service jusques à la vieillesse et la ruine de tous mes biens, sinon de vous acquérir et acheter, s'il en est besoin, au prix de mon sang une liberté ? Si donc vous jugez, Messieurs, ou que mon absence, ou que ma mort même vous peut servir, me voilà prêt à obéir : commandez, envoyez-moi jusques aux fins de la terre, j'obéirai. Voilà ma tête, sur laquelle nul Prince ni Monarque n'a puissance que vous, disposez-en pour votre bien, salut et conservation de votre République. Mais si vous jugez que cette médiocrité d'expérience et d'industrie qui est en moi,..... si vous jugez que le reste de mes biens et que ma vie vous peut encore servir, je vous dédie le tout et le consacre au pays. »

Sa devise — si bien appropriée à sa vie et à son caractère — *Je maintiendrai*, était la dernière phrase de ce document. Ses armes et sa signature s'y trouvaient officiellement apposées. L'Apologie, traduite dans la plupart des langues modernes, fut envoyée à presque tous les souverains de la chrétienté. Elle avait été lue au préalable, le 13 décembre 1580, dans le sein de l'assemblée des États réunis à Delft, et accueillie avec autant de faveur que le ban l'avait été avec indignation.

Pendant le restant de l'année 1580, et la moitié de l'année suivante, le siège des hostilités fut principale-

ment dans le nord-est ; car Parme, en attendant l'arrivée de troupes fraîches, demeurait inactif. Les opérations furent sans valeur, comme les armées et les généraux. Hohenlohe était opposé à Renneberg. Après quelques victoires insignifiantes, ce dernier mit le siège devant Steenwyk, ville de peu d'importance en elle-même, mais la clef de la province de Drenthe. La garnison se composait de six cents soldats et d'environ trois cents bourgeois enrégimentés. Renneberg, ayant avec lui six mille fantassins et deux cents cavaliers, somma la place de se rendre, mais fut accueilli par un refus. Le capitaine Cornput, qui s'était échappé de Groningue, après avoir inutilement averti les citoyens de la trahison préméditée par Renneberg, commandait à Steenwyk ; son courage et sa bonne humeur soutinrent le moral de la population pendant un blocus qui dura tout l'hiver. Des gens du peuple parcouraient les rues en tumulte et demandant que la place fût livrée avant qu'il ne fût trop tard ; il les traita en face de « troupeau d'oies bavardes, » indignes de l'attention des honnêtes gens. Un boucher, fier de sa force, demandait par préoccupation professionnelle, ce que la population mangerait, lorsque toute la viande serait consommée ; il lui répondit froidement : « Nous te mangerons, vilain, le premier de tous, lorsque le moment sera venu ; ainsi, retourne chez toi, et sois donc très sûr que tu ne mourras pas au moins d'inanition. » C'est avec de pareilles boutades, brutales mais plaisantes, que le brave soldat, à la tête de sa faible troupe, soutint le courage de la ville assiégée. Entre temps Renneberg la serrait de près. Il la bombarda à boulets rouges, invention nouvelle introduite cinq ans auparavant par Étienne Bathory, roi de Pologne, au siège de Dantzick. Beaucoup de maisons furent brûlées, mais malgré cela Cornput et les habitants tinrent ferme.

Comme l'hiver avançait et que le secours promis n'arrivait pas, Renneberg se mit à accabler la ville de sarcasmes, espérant que ce moyen serait plus efficace que des boulets rouges. Il envoya demander par un héraut si les habitants n'avaient pas encore mangé tous leurs chevaux ; on répondit à cette question en montrant avec ostentation sur les remparts soixante rosses affamées, tout ce que l'on avait pu rassembler. Dans une autre circonstance, il leur envoya une courte épître, conçue en ces termes :

« Très honorables et très vaillants habitants, comme, pendant les gelées actuelles, vous ne pouvez vous donner que peu d'exercice dans les tranchées, comme vous ne pouvez passer votre temps à faire tourner vos bagues dans vos doigts, puisque vous les avez toutes vendues pour solder la paie de vos soldats, comme vous n'avez rien à mettre sous la dent, ni rien pour nettoyer votre estomac, et comme pourtant vous avez besoin de quelque chose, ne fût-ce que pour occuper votre esprit, je vous envoie la lettre ci-incluse dans l'espoir qu'elle pourra vous amuser, 15 janvier 1581. »

La pièce jointe était une lettre du prince d'Orange au duc d'Anjou, que l'on prétendait avoir été interceptée. C'était un faux grossier, mais aussi propre à atteindre le but que l'eût été une invention plus habile à une époque où les passions politiques et religieuses aveuglaient les esprits. « Quant au point de la religion, » faisait-on dire, par exemple, par le Prince à son illustre correspondant, « la chose est simple et claire. Tout souverain qui veut parvenir à de grandes choses, ne doit faire nulle attention à la religion. Votre Altesse, au moyen de garnisons et de forteresses, se rendra facilement maîtresse des villes principales de Flandre et de Brabant, même si les citoyens vous sont opposés. Après quoi vous les forcerez

sans difficulté à embrasser la religion qui pourra vous paraître la plus utile aux intérêts de Votre Altesse. »

Quelque odieux et cynique que fût le ton général de la lettre, elle passa dans beaucoup de mains. Il y a toujours assez de natures basses et brutales pour accueillir la calomnie et pour la faire circuler parmi les esprits de même trempe. On peut mettre en doute que Renneberg ait cru à la réalité de ce document ; mais il était naturel qu'il prît un malin plaisir à répandre ce libelle contre l'homme dont il s'était si récemment attiré pour jamais le mépris. Rien n'était plus ordinaire alors que de telles fourberies, et au même moment une lettre, fabriquée avec autant de maladresse, passait de main en main, comme émanant du Comte lui-même et destinée à Parme. L'histoire a moins intérêt à contredire les calomnies dirigées contre un homme comme Renneberg. L'épître supposée d'Orange fut cependant publiée si souvent et on en distribua si soigneusement les exemplaires, que le Prince crut nécessaire d'ajouter, comme appendice à sa fameuse *Apologie*, qu'il en répudiait formellement la paternité. Il saisit cette circonstance pour dire que si l'on pouvait produire la plus mince preuve qu'il eût écrit la lettre dont il s'agit, ou toute autre lettre analogue, il quitterait immédiatement les Pays-Bas et ne s'y montrerait plus jamais.

Malgré cette dénégation déjà bien connue, Renneberg pensa qu'il serait plaisant d'envoyer la lettre dans Steenwyk, où elle ne produisit qu'un médiocre effet sur l'esprit des bourgeois. Dans l'entretemps, on était parvenu à leur donner avis que le secours était en route. Des balles creuses contenant des lettres furent lancées dans la ville, et y apportèrent la bonne nouvelle de l'arrivée prochaine du colonel anglais, John Norris, avec six mille hommes de troupes des

États. Le brave Cornput ne manqua pas d'y joindre ses joviales exhortations et d'augmenter ainsi la satisfaction produite par cet évènement. Un jour ou deux après, trois cailles furent prises dans la place publique, et le commandant profita de la circonstance pour une homélie de sa façon. Le nombre trois, fit-il observer, était l'image de la Trinité, qui était ainsi venue symboliquement à leur aide. Le Seigneur avait soutenu par des cailles les Israélites fléchissant. Le nombre trois indiquait trois semaines, au bout desquelles le secours promis devait certainement arriver. En effet, le 22 février 1581, à l'expiration de la troisième semaine, Norris réussit à ravitailler la place; le brave et jovial Cornput fut tenu pour un vrai prophète, et le comte Renneberg abandonna le siège en désespoir de cause.

La carrière ultérieure de ce malheureux gentilhomme fut courte. Le 19 juillet ses troupes essuyèrent une défaite signalée de la part de Sonnoy et de Norris; les royalistes fugitifs rentrèrent à Groningue, au moment même où leur général, qui avait été empêché par la maladie de prendre le commandement, recevait les derniers sacrements. Les remords, la honte, le désappointement, avaient littéralement conduit Renneberg au tombeau. « Sa trahison, » dit un contemporain, « fut un des clous de son cercueil, » et sur son lit de mort il déplorait amèrement son crime. « Groningue! Groningue! plût à Dieu que je n'eusse jamais vu tes remparts ! » répétait-il sans cesse à sa dernière heure. Il refusa de voir sa sœur, dont les conseils insidieux, renforcés de ses propres mauvaises passions, avaient fait de lui un traître ; et il mourut le 23 juillet 1581, plein de repentir et d'humilité. Après son décès on trouva son cœur « réduit aux dimensions d'une noix, » circonstance attribué au poison par les uns, au remords par d'autres. Ses regrets, sa mort précoce

et l'attrait de ses nombreuses qualités, contribuèrent à préserver son caractère de la réprobation générale ; aussi son nom, bien que souillé par la trahison, d'une tache indélébile, fut toujours cité plutôt avec pitié qu'avec haine.

De grands changements, destinés à devenir perpétuels, se préparaient dans l'organisation intérieure des Provinces. Une mesure préliminaire d'une nature importante avait été prise au commencement de cette année par l'assemblée des Provinces-Unies tenue à Delft, au mois de janvier. C'était l'établissement d'un conseil exécutif général. La constitution de ce conseil fut arrêtée, le 13 de ce mois, et réglée en dix-huit articles. Le nombre des conseillers fut fixé à trente, tous natifs des Pays-Bas ; les États de chaque province devaient en choisir un certain nombre. L'avis et le consentement de ce corps allait être indispensable pour la conclusion de traités avec les puissances étrangères, à condition toutefois de ne point empiéter sur les droits et les obligations des États-Généraux, et de ne susciter aucun obstacle aux arrangements avec le duc d'Anjou.

Pendant que ce nouveau rouage du self-government des Provinces était en voie de création, le monarque espagnol, de son côté, avait fait de nouveaux efforts pour recouvrer l'autorité qu'il sentait échapper à son étreinte. Philippe était en Portugal pour préparer son couronnement dans ce nouveau royaume, évènement qui devait coïncider avec sa déchéance de la souveraineté des Pays-Bas, par lui reçue en si grande pompe un quart de siècle auparavant à Bruxelles ; mais malgré l'éloignement, il était persuadé qu'il était à même de gouverner les Pays-Bas plus sagement que les habitants du pays ne pouvaient le faire, et, comme toujours, il ne voulait pas se confier à l'habileté de ceux à qui il avait délégué son autorité.

Pourvu, comme il l'était incontestablement alors, d'un mandataire plus énergique qu'aucun de ceux qui avaient exercé antérieurement les fonctions de gouverneur royal dans les Provinces, il était invinciblement poussé à le harceler, à douter de lui et à s'interposer. Malgré les embarras de la conquête du Portugal qu'il avait sur les bras, il ne pouvait s'empêcher de vouloir surveiller les détails les plus minutieux de l'administration des Provinces. Pareille chose était impossible. Mais il n'était pas impossible, en essayant de la faire, de commettre beaucoup d'erreurs. « Cela me cause de la peine, » écrivait Granvelle, « de voir Sa Majesté travailler comme devant, cherchant à tout comprendre et à tout faire. Par ce procédé, comme je l'ai souvent dit, elle accomplit en réalité beaucoup moins. » Le Roi avait, en outre, tout récemment commis la profonde erreur d'envoyer de nouveau la duchesse Marguerite de Parme dans les Pays-Bas. Il avait la folie de croire le souvenir de cette Princesse assez cher aux Provinces, pour donner lieu sans le moindre doute à une explosion de fidélité, aussitôt après sa réapparition, et en même temps il attestait ne pas tenir compte de l'irritation qu'il causait par là dans l'esprit du fils de la Duchesse. L'évènement confirma ce qui aurait pu être prévu. Les habitants des Pays-Bas furent très médiocrement émus de l'arrivée de leur ancienne gouvernante, mais le prince de Parme en fut furieux. Sa mère arriva à Namur au mois d'août 1580, pour prendre l'administration civile des Provinces, et lui-même devait, conformément aux ordres du Roi, continuer à commander l'armée. La moindre connaissance du cœur humain eût convaincu qu'Alexandre Farnèse n'était pas homme à se laisser mettre des lisières. Un souverain qui eût possédé quelque sagacité politique, aurait compris l'absurdité d'enlever les rênes du gouvernement, dans la

crise actuelle, des mains d'un homme très résolu et très énergique pour les confier à la garde d'une femme. Un roi qui eût voulu réfléchir aux conséquences de ses propres actes, aurait dû prévoir le scandale qui résulterait probablement d'une guerre ouverte de préséance entre une telle mère et un tel fils. Marguerite de Parme avait cependant été prévenue d'avance par Alexandre que, quant à un pouvoir divisé comme celui qu'on se proposait d'établir, il ne pouvait en être nullement question. Tous deux offrirent de résigner leurs fonctions ; mais Alexandre fut inflexible dans sa résolution de conserver tout le pouvoir ou rien. La Duchesse, aussi docile envers son fils, après son arrivée, qu'elle l'avait été envers le Roi, en entreprenant le voyage, et se sentant insuffisante pour la tâche qui lui était imposée, implora de Philippe l'autorisation de s'en retourner, presque aussitôt après être parvenue à sa destination. Granvelle était également opposé à cette intervention dans le gouvernement d'Alexandre ; à la fin le Roi consentit à céder. A la fin de l'année 1581, des lettres arrivèrent, confirmant le prince de Parme dans son gouvernement, mais priant la duchesse de Parme de rester dans les Pays-Bas sans caractère officiel. Elle continua donc à y résider sous un nom d'emprunt jusqu'à l'automne de 1583, époque à laquelle il lui fut enfin permis de retourner en Italie.

Pendant l'été de 1581, le même esprit de persécution qui avait poussé les catholiques à infliger tant de tourments à ceux de la religion réformée dans les Pays-Bas, commença à se manifester dans des actes ouvertement dirigés contre les papistes par ceux qui avaient à la fin obtenu l'ascendant politique sur eux. On publia à Anvers, à Utrecht, et dans diverses villes de Hollande, des édits suspendant l'exercice du culte romain. Ces édits étaient certainement loin d'égaler

en horreur les fameux placards qui condamnaient par milliers les réformés à la hache, à la corde, au bûcher, mais pourtant il était triste de voir les persécutés devenir persécuteurs à leur tour. On fut poussé à prendre ces mesures de rigueur par le zèle turbulent de quelques moines dominicains de Bruxelles, dont les discours extravagants échauffaient tous les jours les passions des catholiques à un degré dangereux. Les autorités de la ville pensèrent, en conséquence, qu'il était nécessaire de suspendre, par proclamation, l'exercice public de l'ancien culte, assignant pour principal motif à cette défense les honteuses jongleries au moyen desquelles on trompait constamment les pauvres d'esprit. On voulait particulièrement faire allusion par là à la pratique de produire des miracles au moyen de reliques, de morceaux de la vraie croix, d'os de saints et de la transpiration des statues. On déclarait que des bouts de lattes étaient journellement exhibés pour des fragments de la croix; que des os de chiens et de singes étaient présentés à l'adoration pour ceux des saints ; que l'on introduisait de l'huile dans des trous pratiqués aux têtes des statues, afin que le populaire pût croire à des suintements miraculeux. Pour ces motifs et pour éviter des troubles et peut-être du sang versé, auxquels le dégoût suscité par de telles supercheries pourrait donner naissance, l'exercice du culte catholique-romain était suspendu, jusqu'à ce qu'une plus parfaite tranquillité régnât dans le pays. Des causes analogues donnèrent lieu à des proclamations du même genre dans d'autres villes. Le prince d'Orange se plaignit de l'esprit d'intolérance qui se faisait ainsi jour chez ceux mêmes qui en avaient été les martyrs, mais il n'était pas possible en ce moment d'y mettre absolument un frein.

Un changement capital allait maintenant s'opérer dans sa position, une mesure essentielle allait être

prise par les Provinces. Un pas, sur lequel on ne pouvait plus jamais revenir, fut enfin franchi le 26 juillet 1581 ; à cette date, les Provinces-Unies, assemblées à La Haye, proclamèrent solennellement leur indépendance vis-à-vis de Philippe et renoncèrent à jamais à lui obéir.

Cet acte s'accomplit avec toute la réflexion que comportait sa gravité. Il ne laissait pas que de placer le pays dans une situation vraiment anarchique. Cela était inévitable. Le Prince avait fait tout ce qui était humainement possible pour tenir les Pays-Bas unis et pour en former à perpétuité un ensemble, un corps politique ; peut-être, s'il avait été inspiré par une ambition personnelle plus ardente, eût-il accompli cette tâche. Les dix-sept provinces auraient pu accepter sa domination, mais elles ne seraient jamais tombées d'accord sur celle d'aucun autre souverain. La Providence ne permit pas que le pays, après ses longues souffrances, donnât naissance à une république unique bien constituée. Déjà les provinces wallonnes avaient abandonné la bonne cause, malgré les efforts du Prince. Les autres provinces, après les lentes et pénibles négociations avec d'Anjou, avaient à la fin consenti à accepter sa suprématie, mais la Hollande et la Zélande s'étaient tenues à l'écart de cette combinaison. D'une façon quelque peu étrange, elles envoyèrent des députés prendre part en même temps que ceux des autres provinces aux conférences avec le Duc, mais il était formellement convenu que jamais elles ne l'accepteraient pour souverain. Elles voulaient bien former avec lui et avec les provinces, leurs sœurs, — sur lesquelles il devait bientôt exercer le pouvoir, — une ligue solide et durable, mais quant à leur propre chef, leur cœur était fixé. Le prince d'Orange devait être leur seigneur et maître, et personne autre. S'il n'était pas depuis longtemps déjà revêtu de cette dignité,

cela n'avait tenu qu'à son désintéressement. Mais il avait persévéré, dans l'espoir d'amener toutes les provinces à reconnaître le duc d'Anjou pour souverain, sous des conditions qui les constitueraient en république libre avec un chef héréditaire ; et dans cet espoir il avait constamment refusé de céder aux vœux des provinces septentrionales. Il exerçait en fait le souverain pouvoir sur presque toute la population des Pays-Bas. Déjà en 1580, à l'assemblée tenue au mois d'avril, les États de Hollande lui avaient formellement demandé d'assumer chez eux la pleine et entière souveraineté, avec le titre de comte de Hollande et de Zélande, auquel Philippe avait perdu tout droit. Il n'y avait pas consenti et la chose était restée presque secrète. Lorsque les négociations avec d'Anjou eurent fait du chemin et que la déchéance de Philippe devint de plus en plus imminente, on pressa plus vivement le Prince de donner son assentiment à la mesure en question. Comme il était évident que l'on ne pourrait en aucune façon imposer aux deux provinces, décidées à ce point à mettre d'Orange à leur tête, la souveraineté d'Anjou, — comme, en outre, l'acte de déchéance de Philippe ne pouvait être différé davantage, le prince d'Orange accepta enfin avec répugnance et provisoirement le pouvoir suprême sur la Hollande et la Zélande. Cet arrangement se conclut le 24 juillet 1581, et l'acte de déchéance eut lieu deux jours après. L'offre de la souveraineté sur les autres Provinces-Unies avait été accepté par d'Anjou six mois auparavant.

Ainsi les Pays-Bas étaient divisés en trois fractions, —les provinces réconciliées, les Provinces-Unies sous d'Anjou, et les provinces septentrionales sous d'Orange ; ces dernières formaient le noyau, déjà en voie de développement, de la future république. Quant à la constitution, ou à l'ensemble des conditions par lesquelles la souveraineté conférée à d'Anjou était ren-

fermée dans des limites si étroites qu'elle se réduisait presque à une autorité nominale, tandis que le pouvoir réel restait entre les mains du corps représentatif des provinces, nous en retracerons plus loin les détails, quand nous parlerons de l'inauguration du Duc. Pour le moment, il importe que le lecteur comprenne parfaitement la position respective du Prince et des provinces septentrionales. Nous allons donc exposer brièvement le contenu du fameux acte de déchéance et de la déclaration d'indépendance des Pays-Bas.

Le 29 mars 1580 les États de Hollande et de Zélande résolurent de ne jamais conclure la paix, ni entrer en arrangement avec le roi d'Espagne, sur la base de sa souveraineté. Il fut résolu en même temps que son nom — jusque là employé dans tous les actes publics — en serait à jamais écarté, que son sceau serait brisé et que dans toutes les nominations et dans tous les documents officiels on y substituerait le nom et le sceau du prince d'Orange. Presque à la même époque les États d'Utrecht prirent une résolution semblable. Ces offres ne furent cependant pas acceptées et l'affaire fut tenue profondément secrète. Le 5 juillet 1581 « les chevaliers, nobles et villes de Hollande et de Zélande, » invitèrent de nouveau le Prince, d'une manière urgente et solennelle, à accepter « la pleine autorité comme souverain et chef du pays, *aussi longtemps que la guerre continuerait.* » Cette limitation quant au temps fut insérée *avec la plus vive répugnance* par les États, et seulement parce qu'il était bien connu que sans cela le Prince n'accepterait en aucune façon la souveraineté. L'acte en vertu duquel cette dignité lui était offerte, lui conférait plein pouvoir pour commander toutes les forces de terre et de mer, pour nommer tous les chefs militaires, pour diriger toutes les opérations de guerre, sans le contrôle ni l'avis de

qui que ce fût. Il l'autorisait, avec l'assentiment des États, à nommer à tous les emplois des finances et de la justice, le reconnaissait pour le chef suprême du pouvoir exécutif, avec faculté de rendre la justice et de faire grâce, et le chargeait « du maintien de l'exercice exclusif du culte évangélique réformé, sans cependant permettre qu'on fît la moindre investigation en matière de croyances ou qu'on empiétât sur le domaine de la conscience individuelle, ou que le moindre tort, la moindre entrave fût apportée à qui que ce fût à l'occasion de sa croyance religieuse. »

Guillaume d'Orange accepta enfin, par acte formel daté de La Haye, le 5 juillet 1581, la souveraineté qui lui était offerte d'une façon si pressante, et qui devait n'avoir qu'une durée temporaire ; mais il est à remarquer que ce nouvel acte ne lui conférait aucun pouvoir dont il n'eût pas encore l'exercice. Ce n'était, en effet, que la continuation officielle des fonctions qu'il avait exercées depuis 1576 comme stathouder du Roi, en vertu de son ancienne nomination de 1555; bien qu'au fond il existât une énorme différence entre ces deux positions. Maintenant le nom du Roi était écarté et son droit de souveraineté méconnu, tandis que le rebelle proscrit prenait sa place et exerçait le pouvoir suprême, non plus comme délégué, mais en son propre nom. La *limitation quant au temps* fut en outre bientôt après *secrètement, biffée par les États, et sans que d'Orange en eût connaissance*. Ils avaient résolu que le Prince serait leur souverain — si cela ne dépendait que d'eux — pour toute la durée de sa vie.

L'offre des États étant ainsi acceptée le 5 juillet, le Prince et les États échangèrent les serments d'allégeance et de fidélité le 24 du même mois. Dans cette cérémonie, les États, comme représentants des deux provinces, proclamèrent que le roi d'Espagne, contrairement à son serment comme comte de Hollande

et de Zélande, ayant non seulement omis de défendre le pays, mais ayant cherché par tous les moyens en son pouvoir à le réduire en un perpétuel esclavage, il avait été jugé nécessaire de se détacher de lui. Ils déclaraient en conséquence tous les habitants relevés de leurs engagements, et en même temps, au nom de la population, ils juraient fidélité au prince d'Orange, comme revêtu de l'autorité suprême.

Deux jours après, le 26 juillet 1581, la fameuse déclaration d'indépendance fut publiée par les députés des Provinces-Unies, alors solennellement assemblés à La Haye. Elle fut appelée l'Acte d'abjuration. On y déclarait Philippe déchu de la souveraineté, mais sans pour cela proclamer une nouvelle forme de gouvernement, car les Provinces-Unies n'étaient pas en mesure de se passer d'un chef héréditaire. Malheureusement celui dont elles s'étaient déjà pourvues pour remplacer Philippe dans la plus grande partie de leur territoire, était des plus mauvais, tandis que les Provinces septentrionales avaient eu la sagesse et le bonheur de choisir pour magistrat suprême le Père de la patrie.

La pièce dans laquelle les Provinces déclaraient répudier leurs obligations de sujets n'est pas le plus heureux de leurs papiers d'État. Il est trop prolixe et trop technique. Le style tient de la phraséologie formaliste des documents officiels, beaucoup plus qu'il ne convient à un semblable appel à tous les temps et à tous les lieux. Mais cela n'est qu'une affaire de goût. Les habitants des Pays-Bas étaient un peuple si éminemment respectueux de la loi, qu'en plus d'une occasion ils préférèrent, tout comme les patriotes américains du dix-huitième siècle, une précision méticuleuse à d'éloquentes déclamations. Ils voulaient, même en se révoltant, se conformer à leurs lois. Et pourtant, tout en se parant par convenance de ces vêtements de convention, le génie de la liberté n'en trahissait pas moins ses formes majestueuses.

Dès le début de l'acte d'abjuration, ces pères de la République y consignaient des vérités salutaires, qui à cette époque, aux oreilles de la chrétienté, semblaient d'effroyables blasphèmes. « Comme à un chacun il est notoire, » disait le préambule, « qu'un Seigneur et prince du pays est ordonné de Dieu, souverain et chef de ses sujets, pour les défendre et contregarder de toutes injures, forces et violences, tout ainsi qu'un pasteur est pour la défense de ses brebis..... Que si le Prince faut en cela, et qu'en lieu de défendre sesdits sujets, il se mette à les opprimer, outrager, priver de leurs privilèges et anciennes coutumes, et à leur commander et s'en vouloir servir comme d'esclaves, on ne le doit alors tenir ou respecter pour Prince et Seigneur, ains le réputer pour un tyran. Et ainsi ne sont ses sujets (selon droit et raison) obligés de le tenir pour leur Prince : de manière que sans en rien méprendre (signamment quand il se fait avec délibération des États du Pays) on le peut franchement abandonner, et au lieu d'icelui en choisir un autre pour chef et Seigneur qui les défende. »

Après avoir énoncé ces maximes, les États continuaient en les appliquant au cas actuel, et certainement jamais depuis qu'il y a des princes, prince ne fut répudié par de plus justes motifs. Les États jetaient un coup d'œil rapide sur l'histoire du dernier quart de siècle, et accumulaient patiemment à la charge du monarque une série de griefs, dont le dixième aurait suffi pour motiver sa déchéance du trône. Ils racontaient au monde les maux qu'ils avaient soufferts, et cela sans passion, sans exagération. Le tableau n'était pas fortement coloré. Au contraire, c'était plutôt une peinture affaiblie que saisissante des iniquités monstrueuses qui avaient si longtemps pesé sur eux. Ils n'en poursuivaient pas moins consciencieusement et gravement leur récit. Ils parlaient de la

détermination récemment prise par le Roi de faire gouverner les Pays-Bas, non par des natifs, mais par des Espagnols ; de les traiter non comme des pays constitutionnels, mais comme des provinces conquises ; d'envisager les habitants non comme des hommes liges, mais comme des ennemis ; et par dessus tout de remplacer leurs anciens privilèges par l'Inquisition espagnole ; ils rappelaient à cette occasion le premier grand pas fait pour atteindre ce but : — la création des nouveaux évêchés, chacun avec ses inquisiteurs pour appuis.

Ils mentionnaient la fameuse pétition, la mission de Berghen et Montigny, leur emprisonnement et leur disparition au mépris de toutes les lois du pays, de celles même qui avaient toujours été tenues pour sacrées par les Princes les plus cruels et les plus tyranniques. Ils passaient en revue l'histoire de l'administration d'Albe ; les pièges dans lesquels, par de fausses promesses, il avait fait tomber les Seigneurs les plus distingués pour les livrer ensuite au bourreau ; ses innombrables sentences de mort, de mise hors la loi et de confiscation ; les citadelles élevées par lui pour dompter le pays ; l'établissement de l'impôt du dixième et du vingtième denier pour l'épuiser ; son Conseil de Sang et les exploits de ce tribunal ; le deuil sombre répandu partout par la corde, le feu, le bannissement, le pillage, pendant les sept années de sa résidence. Ils affirmaient que le Grand-Commandeur avait été envoyé non pour améliorer la situation du pays, mais pour suivre la même voie de tyrannie avec des apparences plus conciliatrices. Ils n'oubliaient pas la terrible mutinerie dont sa mort avait été le signal, la Furie d'Anvers ; l'approbation formelle donnée à cet acte barbare par le Roi, qui non seulement avait loué le crime, mais promis encore de récompenser les criminels ; puis venait le tour de

don Juan d'Autriche : sa duplicité ; sa prétendue confirmation du traité de Gand ; ses tentatives de semer la division dans le pays ; la politique d'Escovedo ; ses intrigues avec les régiments allemands. Ils touchaient un mot des négociations de Cologne, et des efforts infructueux tentés par les patriotes en cette circonstance pour obtenir la liberté de religion, tandis que le but des royalistes n'était que de diviser et déchirer la nation. Finalement ils commentaient avec douleur et désespoir la dernière mesure prise par le Roi, celle qui venait mettre le comble à sa tyrannie : — le ban contre le prince d'Orange.

Après cet exposé, ils faisaient observer avec calme qu'ils étaient suffisamment justifiés s'ils abandonnaient un souverain qui les avait abandonnés depuis plus de vingt ans. Obéissant aux lois de la nature, — désireux de défendre les droits, les privilèges et les libertés de leur pays, — résolus de se soustraire à l'esclavage des Espagnols, — et donnant connaissance de leur résolution au monde, ils déclaraient le roi d'Espagne déchu de la souveraineté, et annonçaient que dorénavant ils ne reconnaîtraient plus ni son titre ni son autorité. Trois jours plus tard, le 29 juillet, l'assemblée adopta une formule par laquelle chacun était invité à rendre publique son abjuration.

Telle fut la forme dans laquelle les Provinces-Unies se dégagèrent de leurs liens d'allégeance envers l'Espagne, et établirent *ipso facto* une république qui devait fleurir pendant deux siècles. Ce résultat cependant ne fut pas clairement prévu par le congrès qui déposa Philippe. Les pères de la république ne baptisèrent pas de ce nom le nouvel État. Ils ne songeaient pas à changer la forme de leur gouvernement. Ils ne se préoccupaient ni d'aristocratie ni de démocratie. Comme les acteurs du grand drame national de l'Amérique du Nord, ces patriotes des Pays-Bas

s'efforçaient de conserver et non de renverser ; mais, à la différence des Américains, ils n'invoquaient aucune théorie de liberté humanitaire, — ils ne promulguaient aucune doctrine de souveraineté populaire ; ils s'appuyaient simplement sur l'observation due à des contrats existants, signés, scellés et jurés successivement par une suite nombreuse de souverains. Se basant sur le principe que le gouvernement doit être organisé dans l'intérêt des gouvernés et conformément aux prescriptions de la raison et de la justice, ils examinaient les faits à l'aide de ce flambeau divin, et y voyaient des motifs pour changer de souverain. Il ne se refusaient pas à être gouvernés. Ils étaient contents de leurs institutions traditionnelles et préféraient à tout cette forme mixte d'une souveraineté héréditaire unie à une représentation populaire, à laquelle ils étaient habitués. Ils ne méditaient pas de constitution *a priori*. Philippe, ayant violé les lois de la raison et les statuts du pays, était déposé, et un nouveau magistrat suprême devait être choisi à sa place. C'était là de la souveraineté populaire dans les faits sinon dans les paroles. La déposition et l'élection ne pouvaient être légalement justifiées que par le droit inhérent au peuple de déposer et d'élire son maître ; cependant les Provinces, dans leur déclaration d'indépendance, parlaient du droit divin des rois, tout en détrônant leur propre roi, en vertu du droit du peuple !

De même, dans les instructions données par les États à leurs envoyés chargés de justifier l'abjuration devant la diète impériale tenue à Augsbourg, douze mois plus tard, on invoqua comme raison fondamentale le droit du peuple d'élire ou de déposer son souverain, tandis qu'en même temps on y traitait les rois « d'élus de Dieu. » Il est vrai que dans le même paragraphe on les désignait comme « les élus du peuple, »

— ce qui était probablement en aussi parfaite harmonie avec l'adage *Vox populi, vox Dei*, que pourraient l'exiger les démocrates les plus avancés de nos jours. Le fait est qu'une allure plus démocratique aurait fait manquer le but. Les tristes et sanglantes folies d'Hembyse, de Ryhove et autres démagogues du même genre, à Gand et ailleurs, avec les extravagantes théories mises sous la prétendue égide des républiques de Grèce, de Rome ou d'Helvétie, avaient déjà bien assez causé de tort à la cause de la liberté et facilité la voie au rétablissement du despotisme royal. Les sénateurs assemblés à La Haye donnèrent des instructions plus modérées à leurs délégués à Augsbourg. Ils devaient faire reposer les droits du Roi sur un contrat — non pas un contrat hypothétique, mais un contrat non moins littéral que le bail d'une ferme. Ils devaient soutenir que la maison d'Autriche était entrée en possession des dix-sept provinces des Pays-Bas à de certaines conditions bien expresses, et avec la clause sous-entendue que cette possession devait cesser à la première infraction aux termes convenus. C'était là une question de droit et de fait, et nullement un débat entre les droits des rois et ceux des peuples. Ils devaient prendre pour thèse, non seulement que le contrat avait été violé, mais que les principes de justice éternelle sur lesquels il reposait, avaient également été ébranlés. Il était temps d'invoquer à la fois les chartes écrites et les principes généraux. « *Dieu n'a donné le pouvoir absolu à aucun mortel*, » dit Marnix de Sainte-Aldegonde, « *pour faire sa propre volonté en dépit de toute loi et de toute raison.* » « Les contrats que le Roi a violés ne sont pas des inventions de pédants, » disaient les États, « ce sont au contraire des lois enracinées par la nature dans le cœur de tous les hommes, et auxquelles prince et peuple ont formellement ac-

quiescé. » Pour tout homme, de langue anglaise au moins, la conclusion admise par les Provinces est à l'abri du blâme : des lois protégeaient les citoyens contre l'emprisonnement arbitraire et lui garantissaient d'être jugé dans sa propre province, — faisaient obstacle à la nomination d'étrangers aux hautes fonctions, — déchargeaient la propriété des citoyens de tout impôt, sauf ceux votés par le corps représentatif, — condamnaient l'immixtion du souverain dans les affaires de conscience et de religion ; ces lois renversées avaient fait place aux conseils de sang, où des juges endormis condamnaient sans les entendre des milliers de victimes au bûcher et à l'échafaud, — aux excommunications, aux confiscations, aux bannissements, aux pendaisons, aux exécutions par le fer et le feu, et tout cela en proportions si énormes et avec une si affreuse monotonie que le glaive de l'exécuteur en était venu à paraître le seul symbole de la justice ; certes, avec de telles données, on pouvait dire sans exagération que les plaintes des habitants des Pays-Bas n'étaient point « inventions de pédants, » et que le Roi avait cessé de remplir les fonctions de dispensateur de la justice de Dieu.

Les Pays-Bas invoquaient des faits. Ils possédaient un ensemble de lois, monuments de leur progrès national, en vertu desquelles chaque citoyen se trouvait doté d'une part de liberté individuelle, aussi grande qu'en aucune autre contrée du monde à cette époque. Leurs institutions étaient sans doute susceptibles d'amélioration ; mais il était naturel qu'un peuple ainsi constitué ne voulût pas échanger sa condition pour l'esclavage des « Mores ou des Indiens. »

On peut douter cependant que l'instinct de la liberté politique seul eût suffi à soutenir les peuples des Pays-Bas dans leur longue lutte, et que les liens qui

les unissaient à la couronne d'Espagne eussent été rompus, si une passion plus forte, celle de la liberté religieuse, n'avait pas enflammé une portion considérable de la nation. Malgré la hardiesse avec laquelle les États-Unis des Pays-Bas proclamaient leurs principes politiques, le débat aurait peut-être été apaisé, si une solution pacifique de la question religieuse avait été possible. Mais le fanatisme de Philippe poussé jusqu'à la frénésie, et la résolution bien arrêtée des Néerlandais, « de la religion » de « mourir de mort, » suivant leurs propres expressions, plutôt que d'abandonner la foi réformée, ne laissaient ouverture à aucune espérance d'accord. Pourtant dans l'acte d'abjuration, on crut nécessaire de ne blesser aucune catégorie d'habitants, et de se contenter de poser des principes auxquels les catholiques éclairés ne feraient pas d'opposition. De toutes parts on abhorrait l'Inquisition, et la haine de cette institution fut toujours un des motifs principaux allégués pour justifier la déposition du monarque. « Sous prétexte de conserver la religion romaine, » disaient les États, « le Roi a cherché par des moyens détestables à introduire la sévérité implacable des placards et de l'Inquisition, — *première et vraie cause de tous nos malheurs.* »

Sans diriger aucune attaque contre la foi catholique romaine, les auteurs du grand acte par lequel Philippe fut à jamais chassé des Pays-Bas indiquaient assez clairement que c'était la persécution religieuse qui les avait enfin poussés aux dernières extrémités. Pourtant ils consentaient — dans le but de se concilier toutes les catégories de concitoyens — à mettre au premier plan les causes politiques de mécontentement et à ne parler qu'avec réserve de la question religieuse.

Tel étant l'esprit des Provinces dans cette grande circonstance, on peut se demander quels étaient ces

hommes qui s'en firent l'organe en signant cet acte d'une si grande importance? Au nom de qui et en vertu de quelle autorité agissaient-ils contre le souverain? Les signataires de la déclaration d'indépendance agissaient au nom et en vertu de la souveraineté du peuple des Pays-Bas. Les États étaient les représentants constitutionnels de ce peuple. Les hommes d'État de cette époque reconnaissant, après une froide analyse des faits, que Philippe, par ses actes, s'était également déchu de sa souveraineté, proclamèrent en due forme cette déchéance. Puis, recherchant ce qu'était devenue la souveraineté, ils la trouvèrent non dans la masse du peuple, mais dans les corps représentatifs, qui actuellement personnifiaient le peuple. Les États des différentes provinces — composés des chevaliers, des nobles et des bourgeois de chacune d'elles, — envoyèrent donc leurs députés à l'assemblée générale de La Haye, et de cette assemblée sortit le décret d'abjuration. Il ne vint à l'esprit de personne de convoquer le peuple dans ces assemblées primaires, et le peuple à cette époque n'eût pas compris l'objet d'une pareille convocation. On était habitué à l'action des États, et ces corps offraient, en fait de capacités politiques, tout ce que l'on aurait pu attendre *à cette époque* d'une assemblée composée d'après les idées les plus larges. L'heure d'une analyse plus profonde du contrat social n'avait pas encore sonné. Philippe fut donc déposé justement, légalement, en bonne forme, — justement, parce qu'il était devenu nécessaire de renier un monarque résolu non seulement à opprimer mais à exterminer son peuple ; légalement, parce qu'il avait constamment violé la constitution qu'il avait juré de défendre ; en bonne forme, parce que l'acte fut posé au nom du peuple, par le corps qui, conformément aux traditions, représentait le peuple.

Quelle fut enfin la situation de la nation, après que ce grand pas eut été fait? Portant pour ainsi dire sa souveraineté dans les mains, elle la partagea en deux portions et l'offrit, ainsi divisée, à deux individus distincts. La souveraineté de Hollande et de Zélande avait été acceptée avec répugnance par d'Orange. La souveraineté des Provinces avait été offerte à d'Anjou, mais les termes d'arrangement avec ce duc n'avaient pas encore été ratifiés. Le mouvement accompli fut donc triple, il comprit une abjuration et deux élections distinctes de chefs héréditaires ; celles-ci s'effectuant de la même manière, par les corps représentants respectifs des Provinces-Unies, de la Hollande et de la Zélande. Ni l'abjuration, ni les élections ne furent préalablement décidées par les corporations, les métiers, ou les gildes des villes — toutes représentées, en fait, par les magistrats et les conseils de chacune d'elles ; ni par les paysans des campagnes, tous supposés représentés par les chevaliers et les nobles. Toutefois, toutes les catégories de citoyens comprises dans les divers organismes politiques ou militaires du pays donnèrent, plus tard, leur acquiescement à ces mesures, en prêtant le serment d'allégeance. Le peuple approuva ainsi les graves résolutions prises par ses représentants.

La République s'établit donc d'elle-même et sans que le peuple ou ses chefs l'eussent préméditée. Malheureusement la Providence ne permit pas que le pays tout entier, pays si abondant en richesses, en intelligence, en saine activité politique, si bien pourvu de cités opulentes et d'habitants énergiques, s'organisât sous cette forme républicaine en une seule nation libre et prospère. L'ambition factieuse d'un petit nombre de grands, la vénalité cynique de beaucoup de nobles, les fureurs des démagogues de Gand, l'esprit d'intolérance religieuse, le profond génie militaire et

politique d'Alexandre Farnèse, le désintéressement exagéré et le sort tragique d'Orange, tout contribua à désunir ce groupe de provinces florissantes et ayant tant d'affinité entre elles.

L'absence d'ambition personnelle chez Guillaume le Taciturne fut peut-être bien funeste à sa patrie. Il croyait qu'il fallait un chef unique aux Provinces-Unies ; il aurait pu l'être, mais toujours il s'y refusa ; et néanmoins, pendant des siècles, une foule d'écrivains l'ont regardé comme un conspirateur et comme un égoïste intrigant. « Il me semble, » dit-il, à l'occasion, avec autant de tristesse que de vérité, « que je ne suis né dans cette méchante planète qu'afin que tout ce que je ferais fût mal interprété. » Le peuple l'adorait, et dans plus d'une circonstance son élection aurait été accueillie avec enthousiasme. « Ces provinces, » dit Jean de Nassau, « sont très peu disposées à entrer en arrangement avec le duc d'Alençon. La majorité se sent portée *à choisir le Prince, que l'on supplie journellement et sans relâche de donner son consentement.* Cependant Sa Grâce n'y consentira en aucune façon ; non par crainte des conséquences, telles que perte de biens ou accroissement de périls, car il est plongé dans cet abîme aussi profondément qu'il pourra l'être jamais ; — au contraire, s'il ne considérait que les intérêts de sa race et la grandeur de sa maison, il n'aurait à attendre qu'accroissement d'honneurs, de richesses, de luxe, et de toute sorte d'avantages. *Il refuse uniquement par ce motif : — qu'on ne puisse pas supposer qu'au lieu de la liberté religieuse pour le pays, il a cherché un royaume pour lui-même et pour son profit personnel.* En outre, il croit que l'alliance avec la France sera bien plus avantageuse au pays et à la chrétienté qu'une paix quelconque avec l'Espagne, qu'une acceptation de la souveraineté pour lui-même comme on désirerait qu'il fît. »

Les malheureuses négociations avec d'Anjou continuèrent donc ; personne n'y était plus contraire que le comte Jean. Dans l'entre-temps la souveraineté sur les Provinces-Unies resta provisoirement entre les mains du conseil national, et, à la pressante sollicitation des États-Généraux, du Prince. L'archiduc Matthias, dont les fonctions avaient été supprimées d'une façon fort brusque et incivile, par suite des arrangements que nous venons de rappeler, prit congé des États et s'en alla au mois d'octobre. Amené, jeune homme imberbe encore, dans le pays, par une faction qui voulait se servir de lui comme d'un instrument contre Guillaume d'Orange, il s'était, au contraire, paisiblement résigné à servir d'instrument à ce grand homme d'État. Son action personnelle pendant son séjour fut nulle, et il eut à expier, par bien des mortifications mesquines, par bien des larmes amères, l'ambition juvénile qui l'avait entraîné dans les Pays-Bas. Il avait certainement eu tout le loisir nécessaire pour se repentir de la témérité avec laquelle il avait quitté son lit si chaud de Vienne pour entreprendre en pantoufles et en robe de nuit le voyage de Bruxelles. Pourtant dans un pays où chez les hommes de haut rang s'étalaient au grand jour tant de bassesses, tant de cruautés, et tant de trahisons, que dans les Pays-Bas, il faut dire en l'honneur de Matthias qu'il n'avait été ni bas, ni cruel, ni traître. Les États votèrent en sa faveur, lors de son départ, une pension annuelle de cinquante mille florins, laquelle vraisemblablement ne fut pas payée avec une régularité exemplaire.

CHAPITRE V

DEUX SOUVERAINS SONT ÉLUS

(1581-1582)

De l'élection d'Anjou comme souverain. — Ses avantages et ses inconvénients. — Avis d'Orange. — Opinions de la cour de France. — D'Anjou secourt Cambrai. — Parme assiège Tournai. — Courageuse défense de la princesse d'Espinoy. — Capitulation honorable. — Les amours d'Anjou en Angleterre. — Son arrivée dans les Pays-Bas. — Portrait de ce prince. — Fêtes à Flessingue. — Inauguration à Anvers. — Conditions acceptées par le duc d'Anjou. — Attentat à la vie d'Orange. — Papiers de l'assassin. — Aveux de Venero. — Gaspard Anastro. — Sa fuite. — Exécution de Venero et de Zimmermann. — La vie du Prince est en danger. — Il guérit. — Mort de la Princesse. — Lettres trop hâtives de Parme. — Continuation des négociations nouées avec d'Orange au sujet de la souveraineté de la Hollande et de la Zélande. — Caractère de la nouvelle constitution de ces provinces. — Comparaison entre la position du Prince après et avant l'acceptation par lui du titre de comte.

Il était donc entendu que, au moins pour le moment, le Prince allait exercer les droits d'un souverain en Hollande et en Zélande; et cela, bien qu'il eût fait tous ses efforts pour amener ces provinces à se joindre au reste des Pays-Bas unis pour élire d'Anjou.

Elles s'étaient obstinément refusées à pareille démarche. Dans les autres parties du pays il y avait d'ailleurs également de grandes répugnances contre cette aventureuse recherche d'une nouvelle suzeraineté, et il fallut en fait toute l'influence personnelle d'Orange pour faire adopter la mesure. Quand on examine aujourd'hui la situation des choses et le caractère d'Anjou, on se rend difficilement compte de la politique du Prince. Il est si naturel de juger tout d'après l'évènement, que nous sommes portés à faire supporter aux hommes d'État le blâme de conséquences qui, à leurs yeux, devaient paraître absolument improbables, et de fausses appréciations de certains caractères dont la véritable valeur ne pouvait être sainement jugée que par la postérité. Néanmoins d'Anjou devait, semble-t-il, être suffisamment connu pour n'inspirer que des défiances.

Il n'y avait non plus dans l'attitude de la cour de France, que bien peu de signes précurseurs d'une aide sérieuse à obtenir de ce côté. On disait, et non sans raison, que les Français deviendraient très probablement aussi dangereux que les Espagnols ; qu'on trouverait en eux des maîtres plus rapprochés et plus gênants ; que la France projetait de s'incorporer les Pays-Bas ; que de cette façon les Provinces se verraient séparées à jamais de l'empire d'Allemagne ; et qu'il était aussi bon pour elles de s'en tenir au tyran sous lequel elles étaient nées, que de s'aller donner volontairement à un nouveau despote de leur propre façon. Bref, on déclarait, suivant un dicton vulgaire, que « la France et l'Espagne étaient dans le même lit sous la même couverture. » On aurait pu ajouter que la plus extrême misère seule pouvait induire les Provinces à se choisir l'un ou l'autre de ces compagnons de lit. De plus, on affirmait, et avec raison, que d'Anjou serait un maître fort coûteux, à

cause de ses notoires habitudes de luxe et d'extravagance, — que c'était un homme dans lequel on ne pouvait mettre aucune confiance, et qui s'efforcerait, par tous les moyens en son pouvoir, de se saisir du pouvoir absolu. On insistait, en outre, sur ce qu'il n'était pas de la vraie religion ; sur ce qu'il haïssait du fond du cœur les sectateurs de cette croyance, et sur ce qu'il était extrêmement imprudent pour des gens qui n'avaient rien plus à cœur que leurs intérêts religieux, que d'élire un souverain d'une foi ennemie de la leur. A toutes ces raisons fort plausibles, le prince d'Orange et ceux de son parti avaient toutefois de satisfaisantes réponses. Les Pays-Bas avaient assez longtemps attendu que des secours leur vinssent d'autres côtés ; l'Allemagne ne lèverait pas seulement le doigt pour leur cause ; au contraire, toute l'Allemagne tant protestante que catholique leur était hostile, soit ouvertement, soit en secret. C'était folie d'attendre que l'aide leur arrivât de sources imprévues. Il était temps pour eux de songer à s'aider eux-mêmes, et de s'en tirer le mieux possible ; car aux gens mourants de faim, il convenait peu d'être friands. On pourrait leur lier pieds et poings, les écraser mille fois, avant que l'Allemagne, ou tout autre pays, sauf la France, accourût à leur aide. Dans l'état où ils se trouvaient, de plus longues espérances ne pouvaient offrir que de bien maigres consolations.

« Pour parler rondement, » disait d'Orange, « nous demander d'attendre, c'est tout ainsi que si l'on auroit tenu quelque personne bien étroictement l'espace de deux ou trois jours, sans luy donner aucune chose à manger, soubs espoir d'un grand et magnifique banquet que l'on apprestoit pour luy, lui persuadant de ne se soucier de ceux qui luy présenteroient du pain, ains d'attendre ledict banquet, et que toutesfois, lesdits trois jours expirés, on allast luy dire que le

banquet n'est encores prest, mais qu'il doibt avoir espoir d'ung meilleur ; ne seriez-vous pas d'avis, Monsieur, que ce povre homme pour éviter l'apparente ruyne de sa personne que sa faim extrême lui apporteroit, ne doibt attendre dadvantaige, mais accepter du pain où il le pourra trouver? Il nous en prend tout ainsi. »

C'est sur ce ton qu'il ne cessait de parler et d'écrire. Il s'agissait pour les peuples des Pays-Bas de se fier uniquement à leurs propres efforts et de se procurer la meilleure alliance et avec elle la plus solide protection possible. Ils n'étaient pas assez forts pour lutter à eux seuls contre leur puissant despote, mais ils le seraient s'ils voulaient s'aider des instruments que le Ciel mettait à leur portée. C'était non point se fier à la Providence, mais bien la tenter, que d'attendre couché à terre au lieu de saisir bravement les moyens de salut prochain. A des hommes de courage il convenait non d'espérer mais d'agir. « Autrement, » disait le Prince, « grimpons au sommet des arbres, comme les Anabaptistes de Munster, et attendons que l'assistance de Dieu nous tombe des nuages. » Ce n'est qu'en notant bien ces arguments si souvent répétés, que nous comprendrons la politique suivie par d'Orange. « Dieu a dit qu'il fournirait la patûre aux corbeaux et la proie aux lions, » disait-il, « mais les oiseaux et les lions ne vont point pour cela rester couchés au nid ou dans leur antre, attendant que le repas leur descende du Ciel ; ils le cherchent là où il se trouve. » C'est encore ainsi, que plus tard, alors que les évènements semblaient justifier la défiance qu'inspirait si généralement le duc d'Anjou, le Prince continuait à tenir le même langage. « Je ne veux point, » disait-il, « jeter le blâme sur ceux qui nous exhortent à nous en reposer sur Dieu. Telle est aussi mon opinion. Mais *c'est se reposer* sur Dieu que d'employer les moyens

qu'il nous met dans les mains et de demander qu'il daigne en bénir l'usage. »

Les plus confiants nourrissaient la croyance que le roi de France viendrait cordialement en aide aux Pays-Bas, dès que son frère y serait sérieusement établi. Il avait écrit formellement dans ce sens, assurant à d'Anjou qu'il l'assisterait de toutes ses forces et contracterait alliance intime avec les provinces des Pays-Bas qui l'accepteraient pour prince et souverain. Dans une autre lettre plus confidentielle au Duc, le Roi allait même jusqu'à promettre à son frère de l'assister « jusqu'à sa dernière chemise. » Il est certain que c'était là la politique à laquelle poussaient les vrais hommes d'État de la France, tandis que les *mignons* de l'infâme monarque étaient d'un avis opposé. Beaucoup d'entre ces derniers étaient en secret partisans de l'Espagne, et trouvaient plus agréable de recevoir sous main l'argent de Philippe, que de venir au secours de ses sujets rebelles. Il ne leur fut pas difficile d'exciter la jalousie du Roi contre son frère ; et cette passion basse se montra plus puissante que la noble ambition d'annexer les Pays-Bas que nombre d'hommes politiques français tâchaient en secret d'inspirer au monarque. Quant à la Reine-Mère, elle était fermement résolue à voir s'accomplir de cette façon la fameuse prédiction de Nostradamus. Trois de ses fils avaient successivement porté la couronne de France. Afin de pouvoir être « mère de quatre rois, » sans coucher encore un de ses enfants dans la tombe, elle désirait ardemment pour son quatrième fils, son favori, cette souveraineté qui venait le chercher. Ce désir bien connu de Catherine de Médicis était habilement exploité par les fauteurs de l'élection du Duc ; grâce à l'influence de la Reine, disaient-ils, toute la puissance de la France sera employée à soutenir les Pays-Bas.

Après tout, la France ne pouvait être pire, à peine pourrait-elle être aussi mauvaise que la tyrannie actuelle. « Plutôt la domination du Gaulois, bien que suspect et dangereux, » disait Everard Reyd, « que la sanglante oppression de l'Espagnol. C'est comme la perdrix qui vole dans les mains de l'homme, pour échapper aux serres du faucon. » Quant au caractère d'Anjou, on prendrait les mesures nécessaires, ajoutaient ses partisans, pour le tenir en bride, et on limiterait si bien le pouvoir qui lui serait conféré, qu'il ne serait en réalité souverain que de nom. Les Pays-Bas formeraient en fait une république, dont d'Anjou serait en quelque sorte le Podestat, comme en Italie et en Frise. « Le Duc n'agira pas suivant son bon plaisir, » dit l'un des négociateurs dans une lettre au comte Jean ; « nous prendrons soin de lui mettre une bonne muselière. » Avec quelle conscience la muselière était faite, c'est ce qu'on verra aux conditions sous lesquelles les États, peu après, reçurent le nouveau souverain. Avec quelle mauvaise foi celui-ci s'efforça de se débarrasser de la muselière, avec quelle lâche cruauté il baigna sa griffe dans le sang du troupeau qui lui était confié, c'est ce que l'on ne verra également que trop tôt.

Quant aux objections tirées de la religion, et sur lesquelles on appuyait plus que sur aucune autre, elles recevaient également leur réponse. D'Orange déclarait n'être pas lui-même « assez théologien, » pour entrer dans les subtilités qui s'étaient produites. Comme on projetait d'ailleurs l'établissement plus solide que jamais d'une paix de religion, avec tolérance complète pour toutes les confessions, il ne croyait pas qu'un prince de la foi réformée fût absolument indispensable. Il serait d'un étroit fanatisme de faire en religion la loi au souverain, au moment où pleine liberté était réclamée pour le sujet.

D'Orange était quant à lui connu pour un sectateur zélé du culte réformé ; mais ce n'était pas un motif pour qu'il rejetât en politique l'assistance que lui offrait un membre, fort peu enthousiaste d'ailleurs, de l'ancienne Église.

« Si le prêtre et le Lévite passent à côté de nous sans nous retirer des mains des voleurs, » disait-il avec beaucoup d'à-propos et quelque acerbité, « rejetterons-nous l'aide du Samaritain, parce qu'il n'est pas de la même foi que les saints pères qui nous laissaient périr ? » Enfin, on faisait observer avec beaucoup de sens, que Philippe avait été chassé non comme catholique, mais comme tyran ; non parce que sa foi différait de celle de ses sujets, mais parce qu'il était résolu à exterminer tous ceux dont la religion différait de la sienne. Il n'y avait donc aucune inconséquence à choisir pour souverain un autre catholique, pourvu que l'on obtînt des garanties suffisantes de protection pour les églises réformées en place de leur oppression. « Si Mr le Duc estoyt de la mesme condition et avoit le mesme desseing que le Roi, » disait Sainte-Aldegonde, « ce seroit grande sottise à nous de changer un tyran et un persécuteur contre un autre. Mais s'il y a apparence qu'en lieu d'opprimer nos droicts et libertés, il les maintiendra, et en lieu d'extirper ceux de la vraye religion, il les garantira, toutes les raisons et considérations des opposants sont sans vigueur. »

Vers le milieu de l'été, le duc d'Anjou fit sa première apparition dans la partie occidentale des Pays-Bas. Le prince de Parme venait de se porter devant Cambrai dans le but d'opérer la réduction de cette importante cité. Mais dès l'arrivée d'Anjou, à la tête de cinq mille cavaliers — presque tous gens de noble lignée, servant comme volontaires — et de douze mille fantassins, Alexandre leva en toute hâte le siège

et se retira sur Tournai. D'Anjou ravitailla Cambrai, y renforça la garnison ; puis, comme sa cavalerie n'avait pris d'engagements que pour un été, voyage de plaisir, et commençait à se fondre, il licencia toute son armée. Le gros de l'infanterie prit du service auprès des États-Généraux, sous les ordres du prince d'Espinoy, gouverneur de Tournai. Quant au Duc lui-même, voyant que malgré le traité de Plessis-les-Tours et la bruyante manifestation à laquelle il venait de se livrer, les États n'étaient pas encore prêts à lui rendre officiellement hommage, et se trouvant du reste dans les beaux jours de ce que l'on regardait partout comme ses prospères amours avec la reine Élisabeth, il ne tarda pas à partir pour l'Angleterre.

Parme, délivré ainsi de son intervention, mit aussitôt le siège devant Tournai. Le prince d'Espinoy était à l'armée dans les Provinces du nord, mais la princesse commandait en son absence. Elle remplit ses devoirs d'une façon digne de la maison dont elle était issue, car le sang des comtes de Horn coulait dans ses veines. Fille de Marie de Montmorency, la sœur de l'amiral, elle répondit avec fierté à Parme qui la pressait de se rendre à discrétion. Sa fermeté donna du courage à la garnison. Tous les jours elle paraissait au milieu des soldats, surveillant les travaux de défense et donnant elle-même ses ordres aux officiers. On dit, mais peut-être est-ce une erreur, que pendant un des assauts elle fut blessée au bras, et néanmoins ne voulut point quitter le lieu du combat.

Le siège dura deux mois. Pendant tout ce temps, il fut impossible à d'Orange et aux États, malgré tous leurs efforts, de réunir des forces suffisantes pour chasser Parme de ses tranchées. La ville était lentement mais sûrement minée de plus en plus à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur les artificieuses intrigues

d'un moine dominicain, le père Géry, sapaient en secret la fidélité de la garnison. Une révolte ouverte de la portion catholique de la population étant imminente, il devint impossible de défendre plus longtemps la ville. Ceux de la foi réformée insistaient eux-mêmes pour que la place fût rendue ; et la Princesse, ainsi abandonnée de tous, conclut avec Parme une honorable capitulation. Elle obtint pour elle et pour tous ses soldats le droit de sortir de la ville avec tout ce qui leur appartenait, et avec tous les honneurs de la guerre, tandis qu'en même temps la ville se rachetait du pillage moyennant une contribution de cent mille couronnes à fournir par tous les habitants. La Princesse, dès qu'elle eut franchi les portes, fut accueillie dans l'armée royale par de telles clameurs d'applaudissements qu'elle ressemblait plus à un vainqueur qu'à un général vaincu. Le 30 novembre, Parme entra dans la place qu'il assiégeait depuis le premier d'octobre.

Vers la fin de l'automne, le prince d'Orange, plus que jamais dégoûté de l'état d'anarchie du pays, et de l'opiniâtre jalousie jointe à l'avarice des diverses provinces, s'adressa de nouveau au pays dans les termes les plus sévères pour qu'il fût pourvu à la défense nationale et aux mesures nécessaires pour l'inauguration d'Anjou. Il dépeignit en sombres couleurs l'avenir qui s'ouvrait devant les Provinces, si l'on ne faisait rien pour arrêter le progrès des désordres intérieurs et de l'ennemi extérieur dont les forces augmentaient de jour en jour. Si les Provinces avaient suivi ses avis, au lieu de se quereller entre elles, elles eussent eu sur pied une puissante armée pour seconder les efforts d'Anjou, et par suite pour sauver Tournai. Mais elles étaient restées apathiques et sourdes, même pendant que le bruit du canon battant les murs de tant de belles villes, leur crevait les oreil-

les. Nul ne semblait se croire intéressé aux affaires publiques, à moins que l'on n'attaquât sa province ou son village. Les jalousies locales faisaient oublier les intérêts communs de la généralité... S'il n'en avait pas été ainsi, il y a longtemps que l'ennemi eût été rejeté au delà de la Meuse. « Quand on demande aux gens, » poursuivait le Prince, « de l'argent pour continuer la guerre, ils vous répondent comme s'ils parlaient à feu l'empereur. Cependant, dire comme ils le font, qu'ils ne veulent pas payer davantage, c'est comme s'ils disaient qu'ils veulent abandonner à la fois leur pays et leur religion. Tout ce que je dis n'est pas parce que j'aurais désir de mettre à mon profit la main dans la bourse commune. Vous savez bien que je n'ai jamais touché aux deniers publics, mais vous devriez bien vous convaincre qu'il n'y a pas d'autre guerre dans le pays qu'une guerre qui vous concerne tous. »

Ainsi fouettés et sermonnés, les États se mirent en devoir de déférer aux désirs du Prince, et expédièrent en Angleterre une mission spécialement chargée de traiter avec d'Anjou de son installation officielle comme souverain. Sainte-Aldegonde et d'autres commissaires se trouvaient déjà dans ce pays. C'était à ce moment mémorable de sa recherche matrimoniale, où le Duc échangea avec Élisabeth des anneaux de fiançailles, et où le monde entier crut que les noces n'allaient pas tarder à être célébrées. Sainte-Aldegonde écrivait le 22 novembre au prince d'Orange, qu'enfin ce jour-là le mariage venait d'être décidé. Par tous les Pays-Bas, ces heureuses nouvelles furent saluées d'illuminations, de salves et de feux de joie, et les préparatifs de l'inauguration du prince, objet des faveurs d'une si grande reine, furent poussés avec un redoublement d'énergie.

Néanmoins, le mariage s'en alla en fumée. Il y eut abondance de tournois, de cortèges et de banquets ;

profusion enfin de toutes sortes de fêtes nuptiales ; les noces seules firent défaut. Vers la fin de l'année 1582, le Duc n'avait pas fait vers le but un pas de plus que lors de son arrivée, trois mois auparavant. Aussi, accédant au désir des envoyés néerlandais, se prépara-t-il à visiter leur pays, où devait avoir lieu la célébration de sa Joyeuse Entrée comme duc de Brabant et souverain des autres Provinces. Il n'y eut point entre lui et Élisabeth de rupture ouverte. Au contraire, la Reine avec une suite brillante accompagna le Duc jusqu'à Cantorbéry, et chargea toute une escorte de ses gentilshommes et seigneurs du plus haut rang, de se rendre avec d'Anjou dans les Pays-Bas, tandis qu'en même temps elle faisait savoir par lettre spéciale aux États-Généraux, qu'elle désirait qu'il fût traité avec beaucoup d'honneurs « comme un autre soi-même. »

Le 10 février, quinze grands vaisseaux jetèrent l'ancre à Flessingue. Le duc d'Anjou, suivi du comte de Leicester, et des lords Hunsdon, Willoughby, Sheffield, Howard, de sir Philip Sidney et de beaucoup d'autres personnages de rang et de réputation, débarqua de cette flotte. Il fut reçu et complimenté par le prince d'Orange qui depuis plusieurs jours attendait son arrivée en compagnie du prince d'Espinoy et d'une nombreuse députation des États-Généraux. L'homme que les Pays-Bas avaient choisi pour maître foulait les rives de Zélande. François Hercule, fils de France, duc d'Anjou et d'Alençon, avait alors vingt-huit ans ; mais ni ses flatteurs, ni ses *mignons*, bande régulière non moins nombreuse que celle du roi son frère, n'eussent osé proclamer son apanage, les grâces de la jeunesse ou l'air majestueux des princes. Il était d'une taille au dessous de la moyenne, chétif et difforme. Il avait les yeux et les cheveux bruns, la figure marquée de la petite vérole, la peau

pustuleuse et le nez si gros et si bizarrement contourné qu'on l'eût cru double. La proéminence de cette portion de sa figure n'avait pas échappé aux sarcasmes de ses concitoyens, qui entre autres lardons, se permettaient de faire observer qu'un homme à deux visages pouvait bien avoir deux nez. On croyait que cette repoussante apparence était la raison principale de la rupture du mariage anglais, et vainement les partisans du Duc soutenaient-ils que puisqu'il passait sur l'âge de la Reine, celle-ci pouvait bien passer sur sa laideur à lui. Il y a, se disait-on, dans le hideux un degré que les princes royaux eux-mêmes ne peuvent impunément dépasser, et la seule chose qui étonnait était qu'Élisabeth ayant à ses pieds le beau Robert Dudley, souffrît un seul instant les hommages de François de Valois.

Quant à l'intelligence il n'était point à dédaigner. Doué d'une certaine vivacité de perception et d'une belle facilité de parole qui parmi ses admirateurs passaient pour de l'esprit et de la sagesse, il pouvait tromper pendant quelque temps ; l'expérience de Sainte-Aldegonde lui-même y fut prise, et après une entrevue d'une heure et demie il dépeignait le Duc comme plein de bonté, d'intelligence et de sincérité. Si des hommes tels que Sainte-Aldegonde et le prince d'Orange se trompaient dans leurs appréciations, ce n'est pas qu'ils manquassent de discernement, mais c'est que la réputation du Duc n'était pas encore alors ce qu'elle fut plus tard quand les évènements de l'histoire l'eurent établie. Bien que vacillante, sa conduite jusqu'alors n'avait pas encore fait connaître la nature profondément vile que ses actes ultérieurs devaient déployer. En réalité, jamais être plus ignoble et surtout plus dangereux n'avait été jusqu'ici déchaîné sur le sol fatal des Pays-Bas. Aucun des personnages que nous avons vu figurer dans le long drame de la révolte

des Pays-Bas n'avait encore joué rôle aussi misérable. Ambitieux mais vulgaire, entreprenant mais lâche, intrigant et dupe à la fois, sans convictions ni religieuses ni politiques, n'ayant d'autre foi, d'autre système, que celui qui pourrait contribuer à ses propres desseins, c'était le plus détestable protecteur que pût prendre un peuple, qui, dans le vrai ou dans le faux, était au moins de bonne foi et était habitué à regarder la sincérité comme une vertu. Ce qui lui manquait le moins c'était une haute opinion de soi-même. Avec un passé insignifiant et une figure repoussante, il avait espéré effacer l'impression faite sur le cœur d'Élisabeth par le plus beau gentilhomme de l'Europe. Avec des capacités ordinaires, et une éducation politique mesquine, il se proposait de jouer le plus profond homme d'État de son temps. Et voilà qu'il se trouvait sur les quais de Flessingue entre ses deux compétiteurs ; entre le brillant Leicester, qu'il avait voulu éclipser, et le silencieux d'Orange qu'il était résolu à vaincre en finesse. La postérité sait depuis longtemps combien lui réussirent ces deux entreprises.

Le fracas de l'artillerie, le carillon des cloches, les clameurs de la foule, accueillirent le Duc à son débarquement ; les discours de rigueur furent prononcés par les magistrats de la ville, les députés de Zélande et d'autres fonctionnaires; et un magnifique banquet réunit tous les arrivants, « si remarquable par ses sucreries et autres friandises, que les seigneurs anglais et français qui y assistaient en furent étonnés. » Le Duc visita Middelbourg, où l'on déploya grande pompe pour le recevoir, et où il exprima aux autorités sa satisfaction de trouver deux villes superbes aussi près l'une de l'autre sur une si petite île.

Le 17 février, il mit à la voile pour Anvers. Une flotte de cinquante-quatre vaisseaux, pavoisés de

drapeaux et de banderolles, le transportèrent lui et sa suite, ainsi que la nombreuse députation qui l'avait rencontré à Flessingue, jusqu'à la grande métropole commerciale. Il aborda au Kiel à environ à un trait d'arc de la ville, car de même que tous les ducs de Brabant, il ne devait entrer dans Anvers qu'après avoir juré de respecter la Constitution, et la cérémonie de l'inauguration allait avoir lieu hors des murs. A cet effet, l'on avait édifié une vaste plate-forme, de laquelle la splendide cité se voyait dans tout son ensemble, avec ses pittoresques fortifications et ses jardins nombreux. Un trône couvert de velours et d'or y était préparé, et c'est là que le Duc s'assit, entouré d'une foule brillante au milieu de laquelle on distinguait plusieurs des plus illustres personnages de l'Europe.

C'était par une belle matinée d'hiver ; la flotte gaiement pavoisée attirait tous les regards, tandis qu'un énorme concours de peuple se pressait de toutes parts pour aller saluer le nouveau souverain. Vingt mille bourgeois armés, en brillant uniforme, entouraient la plate-forme, sur les tapis de laquelle se tenaient debout les magistrats d'Anvers, les principaux membres des États de Brabant, le prince d'Orange à leur tête, et nombre d'autres grands fonctionnaires. La magnificence déployée partout et surtout les riches costumes des compagnies militaires, excitaient chez les Français un étonnement profond ; ils s'écriaient que chaque soldat semblait un capitaine, et reportaient avec dépit leurs regards sur l'infériorité de leur propre accoutrement.

André Hessels, *doctor utriusque juris*, prononça le discours de bienvenue, dans lequel entre autres traits d'éloquence, il exprimait l'espoir nourri par les Provinces de voir le Duc au moyen des rayons de sa grandeur, de sa sagesse et de sa magnanimité, dissiper tous les nuages, brouillards et autres exhalaisons

malignes pernicieuses à leur prospérité nationale, et ramener le beau soleil de leur ancienne gloire.

D'Anjou répondit à ces compliments avec non moins de courtoisie, parlant beaucoup, naturellement, de sa ferme résolution de verser la dernière goutte de son sang pour la défense des libertés brabançonnes ; combien l'enthousiasme de ce moment eût été refroidi si le rideau cachant le lendemain avait pu se lever ! Les assistants attentifs à ses promesses eussent vu que c'était bien plus leur sang que le sien qu'il était disposé à verser, et bien moins pour la défense que pour l'assaut de ces libertés auxquelles il était en train de jurer protection.

L'orateur Hessels lut ensuite à haute voix et en langue flamande les articles de la Joyeuse Entrée, et l'on demanda au Duc s'il désirait quelques explications sur cette célèbre constitution. Il répondit qu'en venant de Flessingue il en avait étudié à fond toutes les dispositions, avec l'aide du prince d'Orange, et qu'il était prêt à jurer de les maintenir. Il prêta et reçut aussitôt les serments nécessaires, en la forme traditionnelle. Puis, prenant le chapeau ducal, et le manteau de velours bordé d'hermine ayant été apporté, le prince d'Orange assista son Altesse à revêtir ce costume historique des ducs de Brabant et lui dit en lui fermant le bouton du cou, « je veux vous attacher cette robe si solidement, Monseigneur, que jamais homme ne vous l'arrachera des épaules. »

Couvert enfin des emblêmes de la souveraineté, d'Anjou dut encore subir un second discours du conseiller pensionnaire d'Anvers, Jean Van der Werken. Après quoi, eut lieu un nouvel échange de serments avec la ville, et la remise des clefs au Duc qui les rendit au bourgmestre en la garde duquel elles devaient rester. Pendant tout cela, les trompettes sonnaient, des largesses en monnaies d'or et d'argent

tombaient en pluie dans la foule et les hérauts criaient à voix haute : « Longue vie au duc de Brabant. »

La foule se forma alors en cortège pour escorter le nouveau Duc jusque dans sa capitale commerciale. C'était un cortège splendide et saisissant. Les marchands de la Hanse en leurs antiques costumes d'Allemagne, les marchands d'Angleterre en longues robes de velours, les hérauts à la tabarre blasonnée, les longues files de milices bourgeoises avec leurs musiques au complet, les principaux fonctionnaires de la ville et de la province à manteaux noirs et à chaînes d'or, marchant sous des bannières symboliques ou d'antiques blasons de tout temps respectés, se succédaient dans un ordre imposant. Puis venait le Duc en personne, sur un cheval barbe, blanc de robe et caparaçonné de drap d'or. Autour de lui l'Angleterre, la France, les Pays-Bas groupaient des personnages au rang et au nom illustres. C'était le noble Leicester ; sir Philip Sidney, miroir de la chevalerie ; la grande et imposante figure de Guillaume le Taciturne ; son fils Maurice, comte de Nassau, alors bel adolescent de quinze ans aux yeux et aux cheveux noirs, et destiné à devenir plus tard le premier capitaine de son temps ; le dauphin de France ; le maréchal de Biron et ses fils ; le prince d'Espinoy ; les lords Sheffield, Willoughby, Howard, Hunsdon, et bien d'autres encore de grande race et de réputation fameuse. Les antiques ghildes d'arbalétriers et d'archers du Brabant, en splendides vêtements, formaient la garde du corps du Duc, tandis que ses cavaliers de France, les gardes du corps du prince d'Orange, et les troupes de ligne, suivaient en grand nombre, en une masse éclatante et bigarrée, « comme les fleurs de lys sur un manteau royal. » Cet allègre et pompeux cortège se terminait d'une façon plus triste par une troupe de trois cents malfaiteurs, chargés de fer et implorant du Duc la

grâce que celui-ci devait, d'après l'ordre de la fête, leur accorder dans la soirée. — De grandes torches, quoiqu'il fût midi plein, brûlaient tout le long de la route, à quatre ou cinq pieds l'une de l'autre, depuis la plateforme d'inauguration au Kiel jusqu'à la porte Saint-Georges, par laquelle devait se faire l'entrée dans la ville.

Au dedans des murs de formidables allégories attendaient le nouveau souverain. Un massif char doré, chargé à rompre de ces personnages symboliques aux riches costumes qu'affectionnaient les Pays-Bas, barrait le passage au cortège. Toutes les vertus semblaient être dans le même carosse pour un tour de promenade et s'être arrêtées en chemin pour offrir leurs hommages à François Hercule de Valois. La Religion « en satin rouge » portant l'Évangile dans ses mains, était soutenue par la Justice « en velours orange, » armée du glaive et de la verge. La Prudence et le Courage se tenaient embrassées auprès d'une colonne entourée de serpents « ayant leurs queues à leurs oreilles, donnant à entendre le gouvernement prudent et les oreilles estoupées aux flatteurs ; » pendant que le Patriotisme sous la forme d'un pélican et la Patience sous celle d'une poule couvant, couvraient de doux regards toute la scène. Après que tout honneur eut été rendu à ce témoignage de bienvenue, le cortège pénétra plus avant dans la ville. Les troupes et les habitants encombraient les rues ; les balcons regorgeaient de belles dames ; « les pignons des maisons eux-mêmes, » dit un contemporain dans son enthousiasme, « semblaient sourire de beaux yeux féminins ; » au centre de la grand'place toute couverte de flambeaux de cire et de tonnes de poix enflammée, se dressait le géant Antigon, fondateur d'Anvers treize cents ans avant l'ère chrétienne, — personnage fabuleux qui avait pour coutume de jeter dans l'Es-

caut la main droite de tous les marchands fraudeurs. Cette colossale figure, vêtue d'un « surcot bleu de ciel, » et tenant à la main une bannière aux armes d'Espagne, tourna la tête vers le Duc au moment où il débouchait sur la place, salua le nouveau souverain, et jetant à terre l'écu d'Espagne, en éleva un autre aux armes d'Anjou.

Ainsi, entouré d'exubérantes explosions de la confiance publique, un nouveau seigneur et maître était donc enfin établi dans les Pays-Bas ! Hélas ! que de fois ce peuple au cœur chaud n'acclama-t-il pas avec la même joie la venue de ses traîtres et de ses tyrans ! Comme il allait bientôt découvrir que celui qu'il recevait avec tant d'enthousiasme était encore le plus perfide de tous ces despotes !

Il était nuit close quand le cortège atteignit enfin le palais de l'abbaye Saint-Michel, où l'on avait préparé les logements provisoires du Duc. Toute la journée du lendemain se passa en discours, de nombreuses députations venant présenter au duc de Brabant des adresses de félicitations. Le Grand Pensionnaire débita sa pompeuse oraison sur une estrade tendue de soie bleu de ciel et recouverte de drap d'or. Une députation des églises réformées de France et d'Allemagne vint dans une longue harangue exprimer l'espoir que le Seigneur rendrait le Duc « vaillant comme David, sage comme Salomon, et pieux comme Ézéchias. » Un comité de catholiques romains se plaignit à son Altesse de ce que depuis huit mois on avait interdit aux membres de l'ancienne Église toute pratique extérieure du culte, sauf le baptême, le mariage, la visite des malades et les enterrements. On leur promit que cette défense, résultat des désordres racontés en un précédent chapitre, allait être immédiatement levée, et en effet le 15 mars il fut décrété par ordre des magistrats que tous les catholiques auraient faculté

d'assister à tous les actes publics de leur religion, suivant la liturgie ancienne, dans l'église de Saint-Michel, consacrée d'avance à l'usage du nouveau duc de Brabant. Toutefois il fut stipulé que tous ceux qui voudraient jouir de cette faveur, auraient à prêter au préalable le serment d'abjuration de fidélité au Roi et à se rendre à l'église « sans armes. »

Il y avait certes eu suffisance de serments, suffisance de discours, suffisance de compliments, et jamais convention n'eût été plus solide, s'il ne fallait que le vent des paroles pour donner à un contrat social de fermes fondements. Les cloches, les trompettes et les gosiers et les bouches d'airain des hommes et des canons avaient fait assez de vacarme, les torches, les barils de poix jeté assez d'éclat pour sanctionner — autant que le peuvent faire du bruit et des flammes — les cérémonies plus graves des temples et de l'hôtel de ville; mais le temps allait sans tarder se charger de faire voir ce que valaient toutes ces démonstrations. Quoi qu'il en soit, la « muselière » avait été nouée avec solennité et acceptée avec docilité. Le public reçut communication du traité auquel le Duc avait souscrit à Plessis-les-Tours et à Bordeaux. Il contenait vingt-sept articles, qui formaient le contrat constitutionnel le plus strict et le plus sage que pût désirer un patriote des Pays-Bas. Ces articles, combinés avec les anciennes chartes dont ils stipulaient formellement le maintien, ne laissaient pas au souverain la moindre trace de pouvoir arbitraire. Il n'allait être que le président héréditaire d'une république représentative. Il allait être Duc, Comte, Marquis ou Seigneur des différentes provinces aux mêmes conditions que l'avaient été ses prédécesseurs. Ses descendants devaient hériter de ses dignités. S'il avait plus d'un rejeton, c'était aux Provinces à choisir parmi eux leur souverain. Il devait maintenir tous les privilèges,

chartes, statuts et coutumes anciens, et perdre sa couronne à la première violation. Les États-Généraux devaient se réunir au moins une fois par année. Il résiderait sans interruption dans les Pays-Bas. Nul autre que des indigènes ne seraient appelés aux emplois. Son droit de nomination aux fonctions d'importance était réduit à un choix à faire entre trois candidats présentés par les États de la province intéressée, chaque fois qu'une vacance se produisait. Il devait maintenir « la Religion » et la paix religieuse dans leur état actuel ou dans celui qu'établiraient les États de chaque province, sans pouvoir y rien changer à lui seul. La Hollande et la Zélande devaient rester dans leur situation présente, tant pour la religion *que pour toutes autres choses*. Son Altesse ne devait souffrir aucune recherche ou molestation des citoyens dans leurs domiciles ou autrement, en matière ou sous prétexte de religion. Elle s'engageait à procurer aux Pays-Bas l'alliance du roi de France, et à maintenir entre ce royaume et les Provinces cette alliance complète et perpétuelle, sans toutefois souffrir aucune incorporation de territoire. La guerre contre l'Espagne devait être continuée aux frais du Duc et du roi son frère, pour tout ce qui dépasserait le subside annuel de deux millions quatre cent mille florins promis par les États. Le Duc congédierait toutes troupes que les États-Généraux désigneraient. Il ne devait faire aucun traité avec l'Espagne sans le consentement de ces derniers.

Il n'est pas besoin de faire ressortir quelle différence existe entre le droit public tel qu'il était conçu au seizième siècle et celui d'aujourd'hui. Entre l'Espagne, la France et l'Angleterre régnait extérieurement la paix ; et cependant le frère du monarque français, à la tête de troupes françaises et entouré des principaux seigneurs d'Angleterre, acceptait solen-

nellement la souveraineté de provinces révoltées contre l'Espagne. Il n'est pas moins curieux de remarquer que le pacte constitutionnel en vertu duquel les Pays-Bas admettaient le nouveau souverain à gouverner, eût été rejeté et comme républicain et comme révolutionnaire par les monarques de France et d'Angleterre, si quelqu'un en eût tenté l'application dans leurs propres royaumes ; et en effet les anciennes chartes dont d'Anjou avait accepté la restauration, constituaient en réalité une forme de gouvernement républicain.

Maintenant vont se produire les premiers fruits du ban proclamé contre d'Orange. Le dimanche, 18 du mois de mars 1582, jour anniversaire de la naissance du duc d'Anjou, une grande fête était organisée pour la soirée à l'abbaye de Saint-Michel ; le prince d'Orange ainsi que tous les grands seigneurs français y étaient invités. Le Prince dîna, comme d'ordinaire, en son logis près de la citadelle, en compagnie des comtes de Hohenloe et de Laval, et deux célèbres plénipotentiaires français, Bonnivet et Des Pruneaux. Le jeune Maurice de Nassau et deux neveux du Prince, fils de son frère Jean, assistaient également au repas. La conversation fut très animée ; on raconta divers épisodes de cruautés que les Espagnols avaient exercées dans les Provinces. On se leva de table et d'Orange, conduisant ses convives de la salle à manger dans ses appartements, leur faisait remarquer en passant une tapisserie sur laquelle figuraient des soldats espagnols, quand à ce moment, et comme il était sur le seuil de l'antichambre, un jeune homme, de petite taille, d'aspect vulgaire, aux cheveux noirs et au teint pâle, sortit de parmi les domestiques et lui présenta une pétition. Le Prince avança le bras pour la prendre, et soudain l'étranger, tirant un pistolet, le lui déchargea dans la tête. La balle pénétra

dans le cou au-dessous de l'oreille droite, traversa le palais et sortit sous la mâchoire supérieure de gauche, emportant avec elle deux dents. Le coup avait été tiré de si près que les cheveux et la barbe du Prince étaient brûlés par la poudre enflammée. Il resta debout, aveuglé, stupéfait et ne sachant point, pendant un instant, ce qui était arrivé. Comme il le déclara après, il croyait que peut-être une partie de la maison s'était écroulée. Mais sentant tout à coup que sa chevelure et sa barbe brûlaient, il comprit aussitôt quel était l'évènement et s'écria vivement : « Ne le tuez pas ; — je lui pardonne ma mort ! » puis, se tournant vers les seigneurs français qui l'entouraient, il ajouta : « Hélas ! quel fidèle serviteur Son Altesse perd en moi ! »

Tels furent les premiers mots prononcés par lui, alors que, — chacun le croyait, — il venait d'être frappé à mort. Mais l'arrêt de grâce venait trop tard ; deux des gentilshommes présents, cédant à un mouvement irrésistible, avaient déjà fait passer l'assassin au fil de leurs épées. Puis les hallebardiers s'étaient jetés sur lui, et il était tombé frappé mortellement de trente-trois blessures.

Le Prince, soutenu par ses amis, gagna sa chambre, où on le mit au lit, pendant que les chirurgiens sondaient et bandaient sa blessure. Elle était des plus dangereuses, mais une circonstance bien étrange faisait naître plus d'espoir qu'on n'eût pu autrement en concevoir. La flamme du coup de feu avait été si rapprochée des chairs qu'elle avait cautérisé la plaie ouverte par la balle. Sans cela, l'effusion du sang des veines qu'avait traversé le projectile eût probablement été si violente, qu'elle eût entraîné la mort avant que le pansement n'eût été achevé. Le Prince, le premier choc passé, avait complètement recouvré ses sens, et, croyant qu'il allait mourir, il exprimait la plus sincère

sollicitude pour la situation dans laquelle sa mort allait placer le duc d'Anjou. « Hélas ! pauvre prince ! » s'écria-t-il. « Hélas ! quels soucis vont maintenant t'assaillir ! » Les chirurgiens lui ordonnèrent et le supplièrent de garder le silence, toute parole pouvant d'un moment à l'autre rendre la blessure irrémédiable. Il obéit, mais ne voulut point cesser d'écrire. Aussi longtemps que son cœur pouvait battre, il lui était impossible de ne point s'occuper de sa patrie.

Léon Petit, dévoué capitaine de la garde urbaine, pénétra de force jusqu'à la chambre du malade ; car, disait l'honnête bourgeois, il fallait absolument qu'il vît de ses propres yeux que le Prince vivait encore, et pût l'affirmer à la population, sans quoi, si grande était l'irritation populaire que l'on ne pouvait répondre de rien. En réalité, on croyait le Prince mort, et le bruit commençait à courir qu'il avait été assassiné par ordre du duc d'Anjou. Cet horrible soupçon se répandit par toute la ville et y faisait naître la plus vive exaspération, chacun parlant du meurtre de Coligny, de la Saint-Barthélemy et du penchant à l'assassinat qui caractérisait la race des Valois. Si l'attentat avait eu lieu le soir, au banquet par lequel le Duc célébrait son anniversaire, il s'en serait inévitablement suivi un effroyable massacre. Heureusement, les circonstances mieux connues ne tardèrent pas à laver les Français de tout soupçon et à faire connaître la véritable origine du crime. En attendant, le Prince supplia par écrit le capitaine Petit d'aller immédiatement annoncer qu'il vivait encore, et de demander de sa part aux citoyens, pour le cas où Dieu le retirerait de cette terre, qu'ils gardassent de lui bon souvenir, ne fissent aucun tumulte et servissent le Duc avec soumission et fidélité.

Pendant tout cela, le jeune Maurice de Nassau montrait cette froide résolution qui déjà formait le

trait distinctif de son caractère. Il était naturel qu'un enfant de quinze ans fût saisi de quelque émotion à l'aspect de son père, et quel père ! frappé sous ses yeux d'une balle mortelle. Sa situation s'aggravait encore, par les soupçons spontanément conçus sur l'origine du crime. On murmurait déjà dans la salle que ceux qui avaient montré tant de zèle à tuer l'assassin étaient ses complices, et avaient voulu, maintenant que le fait était consommé, se garantir contre toute révélation importune de leur participation au crime. Maurice, malgré tous ces motifs de trouble et sans céder à la douleur que lui causait la mort imminente de son père, Maurice ne quitta pas un instant le cadavre du meurtrier. Il était résolu à trouver le fil de ce complot, et attendait, pour s'emparer des papiers et autres objets que l'on trouverait sur la personne du mort.

Les assistants fouillèrent soigneusement le cadavre et remirent aux mains du jeune comte tout ce qu'ils trouvèrent. Alors Maurice exprimant sa crainte qu'un des complices du coupable n'essayât peut-être de lui ravir tout ce qu'on venait de lui confier, un vieux et fidèle serviteur du Prince s'avança, qui, comprenant l'importance de la conservation des documents en question, prit gravement son jeune maître sous son manteau et le mena ainsi dans une chambre sûre et écartée. Là, un rapide examen montra que tous les papiers saisis étaient en langue espagnole, et écrits par des Espagnols à d'autres Espagnols, de sorte que s'il y avait conspiration, au moins la conspiration n'était pas française. Aussi, le vieux domestique conseilla-t-il à Maurice d'aller retrouver son père, tandis que lui-même redescendrait dans la grande salle avec cette importante nouvelle. Le comte de Hohenlohe avait, dès l'instant du crime, fait fermer les portes et défendre à tout le monde d'entrer dans l'appartement

ou d'en sortir sans son autorisation. Les détails que vint donner le domestique, sur la nature des papiers examinés, soulagèrent les esprits d'un grand poids, car les soupçons jusqu'alors n'avaient pas même épargné quelques-uns des plus fermes amis du Prince.

Sur ces entrefaites Sainte-Aldegonde était arrivé, et procéda avec les autres gentilshommes à l'examen plus approfondi des papiers et des autres objets trouvés sur le cadavre. Le pistolet qui avait servi au crime était à terre ; un poignard sans gaîne dont l'assassin eût probablement fait usage, s'il n'avait pas eu le pouce emporté par le coup de feu, se trouvait dans la poche de son haut de chausses. Un *Agnus Dei*, une chandelle de cire verte, deux morceaux de peau de lièvre, deux crapauds séchés — que l'on supposa être des amulettes de sorcier — un crucifix, un catéchisme de jésuite, un livre de prières, un portefeuille contenant deux lettres de change en espagnol, l'une de 2,000 et l'autre de 877 couronnes, et des tablettes pour écrire. Ces dernières étaient chargées de vœux et d'invocations pieuses, relatifs au projet exécrable que ruminait l'auteur. Il avait adressé de ferventes prières à la Vierge Marie, à l'ange Gabriel, au Sauveur et *au fils du Sauveur* — « comme si, » fait observer naïvement le chroniqueur anversois, « comme si le Christ avait un fils » — pour qu'ils voulussent bien tous intercéder auprès du Tout Puissant en faveur de l'heureux et sûr accomplissement de l'acte qu'il projetait. Il faisait vœu solennel, s'il parvenait à s'en tirer sain et sauf, de jeûner toute une semaine au pain et à l'eau. En outre, il promettait au Christ, « une robe neuve d'étoffe précieuse ; » à la Sainte Mère de Dieu de Guadalupe, une jupe neuve ; à Notre-Dame de Montserrat, une couronne, une robe et une lampe ; et ainsi de suite, pour divers sanctuaires dont l'énumé-

tion formait une longue liste. De plus grands misérables que ne l'était ce pauvre fou fanatique, lui avaient fait accroire que son arme allait délivrer le monde d'un tyran et lui ouvrir à lui-même les portes du ciel, si sa carrière terrestre venait à être brusquement coupée. Mais comme il désirait naturellement s'éviter cette fâcheuse catastrophe, il n'avait rien trouvé de mieux que d'acheter toute la cour céleste, à partir de la Vierge Marie, car on lui avait enseigné que l'absolution du meurtre se vendait comme toute autre marchandise. On lui avait en outre persuadé, qu'aussitôt le coup fait, *il deviendrait invisible.*

Sainte-Aldegonde se hâta d'aller porter au duc d'Anjou le résultat de ses investigations. On avertit également les magistrats réunis à l'hôtel de ville, et l'on réussit ainsi à faire renaître par toute la ville la confiance au nouveau gouvernement. D'Anjou réunit immédiatement le conseil d'État, publia les bans de convocation des États-Généraux, et lança une proclamation par laquelle quiconque avait des informations à donner au sujet du crime, était sommé sous peine de mort de les produire sans délai. Le corps de l'assassin fut en même temps exposé sur la grand'place, et ne tarda pas à être reconnu pour celui d'un certain Juan Jaureguy, domestique au service de Gaspard d'Anastro, marchand espagnol établi à Anvers. Les lettres de change et autres papiers impliquaient également Anastro dans l'affaire, ainsi qu'on l'avait constaté à l'hôtel de ville. Sa demeure fut aussitôt cernée et visitée, mais le marchand était parti pour Calais, le mardi précédent, sous prétexte d'affaires urgentes. Venero, son caissier, et un moine dominicain nommé Antoine Timmermans, tous deux amis de la maison, furent néanmoins arrêtés et mis au secret. Le lendemain, la garde postée aux portes de la ville apporta aux magistrats les correspondances de l'étranger sai-

sies à leur entrée ; on y trouva des lettres d'Anastro à Venero, qui faisaient tout connaître. Après les avoir lues avec soin, on les montra à Venero, qui, se voyant perdu, demanda une plume et de l'encre et écrivit une confession complète.

Il paraît que l'attentat n'était de la part d'Anastro qu'une pure spéculation commerciale. Ce marchand, se voyant sur le point de faire banqueroute, avait conclu avec Philippe un contrat bilatéral, que le Roi avait signé de sa main et scellé de ses armes, et suivant lequel Anastro devait, dans un certain délai, arracher la vie à Guillaume d'Orange, et recevoir pour ce fait 80,000 ducats et la croix de Saint-Jacques. Ainsi, l'entrée en qualité de membre dans le plus noble des ordres de chevalerie de l'Espagne, et en outre 80,000 pièces d'argent, voilà ce que le monarque espagnol promettait à l'assassin s'il réussissait dans son crime ! Mais Anastro était bien trop sage et trop avisé pour risquer sa propre vie, ou laisser échapper trop grosse part de la prime. Le visage baigné de larmes, il vint dépeindre à son fidèle caissier le triste tableau de la honte qui le menaçait : ces gens qui le montreraient au doigt en disant : « Voyez ce banqueroutier ; » et lui déclara qu'il préférait risquer ses jours en essayant de tuer d'Orange et de s'assurer ainsi la récompense promise ; et en parlant de sa propre mort ses larmes se remirent à couler. Venero, voyant le désespoir de son maître, ne put s'empêcher de pleurer aussi amèrement et le supplia de ne pas risquer une vie si précieuse. Après ce pathétique échange de douleurs, le marchand et son commis reprirent un peu de calme, et finirent par tomber d'accord pour confier à Juan Jauregny l'exécution du coup concerté. Anastro avait eu l'idée — ainsi qu'il le disait dans une lettre qui fut interceptée — « d'accomplir le fait de sa propre main ; mais comme Dieu le réservait

probablement pour d'autres desseins, et particulièrement pour rendre service à ses très chers amis, il avait trouvé mieux de faire agir son domestique. » Le maître, à ce qu'il paraît, ne paya l'œuvre à l'ouvrier qu'à raison de 2,877 couronnes. Le lâche et astucieux coquin échappa à toute peine. Il s'était rendu en toute hâte à Dunkerque, sous le prétexte que la mort de son agent principal à Calais nécessitait sa présence en cette ville. Swevezeele, gouverneur de Dunkerque, envoya un exprès demander à La Motte qui commandait à Gravelines un passeport pour Anastro. Celui-ci était tenu sur des charbons ardents par la crainte de voir arriver la nouvelle de l'attentat avant qu'il n'eût passé la frontière, aussi montra-t-il une joie extravagante en recevant le passeport et donna-t-il au messager qui l'apportait trente pistoles de pourboire. Pareille conduite ne pouvait manquer de faire naître de vagues soupçons dans l'esprit du gouverneur, mais le marchand avait bonne réputation, et portait avec lui des lettres de recommandation de l'amiral Treslong. Swevezeele n'osa donc point l'arrêter sans motifs, car il ignorait qu'un crime eût été commis et que l'homme qu'il avait devant lui fût le criminel. Deux heures après le départ du voyageur, arrivèrent la nouvelle du meurtre et l'ordre d'arrêter Anastro, mais il était trop tard. Le marchand avait trouvé refuge dans les lignes du prince de Parme.

Cependant, le Prince était dans la situation la plus pénible. Croyant que sa fin approchait, il dicta une lettre aux États-Généraux, pour les supplier de ne point cesser d'obéir au Duc, le meilleur prince qu'il connût pour gouverner les Provinces. Cette lettre fut portée à l'assemblée par Sainte-Aldegonde, et conformément au vœu d'Orange, une députation des États fut envoyée à d'Anjou pour protester de leur douleu et de leur fidélité.

Le mercredi fut consacré à un jeûne public, par ordonnance du magistrat d'Anvers ; dans toute la ville tous travaux ou amusements cessèrent et dans toutes les églises des prières solennelles furent dites pour le rétablissement du Prince. « Jamais, au souvenir des hommes, » dit un compte-rendu publié à cette époque à Anvers, « jamais on n'avait vu pareille foule dans les églises, jamais on n'avait versé tant de larmes. »

Le procès de Venero et de Timmermans fut court, car tous deux avaient pleinement avoué leur participation au crime. Le Prince avait néanmoins eu soin d'ordonner, de son lit de douleur, que la cause fût instruite avec la plus scrupuleuse justice, et quand l'exécution fut imminente il envoya aux magistrats, par l'intermédiaire de Sainte-Aldegonde, une requête pour que la mort fût la moins cruelle possible. Il fut accédé à cette demande, mais il n'y a pas à douter que sans elle, les criminels auraient eu à subir en expiation de leur méfait les plus horribles tortures. Grâce à l'intercession de celui qui était leur victime, ils furent étranglés avant d'être écartelés sur un échafaud élevé sur la Grand'Place en face de l'hôtel de ville. L'exécution eut lieu le mercredi 28 mars.

Quant au Prince son état semblait s'améliorer, et les actions de grâces commencèrent dans les églises à se mêler aux prières offertes journellement au Très Haut ; il n'en était pas moins depuis huit jours dans un état fort précaire. Sa femme ne quittait guère son chevet, et sa sœur, la comtesse Catherine de Schwarzbourg, était également infatigable dans ses soins. Le duc d'Anjou lui rendait chaque jour visite, et exprimait d'une façon vraiment filiale son impatience de le voir rétabli. L'espoir allait croissant de jour en jour, quand le 5 avril il dut faire place aux craintes les plus vives. Ce jour-là, la croûte de cicatrisation qui,

formée dès le premier moment de la blessure, avait empêché l'écoulement trop abondant du sang, se détacha et livra passage à une hémorrhagie effrayante ; l'arrêter semblait impossible et tout espoir parut s'évanouir. Le Prince lui-même, résigné à son sort, souhaita à ses enfants « bonne nuit pour la dernière fois, » en disant avec calme : « Maintenant c'est fait de moi. »

Il était difficile, sans étouffer le patient, d'attacher un bandage assez solide pour fermer la plaie ; heureusement Léonard Botalli, d'Asti, médecin particulier d'Anjou, parvint à imaginer un simple moyen mécanique qui réussit. Par son ordre, une suite de domestiques se succédant jour et nuit, furent chargés d'empêcher l'effusion du sang en pressant légèrement, mais soigneusement, l'orifice de la blessure avec le pouce. Après un certain temps d'anxieuse attente, la plaie se referma enfin, et vers la fin du mois le Prince était convalescent. Le 2 mai, il alla à la grande cathédrale remercier le Seigneur, au milieu d'une foule immense et recueillie, dont çà et là des sanglots trahissaient l'émotion.

Le Prince était sauvé, mais par malheur l'assassin avait frappé une seconde victime. La princesse d'Orange, Charlotte de Bourbon, la femme fidèle qui depuis sept ans partageait avec tant de dévoûment toutes les joies et toutes les douleurs du Prince — gisait sur son lit de mort. Épuisée par l'inquiétude, les longues veilles, et les alternatives d'espoir et de crainte des dix-huit premiers jours, elle avait succombé sous le poids du désespoir, à la reprise de l'hémorrhagie. Saisie d'une fièvre violente, elle mourut le 5 mai, trois jours après les actions de grâces solennelles dites pour célébrer le rétablissement de son époux. Le Prince qui l'aimait tendrement, faillit retomber malade à ce fatal évènement qui, quoique

longuement préparé, n'était pas prévu. On la mit au tombeau le 9 mai, au milieu d'un deuil général, car chacun connaissait et chérissait ses grandes vertus. C'était une femme d'une intelligence, d'une instruction et d'une douceur rares, et dont la seule faute avait été de rompre par son mariage des vœux religieux auxquels on l'avait contrainte encore enfant, mais que toutefois des autorités compétentes tant cléricales que laïques avaient déclarés sans valeur. Cela, joint au contraste que ses vertus faisaient avec les vices de celle qu'elle avait remplacée, suffit à la rendre le point de mire des injures et de la calomnie. Mais ces attaques n'avaient pu assombrir la sérénité de sa vie d'intérieur, et, tant qu'elle vécut, elle fut la compagne confidente et consolatrice de son époux. « Son Altesse, » écrivait le comte Jean en 1580, « est en parfaite santé, et en dépit de l'adversité, des labeurs incroyables, des perplexités et des dangers qui l'accablent, il reste de si bonne humeur que cela fait plaisir à voir. Il n'y a pas à douter qu'un des principaux motifs de cet heureux état, ne soit le réconfort dont l'entoure la femme pieuse et éclairée que le Seigneur lui a donnée — femme qui toujours se conforme à ses désirs et lui est chère au delà de toute expression. »

La Princesse laissait six filles : — Louise Juliane, Élisabeth, Catherine Belgique, Flandrine, Charlotte Brabantique et Émilie Seconde.

Parme reçut les premières nouvelles de l'attentat de la bouche d'Anastro lui-même, qui lui assura que l'affaire avait complètement réussi et réclama la récompense promise. En conséquence Alexandre adressa aussitôt une note aux autorités d'Anvers, de Bruxelles, de Bruges et d'autres villes, par laquelle, maintenant qu'elles étaient délivrées de celui qui les opprimait et les trahissait, il les appelait à reprendre le

sentier du devoir et à se jeter dans les bras que leur tendait leur monarque légitime. Cette note était prématurée. D'un autre côté, les États de Hollande et de Zélande siégeaient en permanence, attendant pleins d'anxiété ce qui résulterait de la blessure du Prince. « Dans la mort de Son Excellence, si Dieu venait à l'appeler à lui, » disait le magistrat de Leyde, « dans la mort de Son Excellence nous voyons tous notre propre mort. » Ce furent réellement des moments de poignante angoisse, aussi le rétablissement du Prince fut-il le signal d'une crise de joie d'une égale intensité.

L'émotion populaire que produisit l'évènement rendit impossible au Prince de refuser plus longtemps le titre de comte de Hollande et de Zélande, que deux ans auparavant il n'avait voulu aucunement accepter, et qu'en 1581 il n'avait pris que provisoirement. Il était bien entendu, comme on le voit dans le traité conclu avec d'Anjou, et il avait été convenu plus tard d'une façon officielle, « que le Duc ne prétendrait jamais à aucun droit de souveraineté en Hollande ni en Zélande ; » on pressa donc de nouveau le Prince de la façon la plus urgente de prendre définitivement le pouvoir souverain dans ces provinces. On n'a pas oublié qu'il ne le possédait depuis le 5 juillet 1581 que pour la durée de la guerre. Par une lettre datée de Bruges, le 14 août 1582, il accepta enfin sans réserve cette dignité nouvelle. Mais cette offre et cette acceptation n'étaient que des préliminaires, il fallait encore rédiger les lettres réversales, les échanger solennellement, établir une nouvelle constitution et la confirmer par les serments réciproques ordinaires. Ce n'était enfin qu'après l'accomplissement de tous ces actes que la cérémonie de l'inauguration ou reddition de l'hommage devait avoir lieu.

Tout cela eut lieu, sauf le dernier point. L'installation publique du nouveau comte de Hollande fut em-

pêchée par sa mort, et les provinces septentrionales restèrent une république non plus seulement de fait mais aussi de nom.

[1] Comme tous ces arrangements ne furent après tout que des préliminaires, il suffira d'un bref exposé des dates et des actes pour faire juger de la position respective du Prince et du peuple de la Hollande et de la Zélande. L'acte d'acceptation de la souveraineté par Guillaume le Taciturne était daté du 12 août 1582. — (Bor, XV. 186, 187.) Les lettres patentes, ou *les Réversales,* comme on les appelait alors, furent rédigées, signées et scellées par « les trois plus anciens nobles. » — (Bor, XV. 187. Kluit, I. 311, 312.) Elles furent envoyées à toutes les villes et reçurent successivement les vingt-cinq sceaux respectifs de ces dernières. — (Kluit, I. 311, 312 et Bijlagen, 451-463.) La minute fut ensuite remise au Prince et existe encore avec ses vingt-huit sceaux, dans les Archives de la famille royale d'Orange-Nassau. — (Kluit, I. 316.) Le 16 mai 1583, les États de Hollande adressèrent une lettre circulaire (Bor, XV, 187-190, lequel prétend qu'elle ne fut adressée qu'aux États d'Utrecht, tandis que Kluit (I. 322) prouve qu'elle fut adressée à tous) aux États d'Utrecht, de la Frise, de l'Overyssel, du Brabant, de la Flandre, de la Gueldre et aux États-Généraux, circulaire dans laquelle ils faisaient l'historique de la vie et des services de Guillaume le Taciturne, et exposaient les puissantes raisons pour lesquelles ils le pressaient d'accepter l'ancien comté de Hollande. Ils déclaraient n'avoir pris cette résolution « qu'après de fréquentes communications avec leurs villes, chacune en particulier ; après mûre délibération et conseil ; après avoir pris l'avis des collèges et communautés des cités, aussi bien que des sénats et des magistratures et de toutes les autres personnes qu'il convenait de consulter et dont il est ordinairement pris conseil en matière d'importance. » — (V. le Commentaire de Kluit, I. 322-326.) Ils exprimaient en outre l'espoir que leur résolution aurait l'approbation de toutes les provinces-sœurs, et l'appui surtout des Etats avec lesquels ils avaient l'habitude d'agir en commun. — Le 15 novembre 1583, les députés de Zélande et d'Utrecht, auxquels il était ainsi fait allusion spéciale, décla-

Pour l'organisation politique on prit comme base de la nouvelle constitution le « Grand Privilège » de la duchesse Marie de Bourgogne, la « Grande Charte » du pays. Ce mémorable monument de l'histoire des Pays-Bas et du développement communal avait été renversé par le fils de Marie, avec le consentement arraché aux États ; aussi fut-il stipulé par le nouveau pacte politique que lois et privilèges, même ceux tombés en désuétude, seraient tous remis en vigueur. Il était convenu en outre que le petit état constituerait une franche comté, et romprait ainsi sans bruit les liens qui le rattachaient à l'Empire.

En ce qui concerne sa position comme chef héréditaire de cettte petite communauté politique, le Prince par sa nouvelle dignité recevait moins de réelle puissance qu'il n'en avait eu jusqu'alors. Quelle était sa position au moment où nous sommes ? Il était souverain *pendant la guerre*, jouissant d'une autorité déter-

rèrent solennellement leur volonté de rester dans leur ancienne amitié et union avec la Hollande « sous leur même souveraineté et gouvernement. » — (Kluit, I. 329, 330.) Ils dressèrent à cet effet un acte qui devait être soumis à la ratification de leurs mandants dès la plus prochaine assemblée. — Cette ratification toutefois n'était pas encore donnée quand la mort du Prince vint mettre fin à toutes ces démarches. — (Kluit, I, 330, 351, 352, 353. Bor, XV. 186.) La Hollande accepta comme suffisante cette déclaration, et en conséquence, les lettres Réversales furent remises à qui de droit le 7 décembre 1583. — (Kluit, I, 330.) Le 30 du même mois, 49 articles (Bor les rapporte en leur entier, XV. 191-194) constituant le plan d'une organisation politique libre, le plus parfait que l'on eût vu jusqu'alors dans la chrétienté, furent adoptés de commun accord par le Prince et les États, comme conditions fondamentales de l'investiture du nouveau comte. Cependant le Prince n'accepta le titre et les conditions, que sous réserve d'approbation et confirmation ultérieures par les conseils de toutes les villes. — Kluit, I. 335. — Comparez Bor, III, XV. 194 *b*.

minée en principe général, par sa commission de Stathouder ou lieutenant du Roi. En 1581, Sa Majesté avait été déclarée déchue et le Stathouder était devenu souverain. Il tenait en main le suprême pouvoir, *législatif, judiciaire* et *exécutif*. Les comtes de Hollande — et Philippe leur successeur — étaient la source principale d'où découlait ce triple courant. Les concessions et les exceptions avaient, il est vrai, pris tant de développement, qu'elles constituaient un vaste corps de « libertés » en rapport avec les besoins du pays. Mais les pouvoirs auxquels il n'avait pas expressément renoncé continuaient à résider dans le chef du comte. Si donc l'ambition était le mobile dirigeant de Guillaume, il échangeait la proie pour l'ombre, car le nouvel état se constitua en commune politique libre — en république, sauf le nom.

Par la nouvelle constitution, il cessa d'être la source de toute vie gouvernementale, et de tirer son autorité d'en haut par droit divin. Le flot d'huile sainte qui depuis Charles-le-Simple coulait toujours, était tari. Le droit de souveraineté d'Orange venait des États, représentants légaux du peuple, et au lieu d'exercer tous les pouvoirs dont il ne s'était pas expressément démis, il se contentait de ceux qui lui étaient spécialement conférés. Il ne pouvait déclarer la guerre ou conclure la paix sans le concours des autorités représentatives. Son droit de nomination aux emplois était soigneusement limité : juges, magistrats des villes, gouverneurs, baillis, en un mot tous les officiers municipaux et provinciaux devaient être désignés par les autorités locales ou les États, en une liste triple. Dans cette liste il pouvait choisir le titulaire, de l'avis et du consentement de son conseil. Il lui était expressément enjoint de veiller à ce que la loi fût vigilante pour tous, *sans aucune distinction de personnes*, de se conformer lui-même à ses prescriptions, de garder qu'aucun

obstacle ne vînt arrêter le cours de la justice, d'empêcher les arrestations arbitraires, et de garantir jugement par la juridiction locale à toute personne accusée. Tout cela différait certes beaucoup des pratiques arbitraires des vingt-cinq dernières années.

Quant à la grande question de l'impôt, les étroites limites déjà existantes étaient encore resserrées. Non seulement les États restaient maîtres de fixer les taxes, mais le comte devait veiller à ce que, sauf en cas de guerre, aucune charge ne fût établie que d'un consentement unanime. Il lui était strictement défendu d'altérer les monnaies... En somme, comme chef exécutif, le nouveau souverain, sauf ses pouvoirs comme commandant en chef sur terre et sur mer, était étroitement lié par des entraves volontaires. Il lui avait été loisible de dicter ou d'accepter à son choix une constitution. Dans sa remarquable lettre du mois d'août 1582. écrite à Bruges, il avait posé comme traits généraux d'une constitution pour le petit état en voie de formation dans le nord, les conditions convenues à Plessis et à Bordeaux pour d'Anjou, en y joignant toutes les dispositions encore applicables de la Joyeuse Entrée de Brabant. Il s'était déclaré prêt à ajouter à ces clauses toutes celles qu'après mûre délibération on jugerait nécessaires au bien de la contrée.

Telles étaient donc les limites de son pouvoir exécutif. Quant à son pouvoir judiciaire, il avait cessé d'exister. Le comte de Hollande était désormais le gardien des lois, mais les juges en étaient les ministres. Il tenait en main le glaive de la justice pour protéger et exécuter, mais les balances étaient laissées aux mains accoutumées par l'éducation à peser et à mesurer.

Quant au pouvoir législatif du comte, il était dès maintenant coordonné sinon subordonné même à celui des corps représentatifs. Il lui était absolument

défendu d'intervenir dans l'exercice du droit qu'avaient les États, soit généraux, soit provinciaux, de s'assembler aussi souvent qu'ils le jugeraient à propos ; et il y avait spécialement prohibition de les convoquer à se réunir hors de leurs territoires. C'était là un pas immense dans la voie de la liberté constitutionnelle et celui qui va suivre n'était pas moins important. — Il était stipulé que les États auraient le droit de délibérer sur toutes mesures « concernant la justice et la police, » et qu'aucun changement ne pourrait être fait, c'est-à-dire aucune nouvelle loi introduite, sans leur consentement et celui du conseil. En principe donc, deux chambres législatives étaient instituées et le droit d'initiative, non exclusivement toutefois, laissé au gouvernement ; où donc au XVI[e] siècle eût-on trouvé des vues plus hardies en matière de liberté civile et de gouvernement représentatif ?

Voilà comment fut assurée la fondation d'une communauté politique libre qui, si Guillaume avait vécu, aurait été une monarchie représentative, mais que sa mort convertit en une république fédérale. L'unité de notre récit nécessitait cet exposé des conditions conférées au Prince. Il ne restait plus qu'à l'inaugurer solennellement ; comme nous le verrons, c'est ce qui fut brusquement empêché.

CHAPITRE VI

LA FURIE FRANÇAISE ET SES RÉSULTATS

1584-1585

Parme rappelle les troupes étrangères. — Siège d'Audenarde. — Sang-froid d'Alexandre. — Prise de cette ville et de Ninove. — Inauguration d'Anjou à Gand. — Attentat contre sa vie et celle d'Orange. — Lamoral d'Egmont est impliqué dans le complot. — Parme fait contre Gand une attaque infructueuse. — Plans secrets d'Anjou. — Ses adhérents surprennent Dunkerque, Ostende et d'autres villes. — Ils échouent à Bruges. — Anvers conçoit des soupçons. — Duplicité d'Anjou. — La « Furie Française. » — Détails de cette affaire. — Déconfiture et mortification du Duc. — Son effronterie. — Ses lettres aux magistrats d'Anvers, aux États et à d'Orange. — Grande correspondance entre d'Anjou et la cour de France d'une part et les États et d'Orange de l'autre. — Position difficile du Prince. — Sa politique. — Sa lettre aux États-Généraux. — Arrangement provisoire avec d'Anjou. — Mariage de l'archevêque de Cologne. — Mariage d'Orange avec Louise de Coligny. — Manifestations dans la Hollande, le Brabant, la Flandre et les autres provinces pour amener le Prince à accepter la souveraineté de tout le pays. — Il persiste dans son refus. — Trahison de Van den Berg en Gueldre. — Intrigues du prince de Chimay et d'Hembyze en Flandre. — Efforts en sens contraire d'Orange et du parti patriote. — Mort d'Hembyze. — Réconciliation de Bruges. — Mort d'Anjou.

Pendant toute l'année 1582, les opérations militaires avaient été de part et d'autre languissantes et incertaines, le prince de Parme étant forcé par la faiblesse numérique de ses troupes à une inaction relative. Cependant, par suite du traité conclu entre les Provinces-Unies et d'Anjou, Parme avait convaincu les Provinces wallonnes de l'absolue nécessité pour elles de permettre l'entrée de nouvelles troupes italiennes et espagnoles. Ainsi finit la fameuse clause contre la soldatesque étrangère, insérée avec tant d'emphase dans le traité de réconciliation conclu par les Provinces wallonnes. L'abbé de Saint-Vaast fut immédiatement dépêché vers l'Espagne avec une mission spéciale ,et, vers le milieu de l'été, les troupes commencèrent à se répandre dans les Pays-Bas.

Dans l'entretemps, Farnèse, tout en attendant ses renforts, n'était point resté sans agir ; il avait tranquillement pris l'une après l'autre plusieurs cités d'importance. Au commencement du printemps, il avait mis le siège devant Audenarde, ville considérable située sur l'Escaut et célèbre comme le lieu de naissance de Marguerite Van Geest, la mère de l'assiégeant. Les bourgeois s'opiniâtrèrent ; la défense se prolongea ; les sorties furent audacieuses ; les escarmouches fréquentes et sanglantes. Alexandre, commandant en personne dans les tranchées, encourageait ses hommes par son exemple, maniait souvent la pioche ou la pique lors des assauts, comme un mineur ou un soldat. Vers la fin du siège, c'est à peine s'il quittait le théâtre des opérations, et afin de ne perdre aucune occasion de surveiller lui-même les travaux de ses troupes, il prenait ses repas dans les ouvrages les plus avancés. Un jour, le dîner du général et de son état-major se trouva servi en plein air, tout contre la tranchée. Parme était occupé en personne à établir une batterie contre un point faible des murailles de la

ville, et n'avait voulu sous aucun prétexte quitter la place. On avait donc étendu la nappe sur plusieurs tambours rapprochés l'un de l'autre, et plusieurs nobles de distinction, d'Aremberg, Montigny, Richebourg, La Motte et autres hôtes du général, avaient pris place alentour. A peine le repas était-il commencé, qu'un boulet vint en sifflant passer au dessus de la table et emporter la tête d'un jeune officier wallon assis à côté de Parme, et justement en train de demander avec instance une place à la tête de l'assaut du lendemain. Un fragment de son crâne alla crever l'œil à un autre des assistants. Un second boulet parti des murs de la ville, et non moins bien dirigé, coûta la vie à deux des convives; l'un, avocat allemand, l'autre juge, avocat-général. Le sang et la cervelle de ces malheureux couvraient la table du festin, et les autres dîneurs furent à l'instant sur pied, n'ayant plus guère d'appétit. Alexandre seul resta assis, sans montrer la moindre émotion. Ayant ordonné à ses serviteurs d'enlever les cadavres et d'apporter une nappe propre, il pressa ses hôtes de reprendre leurs places au banquet interrompu d'une si lugubre façon; déclarant d'un ton résolu qu'il ne lui plaisait pas de laisser aux hérétiques habitants d'Audenarde la gloire de l'avoir empêché de dîner ou chassé d'un poste dangereux. Les autres gentilshommes ne purent faire moins que d'imiter l'impassibilité de leur chef, et le repas put se terminer heureusement sans plus d'interruption. Peu de temps après, la ville, serrée de près par cet intrépide guerrier, capitula à des conditions adoucies par les égards dont Alexandre voulut faire preuve envers le lieu de naissance de sa mère. Le rachat du pillage eut lieu pour trente mille couronnes, et le 5 juillet la place fut rendue à Parme, sous les yeux mêmes d'Anjou en ce moment manœuvrant en vue de faire lever le siège.

Ninove, place forte, alors dans la dépendance de la famille d'Egmont, fut ensuite réduite. Là aussi la défense fut plus sérieuse que l'importance de la place ne l'eût fait espérer, et, comme la saison d'automne s'avançait, les troupes de Parme pensèrent mourir de faim dans leurs tranchées. Depuis plusieurs semaines, elles ne mangeaient plus que de la viande de cheval, et même celle-là vint à manquer. Les montures de la cavalerie y avaient passé, et les coursiers de bataille des officiers eurent le même sort. Un jour, un des aides de camp de Parme ayant attaché son cheval à l'entrée de la tente du Prince pendant qu'il recevait à l'intérieur les instructions de son chef, ne retrouva plus quand il sortit, après quelques minutes, que la selle et la bride pendues à l'anneau d'attache. Toute plainte était inutile, car l'animal était déjà mis en quartiers, et la seule satisfaction que put obtenir l'aide de camp fut une tranche de viande pour lui-même. Cette disette resta longtemps célèbre sous le nom de « la famine de Ninove, » mais elle n'empêcha pas la place d'être forcée enfin de se rendre.

Une tentative contre Lochem, ville importante de la Gueldre, échoua grâce aux secours du duc d'Anjou qui forcèrent les troupes de Parme à lever le siège. A Steenwyk, les armes du Roi furent plus heureuses ; .e colonel Tassis, conduit par un paysan traître à sa patrie, s'empara par surprise de la cité qui durant le précédent hiver avait si longtemps et si courageusement résisté à Renneberg. Cet évènement clôtura pour cette année les opérations actives de Parme. Toutefois, vers la fin de cet automne, il eut la satisfaction de recenser comme étant sous ses ordres soixante mille hommes de bonnes troupes bien disciplinées, y compris les puissants renforts qu'on venait de lui expédier d'Italie et d'Espagne. La dépense de cette armée — dont la moitié était employée en garni-

sons, et l'autre moitié seulement disponible pour la guerre en plaine campagne — cette dépense montait par mois à six cent et cinquante mille florins. Les forces d'Anjou et des Provinces-Unies s'étaient également considérablement augmentées, de sorte que le pays se trouvait de nouveau en bonne voie d'être rapidement épuisé jusqu'à la moelle par ses défenseurs aussi bien que par ses ennemis.

Pendant cette même période, les incidents de l'administration d'Anjou n'avaient été ni nombreux ni importants. Après la pompeuse et exquise cérémonie de l'hommage à Anvers, la Gueldre et la Frise dans le courant de juillet l'avaient reçu par écrit, respectivement comme Duc et comme Seigneur. « Pendant le même mois il avait été solennellement inauguré à Bruges comme comte de Flandre — et en cette occasion le prince d'Orange l'avait accompagné. Comme bien l'on pense, il y avait eu dans cette antique et magnifique cité, abondance de cortèges et d'arches triomphales, de salves et de harangues, de figures allégoriques du soleil dispersant les nuages, et d'autres symboles d'aussi bon augure, de robes de velours brodées d'hermine sur des épaules ducales, de barils de poix et de torches enflammées. » Un attentat à la vie d'Orange et d'Anjou marqua également cet évènement. Un Italien nommé Basa, et un Espagnol appelé Salseda furent surpris, complotant l'empoisonnement des deux princes, et après leur arrestation avouèrent qu'ils avaient été soudoyés par le prince de Parme pour accomplir ce double assassinat. Basa se tua en prison. Son corps n'en fut pas moins suspendu au gibet, avec un écriteau portant qu'il avait, instigué par Parme, tenté d'ôter la vie à d'Orange et à d'Anjou. Salseda, moins heureux, fut transporté à Paris, où ayant été reconnu coupable, il fût écartelé par quatre chevaux fougueux. Chose triste à dire, Lamoral d'Eg-

mont, le fils cadet du grand homme de guerre dont il était l'homonyme, se trouva être l'ami intime de Salseda et impliqué dans l'infâme dessein de ce dernier. Sa mère, au lit de mort, avait spécialement confié sa jeunesse aux soins bienveillants de Guillaume. Le Prince avait fait droit à ce vœu, en ne cessant de montrer la tendresse la plus constante au fils de son infortuné camarade. Et voilà que ce jeune homme — comme si le nom d'Egmont n'avait pas déjà reçu une assez forte souillure par la trahison de son frère aîné à Bruxelles, — était le compagnon de conspirateurs à gage, lancés contre la vie de son tuteur ! L'affaire fut étouffée, mais partout on répéta et l'on fut convaincu que d'Egmont lui-même avait tenté de tuer le Prince à sa propre table, au moyen d'un poison caché dans une bague. Sainte-Aldegonde devait être expédié de la même manière, et l'on prétendit qu'un anneau creux plein d'une liqueur mortelle avait été trouvé au logement d'Egmont.

Le jeune gentilhomme fut emprisonné ; sa culpabilité n'était point fort douteuse ; mais la puissante intercession de Guillaume lui-même, jointe à la proche parenté existant entre la reine de France et d'Egmont sauvèrent la vie à celui-ci, et il lui fut permis après une courte captivité de partir pour la France.

Le duc d'Anjou fut reçu le mois suivant à Gand, avec non moins d'éclat. Ici l'interruption aux réjouissances fut d'une autre nature. Le prince de Parme, à la tête de quelques régiments wallons, attaqua un corps de troupes par lequel d'Anjou avait été escorté en Flandre. Ces troupes se retirèrent en bon ordre et sans grande perte, jusque sous les murs de Gand, où une action vive et longue s'engagea, au grand dommage de Parme. Le prince d'Orange et le duc d'Anjou restèrent sur les remparts de la ville pendant toute l'affaire, donnant des ordres et surveillant les mouve-

ments de leurs forces, et à la nuit tombante, Parme fut forcé de faire retraite, laissant derrière lui un grand nombre de morts.

Cette année, on célébra pour la première fois la Noël le 15 décembre, conformément au nouveau calendrier établi par Grégoire XIII. Ce fut l'occasion de réjouissances extraordinaires parmi les catholiques d'Anvers, qui durant l'été précédent avaient obtenu d'Anjou et des États une nouvelle confirmation du droit d'exercer publiquement leur culte. Beaucoup de seigneurs de haut rang vinrent de France rendre hommage au nouveau duc de Brabant. Ils remarquèrent, en secret, leur dégoût pour ces étroits liens constitutionnels dans lesquels ils trouvaient leur futur monarque enserré par les Provinces. Ils regardaient comme bien au-dessous de la dignité d'un « Fils de France » de jouer le second rôle avec le titre de duc de Brabant, comte de Flandre, seigneur de Frise, etc., à côté des États dépositaires des vrais pouvoirs du gouvernement. Ils dirent tout bas qu'il était temps de prendre des mesures pour l'incorporation des Pays-Bas dans le royaume de France, et bientôt ils eurent persuadé le perfide et vacillant d'Anjou que jamais le roi son frère ne lui prêterait assistance, qu'à la condition bien expresse de dépenser le sang et l'argent des Français, non pour accroître la puissance de provinces arrogantes et indépendantes, mais celle de la couronne française.

Ils firent aussi vibrer les fibres plus viles de la vile nature du Duc, en excitant sa jalousie contre d'Orange. Toute son âme frémit sous cette touche. Il haïssait déjà l'homme dont l'intelligence supérieure l'écrasait, et dont la pureté de caractère le faisait rougir. Il jura en secret mais avec détermination de faire valoir ses propres droits, et de ne pas servir plus longtemps d'ombre, de statue, de zéro, de Mathias. Faut-il

ajouter, que ni dans son opinion ni dans celle de ses *mignons*, les clauses des constitutions dont il venait de jurer le maintien, ni le traité solennel qu'il avait signé et muni de son sceau à Bordeaux, ne faisaient obstacle à ce qu'il s'emparât du pouvoir absolu, à la première occasion favorable. Dès ce moment il n'eut plus de repos que son dessein ne fût réalisé.

Un soir, vers le commencement du mois de janvier 1583, il fit chercher plusieurs de ses amis intimes, pour tenir conseil avec lui pendant qu'il était au lit. Il se plaignit amèrement de l'insolence des États, de l'importunité du conseil qu'ils lui avaient accolé de force, de l'insuffisance des sommes qu'ils mettaient à sa disposition pour ses besoins et ceux de ses troupes, des insultes journalières dont la religion catholique était l'objet. Il déclara qu'il se regarderait comme déshonoré aux yeux de la chrétienté, s'il consentait à rester plus longtemps dans une position aussi honteuse. Il ne lui restait que deux voies à prendre ; ou abandonner complètement les Pays-Bas, ou maintenir son autorité avec vigueur, comme il convient à un prince. La première le couvrirait de honte. Il fallait donc qu'il prît la seconde. Il dévoila alors son plan à ses confidents : La Fougère, De Fazy, La Valette, les fils du maréchal de Biron et autres. Il était résolu à se saisir à un jour donné des principales villes de la Flandre au moyen de ses troupes. Dunkerque, Dixmude, Termonde, Bruges, Gand, Vilvorde, Alost et autres places d'importance devaient être occupées en même temps, sous le prétexte d'apaiser des tumultes que l'on ferait naître et que l'on attiserait adroitement entre les bourgeois et les garnisons ; quant à Anvers il se la réservait pour lui-même. Cette puissante cité serait emportée par surprise, sous sa propre direction, au même moment que ses lieutenants s'assureraient des autres villes.

Le complot fut déclaré excellent par les amis qui entouraient son lit, tous ardents partisans de la suprématie catholique, de l'importation du droit divin français dans les Pays-Bas, et du pillage de tant de riches cités dans lequel ils auraient bonne part. Ces infâmes *mignons* firent chorus pour applaudir leur triste maître ; sur quoi, le Duc sauta à bas du lit, et, se jetant en robe de nuit à genoux sur le plancher, les mains jointes, il leva les yeux au ciel pour invoquer pieusement la bénédiction du Tout-Puissant sur le projet qu'il venait de faire connaître. Il fit promesse solennelle, pour le cas où son entreprise viendrait à réussir, de s'abstenir pour jamais de toutes les paillardises et les pratiques honteuses dont sa jeunesse avait été salie. Ayant ainsi acheté la Divinité et reçu les encouragements de ses flatteurs, le Duc se remit au lit. Son premier soin fut d'éloigner le seigneur Du Plessis dont il avait remarqué les fréquentes entrevues avec d'Orange ; son imagination coupable et partant soupçonneuse ne pouvait que voir des dangers pour sa propre personne dans le rapprochement de ces deux nobles natures. Il renvoya donc Du Plessis en France, en apparence pour remplir auprès de sa sœur Marguerite de Navarre une mission importante, mais en réalité pour se débarrasser de la présence d'un compatriote clairvoyant et honnête.

Le 15 janvier 1583, jour fixé pour l'exécution du complot, le capitaine Chamois, commandant français de Dunkerque, prit occasion d'une légère querelle entre la garnison et les habitants pour s'assurer de cette importante place-frontière. Le même moyen fut employé en même temps avec le même succès à Ostende, Dixmude, Termonde, Alost et Vilvorde, mais par malheur il y eut du retard dans une des grandes villes. La Fougère, qui était avec Chamois à Dunker-

que, fut arrêté se rendant à Bruges, par quelques citoyens patriotes qui avaient eu vent de ce qui venait justement de se passer dans diverses villes, de sorte que quand La Valette, le prévôt d'Anjou et le colonel de Rours à la tête de 1,500 hommes de troupes françaises se présentèrent aux portes, on leur refusa nettement l'entrée. De Gryse, bourgmestre de Bruges, par sa fermeté et ses discours encouragea ses concitoyens à résister au détestable attentat dirigé contre la liberté politique et religieuse, au profit d'une nouvelle tyrannie étrangère. Il parlait à des hommes capables de comprendre et d'appuyer sa courageuse détermination, et le délai de vingt-quatre heures, qui donna aux habitants le temps de prendre les armes, sauva la ville. Toute la population fut bientôt sur pied, et les Français désappointés durent reprendre le chemin par où ils étaient venus, sous peine d'être mis en pièces par les bourgeois qu'ils avaient voulu surprendre.

Pendant ce temps le duc d'Anjou resté à Anvers avait rapidement mûri son plan, et, sous prétexte de préparer une expédition contre la ville d'Eindhoven, avait rassemblé à Borgerhout, village tout proche des murs d'Anvers, le nombre de troupes françaises qu'il jugeait suffisant.

Le 16 janvier, des soupçons se firent jour dans la ville. Un homme masqué était entré de nuit à la grande garde, et d'un ton mystérieux avait déclaré qu'un grand crime se préparait, et avant qu'on n'eût pu l'arrêter, s'était esquivé. A son accent, on l'avait reconnu pour un Français. D'étranges rumeurs circulaient par les rues. La population tout entière fut prise d'une sourde inquiétude à l'endroit des intentions du nouveau maître, mais rien de précis n'était connu, car le bruit de ce qui se passait en ce moment dans les autres villes n'avait pu naturellement attein-

dre déjà Anvers. Les colonels et les capitaines de la garde bourgeoise vinrent consulter le prince d'Orange. Il professa la plus entière confiance dans les intentions du duc d'Anjou, mais n'en recommanda pas moins de tendre les chaînes dans les rues, de suspendre les lanternes au dehors des maisons, et de lever les ponts-levis une heure plus tôt que d'habitude, en même temps que l'on prendrait soigneusement toutes les autres précautions habituelles en cas d'attaque imminente. De plus, il envoya le docteur Alostanus, bourgmestre de l'intérieur, vers le duc d'Anjou, pour communiquer à celui-ci les soupçons que les derniers mouvements de ces troupes avaient fait naître dans l'esprit des autorités de la ville.

Ainsi interpellé, d'Anjou protesta du ton le plus solennel que rien n'était plus loin de sa pensée qu'une tentative contre Anvers. Il était prêt, comme il le disait en toute occasion, « à verser la dernière goutte de son sang pour sa défense. » Il jura de punir exemplairement tous ceux qui oseraient inventer de pareilles calomnies contre lui et ses fidèles Français ; et affirma sans rire, que ses troupes n'étaient rassemblées que pour l'accomplissement de devoirs réguliers. Le Duc parlait si haut et avec tant de chaleur, il paraissait si peu préoccupé des mesures de précautions que l'on avait prises, que le bourgmestre, jugeant d'ailleurs l'attention publique suffisamment éveillée pour déjouer tous les mauvais desseins qui pouvaient avoir été conçus, s'en revint convaincu que pour cette nuit au moins la ville avait le droit de dormir tranquille.

Le lendemain matin, diverses personnes notables continuant à entretenir de vagues soupçons, une députation de magistrats et d'officiers de milice urbaine se rendit auprès du Duc, accompagnée du prince d'Orange, toujours plein de confiance, quelque invrai-

semblable que cela nous puisse paraître. Le Duc fut plus chaleureux que jamais dans ses protestations de fidélité aux serments qu'il avait si récemment prêtés, et de vive affection pour les Pays-Bas — pour le Brabant en particulier et avant tout pour Anvers ; et il mit en œuvre toutes les ressources de sa vivacité pour persuader le Prince, les bourgmestres et les colonels, de l'injustice qu'on lui faisait par tant de soupçons. Ses assertions furent acceptées comme sincères et la députation se retira, après que d'Anjou eut solennellement promis — à l'invitation d'Orange — de ne pas quitter la ville de toute la journée, afin d'écarter tout prétexte à des doutes antérieurs.

Cet engagement fut pour ainsi dire aussitôt violé que pris. D'Orange regagna plein de confiance sa demeure près de la citadelle et par conséquent bien éloignée du point d'attaque projeté, mais à peine y fut-il arrivé qu'il reçut la visite de Quinzay, secrétaire particulier du Duc, lequel venait l'inviter à accompagner Son Altesse dans une visite au camp. D'Orange déclina l'invitation et fit instamment prier le Duc de ne pas quitter la ville ce matin. Le Duc dîna comme de coutume à midi. Pendant le repas il reçut une lettre, pâlit en la lisant et la cacha vivement dans un manchon qu'il portait au bras gauche. S'étant levé de table, le Duc demanda son cheval. L'animal se montra rétif et refusa si opiniâtrement à se laisser monter, bien que ce fût le coursier du Duc, qu'on en alla quérir un autre. Ce second cheval s'emporta tellement en partant que le Duc laissa tomber son manteau et pensa tomber lui-même. Il ne perdit cependant point contenance, et se mettant à la tête de ses gardes du corps et de quelques autres soldats, en tout trois cents cavaliers, il sortit de la cour du palais pour gagner la porte Kipdorp.

C'est par cette porte que l'on passait pour atteindre

Borgerhout où les troupes d'Anjou étaient campées ; aujourd'hui même elle porte le nom de ce village. Elle est située dans la partie des remparts la plus éloignée de l'Escaut. La ville était fort tranquille, les rues presque désertes, car il était une heure, l'instant du dîner pour tout le monde, et tous les soupçons avaient été désarmés par les véhémentes protestations du Duc. Les gardes de la porte regardèrent avec insouciance passer la cavalcade, mais d'Anjou, à peine eut-il franchi le premier pont-levis que, se dressant sur ses étriers, il s'écria en montrant du doigt à ses soldats les murailles derrière lui : « Cette ville est vôtre, mes enfants, allez et prenez en possession ! »

En même temps il donna de l'éperon à son cheval et se lança au galop vers le camp de Borgerhout. L'instant d'après, un seigneur de sa suite, le comte Rochepot, feignit de s'être cassé la jambe, son cheval ayant butté et l'ayant ainsi jeté violemment contre la muraille au moment où il enfilait la porte. Keyzer, l'officier qui commandait la garde de la porte, s'avança avec bonté pour lui porter assistance, ce dont le Français le récompensa en lui poussant un furieux coup d'estoc. Il portait par bonheur une cuirasse d'acier, de sorte qu'il en fut quitte pour une légère blessure.

Les mots « jambe cassée, » étaient le mot d'ordre, car aussitôt, les soldats et les gardes d'Anjou se jetèrent sur les bourgeois gardiens de la porte et les égorgèrent jusqu'au dernier. Une partie des assaillants fut laissée à l'entrée dont ils venaient de se rendre si aisément les maîtres, tandis que le reste se précipitait ventre à terre dans la ville en criant : « *Ville gagnée ! ville gagnée ! Vive la messe ! Vive le duc d'Anjou !* » Ils furent suivis par leurs camarades venant du camp hors des murs, lesquels au nombre de six cents cavaliers et trois mille mousquetaires tous parfaitement armés n'attendaient que ce signal pour en-

vahir la ville. De la porte Kipdorp deux grandes artères, la Kipdorp-straet et la Meere, menaient jusqu'au cœur de la cité, dans la direction de l'hôtel de ville et du fleuve. C'est le long de ces deux larges voies que les soldats français prirent leur course, hurlant de plus belle avec accompagnement du cliquetis des fers martelant le pavé : — « *Ville gagnée, ville gagnée! Vive la messe ! tue, tue, tue !* »

Les bourgeois attirés aux portes et aux fenêtres par ce tapage furent salués de volées d'arquebuses. Ils en furent au premier abord surpris, mais non alarmés, car ils croyaient que ce n'était qu'un tumulte accidentel. Mais remarquant que les soldats ne rencontraient presque aucune résistance et se dispersaient dans les maisons et les boutiques, et surtout dans celles des orfèvres et lapidaires, les habitants se souvinrent des noirs soupçons dont il avait tant été parlé, et plusieurs se rappelèrent que des officiers français de haut rang avaient dans les derniers jours soigneusement examiné les trésors des joailliers, sous prétexte d'acheter, mais, à ce que l'on voyait maintenant, en réalité pour piller avec discernement.

Aussitôt toute la population, sûre de son fait, courut aux armes. Les chaînes et les barricades furent tendues et dressées à travers les rues ; les trompettes sonnèrent par toute la ville ; les gardes urbaines accoururent en masse compacte. Le centre de ralliement fut comme toujours la Bourse, jusqu'où un fort détachement d'assaillants avaient déjà pénétré. Toutes les classes, tous les partis, le noble et le manant, le catholique comme le protestant, se serraient la main et juraient de mourir côte à côte pour la défense de la cité contre le perfide étranger. Jamais rassemblement ne fut plus rapide et plus enthousiaste. Le gentilhomme accourait portant sa lance et sa cuirasse, le bourgeois son mousquet et sa bandoulière, l'artisan

sa hache, son maillet, ses outils. Un hardi boulanger, occupé à enfourner et nu jusqu'à la ceinture, comme les boulangers d'alors en pareille occasion, au bruit du tumulte s'élança dans la rue. D'un solide coup de la lourde pelle de bois qu'il tenait à la main il jeta raide mort à bas de son cheval un officier français qui passait en criant. Le boulanger ramassa l'épée de l'officier, sauta à demi vêtu sur le coursier et s'élança d'une course furieuse par les rues de la ville, encourageant sur son chemin ses compatriotes à la résistance et jetant la terreur dans les rangs ennemis. Les services qu'il rendit à ce moment critique furent si brillants, que les magistrats lui votèrent des remercîments publics, et, comme récompense, une pension viagère de trois cents florins.

Pendant que les envahisseurs étaient d'un côté chassés de la Bourse ils pénétraient de l'autre jusque sur la Grand'Place. Mais la résistance devenait d'instant en instant plus formidable, et Fervacques, un de leurs officiers fait prisonnier par les Anversois, reconnut qu'aucune troupe régulière n'eût combattu avec plus de bravoure que ne l'avaient fait ces intrépides bourgeois. Les femmes et les enfants, montés sur les toits ou garnissant les fenêtres, jetaient sur l'ennemi non seulement des tuiles et des tuyaux de cheminée, mais des tables, de lourdes chaises et tous les objets pesants qui leur tombaient sous la main, tandis que de leur côté les hommes qui n'avaient plus de balles, chargeaient leurs armes au moyen des boutons de leurs pourpoints et de pièces d'or ou d'argent tordues entre leurs dents. Au milieu d'une population si résolue, les 4,000 envahisseurs, malgré leur audace, se virent bientôt débordés. La ville s'était refermée sur eux comme l'eau sur le plongeur, et au bout d'une heure près du tiers d'entre eux avaient mordu la poussière. Très peu de bourgeois avaient

péri et chaque minute augmentait leur nombre. Les Français ahuris, démontés, battus, essayèrent de faire retraite. Beaucoup se jetèrent du haut des remparts dans les fossés. Les autres survivants au prix d'immenses efforts, laissant à chaque pas des masses de cadavres derrière eux, parvinrent à regagner l'endroit par où naguère ils s'étaient introduits dans la ville. Là, devant la porte Kipdorp s'étalait un horrible spectacle ; les morts entassés à plus de dix pieds de hauteur dans l'étroit passage, et du sein de cette masse quelques malheureux respirant encore, cherchant à dégager qui, le bras, qui, la jambe, ou poussant péniblement la tête au dehors pour aspirer une bouffée d'air.

Du côté de la campagne, quelques officiers du Duc cherchaient à gravir cette pile de cadavres pour pénétrer dans la ville ; du côté de la ville ce qui restait de leurs compagnons haletants et frappés de terreur faisaient les mêmes efforts pour se frayer une trouée à travers cet effroyable obstacle, à chaque instant grossi par ceux d'entre eux qu'abattait la main infatigable des citoyens exaspérés. D'autre part, le comte de Rochepot lui-même, à qui d'Anjou avait confié le commandement de l'entreprise, faisait face à ses soldats fugitifs, leur reprochait avec d'amères injures leur couardise, et, pour mieux empêcher leur retraite, en tuait de sa propre main une douzaine. A peine une heure s'était-elle écoulée depuis l'instant où d'Anjou était sorti par la porte Kipdorp, que la troupe chargée de l'accomplissement de son lâche dessein était presque tout entière égorgée ou captive. Deux cent et cinquante seigneurs de haut rang et de noms illustres gisaient sur le pavé des rues, reconnaissables à leurs riches costumes. Comme d'Anjou l'avoua, la vaillante chevalerie de France avait perdu en cette perfide et honteuse entreprise plus de membres qu'en mainte

bataille honorable et glorieuse. Près de deux mille simples soldats avaient péri et le reste était prisonnier. On prétendit à l'origine que 1582 Français, sans plus, avaient succombé, mais l'on n'avait fixé ce nombre que parce que c'était précisément la date de l'année, et que les amateurs de coïncidences merveilleuses avaient à toute force voulu recevoir satisfaction. Cent bourgeois au plus perdirent la vie.

D'Anjou, spectateur éloigné, était l'objet des plus amers reproches de la part de plusieurs des gentilshommes qui l'entouraient, auxquels il n'avait pas osé confier son complot, et dont l'honnêteté se révoltait d'une trahison aussi odieuse. Le duc de Montpensier déclara avec vivacité qu'il se lavait les mains de toute l'affaire, quelle qu'en fût l'issue. Il était, dit-il, responsable de l'honneur d'une illustre maison, et cet honneur ne serait jamais, tant qu'il pourrait l'empêcher, souillé par d'aussi viles actions. Laval, La Rochefoucauld, le maréchal de Biron, dont les deux fils étaient engagés dans l'odieuse entreprise, tinrent le même langage, jetant à la face du Duc les plus amères injures, quand après avoir franchi la porte il leur révéla son dessein secret.

Depuis, d'Anjou, outre le châtiment que lui infligeaient ces reproches de la part d'hommes d'honneur, eut à souffrir les rapides fluctuations des sentiments les plus extrêmes. L'espoir, la crainte, le triomphe, le doute, le remords l'entraînaient tour à tour. Lorsqu'il vit les fuyards sauter du haut des remparts, il s'écria, plein d'allégresse, sans bien voir quelles personnes c'étaient, que la ville était à lui, que quatre mille de ses braves soldats l'occupaient et jetaient les habitants dans le fossé. Mais lorsqu'il s'aperçut de son erreur, il tomba dans un abattement non moins grand ; puis quand il fut évident que l'affaire était honteusement et irrévocablement manquée, et que son inutile perfidie

allait éclater à tous les yeux, il s'élança à cheval et frappé de terreur prit la fuite.

Par suite de la confiance que d'Orange et les magistrats avaient eue en les solennelles protestations du Duc, l'attaque avait été si imprévue que naturellement personne n'avait eu le moyen de prévenir la catastrophe. Le Prince avait ses quartiers en un point fort éloigné de l'endroit où l'action avait débuté, et il semble qu'aucun avis d'évènement extraordinaire ne lui parvint, avant que l'échauffourée ne fût près de sa fin. Il n'y avait plus alors rien à faire. Il courut néanmoins sur le théâtre de l'action, et, gravissant les remparts, il persuada aux habitants de cesser de tirer sur l'ennemi battu et en retraite. Il sentait combien la situation était grave et combien il importait de calmer si c'était encore possible la rancune des habitants contre leurs perfides alliés. Les bourgeois n'avaient fait que leur devoir, et certes il n'entrait ni dans ses idées ni d'ailleurs dans son pouvoir de protéger ces aventuriers de France contre un châtiment mérité.

Ainsi se termina la Furie Française. Il semble assez étrange qu'elle ait été moins désastreuse pour Anvers que ne le fut cette Furie Espagnole de 1576, dont nul ne pouvait parler sans un frisson. Les Français devaient encore mieux réussir dans leur entreprise que ne l'avaient fait les Espagnols. Les Espagnols étaient des ennemis vis à vis desquels la ville était depuis longtemps sur ses gardes. Les Français étaient des amis dont la sincérité n'avait été que fort passagèrement soupçonnée. Quand les Espagnols commencèrent l'attaque, une force respectable les attendait, rangée en bataille derrière des retranchements tout récemment augmentés. Quand les Français entrèrent à leur aise par une porte à peine gardée, la population et la garnison de la ville étaient tranquillement occupées à dîner. Le nombre des envahisseurs était à peu près le

même dans les deux circonstances ; mais dans la dernière il n'y avait pas comme dans l'autre pour défendre la ville une troupe considérable de soldats réguliers sous les ordres de généraux expérimentés. Ce fut là peut-être la véritable raison du résultat inexplicable au premier abord. Pour se protéger contre l'assaut des Espagnols, les bourgeois se fièrent à des mercenaires dont quelques-uns trahirent tandis que les autres furent saisis d'une panique. Contre les Français au contraire, les bourgeois ne s'en rapportèrent qu'à eux-mêmes. En outre, les Français commirent la grande faute de mépriser leur ennemi. Ayant présente à l'esprit la facilité avec laquelle les Espagnols avaient saccagé la ville, ils crurent qu'ils n'avaient qu'à entrer et prendre possession. Au lieu de réfréner leur avidité, comme l'avaient fait les Espagnols, jusqu'à ce que toute résistance eût été écrasée, ils se dispersèrent presque immédiatement dans les rues latérales et entrèrent dans les boutiques, en quête de butin. Ils semblèrent poussés par la crainte de n'avoir pas assez de temps pour faire leur razzia avant l'entrée de nouvelles troupes que d'Anjou enverrait prendre part au pillage. Ils étaient moins au fait du mode à suivre pour le sac des villes des Pays-Bas, que les Espagnols auxquels une longue pratique avait fait atteindre la perfection dans l'art d'égorger méthodiquement d'abord la population, avant de tourner leur attention vers le pillage et autres violences accessoires. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que la panique, qui en de telles occasions décide d'ordinaire du sort de la journée, s'empara des envahisseurs et non des envahis, et cela dès le premier instant. Du moment où les maraudeurs hésitèrent et voulurent s'en aller, ce fut fait d'eux. Faire retraite était pis qu'avancer, et presque nécessairement ils devaient tous ou périr ou être faits prisonniers.

Le Duc se porta le même jour dans la direction de Termonde, et en chemin eut à subir une autre calamité qui coûta la vie à bon nombre de ses soldats. Les habitants de Malines voulant l'arrêter dans sa marche, rompirent une digue, et les eaux gonflées de la Dyle s'élançant à travers le pays qu'il devait parcourir, produisirent une telle inondation, que mille au moins de ses hommes périrent noyés.

Aussitôt de retour à son camp près de Berchem, le Duc était entré en correspondance avec le prince d'Orange et avec les autorités d'Anvers. Le langage qu'il tint était d'une effronterie sans pareille. Il souffrait, dit-il, ainsi que ses soldats, de la famine ; il possédait cependant dans Anvers quantité de vaisselle et de meubles précieux ; en conséquence, il désirait que cette population, qu'il venait d'attaquer lâchement,lui envoyât des vivres et lui rendît ces objets de valeur. Il réclamait de plus les prisonniers demeurés dans la ville, et pour obtenir tout cela, il invoquait l'appui de l'homme qu'il avait indignement trompé et dont il eût sans pitié sacrifié la vie, en cas de réussite dans son entreprise.

Il avait eu pour intention de mettre la ville à sac, de rétablir l'exercice exclusif du culte catholique romain, de fouler aux pieds les constitutions dont il venait de jurer le maintien, d'arracher à d'Orange par la force les lettres réversales par lesquelles lui Duc reconnaissait le Prince comme souverain de la Hollande, de la Zélande et d'Utrecht ; sa trahison s'était étalée au grand jour, hardiment, nettement, et cependant il eut l'audace d'attribuer à un accident le drame sanglant qui venait de se jouer. Il poussa l'impudence jusqu'à se représenter comme l'offensé, comme une victime de l'ingratitude des Pays-Bas, auxquels il avait cependant rendu de si grands services. Ses envoyés, Landmeter et Scholiers, deux bourgeois d'An-

vers qui se trouvaient hors des murs, furent chargés le jour même de l'attaque de transmettre aux bourgmestres et au sénat d'Anvers les explications écrites et verbales du Duc. Il y rappelait combien de fois il avait exposé ses jours pour la défense des Pays-Bas. Mais, ajoutait-il, les affronts qu'on lui avait fait essuyer, et la ruine imminente du pays avaient aigri la bonté de son caractère et amené par suite le malheureux évènement qu'il regrettait profondément à cette heure. Néanmoins les magistrats pouvaient être assurés que son affection pour la nation tout entière était encore si ardente, qu'elle lui faisait désirer de connaître la façon dont on allait le traiter maintenant. Il demandait donc qu'on l'instruisît sans retard sur ce point, et qu'en même temps on mît en liberté les prisonniers et lui restituât sans retard ses meubles et ses papiers.

Des lettres dans le même sens furent également envoyées aux États-Généraux, mais vis à vis du prince d'Orange, le ton du Duc fut bref et tranchant. « Mon cousin, » disait-il, « vous savez bien les nombreux motifs de juste offense que m'a donnés ce peuple. Les insultes que j'ai dû souffrir ce matin me sont entrées si profond dans le cœur, qu'elles sont *l'unique raison* de la malencontre avenue aujourd'hui. Ce néanmoins, à ceux qui désirent mon amitié, je montrerai également amitié et affection. En cela je suivrai le conseil que vous m'avez sans cesse donné, parce que je sais qu'il vient de quelqu'un qui m'a toujours aimé. C'est pourquoi je vous prie de vous employer bénévolement à me faire obtenir une prompte décision et à empêcher qu'aucune injure soit faite à mes gens. Autrement, le pays le payerait cher. »

Ni le Prince ni les autorités d'Anvers ne répondirent immédiatement à ces appels. D'abord et sans retard ils tinrent conseil avec les États-Généraux, et

renvoyèrent la réponse au Duc par l'entremise des mêmes messagers. On consentit à mettre les prisonniers en liberté, à rendre les meubles et à entrer en négociations avec le Duc par des députés auxquels il était requis de fournir d'abord un sauf-conduit.

D'Anjou fut transporté de joie en recevant ces propositions si favorables. Délivré pour le moment de toute crainte, quant aux conséquences de son crime, il prit aussitôt un ton plus altier. Non seulement il s'adressa aux États d'un air paternel passablement ridicule, mais il eut l'impudence *de les assurer de son pardon.* « Il était blessé, » disait-il, « de ce que l'on crût un sauf-conduit nécessaire pour la députation des États. Si les États pensaient qu'à raison du passé, *il pût avoir des motifs de se croire offensé,* il les priait de croire qu'il avait tout oublié, et que le passé était pour lui enterré dans des cendres, comme s'il n'avait jamais existé.» Il les engageait en outre, « — *à se fier dorénavant à sa parole*, et à se bien persuader que, dans toute entreprise contre eux, il serait le premier à leur offrir aide et protection. »

On aura remarqué que, dans ses premières lettres, le Duc n'avait point prétendu nier sa participation à l'attentat, — participation si flagrante que tout subterfuge eût été vain. En fait, il avouait que l'attaque avait eu lieu par ses ordres, mais il cherchait à pallier son crime en l'expliquant comme le résultat du traitement humiliant qu'il avait eu à endurer de la part des États. « Les affronts que j'ai reçus, » disait-il aux magistrats d'Anvers de même qu'à d'Orange, « ont amené la présente calamité. » C'est ainsi qu'il s'exprimait encore, en écrivant alors à son frère Henri III : « Les indignités dont on l'avait écrasé et l'intention manifeste chez les États de faire de lui un Mathias avaient été la cause de la catastrophe. »

Mais maintenant il risqua un pas de plus. Comptant

sur l'indulgence dont on lui donnait des preuves et prenant bravement le ton de l'innocence outragée, il attribua l'entreprise, partie à un accident, partie à l'insubordination de ses troupes. Ce fut le terrain sur lequel il se plaça dans ses entrevues avec les commissaires des États. Ce fut dans le même système que, écrivant à Van der Tympel, commandant de Bruxelles, pour lui demander des vivres pour ses soldats, il présentait l'envahissement d'Anvers comme s'étant produit à l'improviste et sans qu'il eût pu l'empêcher. Il n'avait d'autre intention que de sortir de la ville pour inspecter son armée. Tout à coup s'était élevée une querelle entre ses soldats et la garde de la porte. D'autres troupes, accourues du dehors, s'étaient jetées dans la bagarre, de sorte qu'à son grand regret les plus grands désordres s'en étaient suivis. Il manifestait le même penchant à pardonner chrétiennement, dont il avait déjà fait montre. « Jamais, » faisait-il observer, « il ne se refroidirait à l'endroit des bonnes gens, et jamais elles ne verraient son affection diminuer. » Il assurait tout particulièrement Van der Tympel de la continuation de son précédent bon vouloir, et ce parce qu'il le connaissait un zélé du bien public.

Dans ses premières communications, le Duc avait à la fois supplié et menacé, mais au moins il n'avait pas dénié des faits aussi clairs que la lumière du jour. Sa nouvelle figure fit le plus grand tort à sa cause. Que le coupable se proclamât prêt à pardonner, c'était plus que n'en pouvaient supporter les États, quelque disposés qu'ils fussent par politique à se montrer indulgents et à passer aisément l'éponge sur le crime. Les négociations furent immédiatement rompues, et les autorités d'Anvers publièrent une courte et vigoureuse défense de leur propre conduite. Elles nièrent que jamais aucun affront ou manque de respect de

leur part eût provoqué l'outrage dont le Duc s'était rendu coupable. Elles traitèrent avec sévérité les contradictions dans lesquelles il tombait, en attribuant d'abord son attentat à la nécessité de se venger d'injures antérieures, et en l'expliquant plus tard par un accident ou une rébellion soudaine ; et elles citèrent, comme preuves accumulées d'un dessein prémédité, les tentatives dont au même moment Bruges, Termonde, Alost, Dixmude, Nieuport, Ostende, Vilvorde, et Dunkerque avaient été l'objet.

La publication de ces faits irréfutables n'était pas de nature à faire avancer les négociations. Quand elles furent reprises, il y eut bientôt échange de gros mots entre son Altesse et les commissaires. D'Anjou continua à se plaindre comme toujours d'une foule d'affronts et d'indignités, et quand il était poussé dans ses derniers retranchements, se sauvant par des équivoques. Il ne voulait pas, disait-il, rouvrir des blessures déjà à demi fermées. Il désirait tout pardonner, tout oublier, et alla jusqu'à présenter les conditions de nouveaux arrangements. Qu'il nous suffise de dire que ces conditions différaient complètement de celles du traité de Bordeaux, et qu'en conséquence elles furent rejetées comme absolument inadmissibles.

Alors il écrivit de nouveau au prince d'Orange, le priant d'employer son influence à la conclusion d'une nouvelle convention. Le Prince, justement indigné de la récente trahison et de l'impudence actuelle de l'homme en qui il avait eu tant de confiance, mais convaincu que pour le salut du pays il fallait éviter à tout prix une catastrophe politique, le Prince répondit au Duc en un langage simple, ferme, triste et digne. Il n'avait jamais cessé, disait-il, de montrer à Son Altesse l'amitié la plus sincère. Il avait donc le droit de lui dire qu'un changement si grand s'était opéré que toute la grandeur et la gloire dont il était précédemment entouré

avaient disparu. Tels citoyens, qui hier encore étaient prêts à mourir aux pieds de Son Altesse, se montraient aujourd'hui si exaspérés qu'ils déclaraient ouvertement préférer un ennemi déclaré à un perfide protecteur. Il avait espéré, déclarait-il, qu'après ce qui s'était produit simultanément en tant de villes, Son Altesse aurait trouvé convenable de répondre aux députés d'une façon différente et plus convenable. Il s'était, quant à lui, attendu à une réponse d'où pût découler une transaction. Mais à le déclarer franchement, les conditions posées par son Altesse étaient si déraisonnables que personne dans le pays n'oserait ouvrir la bouche en leur faveur. Son Altesse, par de tels procédés, avait grandement accru les défiances. Ce n'était donc point cette voie que le Duc devait suivre pour se réintégrer en honneur et en gloire, et il le suppliait instamment de recourir à d'autres procédés. Non seulement le pays, mais la chrétienté tout entière le lui demandaient.

Cet appel touchant et calme aux bons sentiments du Duc, si toutefois de tels sentiments existaient en lui, ne reçut d'abord aucune réponse.

Sur ces entrefaites arriva un ambassadeur envoyé tout exprès par le roi de France et la reine-mère, dès qu'ils avaient appris les récents évènements d'Anvers. M. de Mirambeau, l'ambassadeur, dont le fils avait péri dans la Furie française, était muni de lettres de créance pour les États-Généraux et pour le prince d'Orange. Il était en outre porteur d'un billet tout confidentiel, écrit de la main de Catherine de Médicis et destiné au Prince, dans les termes suivants :

« Mon cousin, le Roy mon fils et moy vous envoions le Sr de Mirambeau, non pour croire ce que l'on dit, car nous vous estimons plus homme de byen que deussiez user d'une si grande ingratitude vers

mon fils et ceux qui l'ont accompaigné pour vostre salut, et l'avez trop aimé pour faire un tel tour à ung prince qui a un tel appuy qu'un Roy de France pour s'en ressentir en tout temps. Mais jusques à ce que j'en sache la vérité, je ne perdray la bonne espérance que j'ay toujours eu et que n'avez appelé mon filz que ne le veulliez bien servir ; ce qu'en faisant vous en serez tousjours reconnu de tout ce qui lui attouche.

« Paris, 30 janvier 1583.

« Vostre bonne cousine,

« Catherine. »

Mon Cousin, Monsieur le Prince d'Orange.

Il eût été fort difficile de tirer de cette astucieuse missive rien de bien clair ou de bien consolant. Les menaces s'y montraient assez à nu, les promesses assez violées. En outre, une lettre de la même Catherine de Médicis venait d'être trouvée à Anvers dans un coffret oublié aux quartiers du Duc. Dans cette épître, elle conseillait nettement à son fils de rétablir la religion catholique romaine, en lui promettant comme récompense la main de l'infante d'Espagne. Malgré tout cela, le Prince, convaincu qu'il était de son devoir de combler, par tous les moyens honorables, le fatal abîme qui s'était creusé entre le prince français et les Provinces, n'attacha pas grande importance ni aux flatteries ni aux menaces de Catherine. Il ne se préoccupait que de la nécessité absolue d'éviter le chaos dont il prévoyait déjà le retour. Il savait que, aussi longtemps que les dispositions de l'empereur Rodolphe, de la reine d'Angleterre et des princes protestants d'Allemagne, aussi longtemps que les querelles intérieures des Pays-Bas resteraient ce qu'elles étaient, provoquer le gouvernement français serait une folie ; la perte du seul ami restant, le gain

d'un nouvel ennemi. Il ne renonçait pas encore à l'espoir de constituer les Pays-Bas — à l'exception des provinces wallonnes déjà réconciliées avec Philippe — en une seule nation, à l'existence indépendante et délivrée pour toujours de la tyrannie espagnole. Il consentait à recevoir d'une maison étrangère la souche d'une dynastie, mais à condition que la nouvelle famille royale se naturaliserait dans les Pays-Bas, se conformerait aux contrats constitutionnels étroits qui s'y trouvaient établis, et n'emploierait que des nationaux pour l'administration des affaires nationales. C'est pourquoi, malgré la récente trahison d'Anjou, il était encore disposé à traiter avec lui sur les anciennes bases. Il se trouvait dans un dilemme fatal et désespéré, car, quelle que fût sa conduite, elle ne pouvait manquer d'être censurée. Aujourd'hui même, il nous serait difficile de dire quel eût pu être le résultat d'une rupture ouverte avec le gouvernement français, et de l'expulsion d'Anjou. Le prince de Parme — adroit, vigilant, prompt à la parole comme à l'action — guettait avec impatience, pour en tirer parti, le moindre faux pas de son adversaire. Déjà il avait, avec la plus grande éloquence, conjuré les Provinces de songer à ce qu'Anvers avait dû subir, et de reconnaître dans les actes récents d'Anjou quelles étaient ses véritables intentions, et combien elles feraient mieux de se rejeter dans les bras de leur Roi légitime. D'Anjou lui-même, aussi dépourvu de pudeur que d'honneur, tenait des entrevues secrètes avec d'Acosta et Flaminio Carnero, agents de Parme, au même moment où alternativement il s'indignait vis-à-vis des États de ce qu'ils osaient douter de sa sincérité, on leur offrait avec magnanimité le pardon de leurs outrageants soupçons.

Il écrivait à d'Orange et aux États des lettres sur le ton de l'innocence offensée, tandis que d'un autre côté

il discutait secrètement les conditions du traité par lequel il consentait à se vendre à l'Espagne. Quant à des scrupules, au sujet d'un rôle aussi infâme, c'était là le moindre souci du « Fils de France. » Jouer ainsi avec double ou triple tricherie, envers les Provinces, ne le faisait point hésiter ; la seule chose dont il s'inquiétât était de tirer de ses négociations avec Parme le plus grand profit personnel possible. Il offrait à Alexandre de lui restituer Dixmude, Dunkerque et les autres villes enlevées par trahison aux États, et de conclure avec Philippe une étroite alliance ; mais il exigeait qu'en échange quelques-unes des villes vers la frontière de France lui fussent livrées. Il demandait en outre qu'on protégeât sa retraite à travers un pays qu'il sentait devoir être exaspéré contre lui. Parme et ses agents souriaient, comme bien l'on pense, à l'audition de ces exorbitantes conditions. Cependant, ils comprenaient la nécessité de ne rien brusquer vis-à-vis d'un personnage, qui aujourd'hui pauvre diable battu et bafoué, demain pouvait se trouver assis sur le trône de France. Tandis que les conditions de l'affaire se débattaient dans l'ombre entre les intéressés, le prince d'Orange reçut avis de l'intrigue. Cela le convainquit de la nécessité d'arriver à une conclusion avec un homme dont l'infamie était il est vrai sans bornes, mais dont la position en somme était telle que son inimitié eût été plus dangereuse encore que son amitié. D'Anjou ayant derrière lui un politique astucieux et sans scrupules comme l'était Parme, n'était point une puissance dont on pût se rire. D'ailleurs le doute et l'inquiétude faisaient dans le pays des progrès inquiétants ; beaucoup d'esprits, fermes jusqu'ici, commençaient à vaciller et, quant aux États, sauf ceux de Hollande et de Zélande, il n'en était point que le Prince fût sûr de voir garder une attitude de résistance résolue, si l'aide extérieure venait à faire défaut.

Voilà pourquoi il se décida à réparer s'il le pouvait la brèche et à sauver ainsi l'Union. Mirambeau, de son côté, fit dans ses conférences avec les États tout ce que la parole pouvait faire. Il exprima l'espoir que les États dans leur prudence « composeraient quelque aimable et doux remède » pour calmer le mal présent; et qu'ils ne jugeraient point le Duc avec trop de sévérité pour une faute, qui, assurait-il, ne venait point d'un mauvais naturel. Il leur fit sentir que l'ennemi se hâterait de saisir l'occasion actuelle pour amener, s'il le pouvait, leur ruine, et il ajouta qu'il avait mission expresse d'aller dire au duc d'Anjou que, quelles que fussent les difficultés de la position de ce dernier vis-à-vis du Pays, Sa Majesté française était résolue à opérer entre eux une réconciliation.

L'ambassadeur conféra également avec le prince d'Orange, et le pria instamment de faire tous ses efforts pour fermer la plaie. Le Prince, sous l'empire des sentiments que nous avons analysés, parla avec une entière franchise. Jamais, dit-il, Son Altesse n'avait eu d'ami plus fidèle et plus zélé que lui. Il s'était déjà fait grand tort dans l'esprit du peuple en soutenant avec persévérance la cause du Duc, et il ne pouvait plus se flatter de rendre grand service à Son Altesse par ses recommandations. Peut-être lui serait-il plus utile en gardant le silence. Néanmoins, il était prêt à employer tout ce qui lui restait d'influence, pour amener une réconciliation, pourvu que le Duc promît d'agir de bonne foi. Si Son Altesse était bien décidée à se conformer au *traité originaire*, et à réparer *les fautes commises par lui le même jour en tant de villes*, — fautes qu'il ne pouvait excuser en prétextant les affronts que pouvaient lui avoir fait subir les habitants d'Anvers — il serait peut-être encore possible de trouver un remède au passé. Toutefois, il déclara nettement à l'ambassadeur, que les puériles excuses

présentées par le Duc produisaient plus d'irritation que s'il eût reconnu ouvertement sa faute. Il valait mieux, dit-il, manifester du repentir que de chercher à se laver en jetant du blâme sur ceux que le blâme ne devait point atteindre, mais qui, au contraire, s'étaient toujours montrés fidèles serviteurs de Son Altesse.

Les États de l'Union, fort perplexes quant à la conduite à suivre, eurent également recours au Prince, pour lui demander, comme toujours aux temps de danger et de trouble, une déclaration publique de son opinion. Quoique à regret, il se rendit à leurs désirs en rédigeant un de ses papiers d'État les plus admirables.

Il disait aux États qu'il hésitait quelque peu à formuler ses vues. Toujours on chargeait ses épaules du poids des mauvais succès ; comme si les hasards de la guerre étaient sous le contrôle d'homme au monde, fût-il le plus puissant des potentats. Quant à lui, avec un pouvoir en fait si petit qu'il lui était impossible de pourvoir aucune ville d'une garnison suffisante, on ne devait point lui demander de commander au sort. On prenait toujours son avis, mais pour le déclarer bon ou mauvais on attendait l'évènement, comme si l'évènement n'était point toujours et tout à fait dans les mains de la Providence. Un homme de sa condition et de son âge après avoir si souvent enduré la piqûre empoisonnée de la calomnie, devait être assez sage pour ne plus exposer son honneur dans les balances de la justice humaine, surtout dans des circonstances où très probablement on lui ferait supporter le blâme des crimes d'autrui. Néanmoins, il était prêt à courir encore une fois ce danger, à cause de l'amour qu'il portait au pays.

Puis, il passait rapidement en revue tout ce qui avait amené l'élection d'Anjou, et rappelait aux États

qu'ils n'avaient pris cette mesure qu'après de mûres délibérations. Ils ne pouvaient avoir oublié combien de fois il s'était déclaré prêt à admettre et à appuyer tout autre plan que le traité avec le prince français, pourvu que ce plan fût efficace à protéger les Provinces. Aussi, maintenant que cette mesure avait produit de mauvais fruits, était-on souverainement injuste en rejetant tout le blâme sur lui, le mal fût-il encore plus grand qu'il ne l'était réellement. Il était loin de chercher à pallier le crime, ou de nier que le Duc fût entièrement déchu des droits que lui donnait le traité de Bordeaux. Mais enfin, on lui demandait ce qu'il fallait faire. Eh bien ! disait-il, il y a trois voies possibles ; faire la paix avec le Roi, consentir à une réconciliation avec d'Anjou, ou rassembler toutes les forces que Dieu nous a données et résister seul à l'ennemi.

Quant au premier moyen, il résumait tous les arguments qui démontraient l'inanité de tout espoir d'arrangement satisfaisant avec l'Espagne. La réconciliation récente des provinces wallonnes et la façon éhontée dont Parme en avait violé les conditions, en rappelant immédiatement par grandes masses les troupes italiennes et espagnoles, ne montraient que trop clairement ce que valaient les engagements les plus solennels de Sa Majesté Catholique. En outre, le moment était peu propice. Après ce qui venait de se passer, il était oiseux d'espérer quoi que ce fût, même de belles promesses. Puis, ce serait folie que de s'offrir en même temps aux vengeances de deux grandes puissances; comme ennemis, les Français pouvaient faire encore plus de tort aux Pays-Bas que les Espagnols. Comme amis, au contraire, c'était des Epagnols qu'il fallait le plus craindre, car dans le cas d'un traité avec Philippe, au lieu d'une paix de religion, on aurait l'inquisition. Pour toutes ces raisons, le

Prince se déclarait absolument contraire à toute négociation avec la couronne d'Espagne.

Quant au second moyen, il reconnaissait tout ce que l'on pouvait dire contre d'Anjou, depuis les derniers actes de ce prince ; il ne niait pas que les États commettraient une grande erreur en allant trébucher une seconde fois contre la même pierre. Mais il prévoyait que le Duc, — irrité par la mort d'un grand nombre de ses fidèles et par la chute de toutes ses espérances dans les Pays-Bas, pourrait causer à ceux-ci les plus grands dommages. Se mettre sur les bras deux puissantes nations comme la France et l'Espagne, c'était vraiment trop. Puis, quel danger n'y aurait-il pas à braver en même temps et la colère ouverte du roi de France et le mécontentement secret de la reine d'Angleterre. Celle-ci n'avait-elle pas fortement recommandé le duc d'Anjou ? N'avait-elle pas déclaré que les honneurs qu'on lui rendrait seraient comme rendus à elle-même ? N'exigeait-elle pas impérieusement que la querelle entre les États et le Duc fût apaisée ? Si la France devenait une ennemie, elle s'ouvrait aussitôt au passage des troupes espagnoles. Il importait que les États examinassent soigneusement s'ils possédaient les moyens de soutenir une double guerre sans aucun appui de l'extérieur. Ils ne devaient point oublier, d'autre part, combien de villes le Duc tenait encore en son pouvoir, et quel pouvait être leur sort, si jamais le Duc était poussé à bout.

Enfin il en vint au dernier moyen, et le traitait d'une voix hardie. Il rappelait aux États la difficulté qu'il y avait toujours eu à lever des armées, à obtenir l'argent nécessaire à la solde des troupes, à faire accepter par les villes des garnisons suffisantes, à établir un conseil qui sût se faire obéir. Il parlait en quelques mots amers des perpétuelles querelles entre les États ; de leur mutuelle jalousie ; de leur opiniâtre

avarice ; de leur défiance envers le gouvernement central ; de leur apathie et de leur inertie en présence de la ruine la plus imminente. Ce n'était pas qu'il voulût calomnier, disait-il, ceux qui conseillaient avant tout la confiance en Dieu. Lui aussi en était fort partisan. Mais entreprendre de grandes choses, et par avarice refuser d'en fournir les moyens, ce n'était point se confier en Dieu, c'était le tenter. C'était au contraire se confier en lui que d'employer les secours qu'il mettait à la portée de ses enfants.

Ainsi donc, de trois moyens, il rejetait le premier. Toute réconciliation avec le roi d'Espagne était impossible. Quant à lui, *il préférait* de beaucoup le *troisième moyen*. Il avait toujours penché du côté du maintien de l'indépendance des Provinces, avec leurs seules ressources et l'assistance du Tout-Puissant. Mais il était obligé d'avouer à sa grande douleur que l'esprit étroit d'autonomie absolue des divers États, leur tendance générale vers la désunion et leurs tiraillements continuels rendaient le troisième moyen impraticable. Restait donc le second, seul, et dès lors il fallait se réconcilier honorablement avec d'Anjou. Quelle que fût du reste leur décision, les États devaient se hâter de la prendre ; ils n'avaient pas une heure à perdre. Beaucoup de belles Églises de Dieu, tombées dans les mains d'Anjou, attendaient en tremblant un dénouement, et la liberté politique et religieuse était plus exposée. Pour finir, le Prince réitérait sa déclaration de vouloir, quelle que fût leur décision, consacrer le reste de ses jours au service de son pays.

Le résultat de ces représentations du Prince, de nombreuses lettres de la reine Élisabeth réclamant avec insistance une prompte réconciliation, et de toutes les protestations du Duc et des ambassadeurs français, fut un arrangement provisoire, signé le 26 et le 28 mars. Suivant les termes de cet accord, le Duc

devait recevoir 30,000 florins pour ses troupes et rendre les villes qu'il détenait en son pouvoir. Les prisonniers français devaient être mis en liberté, les meubles et papiers du Duc à Anvers restitués, et le Duc lui-même devait attendre à Dunkerque l'arrivée de plénipotentiaires chargés de traiter avec lui des conditions d'un autre arrangement définitif.

Les négociations toutefois furent languissantes. La querelle n'était calmée qu'à la surface, et la confiance, si violemment et si récemment déracinée, était lente à reprendre vie. Le 28 juin, le duc d'Anjou quitta Dunkerque pour Paris, échangeant à son départ d'affectueuses lettres avec le Prince et avec les États. Il devait ne jamais reparaître dans les Pays-Bas. Monsieur Des Pruneaux resta pour le représenter, et il fut entendu que les négociations pour sa réinstallation aussi prompte que possible, dans la souveraineté qu'il avait perdue par sa perfidie, seraient poussées avec grande activité.

Au printemps de cette même année, Gérard Truchsess, archevêque de Cologne, qui, par son mariage avec Agnès de Mansfeldt, en dépit des foudres du pape, avait perdu son siège épiscopal, vint se réfugier à Delft auprès du Prince. Une guerre civile éclata en Allemagne, les princes protestants ayant entrepris de soutenir l'archevêque contre Ernest de Bavière délégué pour le remplacer. Le palatin Jean Casimir crut qu'il lui fallait comme d'habitude monter à cheval et entrer en campagne. Il arrivait à la tête d'une petite armée recrutée à la hâte et tout prêt à se plonger une fois de plus dans le chaos, quand il apprit tout à coup la mort de son frère aîné à Heidelberg. Abandonnant comme il avait coutume ses soldats à leur sort, et laissant le baron Truchsess, frère de l'archevêque, tomber aux mains de l'ennemi, il quitta sans rien dire le théâtre de l'action, pour aller veiller

dans le Palatinat à ses propres intérêts et à la tutelle des jeunes palatins.

C'est vers la même époque, le 12 avril, que le prince d'Orange épousa en quatrièmes noces Louise, sœur du seigneur de Téligny et fille de l'illustre Coligny.

Dans le cours de l'été, les États de Hollande et de Zélande, plus ennemis que jamais de tout traité avec d'Anjou, et confirmés dans leur hostilité contre toute négociation par la catastrophe d'Anvers, envoyèrent des commissaires au Prince pour lui persuader de se mettre en opposition ouverte avec ce qui se faisait. Ils lui remirent en outre une remontrance écrite solennelle (le 25 août 1583) dans laquelle ils lui répétaient combien l'accord projeté avec le Duc leur était odieux. Les plus sages peuvent parfois être trompés, disaient-ils, et évidemment le Prince avait été la dupe d'Anjou et de la cour de France. Ils le suppliaient de ne plus s'en rapporter qu'à l'aide du Tout-Puissant et aux efforts de la nation; ils reparlaient de cette souveraineté sur toutes les Provinces-Unies, que partout on serait si joyeux de lui conférer, et enfin ils offraient, quant à eux, d'augmenter largement les sommes versées chaque année pour la défense commune.

Très peu de temps après, au mois d'août 1583, les États des Provinces-Unies, assemblés à Middelbourg, offrirent solennellement au Prince les fonctions de gouverneur général, — ce qui équivalait dans les présentes circonstances à la souveraineté, — et insistèrent avec force pour qu'il les acceptât. Mais lui, continuant à ressentir la même répugnance qu'auparavant, répondit en demandant qu'au préalable le projet fût soumis aux conseils municipaux des grandes villes et aux États de quelques provinces non représentés à l'assemblée de Middelbourg. Il saisit aussi cette occasion pour appuyer sur la nécessité de pourvoir plus généreusement aux dépenses de l'armée et autres frais de

l'administration de la généralité. Il restait donc toujours complètement étranger à toute vue d'ambition personnelle, et son langage n'était ni moins patriotique ni moins désintéressé qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Il exprima aux États toute sa reconnaissance pour cette nouvelle preuve de leur confiance en son caractère, pour cette nouvelle approbation de sa conduite ; il leur promit de continuer à justifier cette flatteuse opinion « en bon patriote par ses fidèles services. » Mais il leur rappela qu'il n'était pas un grand monarque, ayant dans les mains les moyens de les aider et la puissance de les délivrer, et que quand même il posséderait encore tout ce que Dieu lui avait jadis donné, il serait loin d'avoir la force nécessaire pour lutter à lui seul contre leur gigantesque ennemi. Tout ce qui lui restait, dit-il, « c'était une honnête expérience des affaires ; » et cela serait par lui tenu à la disposition du pays jusqu'au dernier moment. Mais quant aux moyens de rendre cette expérience utile, c'était au pays à les fournir. En un langage modeste et simple, il fit observer que depuis quinze ou seize ans il était à l'œuvre, faisant de son mieux, avec la grâce de Dieu, pour assurer la liberté de la patrie et empêcher la tyrannie des consciences ; qu'au commencement, seul avec l'assistance de ses frères et de quelques parents et amis, il avait supporté tout le fardeau, qu'ensuite les États de Hollande et de Zélande s'étaient joints à lui, et qu'il ne pouvait que rendre grâces à Dieu de ce que dans sa merci il eût daigné bénir d'aussi humbles efforts et rendre ainsi tant de belles provinces à leurs antiques libertés et à la vraie religion. Pareil résultat était, ajoutait le Prince, la plus douce récompense qu'il pût recevoir pour ses labeurs, la plus grande consolation pour ses souffrances. Il avait espéré que les États, « prenant en considération ces labeurs déjà si prolongés, auraient consenti à lui

épargner un nouveau fardeau de soins, et lui auraient permis quelque repos à l'approche de la vieillesse ; » qu'ils auraient choisi « quelque autre personne plus propre à cette mission, et qu'il aurait fidèlement assistée du mieux qu'il eût pu, en lui rendant l'obéissance due à l'autorité dont elle eût été revêtue. »

Ainsi comme tous les autres efforts tentés pour amener le Prince à accepter l'autorité suprême, cette démarche fut impuissante à faire rouvrir cette main qui refusait obstinément le sceptre qu'on lui tendait.

Vers la même époque, et pour les mêmes motifs, Jacques Severius, membre du conseil du Brabant, vint en compagnie d'autres députés visiter d'Orange et lui offrir le duché souverain vacant par suite de la forfaiture d'Anjou. Le Prince refusa encore nettement d'accepter cette dignité, en assurant aux commissaires qu'il n'avait pas les moyens de fournir aux Brabançons la protection qu'ils avaient le droit d'attendre de leur Prince. Il ajouta « qu'il ne voudrait jamais donner au roi d'Espagne le droit de dire que le prince d'Orange n'avait été poussé dans toute sa carrière que par le désir d'enlever à Sa Majesté ses provinces pour se les approprier. »

Après donc avoir ainsi repoussé les offres des États-Généraux et de la Hollande en particulier, il continua à pousser à la réinstallation d'Anjou, mesure qu'il croyait, après mûre délibération, la seule chance de salut et d'indépendance.

Pendant ce temps le prince de Parme n'était pas resté inactif. Il n'avait pu amener les Provinces à prêter l'oreille à ses paroles tentatrices, et à se précipiter dans les bras du monarque qu'il dépeignait comme prêt à pardonner au repentir. Mais il avait passé la plus grande partie de l'été à prendre plusieurs des villes que la trahison d'Anjou avait exposées sans défense aux attaques espagnoles.

Eindhoven, Diest, Dunkerque, Nieuport et d'autres places furent successivement rendues à des généraux du Roi. Le 22 septembre 1583, la ville de Zutphen fut à son tour surprise par le colonel de Tassis ; et la chute de cette place importante révéla la trahison du beau-frère d'Orange, le comte Van den Berg, gouverneur de la Gueldre. Depuis longtemps on avait des soupçons sur sa fidélité, le comte Jean de Nassau notamment, mais toujours sa femme et ses fils les avaient combattus. A la prise de Zutphen, l'on découvrit et l'on publia une pièce par laquelle Van den Berg s'engageait à livrer à Parme les principales cités de la Gueldre, Zutphen en tête, à condition de recevoir du Roi pardon complet et assurance d'amitié.

On ne pouvait rien attendre de mieux de Van den Berg. Sa lâche retraite du poste qu'il occupait à l'arrivée d'Albe n'a sans doute pas été oubliée, et il est certain que le Prince n'avait jamais eu confiance en lui. Mais enfin c'était la destinée de ce grand homme que d'être souvent trompé par ses amis, alors que ses ennemis n'y parvenaient pas eux-mêmes. Van den Berg fut arrêté le 15 novembre, emmené à La Haye, interrogé et emprisonné pendant quelque temps à à Delftshaven. Peu après, cependant, il fut relâché et aussitôt entra avec tous ses fils au service du Roi.

Pendant que grâce à la trahison les armes du Roi gagnaient du terrain dans le nord, la même puissante force à laquelle les Pays-Bas devaient en si grande partie leurs malheurs, travaillait la Flandre.

Vers la fin de l'année 1583, le prince de Chimay, fils aîné du duc d'Aerschot, avait été nommé gouverneur de cette province. Ce gentilhomme était d'un caractère aussi inconstant, aussi vain, aussi ambitieux, aussi indélicat que son père et son oncle. Il avait d'abord voulu épouser la fille aînée du prince d'Orange, celle qui fut plus tard comtesse de Holenlohe. Mais la du-

chesse d'Aerschot était catholique trop stricte pour consentir au mariage, et elle fit épouser à son fils la comtesse de Meghen, veuve de Lancelot de Berlaymont.

Au commencement de cette année, les affaires des États paraissant en bon train, le prince de Chimay avait fait montre d'une vive sympathie pour la foi réformée, et en qualité de gouverneur de Bruges avait appelé à diverses importantes fonctions des membres de cette confession de préférence à des catholiques. Cette conduite décidée lui acquit la confiance du parti patriote, et vers la fin de l'année il devint gouverneur de toute la Flandre. Il ne fut pas plus tôt installé comme tel, qu'il entra secrètement en correspondance avec Parme, car son intention bien arrêtée était de faire sa paix avec le Roi, et de payer le pardon et les faveurs du monarque en lui rendant l'immense service de faire rentrer sous son autorité cette importante province. Dans la combinaison du plan à suivre, il fut assisté par Champagny qui, comme on le sait depuis longtemps, prisonnier à Gand, s'était cependant procuré les moyens de correspondre avec ses amis du dehors. Champagny passa pour être l'âme de toute cette intrigue, mais il y fut aidé, chose étrange, par Hembyze, ce farouche démagogue dont le républicanisme n'avait jamais pu supporter ce qu'il appelait la politique aristocratique d'Orange, et dont l'austère puritanisme exigeait pour être satisfait l'entière extermination des catholiques. Ce personnage qu'on avait laissé sortir, infâme et méprisé, de la ville qu'il avait mise au bord de l'abîme, osa, après dix ans, reparaître et s'engager de nouveau dans des trames plus criminelles encore que ses premières entreprises. Cet implacable ennemi de l'Église romaine, cet ardent avocat de la démocratie à la grecque et à la suisse, se joignit maintenant à Champagny et à Chimay pour livrer la Flandre à Phi-

lippe et à l'Inquisition. Il parvint à se faire élève bourgmestre, et aussitôt mit toute son influence au service du complot en cours de formation. Les efforts réunis de Parme, de Champagny, de Chimay et d'Hembyze furent bien près de réussir. Dès le printemps de 1584, les autorités gantoises prirent la décision formelle d'entrer en négociation avec Parme. En conséquence, des otages furent échangés, et une trêve de trois semaines fut conclue, pendant laquelle une active correspondance s'engagea entre les autorités de Gand et le prince de Chimay d'une part, et les États-Généraux, les magistrats d'Anvers et les États de Brabant et d'autres corps importants d'autre part.

Les amis de l'Union et de la liberté employèrent toute leur éloquence pour arrêter la ville de Gand dans sa voie fatale, et pour préserver la Flandre de tout arrangement avec Parme. On rappela aux Gantois que le promoteur de toute cette négociation était Champagny, un homme que sa longue captivité, injuste à ses yeux, dans les murs de Gand, animait d'une haine profonde contre cette ville ; un homme qui de plus était le frère de Granvelle, le père de tous les maux du pays. Prendre conseil de Champagny, c'était se livrer à un ennemi mortel, « car quiconque se confesse au loup » disaient les bourgmestres d'Anvers, « doit s'attendre à recevoir absolution de loup. » De toutes parts on remontra aux Flamands combien il était puéril d'espérer en la bonne foi de Philippe ; d'un monarque qui avait pour premier principe que tout engagement envers les hérétiques était nul ! On les supplia de ne point se laisser attirer « par le doux chant des royalistes, » qui ne feignaient pour un temps de blâmer les pratiques de l'Inquisition d'Espagne, qu'afin de séparer les Gantois d'avec leurs vrais amis. « N'allez point imiter, » disaient les magistrats de Bruxelles, « ces folles brebis qui firent avec les loups

traité d'alliance perpétuelle, à condition d'en exclure les chiens fidèles. » On déclarait — et certes c'était là une vérité indubitable — que du jour où les Gantois signeraient un traité avec Parme, la liberté religieuse serait morte. « Chercher, » disaient les magistrats d'Anvers, « le maintien des privilèges politiques et de la liberté évangélique dans un arrangement avec les Espagnols, c'est chercher la lumière dans les ténèbres, le feu dans l'eau. » « Philippe lui-même est l'esclave de l'Inquisition, » disaient les États-Généraux, « et toute sa vie n'a qu'un but, chérir ce tribunal partout et particulièrement dans les Pays-Bas. Avant Marguerite de Parme, on a étranglé ou brûlé cent mille citoyens des Pays-Bas, et d'Albe a passé sept années à en égorger et à en torturer bien des milliers encore. » Les magistrats de Bruxelles parlaient le même langage : « Le Roi d'Espagne, » disaient-ils à leurs frères de Gand, « est enchaîné à l'Inquisition. Oui, il est tellement en son pouvoir, que quand même il voudrait tenir ses promesses, il ne le pourrait. » Le prince d'Orange ne fut pas moins infatigable dans ses efforts comme homme et comme fonctionnaire, pour contrecarrer les machinations de Parme et du parti espagnol à Gand. Il voyait avec effroi les progrès de la décomposition politique dans cette partie si importante de la généralité, car il regardait, à juste titre, la cité gantoise comme la clef de voûte des Provinces ; car il comprenait, par une sorte d'instinct prophétique, que la perdre, c'était perdre toutes les provinces méridionales, et rendre à jamais impossible la constitution dans les Pays-Bas d'un État uni et indépendant. Déjà, pendant l'été de 1583, il avait adressé aux autorités de Gand une lettre pleine de sagesse et de prudence, dans laquelle il leur faisait ressortir l'iniquité et la sottise de leur manière d'agir, tout en s'exprimant avec assez d'adresse et d'habileté pour éviter

de les offenser; des accusations qui au fond étaient conformes à la vérité, n'y étaient produites que dans une forme hypothétique.

Ces remontrances ne furent point stériles, et les habitants et magistrats de Gand firent encore une fois halte dans le chemin qui les menait au précipice. Pendant qu'ils hésitaient, un nouvel incident vint brusquement rompre toute négociation avec Parme. Hembyze le démagogue avait organisé secrètement une expédition contre Termonde qu'il voulait prendre et livrer au duc de Parme ; mais le seigneur de Ryhove, ce vieil ami et complice d'Hembyze devenu depuis son ennemi, commandait la place, et fut averti du dessein avant qu'on n'eût pu l'accomplir. Ryhove se tint donc sur ses gardes, sut arrêter son vieux camarade, qui ne tarda pas à être mis en jugement et décapité à Gand. Jean de Hembyze n'était donc rentré dans la ville d'où la dédaigneuse pitié d'Orange l'avait jadis laissé partir, que pour expier par la mort des traîtres de nouvelles turbulences et de nouvelles trahisons. Quant aux Gantois, ainsi mis en défiance par les évènements aussi bien que par des conseils, ils résolurent nettement de cesser tout rapport avec Parme et de rester fidèles à l'Union. Toutes les autres villes flamandes suivirent leur exemple, à l'exception malheureusement de Bruges, qui se trouvant à la discrétion de Chimay fut livrée par lui au gouvernement royal. Le 20 mai 1584, le baron de Montigny, envoyé par Parme, signa avec le prince de Chimay une convention par laquelle la ville était rendue à Sa Majesté, et qui laissait à tous les habitants décidés à rester séparés de l'Église romaine, la faculté de quitter le pays. Chimay fut reçu par Parme avec honneur dès que le contrat eut été signé, et ne tarda pas à recevoir les faveurs du Roi, tandis que la princesse sa femme qui s'était convertie à la foi réformée se retira en Hollande.

La seule autre ville d'importance que le gouvernement du Roi parvint encore à gagner en cette circonstance, fut Ypres, assiégée depuis longtemps, et qui dut enfin céder. Le nouvel évêque eut pour premier soin, en prenant possession de son siège, de nettoyer un lieu souillé depuis tant d'années par des infidèles, et, comme mesure d'inauguration, il fit déterrer les cadavres de plusieurs hérétiques et ordonna de les pendre publiquement dans leurs cercueils. Quant aux vivants, sectateurs de la Réforme, ils furent sans délai chassés de la ville.

Gand et le reste de la Flandre étaient donc pour le moment tirés encore une fois des mains de l'Espagne, et les Flamands furent affermis dans leur résolution de maintenir l'Union pour les autres provinces, par les nouvelles qui vinrent de France. Dès le commencement du printemps, les négociations entre d'Anjou et les États-Généraux avaient été sérieusement reprises, et Junius, la Mouillerie et Asseliers étaient partis pour la France chargés de conclure un nouveau traité avec le Duc. Le 19 avril 1584, ils revinrent à Delft porteurs de lettres de la cour de France, pleines de chaudes promesses d'assistance ; il était convenu qu'une Constitution, sur les bases du premier traité de Bordeaux, serait acceptée par le Duc. Mais la mort d'Anjou vint tout mettre à néant. Il était malade depuis le commencement des négociations ; il expira à Château-Thierry le 10 juin 1584, dans d'atroces souffrances, rendant le sang par tous les pores, et, suivant beaucoup de témoins oculaires, frappé par le poison.

CHAPITRE VII

LA MORT D'UN HÉROS

(1584)

Les attentats contre la vie du prince d'Orange. — Delft. — Description de l'hôtel du Prince. — François Guion, *alias* Balthazar Gérard. — Ses antécédents. — Sa correspondance et ses entrevues avec Parme et d'Assonleville. — Ses travaux en France. — Son retour à Delft et son entrevue avec d'Orange. — Le crime. — L'aveu. — Le châtiment. — Les conséquences. — Conclusion.

Comme on l'a vu, le ban proclamé contre le prince d'Orange n'était pas resté sans porter ses fruits ; les tentatives pour lui arracher la vie et gagner la récompense promise avaient échoué, mais ne s'en étaient pas moins reproduites avec insistance. Nous avons parlé de l'attentat de Jaureguy à Anvers, de celui de Salsedo et Baza à Bruges, il faut y ajouter, en 1583, celui de Pietro Ordogno exécuté au mois de mars sur la place d'Anvers. Avant de mourir il avoua avoir été envoyé expressément d'Espagne pour cet assassinat, et avoir examiné avec La Motte, gouverneur de Gravelines, les meilleurs moyens de parvenir à l'accomplir. Au mois d'avril 1584, on pendit Hans Hanszoon, marchand de Flessingue, convaincu d'avoir essayé de se débarrasser du Prince en faisant sauter sa demeure à Flessingue ou son fauteuil à l'église. Il avoua avoir

résolu d'employer à cet effet la poudre à canon, et avoir discuté au préalable tous les détails d'exécution avec l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Vers le même temps un certain Le Goth, officier français prisonnier, avait été sollicité par le marquis de Roubaix, de la part du prince de Parme, de se charger du meurtre du Prince. Le Goth avait consenti, disant qu'il n'y avait rien de plus facile, et qu'il s'y prendrait en empoisonnant un plat d'anguilles, mets dont le Prince était fort friand. Le Français fut aussitôt mis en liberté, pour aller accomplir sa promesse ; mais, comme il était grand partisan d'Orange, il n'eut rien de plus pressé que d'aller lui conter toute l'affaire et resta pour le restant de ses jours serviteur fidèle des États. Il est à supposer qu'il excusa la petite perfidie à laquelle il devait sa sortie de prison, par le motif qu'on ne devait pas plus tenir ses engagements envers les meurtriers qu'envers les hérétiques. Ainsi donc,dans l'espace de deux ans, le Prince avait été l'objet de cinq tentatives distinctes, toutes instiguées par le gouvernement espagnol. Une sixième allait bientôt les suivre.

Pendant l'été de 1584, Guillaume d'Orange avait établi sa résidence à Delft, où sa femme, Louise de Coligny avait donné le jour, l'hiver précédent, à un fils qui fut plus tard le célèbre stathouder Frédéric-Henry. Ces noms avaient été donnés à l'enfant par ses deux parrains, les rois de Danemark et de Navarre, et le baptême avait été célébré avec beaucoup de pompe le 12 juin.

C'était un séjour bien calme, bien doux, un peu trop tranquille peut-être, que cette vieille petite ville de Delft. Les canaux à l'onde lisse qui la traversaient en tous sens, étaient bordés d'ombreuses et murmurantes allées de tilleuls et de peupliers, et le long de ces routes liquides glissait sans bruit tout le trafic de la place. On eût dit vraiment le temple du silence et

du repos. Les rues y étaient propres et aérées, les maisons bien bâties, l'aspect général prospère et dénotant l'aisance.

Une des principales artères s'appelait la vieille rue de Delft. Des deux côtés d'épais tilleuls l'ombrageaient, et, à la saison où nous sommes arrivés, couvraient de leurs fleurs légères et parfumées la surface du canal dont l'eau coulait lentement entre les quais. D'un côté du canal s'élevait « la vieille Église, » bâtiment en briques, simple, antique, aux fenêtres en ogives, surmonté d'une tour haute et mince, fortement penchée vers une des maisons de l'autre quai. Cette maison était celle qu'habitait Guillaume le Taciturne. Elle faisait précisément face à l'église ; une cour assez grande la séparait de la rue ; et avec ses écuries et autres dépendances elle s'étendait en profondeur jusqu'aux murs de la ville. Une étroite ruelle, menant de la grande rue aux remparts, longeait les bâtiments. Quant à l'hôtel lui-même, c'était un édifice en briques à deux étages, très simple, couvert en tuiles rouges, jadis le couvent de Sainte-Agathe, dont le dernier prieur avait été pendu par le furieux Lumey de la Marck.

La nouvelle de la mort d'Anjou avait été apportée à Delft par un messager envoyé exprès par la cour de France. Le dimanche 8 juillet 1584, au matin, le prince d'Orange, ayant lu ces dépêches avant de quitter le lit, fit appeler l'individu qui les avait apportées, afin de lui demander verbalement quelques détails sur la dernière maladie du Duc. Le courrier fut aussitôt introduit dans la chambre à coucher du Prince, c'était un nommé François Guion. Vers le commencement du printemps, cet homme s'était présenté à d'Orange, dont il avait obtenu la protection, en se disant fils d'un protestant de Besançon, mort du dernier supplice victime de sa foi, et en se

déclarant lui-même ardemment attaché à la Réforme[1]. C'était un jeune homme pieux, grand chanteur de psaumes, calviniste jusqu'au bout des doigts, ne sortant jamais sans sa bible ou son livre d'hymmes sous le bras, d'une assiduité exemplaire au prêche et aux

[1] La source principale où les historiens cités dans la note précédente ont puisé leurs renseignements sur Balthazar Gérard, son crime et son supplice, est le compte-rendu officiel, rédigé par ordre des États-Généraux, et intitulé : « Verhaal van den moort ghedaen aen den personne des doorluchtigen fursten ende heeren Wilhelms Prince van Orangien, » etc., etc., Delft, Anno 1584 ; une copie s'en trouve à la bibliothèque royale de la Haye, collection Duncan. La base de ce compte-rendu est la confession de Balthazar Gérard, écrite au couvent de Sainte-Agathe (le Prinsen hof, résidence d'Orange) immédiatement après son arrestation, et en outre ses interrogatoires du 10 au 14 juillet. La confession a été publiée par M. Gachard (Acad. Roy. de Belg., t. XX. N° 9. Bulletins), et ce d'après une vieille copie manuscrite du temps. Un pamphlet très curieux, qui se trouve également dans la collection Duncan et qui est fort utile à consulter, est intitulé : Historie Balthazar Geeraert, alias Serach, die den tyran van't Nederlandt den Princen van Orangie, doorschoten heeft : ende is darum duer grouwelijcke ende vele tormenten binnen de stadt van Delft openbaerlijkc ghedoodt, 1584, » sans nom d'auteur ni d'éditeur. Ce compte-rendu, œuvre d'un furieux papiste, peut-être l'ami de Gérard, porte aux nues l'œuvre accomplie et dépeint les souffrances du condamné comme celles d'un saint martyr. Un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne (bibliothèque royale de Bruxelles, section des manuscrits) et intitulé : « Particularités touchant Balthazar Gérard, » n° 17,386, contient plusieurs pièces importantes et lettres de Parme, de Gérard, et de Corneille Aertsens. Le 5° volume de l'histoire manuscrite de Renom de France consacre à ce sujet un chapitre important, parce que l'auteur écrivait d'après les papiers d'Assonleville qui servit d'intermédiaire entre Parme et Gérard. Une partie de ces documents ont été publiés par Dewez (Histoire de Belgique, tome VI), Reiffenberg, et plus récemment par le professeur Arendt (Recherches critiques et historiques sur la confession de Balthazar Gérard. Bruxelles, 1854), lequel a démontré complètement l'authenticité de la confession publiée par M. Gachard.

lectures. Du reste, personnage singulièrement insignifiant, âgé de vingt-sept ans, petit de taille, maigre, d'apparence vulgaire, au teint blême, enfin un être sans importance — passant presque inaperçu de tout le monde. Si jamais quelqu'un s'était donné la peine de se former une opinion sur ce Bourguignon chétif et un peu gauche, elle consistait évidemment à le considérer comme un être inoffensif incapable d'aucune action importante. Il paraissait bien élevé, se disait de bonne famille, et possédait une remarquable facilité de parole, ce qu'avaient observé le petit nombre de ceux qui avaient parfois pris la peine de converser avec lui; chose rare, car il n'attirait guère l'attention.

Cependant, cette humble enveloppe cachait une nature pleine d'audace et de résolution ; ce cerveau doux et inoffensif couvait depuis sept ans un crime terrible, dont l'éclosion ne devait plus longtemps se faire attendre. François Guion, le calviniste fils d'un martyr calviniste, n'était autre que Balthazar Gérard, catholique fanatique, dont les parents vivaient encore à Villefans en Bourgogne. Avant même d'avoir atteint l'âge d'homme, il avait conçu le dessein d'assassiner le prince d'Orange, « qui, aussi longtemps qu'il vivrait, semblait devoir demeurer rebelle contre le roi catholique, et faire tous ses efforts par toutes voies illicites pour troubler l'état de l'Église catholique, apostolique dite romaine. »

Il n'avait encore que vingt ans, quand un jour, enfonçant de toute sa force un poignard dans une porte, il s'écria : « Je voudrais que ce coup-là eût été donné dans le cœur du prince d'Orange. » Une personne présente le réprimanda pour cet acte, en lui disant que ce n'était point à lui à tuer des princes, et qu'il ne fallait pas désirer la mort d'un aussi bon capitaine que le prince d'Orange qui après tout se réconcilierait peut-être un jour avec le Roi.

Dès que le ban du roi d'Espagne contre d'Orange eut été publié, Balthazar, plus que jamais ardent à poursuivre l'exécution de son dessein, partit de Dôle et vint à Luxembourg. Il y apprit que Jean Jaureguy venait de réaliser ce qu'il projetait. Cette nouvelle lui produisit un certain soulagement, une vive satisfaction d'être délivré de l'obligation de risquer sa vie, et, croyant le Prince mort, il s'engagea comme commis chez un nommé Jean Duprel, secrétaire du comte de Mansfeldt, gouverneur de Luxembourg. Il ne tarda pas à savoir que l'attentat de Jaureguy avait échoué, et « sa délibération invétérée » se ranima plus forte que jamais. Il songea aux moyens de gagner la confiance des partisans d'Orange, et ne trouva rien de mieux que de prendre l'empreinte en cire des sceaux officiels de Mansfeldt pour aller les offrir à ceux qu'il voulait se concilier.

Mais diverses circonstances le forcèrent à tarder encore. Une somme d'argent fut volée, et de peur d'être arrêté comme voleur, il n'osa point partir avant qu'on ne l'eût retrouvée. Puis son patron (qui était en même temps son cousin) tomba malade, et Gérard fut obligé d'attendre qu'il fût rétabli. Enfin au mois de mars 1584, « voyant apparence de beau temps, » pour employer ses propres expressions, Balthazar quitta Luxembourg et se rendit à Trèves. Là, il confia son plan au régent du collège des Jésuites, — un « homme à cheveux roux » dont on n'a pas conservé le nom. Ce dignitaire approuva hautement le projet, donna sa bénédiction à Gérard et lui promit que s'il perdait la vie dans son entreprise, il irait prendre place au milieu de glorieux martyrs. Cependant, un autre Jésuite, du même collège, avec lequel il eut aussi conversation, lui tint un tout autre langage, faisant de grands efforts pour détourner le jeune homme de son dessein, *à cause des inconvénients*

que pourrait entraîner la contrefaçon des sceaux de Mansfeldt, et ajoutant qu'au surplus ni lui ni aucun des membres de sa société ne se mêlaient volontiers de pareilles affaires, et que Gérard ferait mieux d'aller exposer la chose au prince de Parme. On ne voit nulle part que ce personnage « homme de bien et docte, » ait essayé de dissuader Balthazar de ses projets, par aucune raison tirée du caractère criminel de l'assassinat, ou du danger soit temporel soit éternel auquel le meurtrier allait s'exposer.

Peu convaincu, semble-t-il, sauf sur un seul point, de la bonté des avis de ce deuxième directeur spirituel, Balthazar vint à Tournai, et y tint conseil avec un troisième prêtre, le célèbre père Géry, moine franciscain, qui lui rendit toute sa fermeté et l'assura dans sa détermination. Balthazar alors s'adressa à Parme, ainsi que le lui avait conseillé « le bon et docte » Jésuite de Trèves ; il le fit par le moyen d'une lettre, rédigée avec beaucoup de sens, et dont évidemment il avait une haute idée comme œuvre de littérature. Il en confia une copie au gardien du couvent des Franciscains de Tournai ; quant à l'original, il le remit lui-même à Parme en mains propres. « Le vassal, y disait-il, doit toujours préférer la justice et la volonté de son roi à sa propre vie, » et dès lors, il exprimait son étonnement de ce qu'on n'eût trouvé jusqu'ici personne qui voulût exécuter la sentence portée contre le Prince, « hormis le gentil Biscayen défunt. » Mais, pour accomplir cette tâche, faisait observer très judicieusement Gérard, il fallait avoir accès auprès de la personne du Prince, et c'est en cela que consistait la difficulté. Ceux qui possédaient cet avantage, poursuivait-il, étaient donc tenus d'extirper sans délai « ce monstre et peste publique, » sans forcer Sa Majesté d'envoyer quérir à Rome quelque cavalier ; car nul de ceux-ci ne voudrait se précipiter dans ce gouffre

empoisonné, qui infectait de sa contagion et frappait de mort les âmes et les corps des pauvres sujets égarés et exposés à son influence. Gérard se déclarait être depuis si longtemps piqué et stimulé par ces considérations, et si vivement rongé de déplaisir et d'amertume en voyant cet opiniâtre coquin n'avoir pas encore subi sa juste punition, qu'il s'était enfin décidé à tendre un piège bien amorcé au renard, pour se procurer accès chez lui et le prendre au trébuchet, si proprement qu'il n'en pût échapper. Il ajoutait, — sans expliquer quel était son piège et son amorce — qu'il croyait de son devoir d'exposer toute l'affaire à son Altesse sérénissime le prince de Parme, et protestait en même temps qu'il n'était mû en rien par l'espoir de la récompense promise en l'édit de mise au ban, et qu'il préférait sous ce rapport s'en rapporter à l'immense libéralité de Sa Majesté.

Depuis longtemps Parme cherchait quelqu'un qui convînt pour l'assassinat d'Orange ; il sentait, comme Philippe, comme Granvelle et comme tous les précédents gouverneurs des Pays-Bas, que c'était là le seul moyen de sauver l'autorité royale dans les Provinces. Plusieurs meurtriers insuffisants s'étaient déjà successivement présentés, et Alexandre avait à diverses reprises vidé sa bourse dans les mains de gens divers : Italiens, Espagnols, Écossais, Anglais, qui généralement dépensaient le salaire sans même essayer de faire le coup. Il y en avait d'autres engagés, à ce que l'on supposait, dans l'entreprise, et entre autres, quatre individus inconnus l'un de l'autre, et de diverses nations, étaient en ce moment dans l'enceinte de Delft, cherchant le moyen de donner la mort à Guillaume le Taciturne. Chaque jour quelque bandit sordide, essorillé, en haillons, soldat chassé, capitaine de compagnie franche, chef de maraude, venait offrir ses services ; c'était à n'en pas finir, et

en somme rien ne se faisait. Comment Parme eût-il espéré beaucoup de ce clerc vagabond, obscur, petit de taille, presque imberbe ? Aussi le regarda-t-il comme tout à fait impropre à la moindre entreprise sérieuse, et se prononça-t-il dans ce sens en en parlant au Roi et à ses conseillers intimes. Il congédia donc bien vite Gérard, après avoir reçu sa lettre, et il est à supposer que le style boursouflé de cette épître n'effaça pas l'impression défavorable qu'avait produite l'apparence extérieure de son auteur. Cependant, sur les observations de Claude de Berlaymont, sire de Hautepenne, et de quelques autres, Parme consentit à envoyer son conseiller intime d'Assonleville chez l'étranger, pour s'informer des détails du plan de ce dernier. D'Assonleville alla donc voir Gérard et pria le jeune homme d'exposer par écrit le mode d'exécution de son projet, ce qui fut fait le 11 avril 1584.

Gérard expliqua qu'il voulait se présenter à d'Orange comme le fils d'un Calviniste exécuté ; comme dévoué lui-même en secret mais avec ardeur à la foi réformée, et désireux, par suite, d'entrer au service du Prince pour se garer de l'insolence des papistes. Quand il aurait ainsi gagné la confiance des amis du Prince, il leur insinuerait la grande utilité qu'ils pourraient tirer des sceaux de Mansfeldt, en fabriquant des passeports pour les espions ou autres personnes qu'ils pourraient vouloir envoyer dans la ligue des royalistes. « Par ces ou autres semblables feintes et frivolités, » continuait Gérard, « j'obtiendrai bientôt accès près de la personne dudit Nassau, » et il renouvelait sa protestation de n'avoir été mû dans sa résolution, « que par le bon zèle qu'il portait à la foi et vraie religion gardée par notre mère la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, et au service de Sa Majesté. » Il demandait qu'on lui pardonnât d'avoir la contrefaçon des sceaux en question ; action

honteuse qu'il ne se fût jamais permise, lui préférant mille morts, — si ce n'avait été pour le grand but qu'il avait en vue. Il désirait pardon avant de se mettre à l'œuvre, spécialement « afin qu'il pût se confesser et recevoir la sainte communion aux Pâques prochaines, sans scrupule de conscience. » Il demandait au Prince de Parme d'implorer du Saint-Père absolution de cette filouterie, — et d'autant plus « qu'il allait être obligé de vivre quelque temps en compagnie d'hérétiques et d'athéistes, et de se conformer plus ou moins à leurs façons. »

Au ton général des lettres de Gérard, on serait au premier abord tenté de le regarder comme un pauvre fanatique religieux, convaincu qu'en exécutant le mandat conféré publiquement par Philippe à tous les meurtriers de l'Europe, il allait bien mériter de Dieu et de son Roi. Il était enthousiaste, exalté, c'est chose indubitable ; mais il n'était pas que cela. Le caractère de cet homme offre des côtés bien intéressants, comme phénomène psychologique. Il s'était convaincu du mérite sans égal de l'œuvre qu'il voulait entreprendre, et n'en craignait aucunement les conséquences possibles. Mais il n'était point au fond si désintéressé qu'il lui plaisait de le prétendre dans des lettres qui, son instinct le lui disait, devaient passer sous les yeux de la postérité. Au contraire, dans ses entrevues avec d'Assonleville il fit bien remarquer qu'il était pauvre, et qu'il désirait aussi s'enrichir par son entreprise, ce qui dépendait du prince de Parme, lequel par conséquent devait promettre d'user de son influence auprès du Roi pour le payement de la récompense qu'offrait le ban à quiconque tuerait d'Orange.

La seconde lettre de Gérard décida Parme à autoriser d'Assonleville à donner des encouragements au jeune Bourguignon et à lui promettre qu'en cas de succès, on lui procurerait, et s'il venait à mourir

on procurerait à ses héritiers, les récompenses promises. Dans sa seconde entrevue, d'Assonleville transmit ces assurances à Gérard, et lui enjoignit de bien se garder en cas d'arrestation d'inculper en quoi que ce fût le prince de Parme. Mais tout en exhortant l'étranger, le conseiller, comme le lui avait ordonné Parme, se tint dans les généralités, refusant même d'avancer à Gérard cinquante écus, que ce dernier demandait au gouverneur pour parer aux dépenses de son entreprise. Parme n'avait que trop souvent fait de pareilles avances à des individus qui s'engageaient à tuer le Prince et puis ne faisaient rien ; et il s'était résolu à refuser absolument quoi que ce soit au nouvel aventurier dont il n'attendait pas plus que des autres. Cette rebuffade ne découragea point Gérard. « J'y pourvoirai moi-même de ma propre bourse, » dit-il à d'Assonleville, « et avant six semaines vous entendrez parler de moi. » « Allez, mon fils, » lui répondit paternellement d'Assonleville, « si vous parachevez ce fait, le Roi vous tiendra tout ce qu'il a promis et serez en outre immortalisé. »

Sa « délibération invétérée » ayant été ainsi bien mûrie, Gérard se disposa à l'accomplir. Il se rendit à Delft, y obtint audience de Villiers, le chapelain et l'ami intime du Prince, lui montra les sceaux de Mansfeldt, et fut aussitôt, bien contre son gré, envoyé en France pour aller les montrer au maréchal de Biron, qui allait d'un moment à l'autre être nommé gouverneur de Cambrai. Grâce à la recommandation d'Orange, le Bourguignon fut admis à faire partie de la suite de Noël de Caron, seigneur de Shoonewalle, qui partait pour la France chargé d'une mission spéciale auprès du duc d'Anjou. Pendant tout son séjour dans ce royaume, Gérard ne put trouver de repos, son désir de tuer le Prince le tourmentant jour et nuit, et quand le duc mourut, il obtint avec joie l'autorisation

d'aller porter cette importante nouvelle à d'Orange. Muni des dépêches nécessaires, il se rendit en toute hâte à Delft, et, à sa grande surprise,à peine les eut-il remises, qu'il fut appelé à pénétrer dans la chambre du Prince. Pareille occasion ne s'était jamais offerte à lui, même dans ses plus grands moments d'espoir. Le plus mortel ennemi de l'Église et de l'humanité, celui dont le meurtre devait donner au meurtrier fortune et noblesse dans ce monde et dans l'autre l'auréole des saints, était là seul, au lit, sans armes devant l'homme qui depuis sept longues années avait soif de son sang !

Balthazar en proie aux plus violentes émotions, put à peine répondre aux questions que lui adressait le Prince sur les détails de la mort d'Anjou, mais d'Orange, plongé dans les dépêches et dans les réflexions que faisaient naître l'importance de leur contenu, ne remarqua point la tenue de l'humble exilé calviniste, que Villiers lui avait récemment recommandé. Gérard ne s'était nullement préparé en vue d'une circonstance si complètement inattendue, il n'avait pas d'armes et n'avait rien disposé pour sa fuite. Il fut forcé de laisser échapper sa proie alors qu'elle était le plus facile à saisir, et, après avoir appris au Prince tout ce que celui-ci désirait savoir, il fut congédié et sortit de l'appartement.

C'était un dimanche, au matin, et la cloche annonçait le service divin. Sorti de l'hôtel, Balthazar rôda dans la cour, examinant furtivement la disposition des lieux, tellement qu'un sergent de hallebardiers s'approcha pour lui demander ce qu'il attendait là. Gérard répondit d'un ton humble, qu'il était bien désireux d'assister à l'office dans l'église d'en face, mais, et il montra ses vêtements râpés et salis par le voyage, — que sans une paire de bas et de souliers neufs, il n'oserait se joindre à la foule des fidèles. Insignifiant

comme toujours, le pieux étranger, si frêle, si poudreux, n'excita point les soupçons du bon sergent ; il transmit aussitôt le désir de Gérard à un officier qui alla en parler à d'Orange, et le Prince ordonna immédiatement de remettre quelque argent au messager. Balthazar obtint ainsi de la charité de Guillaume ce que l'avarice de Parme lui avait refusé : la somme nécessaire à l'accomplissement de son crime !

Le lendemain matin, au moyen de la somme qu'il avait ainsi obtenue, il acheta d'un soldat une paire de grands pistolets, ou plutôt de mousquetons, après avoir longtemps marchandé sur le prix à cause de l'impossibilité où se trouvait le vendeur de lui procurer certaines balles ou chevrotines ramées auxquelles il tenait beaucoup. Avant que le lendemain ne se fût écoulé, ce soldat s'était frappé au cœur, et mourut désespéré, en apprenant à quoi avaient servi ses armes.

Le mardi 10 juillet 1584, vers midi et demi, le Prince ayant sa femme au bras et suivi des dames et des seigneurs de sa famille descendit pour dîner. Guillaume le Taciturne était ce jour-là vêtu, comme de coutume, d'une façon très simple. Il portait un chapeau de feutre mou, de couleur sombre et à larges bords, orné d'un cordon de soie, et tel qu'en portaient les Gueux aux premiers temps de la révolte. Une haute fraise lui entourait le cou d'où pendait aussi une de ces médailles des Gueux, portant pour devise, « *Fidèles au roy jusqu'à la besace* ; » un grand surtout de drap gris de frise, recouvrant un pourpoint de cuir fané, avec un haut de chausses à larges plis, complétait son costume. Gérard se présenta à lui dans le vestibule et demanda un passeport. La princesse, frappée de la pâleur et de l'agitation de cet homme, demanda avec inquiétude à son mari quel était cet étranger. Le Prince lui répondit sans plus d'attention,

« que c'était tout simplement quelqu'un qui désirait un passeport, » et ordonna en même temps à un de ses secrétaires de préparer immédiatement la pièce. Mais la Princesse, non rassurée, fit remarquer à demi-voix, « qu'elle n'avait jamais vu homme d'aussi mauvaise mine. » D'Orange néanmoins, sans être le moins du monde impressionné par l'aspect de Gérard, déploya à table sa gaieté ordinaire, s'entretenant beaucoup de l'état des affaires civiles et religieuses avec le bourgmestre de Leeuwaarden, le seul convive présent étranger à sa famille. A deux heures on se leva de table. Le Prince montra le chemin et se dirigea vers ses appartements, à l'étage. La salle à manger qui était au rez-de-chaussée, ouvrait sur un petit vestibule carré communiquant, par un corridor voûté, avec un grand péristyle vers la cour d'honneur. Ce vestibule était précisément au pied de l'escalier de service et avait à peine six pieds de large. Sur la gauche, près de la première marche, une arche sombre presque entièrement cachée quand la porte était ouverte, s'enfonçait dans la muraille. Elle menait à une entrée pratiquée dans l'étroite ruelle qui, comme nous l'avons dit, longeait l'édifice. L'escalier était éclairé par une large fenêtre au premier palier. Le Prince sortit de la salle à manger et se mit à gravir lentement les marches. Il était à la deuxième quand un homme, s'avançant de dessous l'arche sombre, s'arrêta à deux pieds de lui, et le frappa au cœur presque à bout portant d'un coup de pistolet. Trois balles lui labourèrent le corps, et l'une d'elles le perçant d'outre en outre alla rebondir avec force contre la muraille. Le Prince se sentant blessé, s'écria en français : « Mon Dieu ayez pitié de mon âme ! Mon Dieu ayez pitié de ce pauvre peuple ! »

Ce furent ses dernières paroles, sauf que quand sa sœur, Catherine de Schwartzbourg, lui demanda aus-

sitôt après s'il recommandait son âme à Jésus-Christ, il répondit d'une voix faible, « Oui. » Son écuyer, Jacques Van Maldere, l'avait reçu dans ses bras au moment où il était tombé frappé à mort. Il l'avait assis pendant un instant sur les marches, où le Prince perdit connaissance. Transporté sur un lit dressé dans la salle à manger, il y rendit au bout de quelques minutes le dernier soupir dans les bras de sa femme et de sa sœur.

L'assassin parvint à s'échapper par la porte dérobée et s'élança dans l'étroite ruelle. Il avait presque atteint les remparts, d'où il voulait sauter dans le fossé, quand il trébucha sur un tas de décombres et tomba. En se levant il se trouva aux mains de plusieurs pages et hallebardiers — qui le poursuivaient. Il avait laissé ses pistolets à terre à l'endroit où s'était commis le crime, et on ne trouva sur lui qu'une paire de vessies garnies d'un chalumeau, au moyen desquelles il espérait franchir plus aisément le fossé plein d'eau, au delà duquel un cheval tout sellé l'attendait. Il ne tenta nullement de nier son identité, et avoua au contraire avec audace et son nom et son crime. Il fut ramené à l'hôtel et soumis immédiatement à un interrogatoire préliminaire par les magistrats de la ville. Ensuite vinrent d'affreuses tortures, car une fureur sans bornes éclata contre le misérable qui venait d'enlever à la patrie un père, et Guillaume le Taciturne n'était plus là pour intercéder — comme souvent auparavant — en faveur de celui qui avait attenté à sa vie.

L'organisation de Balthazar Gérard serait un admirable sujet d'études pour le physiologiste comme pour le métaphysicien. Sans être tout à fait un fanatique, sans être non plus tout à fait un bandit, il réunissait en lui les éléments les plus dangereux de ces deux natures. Un corps frêle et un air vulgaire cachaient chez lui

une puissante intelligence et certains talents ; de l'ambition, de l'audace et une force d'âme presque surhumaine. Toutes ces qualités ne le menèrent cependant qu'à former,dès son début dans la vie, une ferme résolution d'arriver à la grandeur par l'assassinat. Les récompenses offertes par le ban royal, se joignant au fanatisme religieux et à la passion de la célébrité, concentrèrent toutes les patientes énergies de Gérard sur le grand dessein pour l'exécution duquel il se croyait né, et, après sept années de préparatifs, il avait enfin accompli sa prétendue mission.

Dans son interrogatoire il ne manifesta ni désespoir ni contrition, mais bien plutôt une sorte de tranquille triomphe. « Comme David, » dit-il, « il avait tué Goliath de Gath. » Quand on lui dit, contrairement à la vérité, que sa victime n'avait pas succombé, il ne montra ni crédulité ni désappointement. Il avait frappé la poitrine du Prince de trois balles empoisonnées, et il savait que déjà la mort avait dû s'ensuivre. Il ne regrettait qu'une chose, c'est que la résistance des hallebardiers l'eût empêché de faire usage de son second pistolet, et il déclara que, fût-il à mille lieues de distance, il reviendrait encore refaire ce qu'il avait fait. Il écrivit froidement l'aveu de tous les détails de son crime, des motifs qui l'avaient poussé, des moyens qu'il avait employés, en prenant bien soin cependant de ne pas compromettre Parme dans l'affaire. Plus tard et sous le poids des plus horribles tortures, il raconta ses entrevues avec d'Assonleville et le recteur du collège des Jésuites, à Trèves, ajoutant qu'il avait été quelque peu influencé dans sa résolution par la certitude d'obtenir les récompenses promises dans l'édit de mise au ban. Quand ses bourreaux se reposaient, il parlait sans aucune gêne, et même avec éloquence, répondant d'un ton apparent de sincérité à toutes les questions qu'on lui adressait.

Sa constance dans les souffrances étonna à tel point ses juges, qu'ils crurent à l'intervention de quelque charme. « Ecce homo ! » s'écriait-il de temps en temps — indigne blasphème ! — en soulevant de dessus le banc de torture sa tête ruisselante de sang. Dans le but de détruire l'influence du talisman qui semblait le rendre insensible à toute peine, on envoya chercher à l'hôpital la chemise d'un malade qui passait pour sorcier. Recouvert de ce vêtement, Balthazar n'en mit pas moins à bout l'esprit inventif des bourreaux, endurant tous leurs tourments, à en croire un témoin oculaire, sans oncques dire, « Ay my ! » et déclarant que s'il le pouvait il reprendrait son entreprise, dût-il mourir pour cela mille morts. Quelques-uns des assistants se refusèrent à croire qu'il ne fût qu'un homme. D'autres lui demandèrent depuis quand il s'était vendu au diable ? Ce à quoi il répondit sans s'émouvoir, qu'il n'avait aucune relation que ce fût avec le Diable. Il remercia poliment les juges de la nourriture qu'on lui donnait en prison, et leur promit de les récompenser de leurs attentions. On lui demanda comment il ferait, et il répondit qu'il leur servirait d'avocat en Paradis.

La sentence prononcée contre l'assassin fut exécrable : — un crime contre la mémoire du grand homme qu'elle prétendait venger. Il fut arrêté que Gérard aurait la main droite brûlée au moyen d'un fer rouge ; qu'on lui arracherait la chair des os avec des tenailles en six endroits du corps, qu'on lui arracherait les entrailles et le couperait vif en quatre quartiers, qu'on lui arracherait le cœur hors de la poitrine pour le lui jeter sanglant à la face, et qu'enfin on lui couperait la tête. Ni l'horreur de son crime, et ses incalculables conséquences, ni les transports d'indignation qu'il avait soulevés ne pouvaient justifier cet arrêt sauvage que le héros, victime de l'assassin, eût flétri s'il eût pu se

réveiller du sommeil de la mort. La sentence fut exécutée à la lettre le 14 juillet, sans que le condamné faiblît un instant sous la main du bourreau. Brisé et à demi brûlé déjà quand il gravit les marches de l'échafaud, il conservait cependant un calme étonnant ; le valet du bourreau devait commencer l'exécution en brisant à coup de marteau le pistolet fatal, instrument du crime ; la tête du marteau au premier coup se sépara du manche, et, rasant dans son vol l'oreille de l'exécuteur, le blessa légèrement ; la foule partit d'un grand éclat de rire et l'on vit Gérard partager l'hilarité générale. Ses lèvres murmurèrent quelques mots inintelligibles quand on lui jeta, son cœur à la face « et alors on le vit rendre l'esprit. »

La récompense que Philippe promettait à celui qui tuerait d'Orange fut payée aux héritiers de Gérard. Parme informa son souverain que le « pauvre homme » avait été exécuté, mais que « *son père et sa mère* » vivaient encore, et qu'il convenait de leur payer la « merced » que la généreuse résolution « de leur fils avait si bien méritée. » C'est ce qui fut fait, et les excellents parents, anoblis et enrichis par le crime de leur fils, au lieu des vingt-cinq mille couronnes que promettait le ban, reçurent les trois seigneuries de Lièvremont, Hostal et Dampmartin en Franche-Comté, et prirent immédiatement place dans les rangs de l'aristocratie terrienne. La charité du prince d'Orange avait fourni l'arme au moyen de laquelle il devait périr, et ses biens fournirent le moyen de payer le prix du sang à la famille de l'assassin. Plus tard, quand le malheureux fils aîné d'Orange revint d'Espagne après vingt-sept années d'exil, renégat et Espagnol, Philippe II lui offrit la restitution de ces seigneuries dont nous venons de parler, *à condition qu'il consentît à payer une partie de leur revenu à la famille de l'assassin de son père*. Mais l'éducation que, sous la direction du

Roi, Philippe Guillaume avait reçue, n'avait pu détruire en lui tout sentiment humain, et il rejeta cette offre avec mépris. Ces biens restèrent donc dans la famille de Gérard, et les lettres de noblesse qu'elle avait reçues furent produites par elle pour profiter de l'exemption d'impôt, jusqu'à ce qu'enfin la Franche-Comté ayant été réunie à la France, un gouverneur français lacéra ces pièces infâmes et les foula aux pieds.

Guillaume d'Orange, lorsqu'il mourut, était âgé de cinquante et un an et seize jours. Il laissait douze enfants. De sa première femme, Anne d'Egmont, il avait un fils, Philippe, et une fille, Marie, mariée plus tard au comte de Hohenlohe. De sa deuxième femme, Anne de Saxe, il avait un fils, le célèbre Maurice de Nassau et deux filles, Anne mariée par la suite à son cousin le comte Guillaume Louis, et Émélie qui épousa le prétendant de Portugal, le prince Emmanuel. De Charlotte de Bourbon, sa troisième femme, il avait six filles; et de sa quatrième, Louise de Coligny, un fils, Frédéric Henry, qui devint stathouder de la République pendant ses plus grands jours de gloire. Le Prince fut inhumé le 3 août, à Delft, au milieu du deuil de toute une nation. Jamais douleur plus profonde, plus sincère et plus juste, n'avait suivi la mort d'un homme.

La vie et les travaux d'Orange avaient placé la communauté politique émancipée sur de solides fondements, mais sa mort fit s'évanouir le dernier espoir d'une république de tous les Pays-Bas. Les efforts des nobles Malcontents, les discordes religieuses, l'habileté profonde de Parme, comme politique et comme général, eurent bientôt, Guillaume le Taciturne une fois disparu, consommé la séparation définitive des provinces catholiques du midi d'avec la confédération du nord. Tant que le Prince avait vécu, il avait été le père de toute la patrie ; les Pays-Bas, sauf deux des pro-

vinces wallonnes, ne formaient qu'un ensemble. Malgré l'esprit de faction et la plaie d'une longue guerre civile, il y avait au moins une nation, ou l'espoir d'une nation, un cœur fort, une tête ferme qui pût servir de guide au parti patriote par tout le pays. Philippe et Granvelle avaient raison dans leur appréciation des avantages que leur donnerait la mort du Prince lorsqu'ils croyaient que la main d'un assassin ferait plus que ne pouvaient faire toutes les ruses de l'école politique italienne ou espagnole, toutes les forces des soldats d'Italie et d'Espagne. Le pistolet de l'obscur Balthazar Gérard détruisit seul la possibilité de la constitution des Pays-Bas en un seul État, car pendant la vie de Guillaume il y eut toujours union dans la politique, unité dans l'histoire de cette contrée.

L'année d'après, Anvers, jusqu'alors le centre autour duquel se groupent tous les intérêts nationaux, tous les évènements historiques de cette époque, Anvers tomba sous les coups méthodiques de Parme. La ville, qui si longtemps avait été la plus libre et en même temps la plus riche des capitales de l'Europe, descendit pour jamais au rang de ville provinciale. Sa chute se joignant à d'autres circonstances, que nous ne narrerons pas ici, consomma la division finale des Pays-Bas. D'autre part la mort d'Orange, dont l'inauguration solennelle comme comte souverain n'avait pas encore eu lieu, rendit la souveraineté aux États de Hollande et de Zélande. La petite nation que Guillaume avait à toujours délivrée de la tyrannie espagnole continua à exister comme grande et puissante république pendant plus de deux siècles, sous les Stathoudérats successifs de ses fils et descendants.

Sa vie donna l'être à un état indépendant, — sa mort en détermina les limites. S'il eût vécu vingt ans de plus, il est probable qu'au lieu de sept provinces il y en eût eu dix-sept; et que l'Espagne eût disparu du

sol de la Gaule celtique comme du sol de la Basse Germanie. Il fallut, il est vrai, une guerre de deux générations encore, pour forcer l'Espagnol à reconnaître le nouveau gouvernement, mais avant la fin de cette période les Provinces-Unies n'en étaient pas moins devenues la première puissance maritime et une des premières républiques du monde ; quant à la liberté civile et religieuse, à l'indépendance politique, et à l'entière expulsion de l'antique tyrannie étrangère, elles étaient réalisées avant que Guillaume ne fermât les yeux pour jamais. La République hollandaise exista en fait, dès que la déchéance de l'Espagne eut été proclamée en 1581.

Nous avons déjà exposé les traits les plus marquants du système politique que la république des Provinces-Unies fit resplendir. Il ne constituait point une révolution, un changement radical. Ce fut tout simplement l'arbre antique et nerveux des libertés nationales — géant au tronc moussu, aux branches serrées, aux racines profondes — qui, poursuivant sa lente croissance circulaire, reprit une sève nouvelle, et continua pour des siècles encore à se renforcer chaque année de nouvelles couches concentriques. Quoique privé de quelques-uns de ses plus beaux rameaux, il était encore solide du cœur et destiné à une vie plus large qu'en aucun des moments les plus sains de son existence au moyen âge.

En écrivant l'histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies, nous avons en même temps fait la biographie de Guillaume le Taciturne. Après avoir donné plus d'unité à notre récit, cela nous dispense maintenant d'un examen détaillé de ce grand caractère. Sa vie fut la noble épopée d'un chrétien ; inspirée depuis son commencement jusqu'à sa fin par la même grande idée ; semblable à ces fleuves qui depuis leur source enflent de plus en plus leurs ondes,

mais sans rien perdre de leur limpidité première. Il nous suffira pour finir de quelques observations générales.

De sa personne, d'Orange était d'une taille au dessus de la moyenne ,bien fait et musculeux, mais plutôt maigre que gras. Ses yeux, ses cheveux, sa barbe, son teint étaient bruns, sa tête était petite, symétrique, unissant la tournure alerte et la brièveté de traits caractéristiques du soldat, au large front sillonné prématurément des rides horizontales qui marquent la pensée et dénotent le sage et l'homme d'état. Son extérieur était donc en harmonie avec sa vraie nature : tous deux de type antique. De ses qualités morales, la plus saillante était sa piété. C'était avant tout un homme religieux. Aux moments les plus sombres, c'est à sa foi en Dieu qu'il demandait appui et consolation. En la sagesse et la bonté du Tout-Puissant il mettait une confiance aveugle, et grâce à cela contemplait, la figure souriante, le danger en face, et endurait des travaux et des épreuves sans nombre avec une sérénité en apparence surhumaine. Mais si son âme était pleine de piété, elle était aussi tolérante pour l'erreur. Converti de cœur et de tête à la foi réformée, il n'en était pas moins tout prêt à concéder la liberté de culte aux Catholiques d'une part et aux Anabaptistes de l'autre, car jamais personne ne sentit plus vivement que lui, que le protestant qui devient intolérant et fanatique est doublement odieux.

Sa fermeté était l'égale de sa piété. Sa constance sous le poids écrasant de la lutte la plus inégale que jamais homme eût entreprise était un thème d'admiration, même pour ses ennemis. Le roc de l'Océan, « tranquille au milieu des ondes en fureur, » était l'emblème par lequel ses partisans aimaient à exprimer son inébranlable force. Depuis le jour où, otage auprès du roi de France, il découvrait le plan qu'avait

formé Philippe pour implanter l'Inquisition dans les Pays-Bas, jusqu'au dernier souffle de son existence, il ne chancela pas un instant dans sa résolution de résister à cet inique dessein. Cette résistance fut l'œuvre de sa vie. Repousser l'Inquisition, maintenir les anciennes libertés de sa patrie, telle fut la tâche qu'à peine âgé de vingt-trois ans il s'imposa. Sans jamais parler de mission céleste, sans jamais tromper autrui ou s'enivrer lui-même au moyen de la phraséologie ordinaire des enthousiastes, il accomplit cette tâche, à travers les dangers, au milieu des labeurs et avec des sacrifices tels que peu d'hommes en ont jamais pu faire sur l'autel de la patrie ; — son généreux désintéressement était au niveau de sa force d'âme. Prince de première noblesse et d'une fortune royale, il se priva de rang, de richesses et parfois des plus ordinaires nécessités de la vie, et pour la cause de son pays consentit à devenir un mendiant aussi bien qu'un proscrit. Et ce ne fut point par quelque coup de tête, rendu plus tard irréparable, qu'il fut poussé dans cette voie. La retraite lui fut toujours ouverte. A de nombreuses reprises on lui offrit avec instances non seulement le pardon mais encore des faveurs : officiellement, officieusement, par voie directe et par voie indirecte, à chaque grande occasion, on lui parlait de la restitution de ses biens confisqués, et on se déclarait prêt à y joindre des gratifications infinies et sans bornes. A l'arrivée de Don Juan, aux négociations de Bréda, aux conférences de Cologne, nous avons vu avec quelle simplicité calme il écartait de la main ces offres, comme si les rejeter était chose si naturelle qu'à peine fallût-il y employer beaucoup de paroles ; et cependant, ses États étaient si fortement hypothéqués, que ses héritiers hésitèrent à accepter sa succession, de peur qu'elle ne les endettât. Dix ans après sa mort, le compte réglé entre ses exécuteurs

testamentaires et son frère Jean, se soldait en faveur du compte par une dette de un million quatre cent mille florins, garantie par divers gages en meubles et en immeubles. Il était du reste endetté auprès de tous ses parents, et à tel point que l'acquittement des charges qui grevaient sa fortune fut bien près de justifier les craintes de ses enfants. Tandis que d'un côté ces énormes sommes sortaient à grands flots de ses caisses, et qu'il refusait de prêter l'oreille aux offres tentatrices du gouvernement du Roi, d'un autre, il prouvait la nature désintéressée de ses services, en déclinant tous les ans la souveraineté des Provinces, et en n'acceptant dans les derniers temps de sa vie, et alors que tout refus était devenu presque impossible, qu'une suprématie limitée, constitutionnelle, sur cette partie des Pays-Bas qui forme aujourd'hui le royaume de ses descendants. Il vécut et mourut, non pour lui-même mais pour son pays : « Mon Dieu ayez pitié de ce pauvre peuple ! » s'écria-t-il en mourant.

Ses capacités intellectuelles étaient variées et de premier ordre. Il avait cette précision, ce sens pratique, cette puissance de combinaisons qui font le grand général, et ses amis prétendaient que, comme génie militaire, il n'avait point en Europe de supérieur. C'était là, sans doute, une de ces exagérations que l'affection engendre, mais cependant l'empereur Charles avait aussi la plus haute opinion de sa valeur à la guerre. La fortification de Philippeville et de Charlemont en face de l'ennemi, — le passage de la Meuse presque sous les yeux d'Albe, — la campagne malheureuse quoique bien conçue, soutenue contre ce général, — l'admirable plan de secours pour Leyde assiégée, conçu et dirigé avec succès de son lit de malade, resteront d'éternels monuments de son habileté militaire.

Des grandes vertus du soldat : la constance au milieu

des revers, le dévoûment au devoir, l'espérance après la défaite, il les possédait aussi larges qu'aucun des généraux soit antiques soit modernes. Il parvint, à travers une série de revers, à une victoire complète. Il éleva un État libre, sous les batteries mêmes de l'Inquisition, et en dépit du plus puissant empire du monde. Il fut donc un conquérant dans le plus haut sens du mot, car il conquit pour tout un peuple la liberté et une existence indépendante. La lutte fut longue, et il périt, mais la victoire resta au héros mort, et non au roi vivant. Il faut noter, en outre, qu'il n'eut jamais à son service que de médiocres instruments. Ses troupes furent, d'habitude, des mercenaires, fort portés hélas ! à se mutiner la veille de la bataille, tandis qu'on lui opposait les plus terribles vétérans de l'Europe, commandés successivement par les premiers capitaines de l'époque. Que seul, sans aucun lieutenant de grande valeur ou d'expérience, à part pendant un temps son frère Louis, Guillaume ait réussi à rendre vains tous les efforts d'Albe, de Requesens, de Don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse — noms qui brillent d'un éclat sans pareil dans les annales militaires du monde — c'est ce qui prouve par soi-même les capacités du Prince comme soldat. Au moment de sa mort, il avait réduit à deux le nombre des provinces fidèles ; l'Artois et le Hainaut seuls reconnaissaient encore Philippe, les quinze autres étaient en pleine révolte, et pour la plupart avaient renié leur souverain.

La supériorité de son génie politique est entièrement hors de question. Il fut le premier homme d'État de l'époque. Rien n'égalait sa perspicacité, sauf la prudence avec laquelle il savait mûrir les résultats de ses observations. Sa connaissance de la nature humaine était admirable. Il gouvernait les passions et les sentiments d'une grande nation comme s'il se fût

agi des clefs et des cordes de quelque immense instrument d'orchestre, et sa main manquait rarement de faire jaillir l'harmonie même au milieu des tempêtes les plus sauvages. Gand la turbulente, cette ville qui ne voulait obéir à aucun maître et que le hautain Empereur lui-même put écraser mais non conduire, répondait au toucher magistral d'Orange. Sa présence en chassa Hembyse et sa bande nocturne, confondit les plans de Jean Casimir, déjoua les artifices du prince de Chimay, et tant qu'il vécut, Gand fut ce qu'elle eût dû rester toujours, le boulevard de la liberté populaire dont elle avait été le berceau. Après la mort du Prince elle en devint la tombe.

Gand, sauvée trois fois par l'habileté, l'éloquence, l'abnégation d'Orange, tomba trois mois après qu'on l'eut assassiné, dans les mains de Parme. La perte de cette ville importante, arrivée l'année suivante de la chute d'Anvers, scella la destinée des Pays-Bas du Sud. Si le Prince eût vécu, combien autre eût pu être le sort de cette contrée ! Si sept provinces parvinrent en peu de temps à cette expansion de puissance que déploya bientôt la république de Hollande, que n'eussent pu atteindre les dix-sept provinces formées en une confédération où se fussent trouvées unies la ténacité de diamant des races bataves et frisonnes, et la souplesse, la délicatesse, la grâce de ces parties de la nation issues de la fusion intime des génies divers du Franc, du Romain et du Celte romanisé. Tant que vécut le père de la patrie, semblable union resta possible. Son adresse à manier les hommes était si grande, qu'il y eut toujours une lueur d'espoir même aux heures les plus sombres, car chacun se confiait aveuglément à ses ressources intellectuelles comme à son intégrité.

Il déployait cette aptitude à conduire ses semblables sous toutes les formes habituelles aux hommes d'État.

Sa facile éloquence se montrait passionnée parfois, plus souvent raisonneuse, toujours sérieuse et noble. Les annales de son pays ou de son époque ne nous montrent rien qui puisse être comparé à l'influence qu'il savait exercer sur un auditoire ; toutefois jamais il ne s'abaissa jusqu'à flatter le peuple. Jamais il ne suivit la nation ; toujours il la guida dans les sentiers du devoir et de l'honneur, et fut davantage porté à flageller les vices qu'à servir les passions de ceux qui l'écoutaient. Jamais il ne manqua de châtier par sa parole, l'avarice, la jalousie, l'insubordination, l'intolérance, la trahison, chaque fois qu'il le fallut, et n'eut jamais peur d'affronter les États ou le peuple dans leurs jours de plus grande colère, et de leur dire la vérité en face. Lui seul pouvait assumer cette attitude dominatrice, car ses compatriotes savaient avec quelle générosité il avait tout sacrifié pour eux, avec quelle abnégation il avait fui plutôt que cherché tout accroissement de pouvoir soit de la part du roi soit de celle du peuple, avec quel infatigable dévoûment il avait consacré toute une vie de labeurs et de dangers à la cause de leur émancipation. Mais s'il n'hésita jamais à blâmer, s'il fut toujours trop honnête pour flatter, il savait aussi l'art de convaincre et de persuader. Il savait les moyens de gagner à la fois et l'esprit et le cœur de ses auditeurs. Ses discours, soit improvisés soit préparés, — ses messages écrits aux États-Généraux, aux autorités provinciales, aux corps municipaux, — sa correspondance privée avec gens de tout rang, depuis les empereurs et les rois jusqu'aux plus humbles secrétaires et même des enfants, — toutes ces œuvres étalent une aisance de langage, une profondeur de pensée, une puissance d'expression rare à cette époque, un fonds d'allusion historique, une force d'imagination, une chaleur de sentiments, une largeur de vues, une netteté de plan, — en un

mot une telle masse de qualités qu'elles eussent à elles seules suffi pour marquer à tous les yeux le Prince comme un des grands esprits de son siècle, alors même que ces restes de son éloquence écrite ou parlée eussent été le seul monument élevé à sa mémoire. Ce qu'il a fait dans cet ordre de travaux est prodigieux. Philippe lui-même ne fut pas plus actif devant l'écriture. La plume même de Granvelle ne fut pas plus coulante. Il écrivait et parlait également bien le Français, l'Allemand et le Flamand et connaissait en outre l'Espagnol, l'Italien et le Latin. La charge de sa correspondance presque à elle seule eût dévoré l'entière activité d'une vie ordinaire, et quoique ses lettres et ses discours publiés fassent déjà des volumes, il reste encore dans les archives des Pays-Bas et de l'Allemagne bien des documents sortis de sa plume et qui probablement ne verront jamais la lumière. Si l'aptitude à un travail d'esprit sans trêve au profit d'une cause honorable peut servir à mesurer la grandeur d'un homme, il en est peu, même parmi les plus grands, que l'on puisse comparer à Guillaume d'Orange. Les efforts faits par le plus laborieux et le plus opiniâtre des tyrans, pour détruire les Pays-Bas, furent victorieusement contrecarrés par l'activité du plus infatigable des patriotes.

Donc, son éloquence, soit écrite soit parlée, lui donnait sur ses compatriotes un pouvoir presque sans limites. Il possédait de plus une rare faculté d'apprécier les caractères jointe à une mémoire d'acier ; toute figure, tout bien, tout évènement qui l'avait une fois frappé, y restait à jamais gravé. Il lisait dans le cerveau, sur la face même des hommes, comme dans un livre ouvert. Nul autre ne le trompa que ceux auxquels il donna son cœur. On pouvait le prendre quand on gagnait sa confiance, on ne le pouvait point quand on n'avait que sa défiance ou même son indifférence.

Il fut déçu par Renneberg, par son beau-frère Van den Berg, par le duc d'Anjou. Si son frère Louis ou son frère Jean avaient été du bois dont on fait les traîtres, ils eussent pu le tromper. Mais Philippe, mais Granvelle, mais don Juan, mais Alexandre de Parme ne le jouèrent jamais. Anne de Saxe le trahit et entra en correspondance avec le Roi et ses gouverneurs ; Charlotte de Bourbon ou Louise de Coligny en eussent aisément pu faire autant, si leurs natures avaient été capables de descendre en de pareils abîmes.

Quant aux d'Aerschot, aux d'Havré, aux Chimay, ni leurs louanges ni leurs complots n'eurent jamais sur lui la moindre influence. Il fut toujours prêt à les employer quand leur intérêt en faisait des amis, prêt à les écraser quand leurs intrigues les rendaient dangereux. L'adresse avec laquelle il transforma en renfort pour sa cause leurs trames avec Mathias, avec Don Juan, avec d'Anjou, ne saurait être trop étudiée. Il est intéressant de voir les ruses de l'école machiavélique aux mains d'un passé-maître en cet art, servir à déjouer de vils projets, et non à les favoriser. Sa politique porta presque toujours, il faut le dire, ce cachet. Profondément versé dans les subtilités de la politique italienne, que tout jeune il avait apprise à la cour impériale, il les employa, devenu homme, au service, non de la tyrannie mais de la liberté. Il combattit l'Inquisition avec ses propres armes : il rencontra Philippe sur son propre terrain. Le sol sur lequel marchait le Roi fut par lui creusé plus discrètement que ne l'avait jamais fait sous aucun de ses ennemis ce monarque, le plus dissimulé qu'eût jamais eu l'empire d'Espagne, et Philippe, tout cuirassé qu'il fût de ruses compliquées, fut frappé au cœur par une habileté plus grande encore que la sienne.

Pendant dix années, le Roi remit chaque jour ses lettres les plus secrètes en des mains qui aussitôt en envoyaient copie au prince d'Orange, avec la clef des écritures en chiffres et toutes les autres explications dont il pouvait avoir besoin. Les secrets du Roi étaient ainsi aussi bien connus d'Orange que de lui-même, et comme le Prince était aussi prompt que Philippe hésitant, souvent les trames royales étaient déjouées avant même d'être entrées en commencement d'exécution. Le crime du malheureux secrétaire agent du Prince, Juan del Castillo, fut découvert à l'automne de 1581, et pour châtiment il fut écartelé. Peut-être sa trahison envers le monarque dont il mangeait le pain, tout en recevant un salaire régulier de l'ennemi mortel du Roi, méritait-elle cette punition terrible ; quant à la part de culpabilité qui revient à d'Orange, c'est une question de délicate casuistique. Cet ouvrage n'est point un éloge du Prince, quoiqu'il soit difficile, en discutant cette grande figure, d'éviter la monotonie du panégyrique. Jugée au criterium d'une morale sévère, la subornation ne sera jamais vertueuse ou honorable, quand même elle aurait pour but l'accomplissement d'une noble tâche ; et cependant, à toutes les époques, l'humanité par une pratique universelle a toléré les ruses de guerre ; or jamais peuple fut-il engagé dans une lutte plus sainte et plus désespérée que celle des Pays-Bas contre l'Espagne ? D'Orange possédait à un haut degré la prudence, qualité rare qui depuis sa jeunesse fut son trait distinctif. A quinze ans il était le conseiller confidentiel, à vingt et un ans le général en chef du potentat le plus rusé en même temps que le plus belliqueux de l'époque, et si parfois il se permit des ruses que la politique moderne condamne, tout en les employant, il eut toujours soin de ne point lâcher le seul fil qui pût l'empêcher de se perdre dans ce tortueux labyrinthe : un but sublime.

A part ce côté spécial, son caractère ne saurait prêter à aucune censure grave ; aussi ses ennemis ont-ils eu recours à un procédé plus facile. Ne trouvant guère dans cette nature de défauts à exploiter, ils l'ont flétrie en bloc. Cette pierre précieuse n'avait point de taches, soit ! ont-ils dit, mais elle était fausse. Le patriotisme d'Orange, mensonge ; son abnégation, sa générosité, mensonges ; il n'eut jamais que de l'ambition, qu'un ardent et égoïste désir de se grandir. Jamais ils n'ont tenté de nier ses talents, son activité, ses immenses sacrifices de fonction et de fortune ; mais ils ont tourné en ridicule cette croyance à la noblesse des mobiles du Prince. Dieu seul connaît le cœur de l'homme. Lui seul peut démêler l'écheveau embrouillé des motifs humains, et découvrir les sources cachées des actions humaines ; mais autant que l'on en peut juger par une observation soigneuse de faits incontestables, par une lecture attentive d'écrits publics ou intimes, jamais homme, semble-t-il — pas même Washington — ne fut inspiré par un plus pur patriotisme. Quoi qu'il en soit, à l'accusation d'ambition et d'égoïsme nous ne saurions donner de meilleure réponse que la chaîne d'évènements déroulée dans les volumes de cette histoire. On y trouve les paroles et les actes du personnage. C'est dans ses lettres confidentielles qu'il faut aller chercher le fond de son âme, et celui qui regarde de bonne foi ne saurait manquer de voir ce qu'il réclame.

Qu'il ait été ou non dans l'origine timide devant le danger, toujours est-il certain qu'il finit par être le plus courageux des hommes. Dans les sièges et les batailles, — dans l'atmosphère mortelle de villes empestées, — dans le long épuisement de corps et d'esprit que produisent les veilles et les inquiétudes incessantes, — dans les conspirations d'assassins sans nombre, — il affrontait chaque jour la mort sous

toutes ses formes. En deux années, on avait découvert cinq complots différents contre sa vie. Noblesse et fortune étaient offertes au premier bandit venu, pourvu qu'il tuât le Prince. Déjà une balle lui avait traversé la tête, et peu s'en était fallu que la blessure ne fût mortelle. Au milieu de telles circonstances, le plus brave eût peut-être vu une trappe sous chacun de ses pas, un poignard dans toutes les mains, du poison dans tous les verres. Lui, au contraire, ne perdit jamais sa gaieté, et ne prit guère plus de précaution qu'auparavant. « Mais je ne doubte, que Dieu par son tres juste jugement, » dit-il, avec une simplicité non affectée, « ne fasse tomber la juste vengeance de son ire sur le chef de tels ministres, et que il ne maintienne par sa grande bonté mon innocence et mon honneur de mon vivant et envers la postérité. Quant à mes biens, et à ma vie, il y a long temps, que je les ai dediez à son service, il en fera ce qu'il lui plaira pour sa gloire et pour son salut. » Ainsi, l'étrange expression de Balthazar Gérard, quand il se présenta au seuil de la salle où le Prince devait mourir, ne put même parvenir à faire naître les soupçons de ce dernier ; la prophétique appréhension de sa femme et l'aspect du meurtrier le firent sourire, et jusqu'au dernier moment il demeura joyeux.

Il possédait aussi ce bien suprême du philosophe païen : — un esprit sain dans un corps sain. Après sa mort, son organisme fut trouvé si parfait, malgré tout ce qu'il avait souffert, qu'il eût pu fournir encore une longue carrière. Sa maladie mortelle de 1574, l'affreuse blessure ouverte par Jaureguy en 1582, n'avaient laissé aucune trace. Les médecins déclarèrent que son corps présentait tous les signes d'une santé intacte. Il était du reste d'un caractère gai. A table, où il aimait à se trouver, ne prenant point d'autre délassement que celui-là et toujours sans excès, il

était toujours animé et joyeux, et cela autant par parti pris que par nature. Même aux heures les plus sombres des épreuves de la patrie, il affectait une sérénité qu'il était loin de posséder, tellement que son apparente gaieté en ces moments terribles était l'objet du blâme des sots, qui ne pouvaient en saisir les motifs et s'indignaient de la frivolité de Guillaume le Taciturne !

Il passa en souriant à travers la vie, portant sur ses épaules le fardeau des douleurs d'un peuple. Soldat du droit pendant toute son existence, il mourut en recommandant son âme « à son grand capitaine, le Christ ! » puis le dernier murmure de ses lèvres fut le nom de ce peuple. Aussi, ce peuple ne fut-il jamais ingrat, il pensa toujours avec affection à ce père « *Vader Willem.* » comme il l'appelait ; tous les nuages qu'avait pu amonceler la calomnie n'étaient point parvenus à éteindre, aux yeux de la nation, l'éclat de la grande âme, vers laquelle aux jours de calamités sombres ces yeux cherchaient la lumière. Pendant toute sa vie il fut l'étoile polaire de toute une brave nation, et quand il mourut les petits enfants pleurèrent dans les rues.

Peut-être cette appréciation sera-t-elle blâmée, comme étant entachée d'un excès d'enthousiasme. L'auteur a toujours voulu voir avec calme, discuter de sang-froid, mais, il l'avoue, il n'est pas très facile de ne point s'émouvoir devant une aussi rare nature Après avoir lu consciencieusement l'histoire de toute sa vie, après avoir pesé ses paroles constantes, il n'est personne qui ne se sente forcé d'admettre que Guillaume d'Orange fut un homme comme on en trouve peu dans le cours des âges : — largement doué, au cœur grand, patriote dévoué et prince !



TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Les chiffres romains se rapportent au volume, les chiffres arabes à la page

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

LA TRAHISON TRIOMPHE

(1579)

CHAPITRE III

CONFÉRENCES STÉRILES, INTRIGUES FÉCONDES.

(1579)

CHAPITRE IV

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

(1580-1581)

CHAPITRE V

DEUX SOUVERAINS SONT ÉLUS

(1581-1582)

CHAPITRE VI

LA FURIE FRANÇAISE ET SES RÉSULTATS

(1584-1585)

CHAPITRE VII

LA MORT D'UN HÉROS

(1584)

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, quai d'Avesnières, 49.

